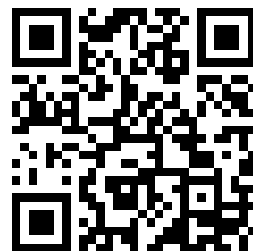

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

me

5 / 3723

27/40

R. P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

319042

Magalhaens (Gabriel de)

presente
1966

NOUVELLE RELATION DE LA CHINE,

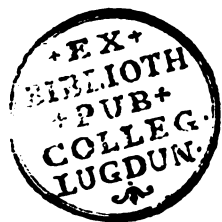


Contenant la description des particularitez les plus considerables de ce grand Empire.

*Composée en l'année 1668. par le R. P. Gabriel de
Magaillans, de la Compagnie de JESUS,
Missionnaire Apostolique.*

Et traduite du Portugais en François par le S^r B.

Colleg. Lugd. S. Trinit. Societ. Jesu Cat. Franc.



A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN au Palais sur le second Perron
de la Sainte Chappelle.

M. DC. LXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A SON EMINENCE
MONSEIGNEUR LE CARDINAL
D'ESTRÉES,
DUC ET PAIR DE FRANCE.



MONSEIGNEUR,

*Lorsque je me suis résolu à faire imprimer
cette nouvelle Relation de la Chine, j'ay cru
à ij*

EPISTRE.

en mesme temps que j'estois indispensablement obligé de la dedier à VOSTRE EMINENCE. C'est par son moyen que j'ay eu communication du Manuscrit Portugais, & c'est par son ordre que j'ay entrepris de le traduire. Ainsi ce Livre luy appartient par plusieurs titres; & c'est plutôt un bien que je luy restituë, qu'un present que je luy offre: Outre que je ne devois pas perdre cette occasion de luy marquer ma reconnoissance des graces continuelles qu'Elle m'a faites durant mon sejour à Rome. Ces raisons, MONSIEUR, pourront faire excuser la liberté que j'ay prise de mettre le nom de V. E. à la teste du premier Ouvrage que je me suis hasardé de faire paroistre en public. Je n'ay toutefois rien negligé de ce que je pouvois faire pour le mettre en état de luy estre offert. J'ay tâché de rendre mon discours intelligible; j'ay dressé & fait graver un Plan de la fameuse Ville de Pe kim; & j'ay ajouté des Nottes aux endroits où j'ay cru qu'elles estoient necessaires. Neantmoins après y avoir employé tous les soins dont j'estois capable, pour n'avoir rien à me reprocher, je ne doute pas qu'on n'y trouve encore bien des choses à

EPISTRE.

reprendre : Mais j'espere que comme V. E. a eu l'Original entre les mains, Elle fera du moins persuadée de la fidelité de ma traduction, & qu'Elle verra que je me suis scrupuleusement attaché au sens & au texte de l'Auteur. Pour les autres défauts qu'on pourra découvrir dans cet Ouvrage, je ne pretens pas, MONSEIGNEUR, me servir de vostre Nom & de vostre protection pour les mettre à couvert de la censure, puisque je seray toujours prest à les condamner quand on me les fera connoistre ; & que je m'estimeray fort heureux si mon travail peut en quelque chose meriter l'approbation de V. E. Elle remarquera mieux que personne, ce qu'il y a de bon & de mauvais dans cette Relation ; & qu'en core qu'on en ait imprimé un grand nombre sur le même sujet, les particularitez dont celle-cy est composée sont aussi nouvelles que curieuses. Je ne crains pas qu'Elle l'examine avec trop de rigueur, parceque je sçay que sa bonté & son indulgence sont aussi grandes que les lumieres & la penetration de son esprit. J'ay eu, MONSEIGNEUR, assez souvent l'honneur de vous approcher, & d'avoir part à vostre conversation, pour estre persuadé

EPISTRE.

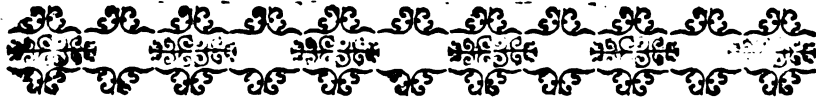
de cette vérité, & même pour entreprendre de parler icy de vos Vertus, de vostre Science & de vos talens extraordinaires, si ce dessein pouvoit s'accorder avec vostre modestie, & n'estoit trop au dessus de mes forces. Mais je ferois en cela des efforts inutiles : Vostre nom porte avec luy son Eloge. Tout le monde sçait l'estime & la reputation que vous vous estes acquises : Que nôtre incomparable Monarque vous a plusieurs fois confié ses affaires les plus importantes ; & que vous avez toujourns paru avec éclat sur les deux plus illustres Théâtres de l'Univers, je veux dire, à la Cour de France & dans celle de Rome. Ainsi comme je ne pourrois rien ajoûter à la haute opinion que le public a déjà conçûe de V. E. je me contenteray de conserver en moy-même les sentimens de veneration que j'ay toujourns eus pour Elle ; de luy renouveler icy les offres de mes très-humbles services, & de l'asseurer que je seray toute ma vie avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE EMINENCE,

Le très-humble & très-
obéissant Serviteur,

B.



P R E F A C E.

ON a fait imprimer depuis environ cent ans un si grand nombre de Relations de la Chine, que ceux qui les ont luës, s'imagineront peut-estre que celle-cy ne pourra leur rien apprendre de nouveau. J'espere toutefois, s'ils prennent la peine de la lire, qu'ils n'y trouveront presque rien de ce qu'ils auront veu dans les autres, & qu'elle leur paroîtra aussi curieuse que nouvelle. La Chine est un País si vaste, si riche, si fertile, & si temperé; la multitude de ses peuples est si grande, leur industrie dans les Arts, & leur habileté dans le gouvernement, sont si extraordinaires, qu'on peut dire que depuis qu'on a entrepris des voyages de long cours, on n'a rien decouvert qui soit comparable à ce grand Royaume. Ces choses sont connuës de tout le monde, & ainsi on n'aura pas de peine à comprendre qu'il faudroit plusieurs grands volumes composez par de fort habiles gens, pour épuiser une si ample matière.

On peut ajouter à cela, que parmy le grand nombre de Relations qu'on a fait imprimer sur ce sujet, il y en a peu qui meritent l'estime du Public,

P R E F A C E.

ou qui ayent esté composées à dessein de nous instruire des particularitez les plus considerables de ce grand Empire. Celle de Fernand Mendez Pinto, par tout où elle ne parle pas des affaires des Portugais, n'est presque remplie que de fables & de chimeres, qu'il a inventées avec une fécondité surprenante d'imagination, & qu'il assaisonne de tant de circonstances & de discours étudiés pour preparer & persuader l'esprit des Lecteurs, qu'il y a encore plusieurs personnes qui les prennent pour des veritez. Mais cette erreur n'est plus excusable, depuis que la plûpart des Nations de l'Europe nous ont donné des descriptions exactes & sinceres de la Chine, & de beaucoup d'autres Païs dont parle cet Auteur. Il dit par exemple, que la Ville de Nan Kim, qu'on sçait estre située dans une plaine forte unie, est bâtie sur une montagne; que le fleuve Kiam qui y passe & qu'il nomme Batampina, vient de Pe kim & de la grande Tartarie; que la Chine contient trente-deux Royaumes; que la Ville de Pe kim a trente grandes lieues de tour, & qu'elle a une autre muraille extérieure de cinquante lieues de circuit, quoyqu'elle n'en ait pas plus de quatre, ou de cinq en y comprenant la nouvelle Ville: qu'elle a trois cens soixante portes, cent vingt canaux de trois brasses de profondeur & de douze de largeur, & dix-huit cens ponts de pierre de taille, & toutefois il n'y a que

P R E F A C E.

neuf portes & une seule riviere assez petite : que dans une seule prison de deux lieuës en quarré, il y a trois cens mille prisonniers destinez à reparer la grande muraille ; qu'on y voit d'autres bâtimens aussi merveilleux ou aussi extravagans, & un entr'autres d'une lieuë de circuit, bâty au milieu de sa pretenduë riviere de Batampina, &c. Que le Roy de Tartarie estoit venu assieger Pe kim avec douze cens mille fantassins, six cens mille chevaux, dix-sept mille vaisseaux, & quatre-vingt mille Rhinoceros qui trainoient le bagage de l'armée : que ce Roy perdit en six mois & demy sept cens cinquante mille hommes. Je pourrois faire remarquer beaucoup d'autres choses, & entr'autres ce qu'il dit de ces deux pretendus Empereurs également puissans, le Siammon & le Calaminban, dont le dernier a dans son Empire vingt-sept Royaumes, sept cens Provinces, cinquante-cinq mille éléphans, & dix-sept cens cinquante mille soldats entretenus, & dont toutefois personne que cet Auteur n'a jamais entendu parler. Mais je n'oserois m'arrêter plus longtems à ces fables, & je crois qu'on aura honte de les croire, puisqu'on ne reconnoît pas la moindre ombre de verité dans tout ce qu'il dit de l'Isle de Calempluy, & dans ce qu'il rapporte de la Languë, des noms, des meurs, & du gouvernement des Chinois.

La Relation du Pere Jean Gonzalez de Mendocça

ẽ ij

P R E F A C E.

est veritable & sincere en ce qu'il raconte du voyage à la Chine des Peres Martin de Herrada & Jérôme Marin : mais ces Peres & l'Auteur se sont laissez surprendre au recit que les Chinois leur ont fait des grandeurs de cet Empire , comme on le pourra voir par ce qui suit. Il donne dix-huit cens lieuës de longueur à la Chine , quoyque tout le monde sçache qu'elle n'a que vingt-deux ou vingt-trois degrez , c'est à dire environ quatre cens cinquante lieuës de longueur. Il altere de telle sorte les noms des quinze Provinces de ce Royaume, qu'il est presque impossible d'en reconnoître aucune. Il ne fait pas la Ville de Pe kim moins grande que Fernand Mendez Pinto , puisqu'il assure en deux endroits , qu'un homme monté sur un bon cheval , & marchant depuis le matin jusqu'au soir , a peine à traverser cette Ville, sans y comprendre les Fauxbourgs qui n'occupent pas moins de terrain , & même il ajoûte que les Chinois la font encore plus grande. Il dit enfin que dans la seule Province de Pa gua, qui doit estre celle de Pe kim, il y a deux millions cinq cents cinquante mille soldats, parmy lesquels il y a quatre cens mille Cavaliers , & dans tout le Royaume cinq millions huit cens quarante-six mille cinq cens fantassins , & neuf cens quarante huit mille trois cens cinquante Cavaliers.

Pedro Cubero Sebastian dans son voyage du

P R E F A C E.

monde, imprimé à Naples en 1682. dit à peu près les mêmes choses : mais il n'en faut pas être surpris, parceque outre qu'il erre souvent en parlant des Païs de l'Europe les plus connus, on voit évidemment qu'il a copié ce qu'il dit de la Chine, des deux Autheurs dont je viens de parler.

Je pourrois citer plusieurs autres Relations de la Chine, dont les Autheurs paroissent avoir esté mal informez en plusieurs choses : mais outre que ce détail seroit ennuyeux & inutile, nous en avons beaucoup d'autres qui nous consolent des imperfections de celles-là. Les Relations qui me paroissent les plus dignes d'estre estimées sont celle du Pere Trigaut, les Lettres annuelles de la Chine, celles du Pere Semedo & du Pere Martini, & les modernes du Pere Adam Schall, du Pere Gresson, du Pere Rougemont, du R. P. Couplet, du R. P. d'Orleans & autres.

La Relation du Pere Trigaut est la premiere qui nous a donné des informations exactes de la Chine : mais comme son principal dessein estoit de raconter la naissance des Missions de la Compagnie de JESUS en ce vaste Païs, & leur établissement par le P. Mathieu Ricci, il n'a parlé que par occasion des particularitez de la Chine. Le P. Semedo s'y est appliqué uniquement dans la premiere partie de sa Relation, & il y a tres-bien réüssi. Le Pere Couplet dans sa Chronologie, & le Pere Martini

P R E F A C E.

dans sa premiere Decade de l'Histoire de la Chine, & dans sa Relation de la Guerre des Tartares, ont donné au public une suite presque achevée de l'Histoire de ce grand Royaume. Le même P. Martini dans son Atlas en a fait une description Geographique, qui ne nous laisse presque rien à souhaiter sur ce sujet. Et enfin les Lettres annuelles & les autres Ouvrages que j'ay citez, en rapportant les divers succez des Missions qu'ils entreprennent de raconter, nous instruisent d'un tres-grand nombre de circonstances curieuses.

Mais quoyque tous ces Autheurs soient dignes d'estime, ainsi que je l'ay déjà dit, il est certain qu'il nous manquoit encore un grand nombre de particularitez tres-considerables, soit que la matière fust trop abondante pour estre épuisée, ou que les desseins qu'ils s'estoient proposez les en eussent détourné. Il semble que le Pere Magaillans ait eu en veüe de suppléer, à ce qu'on pouvoit desirer dans ces Ouvrages pour une parfaite connoissance de la Chine. Ceux qui liront cette Relation, verront aisément que les matières qu'il a traitées, ou ont esté entierement omises par les autres Autheurs, ou n'ont esté touchées qu'en passant; & comme elles sont presque toutes fort curieuses, j'espere qu'on me sçaura quelque degré d'avoir entrepris de la traduire.

En effet, il me semble qu'elle a tous les avantages qui la pouvoient rendre recommandable. La

P R E F A C E.

matiere en est importante & digne de la curiosité de tous ceux qui desiront de connoître les Pais éloignez , puisqu'on y décrit avec beaucoup de détail & d'exactitude , ce qu'il y a de plus considerable dans le fameux Empire de la Chine. On y verra décidé avec des preuves évidentes, que les Pais de Catay & de Mangi sont tous deux compris dans ce grand Royaume. On y parle amplement de la Langue Chinoise, de ses lettres, & de leur composition, de ses mors, de sa beauté, & de la facilité qu'il y a à l'apprendre ; ce qui en donne une idée bien différente de celle qu'on avoit eüe jusques icy : des Livres des Chinois, de leur antiquité, & de leur grand nombre sur toutes sortes de sujets : de l'ancienneté de ce Royaume & de ses Roys ; de la certitude & de la belle suite de la Chronologie Chinoise depuis les siècles voisins du déluge. On y fait connoître l'industrie des Chinois en beaucoup de choses, leur merveilleux gouvernement, & tous leurs differens Tribunaux, avec une infinité de circonstances. On y fait un dénombrement exact de tous leurs ouvrages publics, & une particuliere description de quelques Ponts magnifiques, du grand Canal, de la ville de Pekin, de leurs plus belles Maisons, de leurs principaux Temples, & du vaste Palais de l'Empereur, qui en comprend plusieurs autres, & qui donnera lieu d'admirer leur architecture, & la forme & la disposition de leurs édifices. Enfin on y traite

P R E F A C E.

d'une cire particuliere , & qui ne se trouve point ailleurs ; des richesses de la Chine , des revenus de l'Empereur , de quelques ceremonies remarquables , & de tant d'autres matieres qu'il seroit ennuyeux de les rapporter icy.

L'Autheur estoit bien instruit de toutes les choses qu'il raconte. Il avoit parcouru presque toutes les parties de la Chine , depuis l'an 1640. jusqu'en 1648. qu'il fut amené à Pekim , & il demeura environ 29 ans à la Cour ; c'est à dire jusqu'à sa mort arrivée en 1677. sans en sortir jamais que pour un voyage qu'il fit à Macao par ordre de l'Empereur. Un si long séjour , la connoissance de la Langue & des Livres , la frequentation des personnes les plus considerables de l'Etat , la liberté qu'il avoit d'entrer dans le Palais , le choix qu'il a fait des matieres , & les particularitez qu'il en rapporte , persuaderont aisément qu'il estoit parfaitement informé des choses dont il parle. Ainsi quoyque la description qu'il fait du Palais de l'Empereur , ne s'accorde pas avec le dessein qu'on voit dans le voyage des Ambassadeurs Hollandois à la Chine , on n'aura aucune peine à preferer son témoignage à celuy de l'Autheur de cette Relation.

La sincerité & la bonne foy du Pere Magaillans paroissent aussi en ce qu'il ne fait pas difficulté de corriger le Pere Martini dans les endroits où il connoît qu'il s'est trompé : Quoyque d'ailleurs il confirme

P R E F A C E.

firme par son approbation l'estime que toute l'Europe a conceüe des Ouvrages de ce Pere , & en ce qu'il parle avec moderation de beaucoup de choses qui ont esté extraordinairement exagerées dans plusieurs autres Relations.

Après avoir expliqué de cette sorte le sujet & le mérite de cette Relation, je crois qu'il ne sera pas inutile d'apprendre à ceux qui la liront, de quelle maniere elle m'est tombée entre les mains. Il y a près de trois ans que le R. P. Couplet estant arrivé à Rome en qualité de Procureur des Missions de la Chine , alla rendre visite à Monseigneur le Cardinal d'Estrées en diverses occasions , où j'eus l'honneur de me trouver. Son Eminence luy fit beaucoup de questions curieuses sur la Chine , mais principalement sur la ville de Pe kim , sur la Cour de l'Empereur , & sur le gouvernement & la police de ce grand Royaume. Ce Pere satisfit entièrement son Eminence sur les choses dont il avoit connoissance : mais comme il n'avoit esté qu'une fois à Pe kim lors qu'il y fut mené prisonnier dans le temps de la dernière persecution , il luy répondit avec sa sincerité ordinaire , qu'il n'estoit pas assez instruit sur les autres articles dont Elle luy avoit parlé , mais qu'il avoit apporté de la Chine un manuscrit Portugais composé par le P. Gabriel de Magaillans, où Elle trouveroit tous les éclaircissemens qu'Elle pouvoit desirer. Il le presenta en même temps à son

P R E F A C E.

Eminence , qui le parcourut avec plaisir , & me le remit ensuite entre les mains sur l'offre que je luy fis de le traduire.

Je trouvay toutefois l'Ouvrage plus difficile que je ne me l'estois imaginé. Le P. Magaillans l'avoit mis au net : mais par un accident fâcheux , il estoit arrivé qu'il s'en estoit brûlé environ la moitié , & ainsi il me fallut avoir recours au broüillon , qui heureusement avoit esté conservé : mais comme il estoit composé en partie , de morceaux de papier détachés , j'eus besoin de beaucoup de patience pour les mettre en ordre , & en retrouver la suite.

L'Autheur avoit intitulé son Ouvrage , les douze Excellences de la Chine , & l'avoit par conséquent divisé en douze parties : Mais ce titre me parut trop affecté & peu convenable au sujet. Car il ne s'étoit pas borné à douze Excellences ou particularitez de la Chine , puisqu'il en explique un beaucoup plus grand nombre , comme on le pourra connoître en lisant ce Livre : & la division qu'il avoit faite , n'estoit pas proportionnée à la matière , y ayant des Excellences qui n'occupoient qu'une page ou deux , & d'autres qui en remplissoient trente & quarante. Ainsi je jugeay à propos de diviser cette Relation en vingt-un Chapitres , & de leur donner des titres conformes aux matières qui y étoient contenues. Dans tout le reste je ne me suis jamais écarté de l'ordre & du sens de mon Autheur , & je n'y

P R E F A C E.

ay pas changé la moindre chose : quoyque pour me conformer au stile & au genie de nôtre Langue , je ne me sois pas attaché scrupuleusement à ses expressions. Ce que je viens de dire , fera connoître que cette Relation n'a jamais paru en aucune autre Langue , & n'a jamais esté imprimée , & que par consequent elle est toute nouvelle.

Je remarquay encore en la lisant , qu'il y avoit plusieurs choses qui ne me sembloient pas assez bien expliquées pour ceux qui n'ont pas une parfaite connoissance de la Chine , & que la description qu'on y voit de Pe kim & du Palais de l'Empereur , quelque belle qu'elle soit , pourroit paroître obscure à beaucoup de gens. J'ay tâché de remédier au premier de ces deux inconveniens par des notes en Italique, que j'ay placées à la fin des Chapitres , afin de ne pas embarasser les marges , de ne point interrompre la lecture , de conserver à l'original toute sa pureté & son autorité , & de laisser au Lecteur la liberté de les lire ou de ne les pas lire. Pour le second , j'ay dressé un plan de Pekim & du Palais , en ramassant avec un grand soin ce que l'Autheur en avoit dit en divers endroits de sa Relation : le sieur Peyronet Ingenieur l'a mis au net à ma priere & j'y ay ajoûté des explications de chaque chose , avec des lettres qui se rapportent à d'autres pareilles qui sont dans le plan.

Pour satisfaire entierement la curiosité du Le-

P R E F A C E.

Auteur & donner plus d'autorité à ce Livre , j'y ay ajoûté la Vie du Pere Magaillans qui en est l'Auteur, & je m'y suis d'autant plus facilement résolu, qu'elle m'a semblée fort abrégée & fort modeste. Elle a esté composée par le Pere Louïs Buglio Sicilien, & Compagnon inseparable du Pere Magaillans depuis l'année 1640. jusqu'en 1677. c'est à dire durant près de trente-sept ans. Le Pere Buglio mourut en 1682. avec une grande reputation de vertu & de science. Ainsi le soin qu'il a pris d'écrire la Vie de nôtre Auteur , est encore une nouvelle approbation pour son Ouvrage.

Je dois icy faire remarquer que je n'ay pas suivy l'orthographe Portugaise en écrivant le nom de nôtre Auteur. Les Portugais l'écrivent de cette sorte Magalhães : mais comme peu de gens en France sçauroient prononcer ce mot , je luy ay substitué celuy de Magaillans , qu'on prononce en François à peu près de la même maniere que les Portugais prononcent Magalhães. Ce Pere estoit de la même Maison que le fameux Ferdinand de Magaillans, qu'on appelle par corruption Magellan, & qui découvrit le premier le détroit de même nom, qu'on voit à l'extrémité de l'Amérique Meridionale. Je me suis aussi servy du mot de Mandarin ou Mandarim, que les Portugais employent pour signifier les Officiers & les Magistrats des Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Tum kim, & de la Chine,

P R E F A C E.

tant parce que toutes les autres Relations s'en sont servies, qu'à cause que ce nom est suffisamment connu en France depuis la venue des Mandarins de Siam. Ce mot vient de *Mandar*, commander, & comprend toutes sortes d'Officiers & de Magistrats.

Cette remarque m'oblige à en ajouter encore une sur la prononciation des mots & des lettres Chinoises, afin qu'on sçache de quelle maniere il faut les prononcer pour imiter les Chinois. Les mots sont tous monosyllabes ou d'une syllabe, sans aucune exception, & ainsi ils doivent estre prononcez tout d'uncoup & sans aucune distinction de syllabes; de quelque nombre de consonnes & de voyelles qu'ils soient composez. Par exemple, Kiam qui est le nom du plus grand fleuve de la Chine, doit estre prononcé tout à la fois, & non pas comme s'il estoit formé de deux syllabes, Ki am. De même les mots Liüen, Hiüen, ne font pas deux syllabes Li ven, ny trois Li ü en, mais une seule qu'on fait entendre en les confondant en une syllabe Liüen, enforte toutefois qu'on exprime les sons de toutes les lettres. Ce n'est pas que les Chinois n'ayent des noms; &c. composez de plusieurs syllabes; mais ces syllabes sont toujours separées, & forment des mots differents, comme Tai yüen, nom de la Ville Capitale de la Province de Xan si, Cham hien chum, nom d'un tiran dont il est parlé dans cette Relation. Ainsi nous écrivons en France Saint Malo, Havre

P R E F A C E.

de Grace, par des mots separez, & non pas en un mot comme Villeneuve, Montroyal. Il y a neantmoins cette difference, que Saint Malo est formé de deux mots & de trois sillabes, & Havre de Grace de trois mots & de cinq sillabes : au lieu que les noms Chinois n'ont jamais plus de sillabes que de mots. Ainsi Tai yüen est composé de deux mots & de deux sillabes, & Cham hien chum de trois mots & de trois sillabes seulement.

A l'égard des lettres, quoyqu'il y en ait autant de differentes qu'il y a de mots Chinois, on peut toutefois les exprimer par le moyen de nos lettres d'Europe, en y ajoûtant les accens necessaires pour les distinguer en parlant, ainsi qu'il est expliqué dans cette Relation. Cela supposé, voicy de quelle maniere les Chinois prononcent.

A. Ils ont un son dans leur prononciation qui répond à nôtre A, comme dans le mot Nan kim.

B. Ils n'ont aucun son qui se rapporte à nôtre B, mais à sa place ils employent le P. ainsi au lieu de Cambalu, ils disent Han pa lu.

C. Devant a, o, u, il faut le prononcer comme nous, ca, co, cu, mais devant e, & i, il faut dire tze, tzi, & non pas ce, ci.

Ch. Devant H, il faut le prononcer comme s'il y avoit Tcha, teche, tchi, tcho, tchu.

D. On ne prononce point de D, dans la Langue Chinoise, mais seulement le T qui en approche.

P R E F A C E.

E & F, de même qu'en France.

G. Quand il est devant a , o , u , on doit prononcer nga , ngo , ngu , comme s'il y avoit une N devant : mais devant e & i , ainsi que nous , ge , gi.

H Doit estre prononcée avec une forte aspiration du gosier , & mieux marquée que celle de l'I consonne des Espagnols , dont elle approche.

I. K & L , comme nous ,

M Finale ou à la fin du mot , doit estre prononcée ouverte ou doucement , & sans appuyer dessus en fermant les lèvres. Ailleurs on la prononce comme nous.

N Finale au contraire doit estre prononcée fermée , & en la faisant sonner comme dans le mot Latin *lumen* : ailleurs comme la nôtre.

P. Comme en France.

Q. De même : mais quand il est suivy d'un u , il se prononce comme dans la Langue Latine , par exemple , on prononce *quam* , comme s'il y avoit en François Coüan.

R. Les Chinois ne la prononcent point.

S. Comme nous.

T. Comme nous le prononçons en totalité ou Titus.

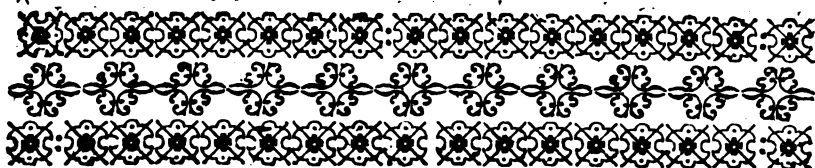
V Consonne , comme nous. U voyelle , comme l'u Latin , ou comme s'il y avoit ou , excepté en ces mots , Chu , hiu , kiu , yu , liu , niu , siu , &c.

X Se prononce à la Portugaise , c'est à dire de

P R E F A C E.

même que ch , en François , par exemple, Xan si.
Xen si, comme s'il y avoit Chan si, Chen si.

J'ay tiré ces observations sur la prononciation;
du Pere Couplet, du Chinois qu'il avoit amené de
la Chine, de mon Autheur, & du Pere Gresson dans
la Préface de sa Relation.



TABLE

DES

CHAPITRES.

- CHAP. I. **D**ES noms que les Chinois & les Etrangers donnent à la Chine, & des Païs de Catay & de Mangi. page 1
- CH. II. De l'étendue & de la division de la Chine, du nombre des Villes & autres lieux murez, & de quelques autres particularitez remarquées par les Auteurs Chinois. p. 38
- CH. III. De l'antiquité du Royaume de la Chine, & de l'estime qu'en font les Chinois. p. 73
- CH. IV. Des Lettres & de la Langue de la Chine. p. 84
- CH. V. De l'esprit des Chinois & de leurs principaux Livres. p. 108
- CH. VI. De la civilité & de la politesse des Chinois, & de quelques-unes de leurs Fêtes. p. 124
- CH. VII. Des Ouvrages publics & des Edifices des Chinois, & en particulier du grand Canal. p. 139

T A B L E

CH. VIII. De la grande industrie de cette Nation.	p. 148
CH. IX. De la Navigation des Chinois.	p. 158
CH. X. De la grande abondance de toutes choses qui se trouve dans la Chine.	p. 165
CH. XI. De la Noblesse de cet Empire.	p. 181
CH. XII. Du merveilleux gouvernement de cet Empire, de la distinction des Mandarins & du Conseil d'Etat.	p. 185
CH. XIII. Des onze Tribunaux suprêmes, ou des six grands Tribunaux des Mandarins de Lettres, & des cinq des Mandarins d'Armes.	p. 194
CH. XIV. De divers autres Tribunaux de Pe Kim.	p. 217
CH. XV. Des divers Tribunaux & Mandarins des Provinces.	p. 244
CH. XVI. De la grandeur de l'Empereur de la Chine & de ses revenus.	p. 257
CH. XVII. Description de la Ville de Pe Kim, des murailles qui enferment le Palais de l'Empereur, & de la forme des principales maisons de la Chine.	page 275
CH. XVIII. Des vingt Appartemens du Palais de l'Empereur.	p. 297
CH. XIX. Description de vingt Palais particuliers contenus dans l'enceinte interieure du Palais de l'Empereur.	p. 324
CH. XX. De plusieurs autres Palais & de quelques Temples situés entre les mesmes enceintes.	p. 338
CH. XXI. Des sept Temples de l'Empereur situés dans	

DES CHAPITRES.

*Pe Kim, & de la maniere dont ce Prince sort dans
les fonctions publiques.*

P. 357

*Abregé de la vie & de la mort du R. P. Gabriel de
Magaillans, de la Compagnie de JESUS, Mission-
naire de la Chine; fait par le R. P. Buglio, son Com-
pagnon inséparable durant trente-six ans, & envoyé de
Pe Kim l'an 1677.*

P. 371

Fin de la Table des Chapitres.

Fautes à corriger.

Quelque soin qu'on ait pris pour imprimer ce Livre avec toute l'exactitude possible, il s'y est toutefois glissé plusieurs fautes dont voici la liste, & que le Lecteur est prié de corriger, sur tout celles de la page 17. où l'on a mis enfans au lieu d'Elephans, & des pages 112. & 156.

Pages.	Lignes.	Fautes.	Corrections.
5	11	prononçans.	prononçant.
	14	n'ayans	n'ayant.
	25	cinq	cinquième.
7	1	sept	septième.
11	25	Andrinoplis	Andrinopolis.
17	4	enfans	Elephans.
28	9	Cumté	çum té.
52	8	Cai yèun	Cai yûen.
99	6	Vanhone	Vagnone.
	17	Jean Roo	Jacques Roo.
	9	Cil niù	vlh niù.
112	9	cil	vlh.
	19	Tum xim	Tum Kim.
116	22	Xeo ci	Xo ci.
117	4	de ses Reines	des Reines.
131	28	Fêtes	Fête.
137	19	Fêtes	Fête.
146	12	Cu lu cu	Cu lu çu.
156	19	Fils de Kien ven ti ,	Oncle de Kien ven ti, & se-
	20	auparavant appelé	cond fils de Hum vu.
		Hum vu.	
	22	Tai min ga	Tai mim.
177	5	ressemble	ressemblent.
204	1	qui a direction	qui a la direction.
224	28	douzaine	dizaine.
234	27	reformé	renfermé.
235	20	du second	de la seconde.
248	12	Trinal	Tribunal.
	14	Toutes les citez de	chaque Cité de l'Empire a
298	27	l'Empire du Nord au	du Sud au Nord.
		Sud ont	
344	25	La septième	le septième.





NOUVELLE RELATION

DE LA



CHINE,

CONTENANT LA DESCRIPTION
des particularitez les plus considerables
de ce grand Empire.

CHAPITRE PREMIER.

*Des noms que les Chinois & les Etrangers donnent à la
Chine ; & des Pays de Catay & de Mangi, &c.*



'E S T une coûtume ordinaire dans
cét Empire, que quand une nouvelle
Famille s'empare de cet Etat, elle
luy donne un nouveau nom. Sous la
Famille précédente il s'appelloit *Tée*
mim que, c'est à dire Royaume d'une grande clarté.

A

2 NOUVELLE RELATION

Mais les Tartares qui gouvernent à present, l'ont appellé *Tái çim que*, ou Royaume de grande pureté ; & c'est celuy dont se servent ordinairement les Chinois. Toutefois comme il y a eu anciennement des Regnes célèbres, ou par leur durée de plusieurs siècles, ou par les vertus des Rois, ou par le grand nombre de Sçavans, ou par d'autres avantages, on a conservé & l'on se sert encore dans les Livres des noms qui estoient alors en usage, comme sont ceux de *Hia que*, *Xam que*, *Cheu que*, *Hán que*, &c. Ce qui fait voir qu'encore que ces noms signifient la Chine, ils ont plütoft esté instituez pour distinguer les Regnes des diverses Familles Royales, que pour signifier le Royaume.

Dans les Livres & dans les Requestes qu'on presente au Roy, on se sert communément du mot *Xam que*, c'est-à-dire haut & souverain Royaume. Les Lettrez dans leurs écrits & dans les Livres se servent du mot *Chũm hoa*, qui signifie fleur du milieu : Toutefois le nom le plus ancien & commun à tous les Chinois est *Chũm que*, ou Royaume du milieu. Ils luy donnent ce titre, ou parcequ'ils croyent que la Chine est au milieu du monde, ou parceque le premier Roy de la Chine établit sa Cour dans la Province de *Hónán*, qui estoit alors comme le centre du Royaume, ou enfin parcequ'il est beaucoup plus considerable que les Royaumes barbares & pauvres qui l'entourent. Ce mot

DE LA CHINE.

3

hyperbolique *Tien hiá*, ou Royaume qui contient tout ce qui est sous le Ciel, est aussi fort ordinaire. Ainsi, quand on dit *Tien hiá tai pim*, tout ce qui est sous le Ciel est en paix, c'est la même chose que si l'on disoit la Chine est en paix. La Chine a plusieurs autres noms, que je passe sous silence parcequ'ils sont moins usitez.

Les étrangers l'appellent *Hara kitai*, *Catai*, *Caitaio*, *Mangi*, *Nica Corum*, *Chin*, *China*, & *Kina*. Les Tartares situez à l'Occident appellent les Chinois *Hara kitai*, ou noirs Barbares, & ils donnent le même nom à la Chine. Les Européens au lieu de *Hara*, disent *Cara*; parceque comme les Tartares prononcent *ha* avec une forte aspiration, les étrangers s'imaginent qu'ils prononcent *Cara*, & non pas *Hara*. C'est par la même raison que Marc Polo & d'autres Auteurs appellent *Can* cet Empereur qui depuis 1260. jusqu'en 1275. conquit la Tartarie Occidentale & toute la Chine, au lieu de l'appeller *Han*, c'est-à-dire Roy, dans la Langue des Tartares de l'Oüest. Le même nom est à present en usage parmy les Tartares Orientaux maîtres de la Chine, & qui estoient auparavant si barbares qu'ils n'avoient aucun Roy, ny aucun nom pour le signifier, comme nous le dirons en son lieu. A

Les Moscovites, ainsi que je l'ay appris d'eux en cette Cour, imitans les Tartares l'appellent aussi

A ij

4 NOUVELLE RELATION

B kitai. Le Royaume de *Chahamalaha*, dont les habitans sont Mahometans, & qui confine avec la Province de *Xenfi*; le Royaume de *Tumet* ou *Tibet*, qui environne une bonne partie des Provinces de *Xenfi* & de *Xansi*; & celuy d'*Vsangué*, limitrophe de la Province de *Sú chuen*, ayans corrompu le mot de *Kitai*, l'appellent *Catai*: & les Marchands qui viennent de l'*Indostan* & des autres Royaumes des Indes, *Cataio*. Par où l'on voit clairement que le Royaume de *Cataio*, dont parle le Pere Antoine de Andrada dans sa Relation du *Tibet*, où il a esté, n'est autre chose que la Chine; & que le grand *Catai* n'est autre chose que la grande Chine, à laquelle seule on peut attribuer tout ce qu'on dit du *Catai*: D'autant plus que de tous les autres Royaumes situez depuis les Indes jusqu'aux extrémitez Orientales de l'Asie, ceux qui sont maritimes sont connus, & tous les autres sont petits, barbares, pauvres & incultes.

. Les Tartares Orientaux appelloient aussi la Chine par mépris *Nica Corum*, ou Royaume de Barbares; quoyqu'à present qu'ils y sont établis & qu'ils en sont les maîtres, ils la nomment *Tulimpa Corum*, ou Royaume du milieu. Les Royaumes des Indes comme *Canara*, *Bengala*, & autres, l'appellent *Chin*, ainsi que je l'appris dans la Province de *Suchuen* de deux Jogues, dont l'un avoit esté à *Goa*, & sçavoit quelques mots Portugais; & à *Pekim* de quelques

DE LA CHINE. 3

Marchands de ces pays-là. Ce nom de *Chin* semble avoir esté donné à la Chine par ces Indiens, à cause de la Famille *Chin*, qui dominoit cent soixante-neuf ans après JESUS-CHRIST, quoyque je trouve plus d'apparence à croire qu'il vient de la Famille *Cin*, qui regnoit deux cens quarante-six ans avant JESUS-CHRIST, & dont le chef fut le premier de tous maître de toute la Chine, & entr'autres de la Province d'*Yün nân*, qui n'est pas fort éloignée de *Bengala*; parceque les Chinois prononçans avec force & en sifflant la syllabe *Cin*, les Indiens qui ne pouvoient les imiter, ont dit *Chin*. Les Portugais qui ont pris ce nom des Indiens, n'ayans aucun mot dans leur Langue terminé par *n*, ont ajouté un *a* à la fin. Les Italiens écrivent *China* comme les Portugais, mais ils prononcent *Kina*; & ainsi ils devroient écrire *Cina*, pour rendre le même son, comme les Allemans qui écrivent *Tschina*.

On voit évidemment par ce que nous avons dit, que *Cataio*, *Hara kitai* & la Chine, ne sont que la même chose, & non pas divers Royaumes, comme le prétend Cluvier, qui dans le cinquième Livre de ses Introductions à la Geographie, chapitre cinq, forge divers Royaumes, comme *Cataia*, *Tangut*, *Tainfu*, & autres; ce qu'il semble avoir pris de Marc Polo; quoyque ce ne soient pas des Royaumes, mais des noms de Villes de la Chine corrom-

6 NOUVELLE RELATION

pus. On le voit manifestement par le mot *Tainfu*, qui n'est autre chose que *Tai yuen fū*, Capitale de la Province de *Xān si*, où les Tartares avoient étably leur Cotir avant que d'avoir conquis la Province de *Pekim*. La description que Cluvier fait du Royaume de *Tainfu*, convient parfaitement à cette Ville & au Pays qui en dépend ; car on y trouve les meilleurs raisins de la Chine, & beaucoup de fer près de la Ville de *Lū gān*, qui fournit *Pekim* & les autres Provinces, principalement celles du Nord, de clous & de toutes sortes d'outils & d'instrumens de fer. Marc Polo parle d'une autre Ville de la même Province, qu'il nomme *Pianfu*, quoyque les Chinois l'appellent *Pim yām fū*. Cluvier a aussi pris de Marc Polo le mot corrompu de *Cambalu*, Capitale du *Catai* : car les Tartares de l'Oüest ny ceux de l'Est n'ont point de *b*, comme on le verra dans l'Alphabeth Tartare que nous donnerons en son lieu. Ainsi Marc Polo, au lieu de *Cam*, devoit écrire *Han*, c'est à dire Roy ; & au lieu de *Balu*, *Palu* qui signifie Cour ; & par conséquent au lieu de *Cambalu*, *Hanpalu* qui en Langue Tartare veut dire Cour du Roy. Au reste il y avoit deux *Han palu* ou Cours ; sçavoir l'ancienne, à present beaucoup moindre, éloignée de près de trois lieuës de *Pekim* vers l'Orient, & qui s'appelle *Tūm cheū* ; & la nouvelle qui est *PeKim*, que Marc Polo Livre deuxième

Chapitre sept, appelle *Taidu*, au lieu de dire *Tai tū*, qui signifie grande Cour.

Quelques Auteurs doutent que le Royaume de Mangi, dont Marc Polo fait si souvent mention, ne soit différent de la Chine : mais il est certain qu'il y est compris ; car Marc Polo divise la Chine en deux Royaumes, *Catai & Mangi*. Sous le nom de *Catai* il comprend les Provinces Septentrionales, & sous celui de *Mangi* les Meridionales. Le mot *Mangi* vient de *Mantzū*, qui signifie barbare ; parceque les Chinois Meridionaux, pour se moquer des Septentrionaux, les appellent *Pe t'ai*, c'est à dire fous du Nord ; & ceux-cy, pour se moquer de ceux du Midy & les railler à leur tour, les appellent *Nân Mân*, barbares du Midy, ou simplement *Mantzū*, barbares. Les Tartares, pour se moquer de tous les Chinois, les appellent aussi *Mantzū*, barbares. Mais comme ces Tartares, principalement les Occidentaux, ne peuvent pas bien prononcer la syllabe *tzū*, ils disent *gi*, *Mangi* : ce que j'ay entendu mille & mille fois depuis vingt-trois ans que je vis avec eux. C'estoit sans doute la même chose au temps de Marc Polo, qui estant étranger ne pouvoit pas entendre parfaitement la force de la Langue, & qui entendant si souvent les Tartares appeller les Chinois du Midy *Mangi*, crût que c'estoit le nom du Royaume & de la Nation, & non pas une

F

8 NOUVELLE RELATION

injure. Mais afin qu'on ne puisse plus douter que les noms de *Catai* & de *Mangi*, ne signifient tous deux la Chine, je veux icy traduire une partie du soixante-quatrième chapitre du second Livre de Marc Polo, par où l'on verra clairement que ce que je dis est une vérité constante. Après avoir parlé dans le Chapitre précédent de cette grande riviere que les Chinois, à cause de l'abondance de ses eaux, appellent *Yâm çù Kiam*, ou Fleuve fils de la Mer, il continuë de cette sorte.

„ *Caingui* est une petite Ville sur le bord de
„ cette riviere, du côté du Midy, où l'on recueille
„ le tous les ans une grande quantité de ris, dont
„ on amène la plus grande partie à *Cambalu*,
„ pour en fournir la Cour du Grand *Cam*. On
„ transporte ces provisions à la Province du *Ca-*
„ *tay*, par des rivieres, par des lacs & par un lar-
„ ge & profond canal que le grand *Cam* a fait
„ creuser, afin que les Vaisseaux pûssent traverser
„ d'une riviere à l'autre, & aller de la Provin-
„ ce de *Mangi* à *Cambalu*, sans passer par la mer.
„ Cet ouvrage est admirable par sa situation &
„ par sa longueur, & plus encore par le profit
„ que ces Villes en retirent. Le Grand *Cam* fit
„ aussi élever le long des rivieres & du canal, de
„ grandes & larges digues, sur lesquelles on pût
marcher commodément. Ce sont là les paroles de
Maro

Marc-Polo. Nous parlerons de ce grand ouvrage dans le Chapitre septième.

Caingui, dont parle cet Auteur, n'est à parler proprement, ny une Ville ny une Cité. Les Chinois l'appellent *Chim Kiam Keù*, c'est à dire bouche du fils de la mer, à cause qu'un bras du Fleuve *Kiam* s'en separe en cet endroit, & qu'après avoir couru une partie de la Province de *Nan Kim*, il traverse toute la Province de *Che Kiam*, jusqu'à la Capitale appelée *Ham cheu*. Des deux côtez de cette bouche il y a un lieu de ceux que les Chinois appellent *Mà teù*, c'est à dire lieu fréquenté pour le commerce ; parceque les Barques s'y assemblent & y jettent l'ancre pour y passer la nuit. Or ce lieu dont parle Marc Polo, pouvoit bien estre appelé Ville à cause du nombre extraordinaire de Bâtimens qui s'y assemblent, quoyqu'il n'y ait point de murailles, ny assez de maisons pour former une Ville.

Quoyque tout cela soit parfaitement connu de tous les Religieux employez dans les Missions de ce Royaume, toutefois j'ay dessein, pour mettre cette matiere dans une entiere évidence, d'expliquer quelques autres endroits du même Auteur, & de commencer par les noms de tant de Villes dont il fait mention dans son Histoire. Dans le vingt-septième Chapitre du second Livre, il parle de la Ville de *Tainfu*, que les Chinois appellent

B

10 NOUVELLE RELATION

Tai yuen fu, & qui, comme nous avons dit, est Capitale de la Province de *Xansi*. Dans le Chapitre vingt-huitième il parle d'une autre Ville de la même Province, appelée par les Chinois *Pim yâm fû*, & qui est la Ville du second ordre, la plus riche & la plus puissante de tout l'Empire, après celle de *Sucheu* de la Province de *Nankim*. Dans le Chapitre cinquante-sixième il parle de la Ville de *Coiganzu*, qui s'appelle *Hoâi gân fû*, & qui est très-riche & marchande, à cause de la quantité de Sel qu'on y fait, ainsi que dans son territoire, & qu'on transporte en plusieurs Provinces de l'Empire, comme Marc Polo le remarque dans le même Chapitre. Dans le soixante & cinquième il parle de la Ville de *Chian gian fu*, qu'on appelle *Chim Kiam fu*. Dans le soixante & dixième de celle de *Tapinzu*, qui est *Tai pîn fu*, dans la Province de *Nam Kim*. Dans le soixante & quinzième de la Ville de *Fugiu*, qui est *Fo cheu* Capitale de la Province de *Fokien*. Dans le soixante & seizième de la Ville de *Quelinfu*, qu'on appelle *Kiènnim fu*. Il dit qu'autour de cette Ville il y a quantité de Lions, & il repete la mesme chose en d'autres endroits. Ce qui fait voir qu'il a esté mal informé en beaucoup de choses; puisque les Chinois n'ont jamais veu de Lions, mesme en peinture, ayant accoûtumé de les représenter tout autrement qu'ils ne sont. Pour moy je suis persuadé

que Marc Polo s'est trompé en prenant les Tygres grands & furieux, qui sont fort communs dans cet Empire, pour des Lions. Il confirme luy-mesme cette pensée en disant dans le Livre second Chapitre quatorzième, que le Grand *Han* a des Lions dressés à chasser les autres bestes, & qui sont marquez de bandes blanches, noires; & rouges, & plus grands que les Lyous de Babylone: ce qui convient parfaitement aux Tygres ou aux Leopards, dont plusieurs Princes de l'Asie se servent pour la chasse, & nullement aux Lions. Le mesme Auteur fait mention de plusieurs autres Villes dont les noms sont tellement changez, que non seulement ils ne sont pas Chinois, mais que mesme ils n'ont aucun rapport à cette Langue. Toutefois on voit clairement que les Provinces & les Villes qu'il met dans le *Catqi* & dans le *Mangi*, appartiennent toutes à la Chine; parce qu'elles finissent la plupart par la sillabe *fu*, qui en Langue Chinoise signifie Ville. Par exemple, la Capitale de la Province de *Canton* s'appelle *Quam cheu fu*: *Quam cheu* est son nom propre qui la distingue des autres, & *fu* veut dire Ville, de mesme que *Polis* chez les Grecs. Ainsi *Constantinopolis* signifie Ville de Constantin, & *Andrinopolis*, Ville d'Adrian.

Nous tirons la seconde preuve de la description que fait Marc Polo, Livre second, Chapitre sixième & septième, de l'ancienne & de la nouvelle Vil-

12 NOUVELLE RELATION

le de Pekim & du Palais du Roy : puisque presque tout ce qu'il en dit est conforme à ce que nous voyons encore aujourd'huy , & que nous rapporterons cy-après en détail.

FF La troisième est tirée du vin qu'on boit en cette Cour , & du charbon de pierre qu'on y brûle , & qui s'appelle *Muy*. Ce charbon vient de quelques montagnes éloignées de deux lieues de la Ville , & c'est une chose admirable qu'il n'ait jamais manqué ; quoyque depuis plus de quatre mil ans , non seulement cette Ville si grande & si peuplée , mais encore la plus grande partie de la Province en consomme une quantité incroyable , n'y ayant pas une famille , quelque pauvre qu'elle soit , qui n'ait un poële échauffé avec ce charbon , qui dure & conserve le feu cinq ou six fois plus que le Charbon de bois. Ces poèles sont faits de brique comme un lit ou une estrade , de deux ou trois palmes de hauteur , & plus larges ou plus étroits , selon que la famille est plus ou moins nombreuse. Ils dorment tous dessus , sur des matelats ou sur des tapis , & de jour ils s'y tiennent assis sur des tapis ou sur des nattes : sans quoy il seroit impossible de supporter le grand froid de ce climat. A côté du poële il y a un fourneau où l'on met le charbon , dont la flâme , la fumée & sa chaleur se répandent de tous les côtez du poële par des tuyaux faits exprés , & sortent ensuite par une petite ou-

verture & par la bouche du fourneau, dans lequel ils font cuire leur viande, chauffer leur vin & préparer leur *Cha* ou *Thé* : parce qu'ils ont accoutumé de boire chaud. Les Salles & les Chambres des personnes riches ont chacune leur poêle, non pas élevé comme ceux des pauvres, mais au dessous ; en sorte que le plancher sert de poêle où ils mangent, étudient, se promènent & dorment ; sur des tapis, sur des lits, ou dans des chaises. Les Cuisiniers des Grands & des Mandarins & les Artisans, comme les Forgerons, les Boulangers, les Teinturiers, & autres semblables, se servent aussi, tant en Hyver qu'en Eté, de ce charbon de pierre, dont la chaleur & la fumée sont si violentes, que plusieurs personnes en sont étouffées ; & il arrive même que le poêle s'embraze, & que tous ceux qui y dorment sont brûlez. Pour éviter les pernicious effets de cette fumée, il suffit de mettre joignant le poêle, un bassin ou un vase large plein d'eau claire & fraîche ; car la fumée s'y attache & s'y mêle de telle maniere, que le lendemain elle a une odeur aussi desagrecable & aussi forte que la fumée mesme.

La quatrième preuve, est que Marc Polo dans son Livre second, Chapitre vingt-septième, décrit un Pont celebre situé à deux lieues & demie de *Pekim* vers l'Oüest, en ces termes. Quand on sort “ de la Ville de *Cambalu*, après avoir fait dix mille “

14 NOUVELLE RELATION

„ on trouve une Riviere appellée *Puli Sangan*, qui
 „ se dégorge dans l'Océan, & sur laquelle naviguent
 „ beaucoup de Vaisseaux chargez de Marchandi-
 „ ses. Il y a un fort beau Pont de pierre sur cette
 „ Riviere, & peut-estre qu'il n'y en a pas un pareil
 „ sur la terre. Ce Pont est de trois cens pas geo-
 „ metriques de longueur, & de huit de largeur,
 „ en sorte que dix Cavaliers de front peuvent y
 „ passer commodément. Il a vingt-quatre arcades
 „ & vingt-cinq piles dans l'eau qui les soutiennent,
 „ & il est tout de pierre serpentine travaillée avec
 „ un grand artifice. Les rebords de part & d'autre
 „ sont faits de tables de marbre & de colonnes ran-
 „ gées avec une belle simmétric. Aux deux extré-
 „ mitez il est plus large qu'au haut de la montée :
 „ mais quand on a achevé de monter on le trouve
 „ plat & de niveau comme s'il avoit esté tiré à la
 „ ligne. En cet endroit il y a une tres-grande &
 „ haute colonne posée sur une Tortuë de marbre,
 „ avec un grand Lion auprès de la base, & un au-
 „ tre au dessus. Vis-à-vis il y a une autre fort bel-
 „ le colonne, avec un Lion éloigné d'un pas & de-
 „ my de la premiere. Les colonnes des appuis ou
 „ rebords sont à un pas & demy l'une de l'autre,
 „ & cet espace est garny de tables de marbre, or-
 „ nées de diverses sculptures, afin que ceux qui
 „ passent sur le Pont ne puissent pas tomber. En-
 „ fin sur chaque colonne il y a un Lion de mar-

bre , ce qui est une chose tres-belle à voir. Ce “ font là les paroles de Marc Polo. Il semble que l’Imprimeur a oublié sur la fin quelques mots , ce qui rend obscure la description de l’Auteur , que j’ay traduite selon l’ordre qu’elle devoit avoir , & conformément à la structure du Pont.

Ce Pont est le plus beau de la Chine : mais il n’est pas le plus grand , parce qu’il y en a beaucoup d’autres plus longs. L’Auteur dit que la Riviere s’appelle *Puli Sangan* , ce qui est un nom des Tartares de l’Oüest , qui estoient alors Maistres de cet Empire , & dont il y en a maintenant plusieurs à *Pe Kim* mêlez avec les Orientaux. Elle s’appelle en Chinois *Hoèn hò* , ou Riviere trouble , parce que la rapidité de son cours entraîne beaucoup de terre qui la rend toute l’année trouble & pleine de limon. Il dit que ce Pont a vingt-quatre arcades , quoyqu’il n’en ait que treize ; & que beaucoup de Bâtimens naviguent sur cette Riviere , ce qui est impossible : Car encore qu’elle ait une grande abondance d’eau , elle n’est pas navigable à cause du grand nombre de chûtes , de tournans & de roches dont elle est pleine. Ce qui a fait tomber Marc Polo dans ces erreurs , est que trois lieuës plus loin vers l’Oüest , il y a une autre Riviere & un autre Pont de vingt-quatre arcades. Les cinq du milieu sont faites en voûte : les autres sont plates & couvertes de fort longues & fort larges tables de mar-

G.

16 *NOUVELLE RELATION*

bre , toutes fort bien travaillées & taillées en ligne droite. Au milieu de ce Pont on voit les colonnes dont parle Marc Polo dans sa Description. La Riviere s'appelle *Ciêu li hô* , ou Riviere de verre , parce qu'elle est claire , paisible & navigable ; & ainsi je croy que cet Auteur s'est trompé en confondant les deux Rivieres & les deux Ponts. Le premier est le plus beau de la Chine , & peut-être du monde , comme il dit , tant pour l'excellence de l'ouvrage , que pour la matiere dont il est fait. Il est tout de Marbre blanc tres-fin & tres-bien travaillé & d'une architecture parfaite , les rebords ont cent quarante colonnes , soixante & dix de chaque côté. Elles sont éloignées l'une de l'autre d'un pas & demy , & separées par des cartouches faites d'une belle pierre de marbre où l'on a cizelé diverses sortes de fleurs , de feuillages , d'oyseaux & d'autres animaux ; ce qui forme un ouvrage aussi magnifique qu'il est parfait & admirable. A l'entrée du Pont qui regarde l'Orient , il y a de part & d'autre deux beaux pedestaux fort élevez avec des rapis de marbre au dessus , sur lesquels sont deux Lions d'une grandeur extraordinaire & faits en la maniere que les Chinois les representent. Entre les jambes de ces Lions , sur leur dos , sur leurs côtes , & sur leur poitrine , on a taillé dans la même pierre de marbre avec une beauté & une délicatesse surprenante , quantité de Lionceaux dont les uns se
pendent

pendent aux Lions, les autres sautent & les autres montent ou descendent. A l'autre bout du côté de l'Occident on voit aussi sur deux piédestaux deux enfans de mesme marbre, travaillez avec autant d'art & de perfection que les Lions. Marc Polo a oublié de faire mention des uns & des autres, à moins qu'ils n'ayent esté ajoûtez depuis. Les Chinois disent qu'il y a deux mille ans que ce Pont a esté bâti, sans que jusqu'à nos jours il eût souffert aucun dommage. Mais la veille de saint Laurent de cette année 1668. après une sécheresse extraordinaire qui avoit duré toute l'année, il commença à pleuvoir, & la pluye continua jour & nuit jusqu'au seizième d'Aoust avec tant de violence, qu'il sembloit que les Rivieres toutes entieres tombassent du Ciel. Le dix-septième d'Aoust à huit heures du matin, il vint tout d'un coup un déluge qui inonda la nouvelle Ville, ses Faux-bourgs, & les plaines voisines. On ferma promptement les Portes de la vieille Ville, & l'on boucha tous les trous & toutes les fentes avec de la chaux & du bitume meslez ensemble, pour empêcher l'eau d'entrer. Le tiers des maisons de la nouvelle Ville fut renversé, & une infinité de miserables, principalement de femmes & d'enfans furent noyez ou ensevelis sous les ruines. Quantité de Villages & de Maisons de plaisance furent entraînez par l'impetuosité des eaux ; & il arriva la mesme chose

C

18 *NOUVELLE RELATION*

aux Villes du voisinage. Tout le monde se réfugioit aux lieux élevez, ou montoit sur les Arbres; d'où plusieurs accablez de crainte ou de foiblesse faute de vivres, se laissoient tomber dans l'eau où ils perissoient misérablement. Il arriva dans les autres Provinces des accidens & des malheurs encore plus étranges par des tremblemens de terre; en sorte qu'il sembloit que Dieu voulust punir ces infidèles de la persécution qu'ils avoient excitée contre la Religion Chrétienne & les Prédicateurs de l'Evangile. On n'avoit jamais vu un pareil desordre en cette Cour où tout le monde paroissoit éperdu, ne pouvant deviner d'où venoit un déluge si extraordinaire. Enfin le Roy ayant envoyé des gens sur des radeaux, parce qu'il n'y a point de barques à *Pekim*, pour en examiner la cause, ils trouverent que la Riviere trouble dont nous avons parlé, avoit rompu ses digues, & avoit fait un nouveau lit au travers des champs & des Faux-bourgs de la Ville: ce qui répandit une telle épouvante dans les esprits, que le Roy & les Grands furent sur le point de se retirer ailleurs. Cette mesme inondation entraîna plusieurs rochers, qui heurtans contre les piles de ce Pont celebre, les ébranlerent de telle sorte que deux arcades furent renversées.

La cinquième preuve est que Marc Polo dans le même Livre chap. trente-deux^e parle de cette grande Riviere que les Tartares de l'Oüest appellent *Cara-*

moran, & les Chinois *Hoâm Hô*, c'est à dire Riviere jaune, à cause que le limon qu'elle traîne rend ses eaux de cette couleur. Dans le chapitre trente-six^e il fait mention de cet autre fleuve qu'il nomme en Langue Chinoise ô *Kiam*, c'est à dire grande Riviere, & que les Chinois, comme nous avons dit, appellent *Yâm çu Kiam*, ou Fleuve fils de la Mer. Dans le chapitre soixante-huit^e décrivant la Ville qu'il nomme *Kimsai*, & qu'il dit faussement signifier Ville du Ciel, quoyque ce mot, comme nous le dirons cy-après, signifie Cour, il en rapporte plusieurs particularitez; par exemple, que cette Ville est située entre un grand Lac & une grande Riviere, & qu'autour du Lac, on voit plusieurs Palais de grands Seigneurs, & beaucoup de Temples de Bonzes, & autres choses qui toutes sont tres-veritables, à la reserve de quelques exagerations, comme, que cette Ville a cent mille de circuit, en quoy il se montre plus Poëte qu'Historien. Quoyqu'il en soit la description qu'il fait de la Ville & du Palais de *Cambalu*, suffit pour prouver que le *Catai* est une partie de la Chine, & ce qu'il dit de la Ville de *Kimsay*, pour faire voir que le *Mangi* est une autre partie du même Empire: parce que la plûpart de ce qu'il raconte, est entierement conforme à ce que nous en voyons de nos propres yeux. Si Marc Polo avoit sceu la Langue Chinoise, comme il dit qu'il sçavoit celle des Tartares, il auroit écrit avec

20 *NOUVELLE RELATION*

plus d'exactitude les noms des Villes & des Provinces, & les autres choses qu'il rapporte de cet Empire. Mais il ne faut pas s'étonner s'il corrompt si souvent les noms, puisque nous-mêmes, qui en arrivant nous attachons uniquement, & avec une tres-grande application à la connoissance des lettres & de la Langue Chinoise, après plusieurs années d'étude nous nous trompons souvent, & renversons une partie des mots. Ainsi on ne doit pas estre surpris si un Cavalier qui ne se mêloit que des armes, & de faire sa cour au Grand Han, & ne frequentoit que les Tartares, qui par leur peu de politesse corrompent les mots plus que les autres nations, soit tombé dans le même inconvenient. Il corrompt les noms de telle sorte que ceux d'entre nous qui ont le plus de connoissance de la Langue & de l'Empire, ont bien de la peine à en reconnoître quelques-uns : toutefois en examinant la situation des lieux, & les autres circonstances qu'il en rapporte, nous devinons aisément ce qu'il veut dire.

Le Pere Martin Martini si fameux par son Atlas de la Chine, n'a pû tout habile qu'il estoit, s'exempter de commettre de pareilles fautes: Ensorte que nous qui sommes dans cet Empire depuis plusieurs années, avons de la peine à reconnoître les personnes & les lieux dont il parle, principalement dans les noms qui doivent estre terminez par une

m, & qu'il finit toujours par *ng*. Par exemple au lieu de dire *Pekim*, *Nankim*, *Chekiam*, *Yúm lie*, *Cúm chím*; il écrit toujours *PeKing*, *NanKing*, *Chekiang*, *Yunglie*, *Cungching*: en quoy il se trompe assurement, parce que cette maniere d'écrire ne répond point à la prononciation Chinoise, qui revient à celle de nôtre *m*, & non pas de *ng*. Et il ne sert de rien de dire que les Allemans prononcent l'*m*, ouverte ou proferée doucement quasi comme *ng*, à cause qu'ils l'expriment un peu du nez: parce que la lettre *m*, soit qu'on la prononce ouverte ou fermée, a toujours beaucoup plus de rapport avec la prononciation Chinoise & Latine, que les lettres *ng*. D'autant plus que les Allemens prononcent l'*m* finale ouverte, plutôt en *in* ou *en* en, que en *im* ou en *em*. Cette raison pourroit estre en quelque façon recevable, si ce Pere avoit écrit en Alleman, & pour les seuls Allemans: mais ayant écrit en Latin & pour toute l'Europe, il pouvoit se conformer à la prononciation la plus exacte & la plus commun.

Philippe Clavier dans son Livre sixième chapitre sixième, doute si la ville de Kinsai dont parle Marc Polo, Livre second, chapitre soixante-huit, étoit la Cour du Roy Tartare ou celle du Roy de la Chine. Il remarque aussi avec raison les exagerations dont Marc Polo se sert en décrivant la même ville de *Kinsai*. Pour répondre à ces difficultez, il faut remarquer,

H

22 NOUVELLE RELATION

premierement qu'au lieu de *kinsai*, il devoit écrire *kimsu*, c'est à dire Cour Maîtresse; car *kim* signifie Cour & *Su*, Maître, parce que la Cour est comme le modelle du reste du Royaume. *Kinsai* donc ou *kimsu* estoit la Cour des Rois de la famille *Súm*, que les Tartares Occidentaux dépouillerent de l'Empire au temps de Marc Polo. Cent ans après *Nankim* & *Pekim* furent les Cours de la Famille *Mim*, qui ces années dernieres a esté détruite par les Tartares Orientaux. Cela supposé, je répons que le Pere Martini, à qui je renvoye le Lecteur de peur d'estre trop long, a fort bien expliqué ces difficultez, & corrigé les hyperboles de Marc Polo, qui comme un jeune homme qu'il étoit, a amplifié les choses beaucoup au delà de la verité. Toutefois quand au nombre de douze mille Ponts que Marc Polo dit estre dans *kinsai*, je ne suis pas du sentiment de ce Pere qui semble en demeurer d'accord. Car outre que nous avons veu le contraire de nos propres yeux, les autres Chinois qui rapportent dans leurs Livres tant de particularitez de peu d'importance, n'auroient pas manqué de faire mention d'une chose si considerable. Ce que dit aussi Marc Polo de la grandeur de plusieurs de ces Ponts, sous lesquels de grands Vaisseaux pouvoient passer leurs mats élevez, n'est aucunement vrai-semblable, parce qu'il n'est pas croyable qu'ils soient tous rui-nez, sans qu'il en soit resté aucun vestige. Pour moy je

ſçay qu'un Auteur Chinois fort celebre, qui a fait un Traité des grandeurs de cet Empire, & dont je rapporteray cy-aprés plusieurs choſes, ne donne à la Ville de *Hám cheù*, qui eſt la même que *kinſai*, que cinq Ponts conſiderables ; & il n'auroit pas manqué de parler de cette hauteur extraordinaire, ſi elle avoit eu quelque fondement. Le reſte de ce que Marc Polo raconte de cette Ville eſt veritable, quoyqu'il l'amplifie & l'exagere à ſon ordinaire. Mais pour ne plus laiſſer en doute ce que c'eſt que la ville de *kinſai*, & parce que le Pere Martini parlant de la ville de *Ham cheu* dans ſon Atlas folio 109. varie en ce qu'il dit des Tartares Orientaux & Occidentaux, je rapporteray icy un extrait que j'ay tiré à ce deſſein des Chroniques de la Chine.

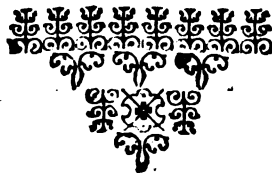
Afin qu'une Famille ſoit miſe au nombre des Maisons de cet Empire, il faut qu'elle l'ait aſſujetti tout entier, ou du moins la plus grande partie : Car ſi elle n'a conquis que deux ou trois Provinces, on l'appelle *Pamchao*, c'eſt à dire regne collateral, & qui n'entre pas dans la ligne directe des Familles Imperiales. Celles dont nous allons parler ſont de ce nombre.

L'année de JESUS-CHRIST mille deux cens, un Chef des Tartares Orientaux, qui depuis quelques années ont ſubjugué cet Empire, s'empara des Provinces de *Pe kim*, de *Xanſi*, & de *Xantum*, que la riviere Jaune ſepare des autres douze. Il

24 NOUVELLE RELATION

„ s'en fit couronner Roy, & nomma sa Famille *Tai-*
 „ *Leao*. Quelques années après, un autre Chef des
 „ mêmes Tartares Orientaux luy fit la guerre, s'em-
 „ para de ce Royaume, extermina la famille re-
 „ gnante, & nomma la sienne, & son regne *Tai-*
 „ *kin que* ou Royaume d'or, qui dura jusques en
 „ 1260. En ce temps-là les autres douze Provinces
 „ estoient dominées par un Empereur de la Famille
 „ *Sùm*. Quelques Ministres de ce Prince luy con-
 „ seillerent d'envoyer de grands presents au Grand
 „ Han qui depuis peu avoit assujetti les Tartares
 „ Occidentaux, pour le prier de luy aider à chasser
 „ les Tartares des trois Provinces qu'ils avoient
 „ usurpées. Les autres luy représenterent qu'il n'é-
 „ toit pas à propos d'exciter cette terrible nation
 „ des Tartares de l'Oüest, ni d'irriter ceux de l'Est,
 „ qui depuis plusieurs années estoient en bonne
 „ intelligence avec eux, & que ce n'estoit pas
 „ une bonne politique de chasser des tigres
 „ pour mettre en leur place des Lions encore plus
 „ cruels. Toutefois le premier conseil, quoyque le
 „ plus mauvais fut suivy; on appella le Grand *Han*,
 „ & ses Tartares déjà vainqueurs de tant de Nations,
 „ & qui en peu de temps exterminerent la Famille
 „ *Tai kin*, & s'emparèrent des trois Provinces qu'el-
 „ le occupoit. Aussi-tost qu'ils en furent les Maîtres,
 „ ces perfides tournerent leurs armes contre le Roy
 „ de la Chine, qui tenoit sa Cour dans une Ville de
 la

la Province de *Hô nân*, voisine de la rivière Jau-
 ne. Ce Prince épouvanté du voisinage de ces
 Barbares, s'enfuit en diligence à la Ville de *Ham*
cheu dans la Province de *Che Kiam*, où il établit
 sa Cour. Mais le *Han* n'en eut pas plutôt avis,
 qu'il traversa la rivière Jaune & s'empara avec
 peu de résistance des Provinces de *Ho Nam*, de
Nam Kim, & de *Che Kiam*, & par conséquent
 de la Ville de *Ham cheu*, que Marc Polo appelle
kin sai. Le Roy de la Chine s'enfuit dans la Pro-
 vince de *Fo kien*, & de là à celle de *Quàm tum*,
 où s'estant embarqué pour se refugier dans les
 Pays étrangers, il fit naufrage & perit par la
 tempeste dans le Golfe de l'Isle d'*Hai Nân*, &
 alors tout le reste de la Chine se soumit volon-
 tairement au Grand *Han*. Voilà ce que j'ay tiré
 des Histoires de la Chine; par où l'on voit clai-
 rement que *Ham cheu* & *kin sai* sont une mesme
 Ville; & que le mot *Tai kin* ne signifie pas une
 montagne qui ne se trouve point dans la Tartarie,
 comme on se l'estoit imaginé, mais Royaume d'or;
 ce qui est le titre qu'on donna autrefois à ce Regne
 les Tartares Orientaux. I



D

Nottes & éclairciffemens
du premier Chapitre.

A page 3. Comme nous le dirons en son lieu, &c.

L'*Auteur n'ayant pû , comme il a esté dit dans la Préface, achever cét Ouvrage, n'a point expliqué ainsi qu'il le promet, l'origine des Tartares Orientaux. Toutefois plusieurs Auteurs en ont parlé, comme le Pere Martini dans son Histoire de la Guerre des Tartares & dans la Préface de son Atlas de la Chine, l'Ambassade des Hollandois à Pekim, le Pere Adam Schall dans ses Lettres imprimées à Vienne en 1665. & le Pere Couplet dans sa Chronologie de la Chine, imprimée cette année. On voit par ces Auteurs, particulièrement par les deux derniers, qu'il n'y a pas long-temps que les Tartares Orientaux, à present Maistres de la Chine, ont des Rois, & que l'origine de ces Princes est si obscure, qu'elle est mêlée de Fables toute recente qu'elle est.*

Le Pere Adam rapporte que le plus âgé des oncles de l'Empereur Xunchi pere de celuy qui regne à present, luy avoit raconté plusieurs fois, qu'il y avoit environ dix generations que trois Nymphes ou Déeses appellées Augela, Changula, Fœcula, estoient descenduës du Ciel pour se baigner dans une riviere de Tartarie : que Fœcula ayant veu dessus ses habits qu'elle avoit laissé sur

le rivage , une espece de morelle ou de l'herbe nommée *Alkakengi* avec son fruit rouge , l'avoit mangé avec beaucoup d'avidité & estoit devenue grosse : que ses deux compagnes estant retournées au Ciel , elle estoit restée sur la terre jusqu'à ce qu'elle accoucha d'un garçon , qu'elle allaita , & qu'elle laissa ensuite dans une Isle de la riviere , luy disant qu'elle s'en retournoit au Ciel , & qu'il viendroit bien-tost un Pêcheur qui auroit soin de son éducation : ce qui estoit arrivé comme elle l'avoit prédit. Que cet enfant devint un homme d'une valeur extraordinaire , & que ses fils & ses petits-fils dominèrent ce Pays ; mais qu'à la cinquième generation le peuple prit les armes contre cette famille , la défit en bataille & l'extermina , à la reserve d'un seul qui prit la fuite. Celuy-cy estant poursuivy de près , & ne pouvant plus courir , s'assit à terre , desesperant de sauver sa vie : mais une Pie vint se mettre sur sa teste , & trompa ses ennemis qui crurent que c'estoit un tronc d'arbre , & non pas un homme. Il est aisé de voir , comme le remarque le Pere Adam , que jusques icy toute cette narration est fabuleuse , & fait connoistre que l'origine de l'Empereur de la Chine est fort obscure , & n'a rien d'illustre ny d'éclatant. Ce qui suit est certain & indubitable ; puisque cet homme , quel qu'il fust , vivoit au commencement de ce siècle , & se fit assez connoistre par la cruelle guerre qu'il fit aux Chinois , pour vanger la mort de son pere que les Mandarins Chinois avoient fait massacrer , & les outrages faits à sa Nation. Le Pere Adam

dit qu'il estoit Seigneur de la Vallée de Moncheu , que le Pere Martini prend pour une grande Ville. L'Empereur Van-lié luy donna le Gouvernement de cette même Vallée & des Pays voisins , à condition de les défendre contre les incursions des Tartares Orientaux qui estoient divisez en sept petites Principautez. Il fut nommé Tien mim , & mourut l'année 1628. Son fils Tien cum plus sage & plus moderé, continua la guerre jusqu'à sa mort arrivée en 1634. Cum té fils de Tien cum acheva en quelque façon la conqueste de l'Empire de la Chine : mais il mourut avant que d'en prendre possession en 1644. Son fils Xunchi âgé de 6. ans , fut reconnu Empereur à Pe xim & mourut en 1662. laissant pour son successeur son fils Cam hi qui regne presentement. Ce dénombrement des Princes Tartares du Pere Adam , confirmé par le Pere Couplet dans sa Chronologie, par le Pere Rougemont dans son Historia Tartaro sinica , & par l'Ambassade des Hollandois , fait voir que le Pere Magaillans a eu raison de dire qu'ils n'avoient point de Roy ny de nom pour le signifier ; puisque leurs Princes ont commencé dans ce siècle par un petit Chef de Horde ou Capitaine de Bandits ou Tartares errans.

Sur quoy il faut encore observer que la Tartarie qui comprend toute l'Asie Septentrionale est divisée par les Chinois , en Occidentale & Orientale. Les peuples de l'une & de l'autre sont la plupart errans avec leurs troupeaux & demeurent sous des tentes ; mais les Occidentaux sont incomparablement plus puissans que les

autres, puisqu'ils occupent tous les pays qui sont depuis l'extrémité de la Province de Pekim, jusqu'au pays du Mogol, à la Perse & à la Moscovie, qu'ils possédoient même toute entiere du temps de Saint Loüis. La Tartarie Orientale s'étend depuis le pays de Leao tum vers l'Orient, plus loin que le Japon. Elle comprend le pays de Niuché, au Nord de la Corée; celui de Niulhan, au Nord de Niuché; celui de Yupy, à l'Orient de Niuché; & le pays de Yeco, au Nord-Est du Japon & à l'Orient de Yupy. Ces pays sont pauvres & mal peuplez, parce qu'il n'y a que deux ou trois petites Villes, tout le reste est inculte & plein de bois & de montagnes. Toutefois ces Tartares ne laissent pas d'estre redoutables quand ils sont unis, à cause qu'ils sont endurcis à la fatigue dans un climat fort rigoureux, & qu'ils sont presque toujourns à cheval & occupeZ à la chasse & à la guerre. Ils se sont faits connoistre par leurs courses dans la Chine plus de deux cens ans avant la naissance de JESUS-CHRIST; & mesme dans le douzième siècle depuis l'Incarnation, ils occuperent les Provinces de Leao tum, de Pekin, de Xensi, de Xansi & de Xan tum. Mais les ancêtres du Prince Tartare qui regne à la Chine, non seulement n'estoient pas maîtres de toute la Tartarie Orientale, mais ils ne l'estoient pas mesme du pays de Niuché, où, comme il a esté dit, il y avoit sept ou huit Seigneurs differens. Et le Pere Adam remarque que Tien cum bisayeul de l'Empereur qui regne à present, n'avoit quand il entra dans la Chine que huit

Lettre du
Pere Fer-
dinand de
Verbieft.

30. NOUVELLE RELATION

mil hommes , qui grossirent bien-tost par le concours du reste des Tartares Orientaux & d'une multitude innombrable d'Occidentaux attirez par le bruit de ses victoires & par l'abondance du butin.

B page 4.

Le Royaume de Chahamalaha , dont les Habitans sont Mahometans , & qui confine avec la Province de Xensi.

Ce nom de Chahamalaha ne se trouve , à ce que je croy , dans aucune Carte , ny dans aucune autre Relation. Mais je suis persuadé par ce qu'en dit nôtre Auteur , que c'est le mesme que le Pere Martini appelle Samahania , & j'estime comme luy que c'est le pays des *Vsbegs* ou de *Marvalnara* , dont *Samarcand* est la Capitale ; parce qu'on ne connoist aucun Royaume de Mahometans à l'Ouest de Xensi , où il y ait plusieurs Villes considerables , des Palais & des Maisons d'une belle Architecture , de la Vaisselle d'or & d'argent , & les autres choses que les Livres Chinois attribuent à ce pays de Samahanie ou Samahan , au rapport du Pere Martini. Et il ne faut pas estre surpris de ce que les Chinois assurent que ce Royaume confine avec la Province de Xensi , à cause qu'ils ne vont jamais voyager du côté de l'Occident , & qu'ils n'ont point d'autre connoissance des pays qui y sont situez , que celle que leur donnent les Caravanes qui vont tous les deux ou trois ans à la Chine pour y

faire commerce sous pretexte d'Ambassade. Les Marchands se servent de cette invention pour obtenir l'entrée dans la Chine, qu'on leur refuseroit sans cela. Ils s'assemblent au Royaume de Cascar, comme on le peut voir dans le Voyage du Jesuite Benoist Goez, inseré dans la Relation du Pere Trigaut. Mais autrefois & principalement du temps de Tamerlan qui rendit Samarcand une des premieres Villes du Monde, ils venoient la plûpart de cette Ville-là, & il y a apparence que ces Marchands pour se donner plus de réputation, se disoient tous du Royaume de Samarcand, & que les Chinois qui n'ont point de Lettre r, & confondent facilement le c avec l'h, comme il sera remarqué plus bas, ayent écrit Samahan au lieu de Samarcand. Par la mesme raison les Chinois voyant arriver ces Marchands à Sucheu derniere Ville de la Province de Xensî, & qu'ils se disoient tous de Samahan, où Samarcand, peuvent aisément avoir crû que Samahan confinoit à la Province de Xensî.

C page 4.

Usangué. C'est apparemment le mesme pays que le Pere Martini appelle Usuçang, & qui est compris dans le Royaume que les Chinois appellent Sifan situé à l'Occident de la Province de Suchuen. La Relation du Pere Antoine de Andrada, appelle aussi ce pays Vssangué, & dit qu'il est situé à l'Orient du Royaume de Tibet, & à vingt journées de la Chine.

D page 4. Le Pere Antoine de Andrada, &c.

Le Pere d'Andrada fit deux Voyages au Royaume de Tibet. La Relation du second qu'il fit en 1624. avec le Pere Gonçalo de Sousa, & qui fut imprimée à Lisbonne en 1628. parle fort clairement de la Chine. Car on y voit qu'elle n'est éloignée que de vingt journées du Royaume d'Ussangué ou Ussang, & que celui-cy n'est qu'à quarante journées de la Ville de Caparange où demouroit le Roy de Tibet, & où ces Peres estoient arrivez d'Agra en moins de deux mois & demy passant par Sirinagar. Pour le Catai, comme les Peuples de Tibet sont fort ignorans, ils en parlerent fort confusément au Pere d'Andrada, à qui ils dirent que le Catai estoit une grande Ville. On peut remarquer en passant, que par cette Relation, & par l'Atlas du Pere Martini, qui dans son Histoire de la guerre des Tartares, dit aussi que la Province de Suchuen est voisine du Royaume de Tibet, que ce Royaume de Tibet est situé à l'Orient du pays du Grand Mogol, & non pas au Nord, comme la plûpart des Cartes le mettent: D'autant plus que le Pere Benoist Goez n'en fait aucune mention dans son Voyage qu'il fit toujours par le Nord de l'Empire du Mogol, depuis le pays des Usbeks allant continuellement vers l'Orient, jusqu'à la Chine.

E page 6.

E page 6. l'Alphabet Tartare que nous donnerons en son lieu.

Le Pere Magaillans n'ayant pû achever son ouvrage, n'a pas donné cet Alphabet Tartare, mais on le trouvera dans la Grammaire faite par le Pere Ferdinand de Verbiest, qu'on doit bien-tost imprimer à Paris.

F page 7. Mangi ou Mantzu Barbares.

Le Pere Nicolas Longobardo dans sa Lettre écrite de la Chine en 1598. & imprimée en Latin à Mayence en 1601. dit que quelques Chinois appelloient ceux de la Province de Quam tum Mangi, c'est-à-dire, Barbares, Manginos, id est, homines Barbaros : ce qui confirme le sentiment du Pere Magaillans.

FF page 12. Charbon de pierre & Poëles de la Chine.

Presque tous les Auteurs qui parlent de la Chine, conviennent que dans les Provinces Septentrionales le froid est beaucoup plus grand qu'il ne devoit l'estre, si l'on considère leur climat & leur situation au dessous du quarantième ou quarante-deuxième degré. La plupart parlent aussi des Poëles qui sont communs, & de la mesme forme dans toutes les Provinces du Nord. Voyez la Relation du Pere Trigault Livre quatrième, Chapitre troi-

E

34 NOUVELLE RELATION

sième, le Pere Semedo premiere Partie, Chapitre troisième, & l'Atlas du Pere Martini, dans la Description de la Province de Xansi, & dans celle de la Province de Pe Kim, où il dit que les deux montagnes d'où l'on tire ce charbon, sont voisines de la Ville de Pim ko, & s'appellent Kie & Siu vu.

G page 15. Ce qui a fait tomber Marc Polo dans ces erreurs est que trois lieuës, &c.

Le Pere Martini dans la Description de la Province de Pe kim, confirme cette conjecture, en ces termes.
„ Le fleuve Lu keu, qui s'appelle aussi Sangan, passe
„ au Sud-Ouest de la Ville Royale : On le passe sur un
„ magnifique Pont où on compte plusieurs arcades de pierre.
„ On voit qu'il parle de la riviere qui est à l'Occident de Pe kim & du Pont qui est dessus, & que c'est celle dont Marc Polo fait mention, parce qu'il n'y a pas grande difference entre le nom de Sangan, que luy donne le Pere Martini, & celui de Sangcan, ou Buli Sangan, que luy donne Marc Polo. Le Pere Gresson Iesuite, dans sa Relation ou Histoire de la Chine, Livre troisième, Chapitre huitième, parle du Pont Oriental en ces termes.
„ Dans la Province de Pe Kim, il y avoit un Pont d'une
„ structure admirable, qui avoit de longueur plus de
„ trois cens pas, dont deux arcades se rompirent. Le Pere Magaillans raconte la cause de la chute de ces deux arcades le neuvième d'Aoust 1668. Mais

Le Pere Greslon ajoute que le reste de ce Pont tomba le vingt-sixième du mois d'Aoust de la mesme année. Il dit aussi qu'on l'appelloit Lo-co-Kiao, qu'il y avoit mille ans qu'il estoit basty, & qu'il n'estoit qu'à six lieues de Pe Kim. Les PP. Rougemont & Intorcetta confirment dans leurs Relations la chute du reste de ce Pont le vingt-sixième d'Aoust 1668. mil trois ans après sa fondation; & le premier dit que le mesme Pont avoit trois cens soixante pas de longueur.

H page 21.

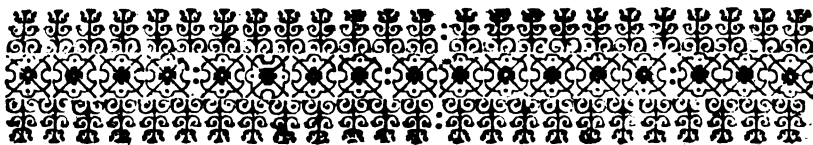
Ces raisons du Pere Magaillans sont d'autant plus fortes, que son sentiment est conforme à l'usage de tous ceux qui ont écrit à la Chine avant luy & après luy, comme le Pere Adam Allemand, le Pere Greslon François, le Pere Semedo Italien, le Pere Rougemont Flamand; &c. & que le Pere Martini n'a esté suivi que par l'Auteur de l'Ambassade, qui a pillé ou copié le Pere Martini en tout ce qu'il dit de la Chine, à la reserve de la route des Ambassadeurs de Cam tum à Pe Kim, & de leurs negociations. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il l'a imité dans son ortographe: mesme le Pere Greslon dans la Préface de sa Relation, prouve contre le Pere Martini, qu'il faut prononcer les mots Chinois de la mesme maniere que le dit icy nostre Auteur.

On pourroit ajouter plusieurs autres raisons pour prouver que le Catai n'est autre chose que la Chine, comme de la soye & de beaucoup de fruits, de plantes & d'animaux, qui selon Marc Polo croissoient dans le Catai, & qu'on ne trouve en aucun endroit de la Tartarie : mais cette matiere a esté tant rebatüe depuis près de cent ans, & tous les Auteurs qui en ont écrit l'ont prouvée avec tant de raisons différentes, outre celles que rapporte nostre Auteur, qu'il seroit inutile de s'y arrêter : D'autant plus que personne n'en doute presentement, & qu'on n'en scauroit douter, à moins que de vouloir s'aveugler volontairement. Je remarqueray seulement que ce qui peut avoir trompé autrefois, est que dans le temps que les Tartares Occidentaux entreprirent la conquête de la Chine, il y avoit deux Empereurs ; l'un estoit le veritable Empereur Chinois de la Famille Sum, qui possedoit les douze Provinces Meridionales. L'autre estoit le Roy des Tartares Orientaux de la Famille Tai Kin, qui occupoit les trois Provinces Septentrionales, le pays de Leao tum, & la Tartarie Orientale. Ces deux Empereurs furent vaincus l'un après l'autre, & leurs Etats subjugués depuis l'année 1225. jusques à 1280. Cela supposé, il est aisé de comprendre qu'il estoit facile que les Auteurs Orientaux & ceux qui entendoient parler de ces conquestes, crussent que le veritable Empereur de la Chine estoit Maître de toute la Chine, telle que nous

DE LA CHINE. 37

La connoissons présentement, & que l'autre Empereur de la Famille Tai Kin ayant son Empire plus au Nord, demouroit dans la Tartarie au Nord de la grande muraille, où par cette raison, nos anciens Geographes transporterent Cambalu, & beaucoup d'autres Villes & de Pays.





CHAPITRE II.

De l'estenduë & de la division de la Chine, du nombre des Villes & autres lieux murez, & de quelques autres particularitez remarquées par les Auteurs Chinois.



L y a dix-huit ans que le Pere François Fiertado Vice-Provincial de la Chine, & depuis Visiteur du Japon & de la Chine, m'ordonna d'écrire l'Histoire de cét Empire, & les progres de l'Evangile, qu'on a commencé d'y prêcher il y a maintenant quatre-vingt-treize ans. Je m'appliquay avec grand soin à cét ouvrage; mais les occupations de la Mission, & la persecution que nous avons soufferte, m'ont empêché de le continuer. Les Peres Nicolas Trigault Flamand, Alvaro Semedo Portugais, Martini du Pays de Trente, Antoine Gouvea, & Ignace da Costa Portugais, & quantité d'autres, dans leurs Relations annuelles, ont traité amplement cette matiere: mais la beauté, la grandeur & l'antiquité de cet Empire fournit un si vaste

ſujet, que quoy qu'on en ait écrit, il en reſte encore beaucoup plus à dire. C'eſt pourquoy j'ay crû que je devois mettre icy en peu de mots les principales remarques que j'avois recüeillies.

La Chine eſt ſituée preſque aux dernieres extrémités de l'Asie du côté de l'Orient. Elle a vingt-trois degrez du Nord au Sud, depuis la Fortereſſe de *Cai pîm* placée à la frontiere de la Province de *Pe kim*, à quarante-un degrez de latitude, juſqu'à la pointe meridionale de l'Isle d'*Hái nân* à dix-huit degrez d'élevation, & au Sud de la Province de *Quam tum*. Ainſi la longueur de la Chine du Nord au Sud, ſuivant les Livres Chinois, eſt de cinq mille ſept cens cinquante *Li* ou ſtades, ce qui fait

402 $\frac{1}{2}$ lieuës Eſpagnoles ou Portugaiſes à 17 $\frac{1}{2}$ au degre.

575 Françoises	- - -	à 25	-	ua degre.
345 Allemandes	- -	à 15	-	au degre.
1380 milles d'Italie	- -	à 60	-	au degre.
5750 <i>Li</i> ou ſtades Chinois		à 250	-	au degre.

Depuis la pointe de *Nîm pö*, Ville maritime de la Province de *Che kiam*, où les Portugais faiſoient autrefois leur commerce, & que Fernand Mendez appelle *Leam po*, juſqu'à l'extrémité de la Province de *Su chuen* en ligne droite de l'Eſt à l'Oüeſt, il y a

40 NOUVELLE RELATION

297 $\frac{1}{2}$	-	lieuës Espagnoles & Portugaifes.
426	→	lieuës Françoises.
255	↳	milles d'Allemagne.
1020	-	milles d'Italie.
4080	~	stades Chinois à 240 au degré.

Mais si nous voulons considerer la plus grande longueur de la Chine, il faut la prendre depuis le dernier lieu au Noroüest de la Province de *Leáo tum* appelé *Cai yuen*, jusqu'à la derniere Ville de la Province de *Yun nan* nommée *Cin tien Kiun min Fu*. De cette forte, la plus grande longueur de cét Empire fera de

525	-	-	lieuës Espagnoles.
750	-	-	lieuës Françoises.
450	-	-	milles d'Allemagne.
1800	-	-	milles d'Italie.
8400	-	-	stades Chinois à quatre & demy par mille d'Italie.

La plus grande largeur de la Chine à prendre depuis *Tam chan*, lieu le plus Oriental du Pays de *Leao tum*, & qui confine avec le Royaume de *Co-rée*, jusqu'au lieu appelé *Tum tim* à l'Oüest de la Province de *Xensí*, est de.

350	-	-	-	lieuës Espagnoles.
500	-	-	-	lieuës Françoises.
300	-	-	-	milles d'Allemagne.
1200	-	-	-	milles d'Italie.
5400	-	-	-	ftades Chinois.

Il y a quinze Provinces dans cét Empire , qui par leur grandeur , leur richesse & leur fertilité peuvent estre appellées Royaumes. Les Chinois les rangent de la maniere suivante , selon leur ancienneté & leurs préeminences *Pe kīm* , *Nân kīm* , qu'on nomme à present *Kiām nân* , *Xān si* , *Xān tum* , *Hô nân* , *Xén si* , *Che kiām* , *Kiām si* , *Hù quam* , *Sú chuen* , *Fo kien* , *Quàm tūm* , *Quàm si* , *Yün nan* , *Quei cheū*. Le Pays de *Leáo tūm* meriteroit aussi le nom de Province à cause de son étendue : mais les Chinois le mettent sous la Province de *Xan tum*. Les Provinces maritimes sont *Pe kim* , *Xan tum* , *Nan kim* , *Che kiam* , *Fo kien* , *Quam tum*. Celles qui confinent avec des Royaumes étrangers sont , *Pe kim* , *Xan si* , *Xen si* , *Su chuen* , *Yun nan* , *Quam si*. Les Provinces mediterrannées sont , *Ho nan* , *Hu quam* , *Kiam si* , *Quei cheu*. On voit par là que Cluvier s'est fondé sur de fausses relations quand il a mis dix-huit Provinces dans la Chine , & entre elles le Royaume de Cochinchine ; car encòre que ce Royaume & celui de *Tūm Kīm* ayent autrefois esté soumis à la Chine , ils ne le furent que peu d'années , & il y a longtemps

42 NOUVELLE RELATION

qu'ils ne luy obeïssent plus. Il y a plusieurs Isles dépendantes de la Chine, comme la grande & la petite *Liên Kieû*; *Tai ùan*, que les Portugais appellent Formosa, où les Hollandois avoient une forteresse qui leur fut enlevée par un Corsaire Chinois il y a quelques années, & où ils perdirent beaucoup de gens, d'artillerie & de marchandises. *Hài nân*; *Hiam xăn* où est située la ville d'*Amagao* ou *Macao*, sur la pointe meridionale de cette Isle, & une infinité d'autres tant habitées que desertes. Le Royaume de *Corée* n'est pas une Isle voisine de la Chine comme Cluvier l'a crû: mais une grande pointe attachée à la terre ferme, & qui s'étend du Nord au Sud. *Xăm hài* n'est pas aussi une Isle comme le Pere Martini l'écrit dans son Atlas, & le marque dans sa Carte: mais une Forteresse si vaste & si bien fortifiée par l'Art & par la Nature, qu'elle peut le disputer aux meilleures de l'Europe. Elle est dans la terre ferme près de la mer, entre la Province de *Pe kim*, & le Pays de *Leao rum*.

Les lieux murez de tout ce grand Empire sont au nombre de quatre mille quatre cens deux, & ils sont divisez en deux Ordres, le Civil & le Militaire. L'Ordre Civil contient deux mil quarante-cinq lieux murez, sçavoir, cent soixante & quinze Citez du premier Ordre que les Chinois appellent *fù*, deux cens soixante & quatorze du second Ordre qu'on appelle *Cheû*, mille deux cens quatre-vingt-huit

Villes qu'on appelle *Hiên*, deux cens cinq Hôtelleries Royales appellées *Ye*, & cent trois Sentinelles ou Hôtelleries Royales du second Ordre qu'on nomme *Cham chin*.

Entre les Citez & les Villes de cét Empire, j'en compte plusieurs situées dans les Provinces de *Yün nân*, de *Quei cheü*, de *Quàm si* & de *Sú chuen*, & qui toutefois ne payent aucun tribut à l'Empereur, & ne luy obeïssent point : mais à des Princes ou Seigneurs particuliers & absolus. Ces Villes pour l'ordinaire sont de telle sorte entourées de hautes montagnes & de rochers escarpez, qu'il semble que la nature ait prit plaisir à les fortifier. Au dedans de ces montagnes, il y a des campagnes & des plaines de plusieurs journées de chemin, où l'on voit des Citez du premier & du second Ordre, & beaucoup de Villes & de Villages. Les Chinois appellent ces Seigneurs *Tù sù* ou *Tù quon*, c'est à dire Mandarins du Pays; parce que comme ils croient qu'il n'y a point au monde d'autre Empereur que celui de la Chine, ils s'imaginent aussi qu'il n'y a point de Princes ny de Seigneurs que ceux à qui leur Empereur en donne le titre, & ils ne donnent même le titre de Mandarins de la Terre ou du Pays à ceux cy, que pour les distinguer des autres avec quelque espèce de mépris pour les Etrangers. Les peuples soumis à ces Seigneurs se servent de la Langue Chinoise avec les Chinois : mais outre celle-là, ils ont.

Fij

44 NOUVELLE RELATION

encore leur langage particulier. Leurs mœurs & leurs coutumes sont un peu différentes de celles des Chinois, leur teint toutefois & la forme de leur corps sont tout-à-fait semblables : mais pour le courage il semble que ce soit une autre nation. Les Chinois les craignent, & après plusieurs expériences qu'ils ont faites de leur valeur, ils ont été contraints de les laisser vivre en repos, & de consentir à un libre

B commerce avec eux. Dans la Relation que j'ay faite des actions de ce fameux Tiran *Chām hiēm chūm*, de laquelle le Pere Martini m'écrivit à son retour d'Europe, qu'il en avoit laissé une copie dans la Secretairerie de Rome, & une autre dans le College de Coimbre, où elle fut leuë publiquement, je parle de ce qui arriva à l'un de ces Princes Souverains. Je le répéteray icy en peu de mots afin que l'on connoisse la puissance de cet Empire, où l'on ne fait aucune estime des forces de ces Seigneurs, quoy qu'elles soient fort considerables, & que leurs États soient situez au milieu des Provinces de la Chine.

Le Tiran *Cham hien chum* ne pouvant souffrir que dans la Province où il s'estoit fait couronner, & où il disoit qu'il avoit jetté les fondemens de son Empire, il y eût quelqu'un qui refusast de luy obeir, envoya dire à un de ces Seigneurs dont les Etats estoient les plus voisins, qu'il eût à venir à sa Cour le reconnoître pour son Roy, & luy payer le tribut qu'il luy devoit. Ce Seigneur luy répondit que ny

luy ny ses Predecesseurs n'avoient jamais payé tribut à aucun Empereur de la Chine ; & cette réponse mit ce Tiran dans une telle colere, qu'il envoya aussi-tôt une armée pour le forcer à luy obéir : mais elle fut en peu de temps battüe & défaite par ce Prince. *Cham hien chum* remit sur pied une autre armée plus puissante que la premiere, & se mit à la teste pour entrer dans les Etats de ce Seigneur : mais comme il estoit vaillant & favorisé par l'avantage des lieux, il donna bataille au Tiran, le défit, & l'obligea à se retirer, enragé de ce mauvais succès : mais plus animé que jamais à la vengeance. Il prepara une troisième armée, & luy donna pour General son premier fils adoptif appelé *Sūm cò vām*, dont j'ay parlé quelquefois dans les Lettres annuelles de cette Mission. C'estoit un homme sçavant, prudent, courageux, & si affable & si bon, que souvent il venoit à bout par sa sagesse & par sa douceur de ce que son père ne pouvoit faire réussir par la force des armes & par la cruauté. Il sçeut en effet si bien gagner ce Seigneur, que non-seulement il l'obligea à reconnoître son père pour Roy, mais encore à l'assister d'argent & de troupes pour continuer la conquête de l'Empire. Il l'amena en sa compagnie à la Cour avec toute son armée composée de quarante mille hommes tous jeunes, choisis, vêtus d'une même couleur, & armez d'une espee de cuirasses & de casques de toile de coton

46 NOUVELLE RELATION

piquée. A son arrivée, il fit montre de ses troupes dans une place destinée pour de semblables exercices dans chaque ville de la Chine. Le Tiran le reçût avec beaucoup de caresses, & de marques de bienveillance, & l'invita publiquement à un festin pour le jour suivant, où ce Prince ne manqua pas de se rendre: mais au milieu de la Musique, de la Comedie & de la joye du banquet, cet homme cruel & perfide, luy fit mettre dans sa tasse un poison si subtil & si present, qu'il en mourut en peu de momens. Aussi-tôt après il fit envelopper & attaquer les troupes de ce malheureux Prince par toute son Armée qu'il avoit fait preparer pour ce dessein, avec ordre de n'en laisser pas un seul en vie. Ce qui fut executé avec d'autant plus de facilité, que ces pauvres gens qui ne s'attendoient à rien de semblable, furent surpris sans Chef, sans armes, & sans ordre. J'ay esté moy-mesme témoin de cét événement que je rapporte icy pour faire connoistre la grandeur de cét Empire.

On ne doit point faire de difficulté sur ce que je fais le nombre des Citez & des Villes plus grand que le Pere Martini, parce que j'y comprens celles de ces petits Souverains, dont les Etats, encore qu'ils ne reconnoissent pas l'Empereur, sont toutefois situez au milieu de son Empire dans les quatre Provinces que j'ay dites. J'y ay compris aussi les Citez & les Villes du pays de *Leao tum*, & de

la Province de *Yun nan* que les Chinois excessivement attrachez à leurs formalitez , ne mettent pas dans leurs dénombremens ordinaires , mais dans des Catalogues particuliers , comme j'ay dit qu'ils faisoient des Regnes de certaines Familles.

Les Chinois ont fait imprimer un Itineraire public, qui contient tous les chemins, tant par terre que par eau, depuis *Pe kin*, jusqu'aux dernières parties de l'Empire. Les Mandarins qui partent de la Cour pour aller exercer leurs emplois, & tous les Voyageurs, se servent de ce Livre pour sçavoir la route qu'ils doivent tenir, la distance d'un lieu à l'autre & les stades de chaque journée. Dans ce Livre tous les chemins Royaux de l'Empire sont divisés en onze cens quarante-cinq journées, dont chacune a un lieu où les Mandarins sont logez & défrayez aux dépens du Roy, quand ils vont exercer leurs emplois : mais quand on les prive de leurs Charges, ils perdent aussi le droit d'être logez. Ces onze cens quarante-cinq lieux s'appellent *Ye* ou *Chin*, où joignant ces deux mots *Ye chin*, c'est-à-dire, lieux de logement & de sentinelle : & c'est avec beaucoup de raison qu'on leur a imposé ce nom ; car on y attend les Mandarins avec autant de soin & de circonspection, que si l'on y estoit en garde contre une Armée ennemie. De ces lieux il y en a sept cens trente-cinq dans les Citez du premier & du second Ordre, dans les

48 NOUVELLE RELATION

Villes frontieres , & dans les Châteaux situez au dedans de l'Empire. Deux cens cinq sont dans les lieux appellez *Ye* , & cent trois dans ceux qu'on appelle *Chin*. Les uns & les autres ont esté autrefois bâtis dans les endroits où il n'y avoit point de Villes , & peuvent estre appellées Villes du second Ordre, parce qu'ils sont tous murez, qu'ils ont chacun un Mandarin qui les gouverne, & qu'il y en a quelques-uns plus grands & plus peuplez que beaucoup de Villes & de Citez. Il y en a cent deux qui n'ont point de murailles , mais qui sont des lieux fort grands & fort peuplez. Un jour avant le départ du Mandarin , on fait partir un Courrier avec une petite planche ou tablette que les Chinois appellent *Pai* , sur laquelle sont écrits le nom & la charge de cet Officier , & au bas son nom & son sceau. Aussi-tost qu'on l'a veüë, on nettoye & prepare le Palais où il doit loger , & ces préparatifs sont plus ou moins grands & plus ou moins somptueux , à proportion de la dignité du Mandarin : comme les viandes , les porte-faix, les chevaux, les chaises, les litieres, ou les barques, si le voyage se fait par eau , & enfin tout ce qui luy peut estre necessaire. Dans ces Hostelleries on reçoit de la mesme maniere à proportion toutes sortes d'autres personnes , tant Chinois qu'Etrangers à qui le Roy accorde cette grace, comme je l'éprouvay moy-mesme lorsque je fus il y a quelques années.

riées envoyé par le Roy à *Macao*. Dans ces mesmes endroits les Courriers du Roy prennent ce qui leur fait besoin pour aller en toute diligence. Ils y trouvent toujourns des chevaux en estat de partir : mais comme il pourroit arriver quelquefois qu'ils ne seroient pas prests, un stade ou deux avant que d'arriver à l'Hostellerie, le Courrier frappe fortement & souvent un bassin appellé *Lô*, qu'il porte pendu sur l'épaule, & alors on ne manque pas de serrer à la haste le cheval, s'il ne l'estoit pas déjà ; enforte que le Courrier n'a que la peine de monter & de laisser celuy qu'il avoit amené.

Le Royaume de la Chine contient onze millions cinq cens deux mille huit cens soixante-douze Familles ou feux, sans y comprendre les femmes, les enfans, les pauvres, les Mandarins qui sont en charge, les Soldats, les Bacheliers, les Licenciez, les Docteurs, les Mandarins dispensez de servir, ceux qui vivent sur les rivieres, les Bonzes, les Eunuques, ny tous ceux qui sont du sang Royal ; parce qu'on ne compte que ceux qui cultivent les terres, ou qui payent des tributs & des rentes au Roy. Il y a dans tout l'Empire cinquante-neuf millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante & quatre hommes ou mâles. Voilà ce qui regarde l'Ordre civil de la Chine.

L'Ordre militaire contient six cens vingt-neuf grandes Forteresses du premier Ordre, & fort im-

G

50 NOUVELLE RELATION

portantes , soit sur les frontieres , pour servir de clefs ou de défense à l'Empire contre les Tartares: soit sur les confins des Provinces contre les voleurs & les rebelles. Les Chinois les appellent *Quan*, & celle de *Xam hai* , dont nous avons parlé cy-devant , est de ce nombre.

Il y a cinq cens soixante & sept Fortereffes du second Ordre, qu'on appelle *Guêi* en Langue Chinoise. Le lieu appellé *Tien càm Guêi* ou Fortereffe du Puy du Ciel , dont parle le Pere Martini dans son Atlas page trente-fixième , est , de ce nombre , & par celle-là on peut juger des autres Fortereffes du second ordre.

On compte trois cens onze Fortereffes du troisième Ordre, appellées *Sò* : trois cens du quatrième Ordre, nommées *Chín*, qui ont le même nom & la même signification que celles du cinquième Ordre civil, & cent cinquante du cinquième Ordre, appellées *Paó*.

Il y a cent Fortereffes du sixième Ordre, appellées *Pu*, & enfin trois cens du septième Ordre, qu'on appelle *Chái*. Ces dernieres sont de diverses sortes; les unes sont dans les champs, & servent de refuge aux Laboureurs qui s'y retirent avec leurs bestiaux, leurs instrumens, & leurs meubles, quand les Tartares, les voleurs, ou les rebelles courent la campagne, ou même quand les Armées de l'Empereur sont en marche : d'autres sont situées sur des mon-

agnes escarpées en précipice , où l'on monte ou par des degrez taillez dans le roc , ou par des échelles de corde ou de bois , qu'on ôte quand on veut , & celles-cy n'ont pour l'ordinaire aucunes murailles , parce qu'elles n'en ont pas besoin : Les autres enfin sont aussi sur des montagnes , mais elles ont quelque avenue ; & celles-cy sont revêtues d'une double ou triple muraille du côté de l'entrée. J'en ay veu plusieurs des unes & des autres , dans les Provinces de *Sú chuen* & de *Xenfi*.

Par ce dénombrement on voit que les lieux militaires sont au nombre de deux mille trois cens cinquante-sept , qui estans joints avec ceux de l'Ordre civil montent à quatre mille quatre cens deux. Outre cela , il y a au dedans & au dehors de ces grandes murailles qui environnent la Chine plus de trois mille Tours ou Châteaux appelez *Tai* , chacun desquels a son nom propre. On y tient toute l'année des gardes & des sentinelles , qui donnent l'allarme aussi-tôt que l'ennemy paroît & font signal de jour avec une banniere qu'ils élèvent au plus haut de la Tour , & la nuit avec un grand flambeau allumé. Si nous comptions ces Tours ou Châteaux parmy les lieux militaires , dont ces derniers feroient le huitième Ordre , il y en auroit en tout cinq mille trois cens cinquante-sept.

Il y a environ cent cinquante ans qu'un Mandarin du suprême Tribunal des armes , compo-

52 *NOUVELLE RELATION*

deux Volumes qu'il dedia à l'Empereur , & qu'il intitula *Kieu pien tu uxe* , c'est à dire Pratique des Cartes des neuf frontieres. Il entendoit par-là, les neufs quartiers ou territoires, auxquels il avoit divisé les grandes murailles qui environnent une partie de la Chine durant quatre cens cinq lieuës Portugaises, qui font vingt-trois degrés dix minutes de l'Est à l'Oüest, depuis la ville de *Caï yéun* située à l'extrémité du Pays de *Leáo tũm* , jusqu'à celle de *Cãn so* ou *Cãn cheu* , placée aux derniers confins de la Province de *Xen si*. Ce qui se doit entendre en ligne droite ; car si nous considerons les détours des montagnes & des murailles , il y aura sans doute plus de cinq cens lieuës Portugaises. Dans ces Livres il represente en trois Cartes, tous les endroits des montagnes qui sont accessibles, & en cent vingt-neuf autres grandes Cartes, treize cens vingt-sept Forteresses, grandes ou petites, qu'il dit estre necessaires pour empêcher le passage aux Tartares. Si les Chinois n'estoient pas si negligens, si peu courageux, si avares & si infidelles à leur Roy, jamais les Tartares n'auroient pû passer les murailles, ny entrer dans des Forteresses si bien disposées dans les endroits necessaires, & si fortes tant par l'Art que par la Nature. Aussi l'on voit par leurs Histoires & par ce qui est arrivé de nôtre temps, que les Tartares n'ont presque jamais pénétré dans la Chine, que la lâcheté des sol-

faits ou l'avarice des Commandans ne leur en ayent facilité l'entrée. Ils leur offroient la moitié du butin qu'ils feroient, s'ils leur ouvroient les portes, & ils s'acquittoient ponctuellement de leurs promesses à leur retour en Tartarie; laissant par ce moyen un chemin ouvert pour continuer ce commerce, qu'ils faisoient deux ou trois fois l'année, sans que les peines rigoureuses que les Empereurs faisoient souffrir à ces traîtres le pussent interrompre. Lorsque la crainte en retenoit quelques-uns, les Tartares augmentoient leurs offres, & l'envie d'amasser du bien s'est accruë de telle sorte dans l'esprit de ces perfides Officiers, qu'enfin elle a mis entre les mains d'un petit nombre de Sauvages demy-barbares, le plus riche & le plus peuplé Royaume du monde.

Dans ce même Livre on voit la quantité de soldats qui font la garde sur cette frontiere, & qui sont au nombre de neuf cens deux mille cinquante-quatre. Les troupes auxiliaires qui y accourent quand les Tartares se mettent en devoir d'entrer dans la Chine, sont innombrables, & il y a trois cens quatre-vingts-neuf mille cent soixante-sept chevaux destinez pour ces troupes. La dépense que l'Empereur fait pour la paye des Officiers & des Soldats, monte tous les ans à la somme de cinq millions trente-quatre mille sept cens quatorze livres. Si ces Livres estoient imprimez, & leurs Cartes gravées avec l'adresse & l'exacti-

54 NOUVELLE RELATION

tude qu'on employe en Europe pour ces sortes d'ouvrages, ils seroient dignes de l'admiration des personnes curieuses. Il seroit à souhaiter que quelqu'un en voulût prendre la peine, & nous représenter au naturel les murailles, les Forteresses, & les autres choses les plus remarquables de ce grand Empire.

Par ce que nous avons dit des Soldats destinez à la garde des murailles & des frontieres contre les Tartares, on peut aisément juger de la quantité de ceux qui sont employez sur les confins des Provinces, dans les Citez, dans les Villes, & dans tous les autres lieux murez du Royaume, où il n'y en a aucun qui n'ait sa garnison. Ils sont au nombre de sept cens soixante & sept mille neuf cens soixante & dix, qui en temps de paix gardent & accompagnent pendant le jour les Mandarins, les Ambassadeurs & autres personnes défrayées aux dépens du Roy, & pendant la nuit sont en sentinelle auprès de leur barque ou de leur logement. Quand ils ont fait une journée, ils s'en retournent à leurs Garnisons, & d'autres leur succedent & prennent leur place. Les chevaux que l'Empereur entretient, tant pour les troupes que dans les postes, se montent à cinq cens soixante & quatre mille neuf cens. Ces soldats & ces chevaux sont toujours entretenus : Mais quand il y a quelque revolte ou quelque guerre, les Armées qui s'assemblent & qui accourent de toutes les Provinces, sont presque innombrables.

Comme le temps me manque, & que mes occupations m'obligent à estre court, je rapporteray icy en peu de paroles les principales merveilles de cét Empire, que cét Auteur rapporte fort au long; Il y a dans les quinze Provinces trois cens trente-un Ponts célebres, à peu près comme celuy dont nous avons parlé cy-devant, & ceux que décrivent le Pere Martini dans son Atlas page 123. & Marc Polo Livre second, Chapitre vingt-septième. Je n'en diray pas davantage sur ce sujet, parce que si je voulois décrire chaque ouvrage considerable en particulier, j'aurois besoin de composer plusieurs grands Volumes : mais le Lecteur en jugera par le peu que nous en dirons.

Il y a dans la Chine deux mille quatre-vingt-dix-neuf montagnes fameuses, ou pour avoir esté taillées en forme d'Idoles monstrueux, comme celuy dont j'ay parlé dans la Relation de mon Voyage de la Province de *Kiam nân*, ou *Nan kim*, à celle de *Sú chuen*, & que j'envoyay en Europe en 1643. ou à cause de leurs fontaines, de leurs herbes, & de leurs mineraux doüez de grandes vertus, ou pour leur hauteur extraordinaire, ou pour leur beauté & leurs autres excellences qui les distinguent des autres.

Les eaux célebres, comme sont les lacs poissonneux, les fontaines chaudes, médicinales & merveilleuses, les grands fleuves & les rivieres naviga-

36 NOUVELLE RELATION

bles, sont au nombre de mille quatre cens soixante & douze:

Il y a deux mille quatre-vingts-dix-neuf pieces antiques fameuses, comme Statuës & peintures célèbres & Vazes de grand prix & d'une grande réputation. Mille cent cinquante-neuf Tours, Arcs de Triomphe & autres semblables ouvrages magnifiques élevez en l'honneur des Rois illustres, des hommes fameux par leur valeur ou par leur science, des veuves & des filles renommées par leur chasteté & par leurs vertus. Deux cens soixante & douze Bibliothèques embellies de beaucoup d'ornemens, abondantes en Livres & bâties avec de grandes dépenses.

On y voit sept cens neuf Temples construits par les Chinois en divers temps, en memoire de leurs ancêtres, & considerables par leur grandeur & par la beauté de leur Architecture. Les Chinois ont accoutumé de témoigner un amour & une obéissance extraordinaire pour leurs peres, principalement après leur mort, & c'est pour en donner des marques qu'ils font bâtir à grands frais de superbes salles; dans lesquelles au lieu d'Images & de Statuës, ils mettent des cartouches avec les noms de leurs parens. En certains jours de l'année, que la famille à qui appartient le Temple, détermine, ils s'assemblent dans ces salles, où ils se prosternent par terre en signe d'amour & de respect; ils offrent de

de l'encens , & font ensuite un splendide festin à plusieurs tables richement parées & garnies avec beaucoup d'ordre , d'une grande quantité de plats & de viandes bien apprêtées.

On compte quatre cens-quatre-vingts Temples d'Idoles celebres & fort frequentez à cause de leurs richesses , de leur magnificence , & des prétendus miracles ou des fables qu'on raconte de leurs Idoles. Dans ces Temples & dans les autres de tout l'Empire , dont le nombre est incroyable , habitent trois cens cinquante mille Bonzes. Comme je doutois qu'il y en pût avoir une si grande quantité , je demanday ce qu'il en croyoit à un de nos amis Mandarin du Tribunal des Rites , duquel les Bonzes dépendent , & qui leur donne leurs Patentes ou passeports qu'on appelle *Tú tie*. Ce Mandarin après s'en estre informé avec soin , me dit que dans la seule Ville & Cour de *Pe kim* il y avoit dix mille six cens soixante-huit Bonzes non mariez , & que nous appellons *Ho xám* , & cinq mille vingt-deux mariez , & qui , comme les precedents , ont des passeports ; par où , ajouta-t-il , on peut juger de la quantité de ceux qui sont dans tout l'Empire. Sur quoy il faut remarquer que le nombre de trois cens cinquante mille , dont parle cet Auteur , n'est composé que des Bonzes qui ont des Patentes ; & comme entre six ou sept Bonzes il n'y en a ordinairement qu'un ou deux qui ayent de ces Patentes , si

nous voulons les compter tous, il est certain qu'ils se monteront à plus d'un million.

Il y a six cens quatre-vingts-cinq Mausolées fameux par leur Architecture & par leur richesse. Il est défendu sous de grièves peines, dans la Chine, d'enterrer les morts au dedans des murailles des Villes, ou de quelque lieu que ce soit. Ainsi après les avoir mis dans la bière, dont toutes les jointures sont bouchées avec du bitume, afin qu'ils ne rendent point de mauvaïse odeur, ils les laissent durant quelques mois & mesme durant deux & trois ans, dans la maison où ils sont morts, sans que pendant ce temps, les Magistrats puissent obliger à les enterrer. On peut aussi, quand un homme est mort hors de chez luy, faire transporter son corps d'une Ville ou d'une Province à l'autre, comme le pratiquent ordinairement les personnes riches & les Mandarins; sans toutefois les faire passer au travers des Villes, mais autour des murailles. Les bières qui sont d'un bois précieux, coûtent quelquefois deux cens, & mesme jusqu'à mil écus. Les enfans des morts les font porter dans des barques ou dans des litieres, durant plusieurs jours, & mesme plusieurs mois de chemin, avec des frais extraordinaires, pour les mettre dans les sepultures de leurs ancêtres. Les sepulchres des Grands sont d'une structure magnifique, & certainement dignes d'être vûs & admirez. Ils font faire dans une monta-

gne ou à la campagne, une belle & grande Maison toute voûtée, dans laquelle ils mettent la bière, & ils élevent au dessus assez de terre pour en former une petite montagne, qu'ils embellissent en y plantant avec une belle symmétrie, des arbres de différentes especes. Au devant de la montagne ils font construire un grand Autel de marbre blanc & poly, sur lequel ils mettent un grand candelabre de marbre, de fer, ou de laiton, & de chaque côté un chandelier de mesme matière. On voit ensuite rangées de part & d'autres & en plusieurs files quantité de figures de Mandarins, de Gentils-hommes, de Pages, d'Eunuques, de Lions, de Chevaux sellez, de Chameaux, de Tortuës & d'autres animaux : toutes de marbre blanc & poly, & dont les actions & les mouvemens sont representez avec des expressions si vives, qu'elles paroissent estre animées : les Chinois réüssissant d'une maniere admirable à exprimer dans leurs ouvrages de sculpture, la joye, la tristesse, la douceur, la colere & les autres passions.

Ils comptent trois mille six cens trente-six Hommes illustres & renommez par leurs vertus, par leur science, par leur courage & par leur valeur ; par leur fidelité envers leurs Princes, ou par leur obéissance envers leurs parens, ou par quelque ouvrage ou action utile à l'Etat. Ils comptent aussi deux cens huit Filles, Femmes, ou Veuves, qui par leur chas-

reté, leur courage & leurs actions heroïques, sont dignes d'une éternelle memoire, & sont en effet célébrées dans leurs Livres & dans leurs Poësies, & ont esté honorées par les Chinois, de Titres, d'Inscriptions, de Temples, & d'Arcs de Triomphe.

Enfin il y a dans la Chine trente-deux Palais de Princes ou petits Rois, plus petits que ceux de l'Empereur, mais qui leur ressemblent dans la forme & dans la disposition des appartemens, des salles, des chambres, des jardins; & de toutes les autres parties qui composent celuy où l'Empereur tient sa Cour.

Nottes sur le second Chapitre.

A page 39.

DAns l'Original Portugais, en cet endroit, l'Auteur avoit écrit ces mots à la marge. Un Li a trois cens soixante pas; un pas, six coudées; une coudée, la longueur de cette marge. Un Li est un stade Chinois, la coudée est un pied Chinois. J'ay mesuré exactement la longueur de la marge de l'original, que l'Auteur dit estre égale à une coudée Chinoise, & j'ay trouvé qu'elle estoit au pied du Chastelet de Paris, comme sept à huit, c'est-à-dire que le pied de Paris surpassoit la coudée Chinoise d'une septième de cette coudée.

Mais comme il est tres important de sçavoir exactement la valeur de ces mesures, il faut remarquer qu'il est necessaire dans la Geographie de réduire toutes les mesures itineraires à un degré d'un grand cercle de la terre.

On a travaillé presque dans tous les siècles & parmy toutes les Nations policées à déterminer la grandeur d'un de ces degrez ; mais avec si peu de succès & tant d'incertitude, qu'à peine trouvera-t-on deux Geographes qui s'accordent en ce point, comme on le peut voir dans leurs Ouvrages, & particulièrement dans la Geographie reformée du Pere Riccioli Jesuite, qui en a fait un ample Recüeil.

Il seroit inutile de rapporter les causes des erreurs des uns & des autres, & de la difficulté qu'il y a à déterminer la grandeur d'un degré avec la derniere précision. Il suffira de dire qu'enfin l'Academie Royale des Sciences de Paris, composée des plus sçavans hommes, & des plus habiles Astronomes & Geometres de l'Europe, a achevé un Ouvrage si difficile ; avec tant de soin, de précaution & d'exactitude, qu'il n'y a pas lieu d'esperer qu'on puisse rien faire de mieux à l'avenir. Voicy la valeur d'un grand cercle de la terre, que cette illustre Compagnie a donnée au Public, selon les mesures de divers pays.

Valeur d'un grand cercle de la Terre.

Toises du Châtelet de Paris	-	57060
Pas de Bologne en Italie	- -	58481

62 NOUVELLE RELATION

<i>Verges du Rhein de 12 pieds chacune</i>	29556
<i>Lieues Parisiennes de 2000 toises</i>	28 $\frac{1}{4}$
<i>Lieues moyennes de France d'environ</i>	
2282 toises	25
<i>Lieues de Marine ou d'une heure de</i>	
2853 toises	20
<i>Milles d'Angleterre de 5000 pieds chacun</i>	73 $\frac{1}{100}$
<i>Milles de Florence de 3000 brasses</i>	63 $\frac{1}{10}$

Circonférence de la Terre.

<i>Toises de Paris</i>	20541600
<i>Lieues de 25 au degré</i>	9000
<i>Lieues de Marine</i>	7200

Diamètre de la Terre.

<i>Toises de Paris</i>	6538594
<i>Lieues de 25 au degré</i>	2864 $\frac{56}{71}$
<i>Lieues de Marine</i>	2291 $\frac{59}{71}$
<i>Valeur d'un degré</i>	57060 toises
<i>Valeur d'une minute</i>	951 toises
<i>Valeur d'une seconde</i>	16 toises
<i>Supposant le pied de Paris de</i>	1440 parties
<i>Le pied du Rhein ou de Leyde en a</i>	1390
<i>Le pied de Londres</i>	1350

Le pied de Bologne	-	-	-	1686
La brassé de Florence	-	-	-	2580

On voit par ces mesures qu'il ne sert de rien de dire que le degré a tant de lieues de France ou d'Espagne, ou de milles d'Italie ou d'Allemagne. si l'on ne dit en mesme temps le nombre des toises & des pieds que ces lieues & ces milles contiennent, & la valeur & la proportion de ces toises & de ces pieds.

Cela supposé, on ne s'étonnera pas que les mesures itinéraires, ayant esté jusqu'à présent si incertaines dans l'Europe, celles de la Chine le soient pour le moins autant : sur tout si l'on considère que les Chinois sont fort ignorans dans la Geometrie, & peu éclairés dans l'Astronomie, & que les Missionnaires peuvent difficilement trouver le temps & les commoditez nécessaires pour mesurer un degré, & pour examiner les proportions qui se trouvent entre les mesures de la Chine & celles de l'Europe. Ils ont toutefois déjà beaucoup rectifié la Carte de ce grand Royaume, par plusieurs observations, & éclaircy une infinité de choses. Mais ils sont encore souvent obligés de s'en rapporter aux Auteurs Chinois, comme le Pere Magaillans le dit en cet endroit, parce que la grandeur & la proportion de la coudée, du pas & du stade avec les mesures de l'Europe sont encore inconnues.

Le Pere Riccioli, sur l'autorité du Pere Martini, croit que la coudée Chinoise est égale au pied Romain ancien de Villalpandus, & j'ay trouvé par la mesure

64 NOUVELLE RELATION

marquée par le Pere Magaillans , qu'elle est plus petite d'environ une dix-septième partie.

Les Peres Maffée , Trigaut & Semedo Jésuites , & Gonsalez Augustin , veulent que le Li ou stade Chinois soit de trois cens pas Chinois , de six coudées chacun ; & les Peres Martini & Magaillans prétendent qu'il est de trois cens soixante.

Le Pere Trigaut & le Pere Semedo donnent cinq stades Chinois au mille d'Italie, de soixante au degré ; le Pere Martini quatre & un sixième. Le Pere Magaillans , dans les calculs qu'il fait de luy-mesme , de la plus grande longueur de la Chine , donne quatre stades & demy à chaque mille d'Italie.

Le Pere Trigaut estime qu'il faut trois cens stades Chinois pour un degré ; le Pere Semedo , deux cens cinquante-cinq , & les Peres Adam , Martini & Magaillans n'en mettent que deux cens cinquante , qui selon les deux derniers, font quatrevingts-dix mille pas Chinois, ou cinq cens quarante mille coudées ou pieds Chinois : Mais comme je l'ay déjà dit , les Geographes anciens & modernes n'ont pas esté plus heureux avant que l'Academie des Sciences eût trouvé la véritable valeur d'un degré. Ainsi tout ce qu'on peut faire , en attendant que les Jésuites que le Roy envoie à la Chine, nous donnent les proportions exactes des mesures itineraires de ce pays-là, c'est de suivre le sentiment des Peres Martini & Magaillans , conformément à la mesure de la coudée Chinoise
indiquée

indiquée par le dernier, & à la grandeur d'un degré mesuré par Messieurs de l'Academie des Sciences.

Nous connoissons dans la Chine deux mesures certaines, qui sont le Chè ou coudée, ou pied Chinois, & le Puù ou pas, ou toise Chinoise; & deux incertaines qui sont le nombre des Li, ou stades compris dans un degré; & celui des Puù contenus dans un stade. Le Chè est au pied de Paris comme sept à huit; & ainsi un degré contenant trois cens quarante-deux mil trois cens soixante pieds de Paris, il vaudra trois cens quatre-vingts-onze mil deux cens soixante-huit & quatre septièmes, Chè ou pieds de la Chine. Selon tous les Auteurs qui ont écrit de la Chine, le Puù ou pas Chinois contient six Chè ou coudées: mais le Puù est à la toise de Paris comme sept à huit; donc les cinquante-sept mil soixante toises de Paris contenues dans un degré, valent soixante-cinq mil deux cens onze & trois septièmes, Puù ou pas, ou toises de la Chine.

Les Peres Adam, Martini & Magaillans qui paroissent les plus exacts, donnent tous trois deux cens soixante stades à un degré; ainsi il ne reste plus qu'à sçavoir combien chaque stade contient de Puù ou de pas. Il ne peut pas en contenir trois cens soixante; comme ces Peres le disent, parce que le degré contiendrait quatre-vingts-dix milles pas ou soixante-dix-huit milles sept cens cinquante toises de Paris, & seroit par consequent trop grand de plus d'un tiers; & par consequent ils ont donné trop de pas au stade. Il y a donc sujet de croire que ces Peres s'en sont fiez aux calculs des Chinois, ou que le Pere

66 NOUVELLE RELATION

Magailles s'en est rapporté à l'Atlas du Pere Martini, & qu'il y a faite d'impression dans cet Atlas, où l'on peut aisément avoir mis un 3. pour un 2. Cette dernière pensée est d'autant plus vray-semblable, que si au lieu de donner au stade trois cens soixante Puù ou toises Chinoises, on luy en donne seulement deux cens soixante, & qu'ensuite on les multiplie par deux cens cinquante stades, le produit fera de soixante-cinq milles Puù ou pas Chinois. Ce qui approche de si près des soixante-cinq milles deux cens onze & trois septièmes, Puù, ou pas auxquels j'ay évalué les cinquante-sept milles soixante toises de Paris, qui composent un degré suivant la mesure de l'Academie Royale des Sciences, que la difference ne va pas à un stade.

Toutes ces choses estant supposées, il s'ensuit qu'un degré d'un grand cercle de la Terre vaut

Pieds du Châtelet de Paris	342360
Pas Geométriques de cinq pieds de Paris chacun	68462
Toises de Paris de six pieds chacune	57060
Chè ou coudées, ou pieds Chinois, qui sont au pied de Paris comme 71 à 81	391268
Puù ou pas, ou toises de la Chine, de six Chè ou pieds chacun, & qui sont au pas Geométrique, comme 10 à 10, ou 42 à 40, & à la toise de Paris, comme 70 à 80	65211 $\frac{7}{7}$

Li ou stades a 260 Pui ou pas, & qui valent environ le double des stades Grecs & Romains	250
Milles de 60 au degré, de $4\frac{1}{2}$ stades chacun, & de 1086 $\frac{1}{2}$ Pui ou pas, ou plus juste $1086\frac{360}{420}$	60
Lieues de marine ou d'une heure à 12 $\frac{1}{2}$ stades, ou à 3260 $\frac{1}{7}$ Pui ou pas chacune	20

Ces calculs peuvent servir à rectifier les mesures qui se trouvent, tant dans cette Relation que dans les autres; en attendant, comme il a esté dit, que les Jésuites envoyez par le Roy à la Chine; nous donnent l'exacte grandeur de la coudée ou pied, du pas ou toise, & du stade Chinois; d'où il sera facile de tirer celle d'un degré d'un grand cercle à la Chine.

B page 44. Dans la Relation que j'ay faite des actions de ce fameux Tyran, Cham hien chum, &c.

C'est de cette Relation que le Pere Martini a tiré ce qu'il dit de Cham hien Chum, dans son Histoire de la guerre des Tartares, comme il le marque luy-mesme. Il y confirme ce que dit nostre Auteur des Princes indépendans qui se trouvent dans quelques Provinces de la Chine, par un autre exemple d'une Princesse Sou-

68 NOUVELLE RELATION

veraine dans la Province de Su chuen, qui vint habillée en homme au secours de l'Empereur Chinois, avec trois mille soldats, à la place de son fils encore enfant. Il raconte qu'elle fit de sa main beaucoup d'actions de valeur, tant contre les Tartares que contre les rebelles. Le Pere Couplet dans sa Chronologie parle aussi de cette Amazone ou Princesse independante.

Les loüanges que le Pere Magaillans donne en cét endroit à Sun co vam, l'un des fils adoptifs du Tyran Cham hien chum, inspireront peut-estre aux Lecteurs la curiosité de sçavoir quelle a esté sa destinée. Voicy ce que j'en ay trouvé dans l'Histoire du Pere Rougemont, qui seul en a fait mention.

Aprés que le cruel Tyran Cham hien chum eut esté tué & son Armée défaite par les Tartares, Sun co vam se retira avec quelques troupes dans la Province d'Iunnan, qu'il défendit vaillamment durant quelques années contre les Tartares. Il les battit mesme en plusieurs rencontres, & il s'acquit une si haute reputation par ses vertus & par ses grandes actions, qu'il fut déclaré Empereur par son armée en l'année 1650. Il y avoit en ce temps un autre Empereur de la race Royale, appelé Yumlié, petit-fils de l'Empereur Vanlié, qui mourut en 1620. Ce Prince avoit esté reconnu Empereur dans les Provinces de Quam si & de Quei cheu, & dans une partie de celle de Quam tum : mais l'année 1650. les Tartares ayant reconquis toute la Province de Quam tum, attaquèrent celle de Quam si, & obligerent Yumlié, pour se mettre

en seureté, de se refugier dans la Province d'Iun nan, dont Sun co vam étoit le Maître. Les amis de Sun co vam luy conseillèrent de faire mourir cét Empereur fugitif; & de se maintenir dans la puissance Souveraine qu'on luy avoit conferée: mais il le refusa absolument, & dit qu'il vouloit reconnoistre Yum lié à qui la naissance donnoit un droit incontestable à la Couronne. Il le reconnut en effet pour Empereur, & tous les Officiers & les soldats suivirent son exemple. Il avoit des troupes fort nombreuses & fort aguerries, & il y avoit apparence que ce grand Capitaine auroit pû rétablir les affaires de la Chine & chasser les Tartares: mais les vices de l'Empereur qui ne prenoit aucun soin de ses affaires, & estoit entièrement adonné au vin & aux femmes, en empêcherent l'effet. Cette conduite fit tomber Yum lié dans le mépris de tous ses Sujets; & Sun co vam se repentant peut-être de luy avoir cédé l'Empire, ne luy laissoit que le nom de Roy, avec ce qui estoit nécessaire pour sa subsistance & pour celle de sa famille. Ce traitement qu'on faisoit à l'Empereur déplut à plusieurs Chefs de l'Armée, & entr'autres au principal d'entr'eux appelé Li tim qué, & qui estoit auparavant le meilleur amy de Sun co vam & son frere d'adoption, parce qu'ils avoient esté adoptez l'un & l'autre par le-Tyran Cham bien chum. Le démêlé de ces deux hommes alla si avant, qu'ils rompirent ensemble, partagerent les troupes & combattirent l'un contre l'autre: mais au plus fort du combat les troupes de Sun co vam se joignirent à son ennemy, en sorte qu'il eut

70 NOUVELLE RELATION

beaucoup de peine à s'échaper par la fuite, avec trois cens soldats qui luy estoient les plus fideles. Alors voyant qu'il ne restoit plus aucune esperance de rétablir les affaires des Chinois, il alla se rendre aux Tartares, qui ayant une grande estime pour sa vertu, le comblèrent d'honneurs & l'éleverent même à la dignité de Prince ou de petit Roy. Peu de temps après Yum lié privé du secours de ce grand Capitaine, fut bientôt privé par les Tartares de l'Empire & de la vie, la valeur de Litim qu'il n'ayant pas esté suffisante pour leur resister. Le fils aîné, la femme & la mere de cet Empereur avoient esté baptisez en 1648. par le Pere André Koffler Jesuite, & le fils appelé Constantin. Voilà ce que j'ay extrait de l'Histoire du Pere Rougemont.

C page 53. Dans ce mesme Livre on voit la quantité de soldats qui font la garde sur cette frontiere, &c.

Il y a quelque diversité entre les Auteurs touchant le nombre des soldats de la Chine, que tous neanmoins font extraordinairement grand. Le Pere Trigaut dit qu'il y en a plus d'un million, le Pere Martini près d'un million; & au rapport du Pere Semedo, le Pere Jean Rodriguez qui estoit fort curieux & avoit beaucoup voyagé dans la Chine, assûroit qu'il avoit trouvé dans les Livres Chinois, qu'il y avoit cinq cens quatre-vingts-quatorze mille soldats dans les diverses Provinces du Royaume, &

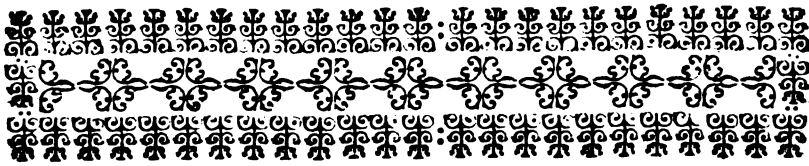
six cens quatre-vingts-deux mille huit cens quatre-vingts-huit pour garder la grande muraille contre les Tartares, sans y comprendre les soldats des Armées navales. Mais il semble qu'on doit ajouter plus de foy à la Relation du Pere Magaillans, qui a écrit le dernier, & tiré ce qu'il dit d'un Livre Chinois présenté à l'Empereur. Il faut toutefois remarquer que ces soldats ne sont pas semblables à nos troupes d'Europe, non seulement pour le courage & pour la discipline, mais encore parce que presque tous ne sont que des milices. Car le Pere Semedo parlant de ceux des Provinces, dit qu'ils ne meritent aucune consideration, & qu'il ne faut pas s'imaginer qu'ils n'ayent point d'autre métier que celui de soldat, puisqu'ils sont domiciliés dans les lieux où ils sont enrôlés, & exercent la profession de Tailleur, de Cordonnier, &c. Et le Pere Trigault Chapitre second, dit qu'afin qu'on ne trouve pas le nombre de ces soldats incroyable, il faut remarquer que près de la moitié des peuples des trois Provinces Septentrionales sont enrôlés au service de l'Empereur. Le Pere Magaillans confirme la mesme chose, quand il dit que la dépence que l'Empereur fait tous les ans pour les neuf cens deux mille cinquante-quatre, tant Officiers que soldats, qui gardent la grande muraille, ne va qu'à cinq millions trente-quatre mille sept cens quatorze livres, ce qui ne monteroit qu'environ à demy-pistole par an pour chacun, & ne suffiroit pas pour leur subsistance, s'ils ne faisoient point d'autre métier que celui de soldat. Par cette raison on ne doit pas trouver incroyable le nombre des sol-

72 NOUVELLE RELATION

dats que l'Auteur Chinois , rapporté par le Pere Magaillans , met, tant sur la frontiere qu'au dedans de la Chine , qui monte à seize cens soixante & dix mille vingt-quatre : d'autant plus que ce Royaume est tres-vaste & extraordinairement peuplé , & que ces soldats sont sans discipline & sans courage. Le Pere Martini dit à la verité que les Tartares sont plus soldats que les Chinois : mais il ajoûte , que toutefois ils ne sont pas comparables aux troupes de l'Europe.



CHAP. III]



CHAPITRE III.

De l'antiquité du Royaume de la Chine, & de l'estime qu'en font les Chinois.



LE Royaume est si ancien, qu'il s'est conservé dans sa forme, & a été continué par vingt-deux Familles qui ont eu deux cens trente-six Rois durant l'espace de quatre mille vingt-cinq ans: Car il y a autant d'années qu'il a commencé, suivant l'opinion que les Chinois tiennent pour certaine & indubitable. Parce que si nous voulions nous arrester à celle qu'ils estiment tres-probable, il y auroit quatre mille six cens vingt ans jusques à cette année 1668, que ce Royaume a commencé. Les Chinois ont trois opinions sur ce sujet. Quelques-uns de leurs Livres mettent son origine plusieurs centaines de milliers d'années avant la création du monde: mais quoyque le peuple ignorant la croye, les hommes sages & sçavans tiennent ces Livres pour apocrifes & fabuleux, depuis que *Cum-fu-fius* a condamné cette erreur. La seconde opinion

A

K

74 NOUVELLE RELATION

fait commencer ce Royaume par le Roy *Fohi*, qui regna le premier vers les confins de la Province de *Xen si*, la plus Occidentale de la Chine, & ensuite dans la Province de *Ho nan*, située presqu'au milieu de cét Empire. Il y a selon leurs Livres deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant la naissance de JESUS-CHRIST, que ce Prince commença à regner, environ deux cens ans après le Déluge universel, suivant la Version des Septante Interpretes. Tous les Lettrez estiment cette opinion probable, & plusieurs d'eux la tiennent pour indubitable. La troisième est que ce Royaume a commencé il y a quatre mille vingt-cinq ans, par un Roy nommé *Yáo*. Si quelque Chinois refusoit de croire cette dernière opinion qui est entr'eux comme de foy, il seroit considéré comme un Hérétique, & en cette qualité rigoureusement châtié ; & si les Prédicateurs de l'Évangile témoignent de bouche ou par écrit qu'ils en doutent, cela suffiroit pour fermer la porte à nôtre sainte Religion, & pour les faire tous condamner à mort, un simple soupçon, quoyque sans fondement sur cette matière, ayant esté suffisant pour les faire bannir. C'est par cette raison que nos Peres de cette Mission ont obtenu permission du Saint Siege de s'attacher à la Version des Septante, approuvée par l'Église dans le cinquième Concile Général, Action sixième, tant parce que les deux der-

nières opinions sont fort probables, que pour éviter les inconveniens que nous avons dit, & beaucoup d'autres qu'on se peut facilement imaginer. Il faut avoüer qu'il n'y a point d'Etat au monde qui se puisse vanter d'une suite de Rois si ancienne, si longue, & si bien continuée. Ceux des Assiriens, des Perses, des Grecs & des Romains ont pris fin, au lieu que celui de la Chine continuë encore comme un grand fleuve qui ne cesse jamais de rouler ses eaux.

Cette longue durée, & les autres excellences de la Chine que nous avons rapportées cy-devant, ou dont nous parlerons dans la suite de cét Ouvrage, inspirent aux Chinois un orgueil insupportable. Ils estiment au souverain degré leur Empire & tout ce qui leur appartient, & méprisent au dernier point les Etrangers & tout ce qu'ils ont d'avantageux, quoyqu'ils en ayent tres-peu ou point du tout de connoissance : Et il ne faut pas s'en étonner, puisque l'orgueil ne vient que de l'aveuglement & de l'ignorance. Dans leurs Cartes ils donnent à la Chine une vaste étendue ; mais ils representent autour les autres Royaumes sans ordre, sans position & sans aucune marque de bonne Geographie, petits & racourcis & avec des titres ridicules & méprisans. Par exemple, *Siaò gîn que*, ou Royaume dont les Habitans sont tous nains, & si petits, qu'ils sont obligez de se lier.

76 NOUVELLE RELATION

plusieurs ensemble pour s'empescher d'être enlevez par les Aigles & par les Milans : *Niù gîn que*, Royaume où tous les Habitans sont femmes, qui conçoivent en se mirant, & voyant leur figure dans un puy, ou dans une riviere, & n'enfantent que des filles : *Chuen Sin que*, Royaume où ils ont tous un trou à la poitrine, dans lequel ils mettent un bois & se portent ainsi les uns les autres : Royaume dont les Habitans ont le corps d'homme, & le visage de chien : Royaume où les hommes ont les bras si longs, qu'ils vont jusqu'à terre : Et beaucoup d'autres choses semblables. Enfin ils representent les Etats voisins, comme sont les Tartares, les Japonois, ceux de la presqu'Isle de *Corée*; & les autres qui sont autour de la Chine, avec ce titre, *Les quatre Barbares*. Ils disent qu'au dehors de la Chine, il y a soixante & douze Royaumes, qu'ils dépeignent tous petits & au milieu de la mer, comme autant de coquilles de noix, & leurs Habitans laids, difformes & monstrueux, avec des gestes si ridicules ou si terribles, qu'ils ressemblent plutôt à des Singes ou à des bestes farouches, qu'à des hommes. Dans ces derniers temps ayant appris quelque chose de l'Europe, ils l'ont ajoûtée à leurs Cartes, & l'ont placée au milieu de la mer, comme si c'estoit l'Isle de Tenerife, ou quelque Isle deserte; & c'est pour cela que le Viceroy de *Quam sum*, l'année 1668. après avoir parlé de l'Ambassade

des Portugais dans un Mémoire qu'il envoya à l'Empereur, ajouta ces mots, On voit bien que " l'Europe n'est autre chose que deux petites Isles " aumilieu de la mer. "

Ils divisent le Ciel en vingt-huit Constellations, & la Chine en autant de quartiers, à chacun desquels ils attribuent une de ces constellations, dont ils leur donnent le nom, sans en laisser une seule pour les autres Royaumes. Ils donnent au leur des titres élevez & magnifiques, & aux pays étrangers des noms barbares, desagréables & méprisans, afin de relever leur Empire par l'abaissement de tous les autres Etats.

Dans le temps que j'étois avec le Pere Louïs Buglio dans la Capitale de la Province de *Su chuen*, il s'éleva une persécution contre la Religion Chrétienne, excitée par plusieurs milliers de Bonzes qui s'assemblerent de toute la Province, & dans le même jour nous accusèrent dans tous les Tribunaux de la Ville, principalement au Tribunal criminel appelé *Gán chǎ sū*, dont le Président répondit à la Requête des Bonzes de cette maniere. Si ces " Etrangers demeurent dans leur maison sans en " sortir, ni enseigner de nouvelles inventions, " *Chūm quē chi tá vū sò pū yūm*, c'est-à-dire, cet " Empire est si vaste, qu'il peut contenir ceux du " pays & les Etrangers, y ayant assez de place pour " tous. Mais s'ils enseignent une nouvelle doctri- "

78. NOUVELLE RELATION

„ ne differente des saintes & des véritables que
„ nous professons dans ce grand Empire , & s'ils
„ prétendent surprendre & tromper le peuple, qu'ils
„ soient punis chacun de quarante coups de fouët
„ & chassez de la Province.

Le Pere Nicolas Longobardo ayant parlé long-temps de la Loy de Dieu à quelques Eunuques , & avec des raisons & des argumens si solides , qu'on voyoit assez qu'ils en estoient convaincus interieurement , ils ne répondirent que les paroles suivantes. *Chũm que chĩ vái hoãn yeũ táo*, c'est-à-dire , qu'est-ce que nous voyons ? qu'est-ce que nous entendons ? Se peut-il faire que hors ce grand Empire il y ait quelque regle ou quelque chemin pour arriver à la veritable vertu ? Y a-t-il , quelque autre croyance ou quelque autre Loy ? Il m'est arrivé à moy-mesme plusieurs fois, que parlant à des Lettrez de la Religion Chrétienne & des Sciences de l'Europe , ils me demandoient si nous avions leurs Livres ; & comme je leur disois que non , ils me repliquoient tous surpris , incertains & scandalisez , si dans l'Europe vous n'avez pas nos Livres & nôtre écriture , ainsi que vous l'avoüez vous-mesmes , quelles lettres & quelles Sciences pouvez-vous avoir. Toutefois ces infideles sont dignes de compassion & d'excuse , parce qu'il n'est pas possible de s'imaginer la haute idée que non seulement les grands Seigneurs & les gens de Lettres , mais

encore le petit peuple, se forment de cét Empire. Et certainement outre que nôtre-nature nous porte toujours à nous estimer nous-mêmes & tout ce qui nous appartient, plus que tout le reste du monde, les grandeurs & les avantages extraordinaires de ce Royaume contribuent beaucoup à remplir l'esprit des Chinois de folles imaginations & d'un orgueil sans égal.

Notes sur le troisième Chapitre.

A page 73.

L*A Chronologie de la Chine est d'une extrême importance à cause de son antiquité, & je crois que les Portugais & les Castillans n'ont point fait dans leurs voyages de découverte plus considérable. Les Annales des Caldéens & des Egyptiens auroient pû le disputer à celles de la Chine, & peut-estre encore celles des Tyriens & de quelques autres Orientaux dont Joseph fait mention ; mais elles sont peries il y a longtemps, aussi-bien que les Histoires de Berosse Caldéen, & de Manethon Egyptien, dont il ne nous reste que quelques fragmans presque tout-à-fait inutiles. Les Grecs & les Romains ne nous ont rien laissé de certain avant Herodote, appelé à cause de cela le pere, de l'His-*

toire, & qui n'écrivit qu'environ quatre cens cinquante ans avant JESUS-CHRIST : Et si l'on veut remonter à l'origine des Olympiades, elles ne commencerent que sept cens soixante-dix-sept ans avant l'Incarnation. Mais les Cycles des Chinois & leur Chronologie commencent deux mille six cens quatre-vingts-dix-sept ans avant JESUS-CHRIST, sous le regne de Hoam ti, & mesme deux mille neuf cens cinquante-deux ans, suivant le sentiment de ceux qui s'attachent à la seconde opinion, & qui reconnoissent Fo hi pour le premier Empereur de la Chine. Et quand on voudroit s'arrester à la troisième opinion qui fait Yao le premier Empereur de la Chine, cette Chronologie auroit commencé deux mille trois cens cinquante-sept ans avant la naissance de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire quinze cens soixante-neuf ans avant la premiere Olympiade. Il semble qu'on ne peut pas refuser d'ajouter foy à cette Chronologie, à cause qu'elle est bien suivie & circonstanciée ; qu'elle est moins fabuleuse que les premiers temps de l'Histoire Grecque & de l'Histoire Romaine ; & qu'on y a marqué plusieurs éclipses & autres observations Astronomiques, qui s'accordent parfaitement bien avec les calculs de nos plus sçavans Astronomes des derniers siècles, ainsi que je l'ay veu dans quelques Dissertations manuscrites faites sur ce sujet. On peut ajouter que presque toutes les parties de l'Histoire de la Chine ont esté écrites par des Auteurs contemporains ; par exemple, les gestes du Roy Yao ont esté écrits par les Secretaires

Secretaires de Xun son successeur. L'Histoire de Xun & de son successeur Yu, a aussi esté écrite de leur temps, & est contenuë avec celle du Roy Yao dans les deux premieres Parties du plus ancien & du plus venerable Livre des Chinois, appellé Xu Kin. Il est divisé en six Parties, dont les quatre dernieres contiennent une partie de l'Histoire de la seconde & de la troisième Famille Imperiale. On ne peut pas douter de l'antiquité & de la verité des deux premieres Parties du Livre Xu Kin, puisque Confucius qui vivoit cinq cens cinquante ans avant JESUS-CHRIST, en a fait souvent mention, & a ramassé avec grand soin beaucoup d'ouvrages autentiques qui contiennent plusieurs particularitez de la vie & du gouvernement des premiers Rois. Vn autre Philosophe appellé Lao Kiun, contemporain de Confucius, & un Auteur plus ancien que luy de deux cens ans, nommé Tai su cum, citent souvent ces anciennes Histories. Confucius luy-mesme a écrit l'Histoire de plusieurs guerres de la Chine durant deux cens quarante-un ans, qu'il commence à la quarante-neuvième année du Regne de l'Empereur Pim vam treizième de la troisième Famille, appellée Cheu, c'est-à-dire, sept cens vingt-deux ans avant la naissance de JESUS-CHRIST. Depuis ce temps-là il y a eu de siecle en siecle un grand nombre d'Historiens que les Chinois conservent encore, & en ont composé des Histories generales, dont il y en a une en plusieurs Volumes Chinois dans la Biblioteque du Roy.

On peut ajouter que la certitude de cette Chronologie.

L

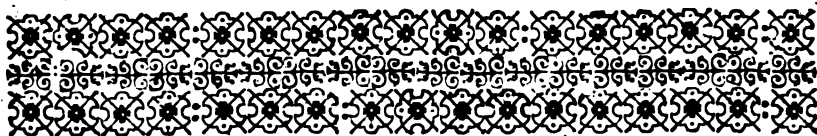
82 NOUVELLE RELATION

est confirmée par beaucoup de circonstances conformes à l'Écriture Sainte, qu'elle contient, & qu'on ne trouve dans aucune autre Histoire; par exemple, la longue vie des premiers Rois pareille à celle des Patriarches du temps d'Abraham. Ainsi on raconte que Fo hi regna cent cinquante ans; Xin num son successeur, cent quarante; Hoam ti vécut cent onze ans; Xao hao qui luy succeda, cent ans; Ti co, cent cinq; Yao, cent dix-huit; Xun son successeur, cent dix; Yu, cent ans; & après luy l'âge des Empereurs n'eut rien d'extraordinaire. On voit aussi que Fo hi commença à regner dans la Province de Xen si, la plus Occidentale de la Chine; ce qui fait connoître que luy ou son pere estoit venu de l'Occident où Noé & ses enfans demouroient après le Déluge: que son Royaume estoit petit, & ses sujets en petit nombre; ensorte qu'il estoit plutôt un puissant Pere de Famille comme Abraham, qu'un Roy ou un Empereur: que luy & ses sujets vivoient d'herbes & de fruits sauvages, beuvoient le sang des bestes & s'habilloient de leurs peaux: que son successeur Xin num inventa l'Art de cultiver la terre, & beaucoup d'autres choses pareilles. On trouvera la plupart de ces faits dans l'Histoire de la Chine du Pere Martini, dans la Chronologie & dans les Préfaces du Pere Couplet; imprimées à Paris avec les Oeuvres de Confucius, & dans notre Auteur en divers endroits, & principalement dans les Ch. cinquième & seizième, &c.

On oppose que cette Chronologie ne s'accorde pas avec la Vulgate: Mais outre que Dieu ne nous a pas don-

né l'Ecriture Sainte pour nous rendre sçavans , mais pour nous rendre bons ; & qu'ainsi il peut s'estre fait quelque omission ou quelque erreur dans les dattes ; on peut répondre que la question de la durée du monde depuis le Déluge , selon la Vulgate , n'est pas encore décidée ; que cette Chronologie s'accorde fort-bien avec la Traduction des Septante , qui est authentique & receüe de l'Eglise aussi-bien que la Vulgate. Mais ce n'est pas icy le lieu de s'étendre sur cette matiere ; ceux qui voudront en sçavoir davantage , pourront consulter le Livre que le Pere Pezeron Bernardin a fait nouvellement imprimer sur ce sujet.

On ne peut pas dire aussi que les Peres Jesuites ayent concerté ensemble cette Chronologie , parce que nous voyons qu'ils ont dit la verité dans le reste de leurs Relations ; qu'ils ne font pas difficulté de se corriger les uns les autres quand ils se sont mépris , comme on le peut voir dans nôtre Auteur en divers endroits : que les Religieux Jacobins , Augustins & de Saint François , qui ont eu plusieurs differens avec les Jesuites au sujet de leurs Missions , s'accordent avec eux , & ne les ont jamais accusés d'avoir erré dans la Chronologie : & qu'enfin les Hollandois qui ont envoyé des Ambassades à la Chine , & qui ont plusieurs milliers de Chinois à Batavia , n'ont jamais repris les Jesuites d'avoir fait aucune erreur sur ce sujet ; & au contraire , font beaucoup d'estime des Oeuvres du Pere Martini , qu'ils ont toutes imprimées en Hollande , ainsi que la China illustrata du Pere Kirker.



CHAPITRE IV.

Des Lettres & de la Langue de la Chine.

QUOYQUE les Egiptiens se vantent d'avoir esté les premiers qui ont eu des Lettres & des Hieroglifes , il est certain toutefois que les Chinois en ont eu avant eux. Toutes les autres Nations ont eu une écriture commune , qui consiste en un Alphabet d'environ vingt-quatre lettres , qui ont à peu prés le même son , quoyque leur figure soit différente : mais les Chinois ont cinquante-quatre mille quatre cens neuf lettres , qui expriment ce qu'elles signifient avec tant de grace , de vivacité & de force , qu'il semble que ce ne soyent pas des caracteres , mais des voix & des langues qui parlent , ou pour mieux dire , des figures & des images qui expriment & representent au vif ce qu'elles signifient , tant l'artifice de ces lettres est admirable. Pour preuve de ce que je dis , je mettray icy un paragraphe d'un Traité que j'ay fait de la Langue Chinoise.

Les lettres Chinoises sont simples ou composées.

Les simples sont faites de lignes, de points & de plis, comme 心 *sin*, 木 *mō*, 如 *lú*, 主 *chú*. Les composées sont formées de plusieurs lettres simples jointes ensemble, comme 如 *xú*, 柱 *chú*. La lettre *xú*, signifie sincere, sincerité, & elle est composée de la lettre 如 *iu*, qui signifie comme, & de la lettre 心 *sin*, qui signifie cœur, parce que l'homme sincere a le visage & les paroles comme le cœur. La lettre *chu* signifie pilier ou colonne, & elle est composée de la lettre 木 *mō*, qui signifie arbre, bois, ou piece de charpente, & de la lettre 主 *chu*, qui signifie Seigneur ou Maître, parce que les piliers ou les colonnes sont comme les Maîtres de la maison, & les apuys qui la soutiennent : Et parce que une Forest contient plusieurs arbres, la lettre 林 *lín* qui exprime ce mot, est composée de deux 木 *mō*. Quand la Forest est fort épaisse, elle est signifiée par la lettre 森 *sen* formée de trois 木 *mō*; par ce que nous venons de dire on pourra juger des autres artifices qui sont en grand nombre dans la composition des lettres Chinoises, & qui ont tant de force & d'énergie pour expliquer, & même pour persuader ce qu'elles signifient, qu'il arrive souvent que le changement d'une seule lettre dans un procez, est suffisant pour faire perdre les biens & la vie à l'accusé ou à l'accusateur.

Il ne sera peut estre pas inutile d'examiner icy, si les lettres Chinoises sont des Hieroglifes ou non.

Je crois en premier lieu, que si l'on considère leur première origine, il est indubitable qu'elles sont Hieroglifiques ; parce que les lettres anciennes dont les Chinois disent qu'on se servoit durant les premiers siècles de cet Empire, sont des images & des figures, quoyque imparfaites, des choses visibles qu'elles signifient. Par exemple, la lettre ancienne qui signifioit le Soleil, est celle-cy ☉ *ge*, & celle qui est presentement en usage, est faite ainsi ☽ *ge*. La lettre de la Lune estoit de cette sorte ☾ *yue*, & maintenant c'est la suivante ☽ *yue*. La lettre ancienne qui signifioit le fondement de quelque chose, avoit cette figure 𠄎 *puèn*, & la lettre moderne se fait de cette manière 本 *puèn*, & ainsi des autres. On voit par là que beaucoup de lettres anciennes estoient des figures qui representoient ce qu'elles signifioient, & par consequent qu'une partie des lettres Chinoises sont originairement des Hieroglifes.

Secondement on peut dire la mesme chose des lettres modernes considérées en elles-mêmes. Car la plupart sont composées de lettres simples, de la signification desquelles elles retiennent toujours quelque chose. Par exemple, toutes les lettres qui ont quelque rapport à la femme, sont toutes composées de la lettre *niù*, qui signifie femme, & de quelqu'autre lettre. Ainsi la lettre *ciù* qui veut dire qu'un homme se marie ou prend femme, est com-

posée de la lettre *ciù* prendre , & de la lettre *niù* femme : La lettre *Kiá* , qui signifie qu'une femme se marie , est composée de la lettre *Kiã* , qui veut dire maison , famille , & de la lettre *niù* , qui signifie femme ; ce qui est le même que de dire que la femme est dans sa maison ou dans sa famille , parce que les Chinois disent & estiment que les femmes sont de la maison de leur mary , & non pas de celles de leurs peres. On peut connoître par ces exemples de la composition de leurs lettres , qu'elles sont Hieroglifiques , puisqu'elles representent à l'imagination ce qu'elles signifient avec tant de grace , & d'une maniere si ingenieuse.

Troisièmement , la nature des Hieroglifes n'est pas d'estre des figures naturelles des choses qu'ils signifient , mais seulement de les représenter , ou naturellement , ou par l'institution des hommes. Or toutes les lettres Chinoises , ou sont des figures naturelles , comme les anciennes du Soleil & de la Lune & autres semblables , ou sont des figures destinées pour signifier quelque chose , comme sont toutes celles qui signifient des choses qui n'ont aucune figure , comme l'ame , la beauté , les vertus , les vices , & toutes les actions des hommes & des animaux.

Quatrièmement , on ne peut pas dire de même que nos lettres soient des Hieroglifes , parce que chacune en particulier ne représente & ne signifie

rien, mais seulement quand elle est jointe à d'autres; au lieu que chaque lettre Chinoise a sa propre signification, & qu'elle la conserve quand on la joint avec d'autres. On le voit par exemple dans la lettre *lim*, qui signifie une cloche; car elle est composée de la lettre *Kin*, qui veut dire métal, & de la lettre *lim*, qui signifie commander; parce qu'il n'y a point de manière plus aisée de commander que le son de la cloche. Par où l'on voit évidemment que ces deux lettres dans la composition conservent leur signification particulière.

Cinquièmement, puisque les lettres Chinoises ne sont pas de simples lignes ou caractères, mais des figures destinées pour représenter ou signifier quelque chose, il s'ensuit nécessairement qu'elles ne sont pas de simples lettres comme les nôtres, mais des Hieroglifés. Surquoy il est à remarquer que ces lettres Hieroglifiques ont un avantage particulier qui soulage extrêmement la mémoire pour s'en souvenir, & contribué beaucoup à connoître & distinguer ce qu'elles signifient, c'est que chaque genre & chaque espèce a une lettre distincte, qui se trouve dans toutes celles qui signifient les choses contenues dans la même espèce. Par exemple, toutes les lettres qui signifient les choses qui ont quelque rapport au feu, contiennent infailliblement dans leur composition la lettre *hò*, qui signifie feu. Ainsi la lettre *çai*, qui veut dire calamité, est

est composée de la lettre *miên* maison , & de la lettre *hò* feu ; parce qu'il n'y a point de plus grande infortune que de voir brûler sa maison. La lettre *hoâm* , qui signifie clarté , splendeur , est composée de la lettre *hoam* , qui veut dire grand Roy , & de la lettre *hò* ou feu , à cause qu'il n'y a rien en ce monde qui ait plus de splendeur & d'éclat qu'un grand Roy. Il en est de mesme des autres choses qui ont quelque raport ou quelque ressemblance avec le feu. La lettre *tem* qui signifie montagne de roches escarpées , est composée de la lettre *xan* montagne , & de la lettre qui signifie degrez , parce que pour monter une montagne de roches escarpées , il faut se servir de degrez ou d'échelles. On peut faire la mesme observation dans toutes les lettres qui appartiennent aux montagnes ; & ce que nous avons dit de ces deux especes , se doit entendre de toutes les autres. On peut connoître par ces raisons & par ces exemples , non seulement que les lettres Chinoises sont Hieroglifiques , mais aussi la beauté & la subtilité de l'esprit des Chinois.

La Langue & les Lettres de la Chine ont esté inventées avec un artifice admirable. Les mots sont en fort petit nombre , puisqu'ils sont tous monosyllabes , comme Pa , pe , pi , po , pu. Pam , pem , pim , pom , pum. Ta , te , ti , to , tu , Tam , tem , tim , tum , & ainsi des autres ; & mesme il y a

M

plusieurs monosyllabes, dont les Chinois ne se servent point, comme Ba, be, bi, bo, bu. Ra, re, ri, ro, ru. Pom, Tom, Nom, Mom, &c. En sorte que le nombre de leurs mots considerez en eux-mêmes, n'est que d'environ trois cens vingt: mais si on les considere avec leurs differences & leurs distinctions, il y en a assez pour former une Langue très-parfaite. Par exemple, la syllabe *Po*, prise en onze diverses manieres, fait onze mots, & signifie onze choses differentes. Et c'est une chose admirable, que chaque monosyllabe est nom, pronom, substantif, adjectif, adverbe, & participe; qu'elle est verbe & signifie le present, l'imperatif, le subjonctif & l'infinitif; le singulier, le pluriel, avec leurs personnes; le present, l'imparfait, le parfait, les aoristes & le futur. Cette diversité vient de la maniere de la prononcer en variant la voix, le ton, ou l'accent, qui est ou simple, ou fort, ou grave, ou aigu, ou circonflexe, comme aussi en y marquant ou n'y marquant point d'aspiration. La difference des accens dans la prononciation, se connoît par la diversité des tons de la voix. Par exemple, l'accent ou le ton simple, est quand on prononce avec une voix unie & égale; ce que nous marquons avec cette figure simple & égale, —, & ainsi des autres. Nous exprimons l'aspiration avec cette marque, *h*, dont les Grecs se servent pour signifier l'aspiration. On peut voir tout

cela dans l'exemple suivant des onze manieres dans lesquelles la syllabe *Po* peut estre considerée.

P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o, P_o. Quand cette syllabe est prononcée avec un accent égal & uni, *P_o* signifie verre; avec un accent grave *P_o* signifie bouillir; avec un accent aigu, *P_o* veut dire vaner du bled ou du ris; avec un accent circonflexe ouvert, *P_o* signifie sage, liberal; avec un accent circonflexe fermé, & un point au dessus, *P_o* signifie préparer. Quand on la prononce avec un accent circonflexe, chargé & aspiré, *P_o* signifie vieille femme; avec un accent égal & aspiré, *P_o* signifie rompre, fendre; avec un accent abaissé ou bas & aspiré, *P_o* signifie enclin ou incliné; avec un accent aigu, élevé & aspiré, *P_o* signifie tant soit peu, presque; avec un accent circonflexe ouvert & aspiré, *P_o* signifie arroser; avec un accent circonflexe fermé, avec un point au dessus & aspiré, *P_o* signifie esclave, captif.

Dans le Traité des Lettres & de la Langue Chinoise, que j'ay composé pour ceux qui viennent prêcher dans cet Empire, j'ay expliqué fort au long ces onze manieres de prononcer, qui sont beaucoup plus intelligibles par ce qui précède & ce qui suit. Toutefois ce que j'ay dis icy est suffisant pour faire connoistre l'artifice de cette Langue, qui n'ayant qu'un si petit nombre de monosyllabes, ne laisse pas d'estre fort abondante & très expressive,

92 NOUVELLE RELATION

parce qu'elle les assemble, les change, & les mêle en tant de manieres & si éloquentes, que c'est une chose admirable, comme on le peut voir dans l'exemple suivant. La lettre *mō*, comme nous avons dit, estant seule signifie arbre, bois, ou le nom propre d'une Famille, &c. Mais dans la composition elle comprend quantité d'autres significations. *Mō cūm* est le nom de certains Saints que les Chinois prétendent ne mourir jamais, mais qu'ils veulent d'un bois ou d'une montagne à une autre. *Mō tō* signifie un batant de cloche; & parce qu'il sert à la faire entendre, les Chinois ont fort élegamment donné le nom de *Mō tō* aux Maîtres, Docteurs ou Prédicateurs de la foy, à cause que par leurs voix, par leurs écrits & par leurs exemples, ils la font entendre & l'enseignent aux hommes, suivant ces paroles de l'écriture, *In omnem terram exiit sonus eorum*. C'est aussi par cette raison que les Chinois donnent le nom de *Mō tō* par excellence à *Cum fū cius*, parce qu'il a enseigné la Loy naturelle des anciens, & qu'il est le Maître & le Docteur de cette Nation. *Mō leáo* signifie une quantité de bois préparé pour bâtir. *Mo hiám* est le nom d'une certaine odeur. *Mo ngeu* signifie par hazard; il signifie aussi de certaines figures ou poupées que les Chinois portent quand ils accompagnent leurs morts. *Mo kin* est le nom d'une fleur qui s'épanouit le matin, & le soir se flétrit & tom-

be , & dont les Chinois se servent agreablement dans leurs compositions , pour faire entendre le peu de durée & l'inconstance des biens de cette vie. *Mo puen* signifie une jatte ou gamelle. *Mo tien* signifie un Ecolier du College Royal : *Mo* veut dire un arbre , & *tien* , le Ciel & ainsi c'est comme si l'on disoit qu'un Ecolier du College Royal est comme un arbre planté dans le Ciel. *Mo qua* signifie un coin , fruit qui se trouve dans la seule Province de *Xan si*. Les Chinois ne les mangent pas , & s'en servent seulement dans la Médecine. *Mo kie* signifie des souliers de bois. *Mo lân*, des barreaux ou grilles. *Mo cien*, un coin de bois. *Mo quai*, un bâton. *Mo no*, un homme qui parle peu. *Mo quen*, un bâton, ou un homme impudent, ou un crocheteur. *Mopiao*, une grande cuilier de bois. *Mobia*, un coffre. *Mo siam*, une armoire. *Mo Yu*, un instrument de bois, de la forme d'un poisson, que les Bonzes battent, ou dont ils jouent en faisant leurs prieres, ou en demandant l'aumône. *Mo úl*, champignon. *Mo ciám*, ou *Mo cūm*, Charpentier. *Mo niéu*, signifie à la lettre, vaches de bois, & métrastoriquement, une invention commode pour porter de grands fardeaux ; faisant allusion à un homme, qui, à ce que disent les Chinois, fit autrefois des vaches de bois avec un tel artifice, qu'elles se mouvoient d'elles-mesmes, & traînoient fort aisément des fardeaux d'un poids extraordinaire. *Mo*

94 NOUVELLE RELATION

nu, espece de petites oranges. *Mo nan*, nom d'une pierre précieuse. *Mo sim*, la Planete de Jupiter. *Mo kiun*, enchassement, crochet. *Momien*, coton. La syllabe *Mo* se peut joindre de diverses autres manieres que je laisse pour abreger, & toutes les autres de mesme : en sorte que comme avec nos vingt-quatre lettres nous formons tous nos mots, en les assemblant de diverses manieres, de mesme les Chinois forment leurs paroles & leurs discours en joignant differemment leurs syllabes les unes aux autres. Et ils s'expliquent de cette sorte avec tant de clarté, de grace & d'énergie, qu'ils égalent en quelque façon les Grecs & les Latins. A la fin du Traité des Lettres & de la Langue Chinoise, dont j'ay parlé cy-devant, j'ay recueilly par ordre Alphabetique tous les termes Theologiques & Philosophiques que nos Peres ont employez dans les Livres qu'ils ont composez pour les Chinois ; & j'ay remarqué qu'il y a quantité de mots qui expriment leur signification beaucoup plus heureusement & plus facilement que les nostres, tant cette Langue est belle & éloquente.

On me demandera peut-estre comment il se peut faire qu'un même mot ait tant de significations differentes, & comment ceux qui les entendent les peuvent distinguer. A cela je répons que la variété des significations vient de la diversité de l'assemblage des monosyllabes, comme nous l'a-

vons veu dans la syllabe *Mō*, & de la difference des accens & des tons, comme on l'a veu aussi dans la syllabe *Po*. Cette distinction est si naturelle aux Chinois, que sans faire reflexion aux tons & aux accens, ils entendent facilement toutes les differentes significations d'un même monosyllabe. Je dis sans y faire reflexion, parce qu'en effet le peuple ne sçait ce que c'est que ces tons & ces accens, & qu'ils ne sont connus que des Poëtes & de nos Peres qui entrent dans la Chine, & qui ayans acquis cette connoissance, ont beaucoup de facilité à apprendre la Langue, qui sans cela leur donneroit une peine extraordinaire. Nous devons cette curieuse & utile observation des tons au Pere Lazaro Cataneo de sainte memoire; & j'ay tâché de l'expliquer par la comparaison d'un Musicien qui par l'Art & le travail, a acquis la facilité d'exprimer & de connoître facilement les six tons, *ut, re, mi, fa, sol, la*, qu'un homme né avec les dispositions necessaires, exprime & distingue naturellement sans aucun secours des regles & de l'Art. Il ne s'ensuit pas toutefois que les Chinois chantent en parlant, comme un de nos Peres de Macao se l'imaginoit; ny qu'ils portent pendue au cou une tablette sur laquelle ils écrivent ce qu'ils veulent dire, quand on ne les entend pas, comme on me l'avoit dit avant que j'entrasse dans cét Empire: ny enfin que les Chinois ne puissent pas parler à

96 NOUVELLE RELATION

l'oreille, ainsi que je le croyois, m'imaginant qu'il estoit necessaire d'élever la voix pour exprimer les tons & les accens ; & on pourra en estre persuadé par cét exemple. Si l'on disoit en Europe qu'il y a une difference de ton dans la sillabe *to*, des mots Latins *totus* & *totaliter*, peut-estre qu'on auroit peine à le croire ; toutefois il n'y a rien de si certain : car dans *totus*, *to* se prononce avec une voix claire & forte, & en ouvrant un peu la bouche ; & dans *totaliter*, on la prononce avec une voix plus foible & plus basse, & fermant davantage les lèvres. Il en est de mesme dans la Langue Chinoise : La sillabe *to*, prononcée avec un accent aigu & élevé, a le mesme son que *to* dans *totus*, & signifie paresseux, ou tomber, parce qu'un homme paresseux semble se laisser tomber à chaque pas : *to* en Chinois, prononcé avec un accent circonflexe, marqué avec un point, a le mesme ton que dans *totaliter*, & veut dire lire, étudier, ou un solitaire ; parce que pour lire ou étudier utilement, il faut être retiré & solitaire. La Langue Chinoise a beaucoup d'autres qualitez & avantages qui font connoître l'industrie & l'esprit de ceux qui l'ont inventée ; mais je les passe sous silence, parce que ce n'est pas icy le lieu de les expliquer.

Je ne puis toutefois m'empescher de dire que la Langue Chinoise est plus facile que la Grecque, que la Latine & que toutes les autres de l'Europe ; du moins

on

on ne pourra pas me nier que toute belle & toute éloquente qu'elle est , elle ne soit beaucoup plus aisée que toutes celles des Missions où nôtre compagnie est occupée ; ce qui n'est pas un avantage peu considérable. Je ne crois pas mesme qu'on en puisse douter , puisque mon sentiment est conforme à la raison & à l'expérience. Car en premier lieu , il est certain que la partie la plus nécessaire pour apprendre une Langue est la mémoire , & que par conséquent la Langue la plus facile est celle qui a le moins de mots , parce qu'il est plus aisé de retenir une petite quantité de paroles , qu'une plus grande : Or la Langue Chinoise est la plus courte de toutes , puisqu'elle n'est composée que d'environ trois cens vingt monosyllabes ; au lieu que la Grecque & la Latine ont une infinité de mots , de temps , de nombres , de personnes , &c. Mais dans la Langue Chinoise on n'a principalement besoin de mémoire que pour retenir les accens qui sont comme la forme qui distingue la signification des paroles , & pour apprendre à prononcer les trois cens vingt monosyllabes.

Secondement , il est certain qu'une personne qui étudiera avec application & avec une bonne méthode , pourra dans un an fort bien entendre & parler la Langue Chinoise. Et nous voyons par expérience que tous nos Peres qui travaillent à present dans cette Mission , sont au bout de deux ans

N

98 *NOUVELLE RELATION*

si sçavans en cette Langue, qu'ils confessent, catechisent, prêchent & composent avec autant de facilité que si c'estoit leur Langue naturelle, quoy-
qu'elle n'ait aucun rapport avec les nôtres, & que ces Peres soient tous avancez en âge. Ce qui n'arriveroit pas en Europe, où neanmoins les Langues ont toutes du rapport les unes avec les autres.

On ne pourra pas douter de cette verité, si l'on considere le grand nombre de Livres que nos Peres ont composez & traduits, & composent & traduisent encore tous les jours en cette Langue Chinoise, & qui sont estimez & admirez par les Chinois mesmes, comme sont ceux que composa sur nôtre sainte Loy & sur diverses autres matieres le fameux Pere Mathieu Riccio de glorieuse & sainte memoire, & dont les Chinois parlent encore comme d'un prodige en science & en toutes sortes de vertus; en sorte qu'il n'y a personne dans cét Empire qui ne le connoisse & n'en parle avec éloge. Les Sçavans le citent dans leurs écrits, comme un de leurs plus fameux Docteurs: Et les ouvriers, pour faire estimer leurs ouvrages & les vendre à un plus haut prix, assûrent qu'ils sont de l'invention de cét homme illustre, le Pere Mathieu Riccio. Enfin ils l'estiment à un tel point, que plusieurs croient que comme Cum fû sius estoit le Prince, le Saint, le Maître & le Docteur des Chinois; de mesme le Pere Mathieu Riccio estoit celuy des Eu-

ropéens : ce qui est la plus grande loüange que ces peuples idolâtres de Cum fû Jésus, luy peuvent donner. Le Pere Diego Pantoja a aussi fait plusieurs beaux Livres des pechez mortels , des sept vertus qui leur sont contraires, sur le *Pater noster*, sur l'*Ave Maria*, & sur le *Credo*. Les Peres Alfonse Vanhone & Jules Aleni ont composé plusieurs Tomes sur la Religion Chrétienne , sur la Vie de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, sur celle de la Sainte Vierge & des Saints, & sur plusieurs autres matieres. Le Pere Manuel Dias le jeune traduisit tous les Evangiles de l'année avec les Commentaires & les explications des Saints Peres ; ce qui compose un ouvrage également ample, pieux & sçavant. Le Pere François Furrado publia la Dialectique, la Logique, les Livres de *Cælo & Mundo*, & ceux de l'Ame. Les Peres Jean Terencio, Jean Roo, & Jean Adam en ont fait un grand nombre d'autres sur nôtre sainte Loy & sur toutes les parties de la Mathématique. Le Pere Louïs Buglio qui a esté toute ma consolation & mon Compagnon inséparable dans les travaux, les afflictions & les prisons, que nous avons soufferts ensemble durant trente ans, a traduit la premiere Partie de Saint Thomas, que les Lettrez Chinois estiment & admirent de telle sorte, que j'ay ouï dire à l'un d'eux qui lisoit le *Traité de Dieu*, ces propres paroles ; Certainement ce Livre est un miroir qui nous fait voir

,, clairement nôtre ignorance. Le mesme Perè Bur-
 glio a composé plusieurs autres ouvrages sur diver-
 ses matieres , l'un desquels est cette éloquente &
 sçavante Apologie qu'il écrivit pour répondre au
 Livre que *Yam quam siem* cét homme dangereux ,
 publia en cette Cour & dans tout l'Empire, contre
 la Religion Chrétienne & ses Prédicateurs, & qu'il
 intitula *Pú te y*, *Parce que je n'en puis plus*. Le Pere,
 pour se conformer au stile du Pays, intitula le sien,
Je refute parce que je n'en puis plus. L'un & l'au-
 tre titre, ont beaucoup de grace en Langue Chi-
 noise; mais celuy du Pere fut beaucoup plus esti-
 mé, parce qu'il a deux significations? La premie-
 re, Je refute, parce que je n'en puis plus endurer :
 La seconde, Je refute le Livre intitulé, parce que
 je n'en puis plus. Ce qu'il y a de plus admirable,
 c'est que ce Pere composa tous ces Livres dans les
 Barques, dans les chemins, dans les Hôtelleries
 entre les mains des barbares & des rebelles, dans
 les Prisons avec trois chaînes aux pieds, trois au
 cou, & six aux mains, & en un mot dans de con-
 tinuelles persecutions. Je dirois beaucoup d'autres
 choses à la loüange de cét homme véritablement
 saint & illustre, si je ne craignois que la part que
 j'ay eüe à ses souffrances, & l'étroite amitié qui
 estoit entre nous deux, ne me rendît suspect. Le
 Pere Ferdinand Verbiest fit en mesme temps une
 belle & docte réponse à un Livre, ou plutôt à une

Satyre pleine d'erreurs & d'une grossiere ignorance, que le mesme *Yam quam siem* composa contre la Mathematique Europeane. Le Pere Antoine de Gouvea a fait un Catechisme. Le Pere Jean Monteiro a fait deux Livres, l'un de la Loy de Dieu, & l'autre, de la véritable Adoration. Le Pere François Sambiesi en a composé quatre, de l'Immortalité de l'Ame, de la Morale, de la Peinture & du son, tous fort courts & fort estimez. J'ay fait moy-mesme un Traité de la Resurrection de JESUS-CHRIST, & un autre de la Resurrection universelle. Les Peres Nicolas Trigaut, Lazare Cataneo, Gaspar Ferreira, & Alvaro Semedo, ont fait des Dictionnaires tres-amplés & tres-exacts. Le Pere Gaspar Ferreira a fait plus de vingt Traitez sur diverses matieres. Le Pere Jean Sociro a fait un Abregé de la Loy Chrétienne. Le Pere Nicolas Longobardo de glorieuse memoire, & qui mourut il y a peu d'années en cette Cour, âgé de quatre-vingts-seize ans, a fait divers ouvrages de pieté, & un Traité du tremblement de terre, fort estimé des Sçavans de cét Empire. Enfin ils en ont composé un grand nombre d'autres de la Religion Chrétienne, & sur toute sorte de Sciences & de matieres; en sorte qu'il y en a plus de cinq cens Tomes imprimez, outre les Manuscrits. On a imprimé en Chinois un Catalogue de tous les Peres qui sont entrez dans la Chine pour prescher l'Evangile, où sont aussi

marquez tous les Livres qu'ils ont composéz. De tout cela je cōclus que comme on ne sçauroit composer & traduire tant de Livres, en si peu de temps, en une Langue étrangere, si elle n'est extrêmement facile, il s'ensuit que la Langue Chinoise est plus aisée à apprendre qu'aucune autre, & que de plus elle est fort élégante, abondante & expressive; puisqu'on y peut expliquer tous les termes, toute la subtilité, & tous les mysteres de la Theologie, de la Philosophie, & des autres Sciences.

Je veux finir ce Chapitre par le premier Paragraphe du premier article du Commentaire que j'ay fait sur les Livres de *Cùm fū sūis*, par lesquels nos Peres qui viennent à cette Mission commencent à étudier les lettres & la Langue Chinoise, afin que par cét échantillon on connoisse la beauté de cette Langue, & le grand esprit de cette Nation. On lit les lettres de haut en bas, & de la droite à la gauche; mais pour m'accommoder aux manieres d'Europe, j'ay placé la premiere colonne à la gauche. Pour les expliquer, il faut les assembler, ou en faire la construction suivant l'ordre des chiffres. Les marques ou zero qu'on voit au bas de quelques lettres, sont les points & les virgules des Chinois. L'ordre des lettres & l'explication du texte sont tirez de deux Commentateurs Chinois, dont l'un qui vivoit il y a plus de trois cens ans, s'appelloit *Chū hī*, & l'autre estoit un *Cō lao*, appelé *Chām kiū Chim*,

qui mourut en l'année 1610. que le Pere Mathieu Riccio entra en cette Cour , & dont je parle dans ce Chapitre.

<p> ^{tá} 大 ^{hió} 學 ^{chi} 之 ^{táo} 道 ^{có} 在 ^{mín} 明 ^{mín} 明 ^{té} 德 </p>	<p> ⁴ <i>des grands hommes</i> ³ <i>apprendre</i> ² <i>pour</i> ¹ <i>la regle</i> ⁵ <i>consiste en 1. lieu</i> ⁶ <i>à éclairer</i> ⁷ <i>la raisonnable</i> ⁸ <i>nature.</i> </p>	<p> ^{có} 在 ^{cín} 親 ^{mín} 民 ^{có} 在 ^{chi} 止 ^{ju} 於 ^{chi} 王 ^{xén} 善 </p>	<p> ¹ <i>consiste en 2. lieu</i> ² <i>à renouveler</i> ³ <i>le peuple</i> ⁴ <i>consiste en 3. lieu</i> ⁵ <i>à s'arrester</i> ⁶ <i>au</i> ⁷ <i>souverain</i> ⁸ <i>bien.</i> </p>
--	---	--	--

L

Commentaire & explication du Texte.

LA methode des Grands Hommes pour apprendre , consiste en trois choses. La premi-

re, à éclairer la nature raisonnable. La seconde, à renouveler le peuple. La troisième, à s'arrêter au souverain bien. A l'égard de la première, la nature raisonnable est le cœur de l'homme : (car comme les Chinois ne distinguent point l'entendement & la volonté , ils attribuent au cœur tout ce que nous attribuons à ces puissances ,) Le cœur est une substance pure & intelligente sans aucune obscurité , & où l'homme a toujours prêtes toutes les raisons nécessaires pour répondre à toutes les difficultés qui se présentent ; mais parce qu'au moment de la naissance , cette nature intelligente & raisonnable est engagée & enfermée dans la prison du corps , & que nos passions déreglées la tiennent attachée & enchaînée , elle a été troublée & obscurcie. C'est pourquoy il est nécessaire de s'appliquer à apprendre & de faire des questions jusqu'à ce qu'elle soit délivrée de cet esclavage , qu'elle rompe les liens & les chaînes des passions , & qu'elle revienne à son ancienne beauté , intelligence & lumière : de même que quand on polit un miroir terny , il reprend son premier éclat. La seconde consiste à renouveler le peuple. Car , par exemple , moy qui suis Roy, Magistrat , Pere de Famille , &c. si j'ay déjà purifié ma nature raisonnable , il est de mon devoir de l'étendre jusqu'à ce qu'elle se communique aux autres hommes , en faisant ensorte qu'ils se délivrent des taches des vices & des mauvaises coûtumes ; & je
dois

dois faire envers le peuple, comme je fais à l'égard de mes habits quand il y a quelque tache ; car si je les lave & les nettoye parfaitement, ils deviennent beaux & agreables comme auparavant. La troisiéme consiste à parvenir & s'arrêter au souverain bien. Ce souverain bien est la souveraine convenance des choses & de la raison. Quand les grands Hommes éclaircissent leur nature intelligente, & renouvellent la vertu du peuple, ils ne le font pas à l'aventure & sans dessein : mais tout leur but est de perfectionner leur vertu, & qu'il n'y ait pas un seul homme parmy le peuple, dont la vertu ne soit renouvelée, ou qui ne soit renouvelé en elle. Quand ils sont parvenus à un degré si sublime & à une si haute excellence, ils peuvent dire qu'ils sont arrivés au souverain bien : comme ceux qui après avoir beaucoup travaillé & marché, arrivant à leur maison, peuvent dire qu'ils sont parvenus à la suprême & dernière fin de leur voyage. Ce sont les trois choses les plus nécessaires & les principales de ce Livre, & comme le manteau ou la robe extérieure qui couvre l'habit, ou la corde qui lie les mailles des filets. Voilà les paroles du Commentateur Chinois.

On peut remarquer icy qu'il n'y a peut-être rien qui soit plus propre que ces paroles de *Cum fu cius* pour expliquer les fonctions d'un Prédicateur de l'Evangile, dont l'obligation est premièrement de

O

se perfectionner soy-mesme, ensuite le prochain, afin que nous arrivions au souverain bien qui est Dieu, dernière & suprême fin de toutes choses. Toutefois les Chinois Payens & mondains ont accommodé ces trois points au gouvernement du Royaume, en quoy comme politiques ils mettent tout leur bonheur & leur fin dernière.

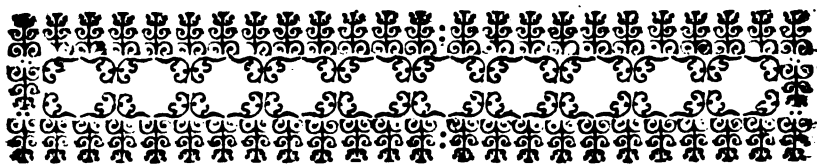
Il faut remarquer en second lieu, que ce texte est un témoignage évident que les anciens Chinois connoissoient qu'il y avoit un Dieu ; & je me sers souvent contr'eux & principalement contre les Lettrez de ce dilemme auquel ils ne sçavent que répondre. Ou *Cum fū sius* entendoit ce qu'il définissoit, ou il ne l'entendoit pas : S'il l'entendoit, il sçavoit qu'il y avoit un Dieu, qui n'est autre chose que le souverain bien dont il parle, & que vous devez connoître & adorer aussi-bien que luy : S'il n'entendoit pas ce qu'il définissoit estoit Dieu même, il estoit fort ignorant, puisque comme vous l'avoüez vous-mêmes, les lettres *Chi*, & *Xen* signifient souverain & suprême bien qui contient & comprend tous les autres. Ce qui est un attribut qu'on ne peut donner à aucune créature, quelques avantages qu'elle ait, mais seulement à Dieu seul. Quelques-uns touchés de la grace, cedent à la vérité ; les autres ne sçachans que répondre, & ne voulans pas avoüer que *Cum fū sius* ait ignoré quelque chose, aiment mieux demeurer dans leur er-

reur, & suivre leur orgueil & leurs passions, se contentans de dire qu'ils reviendront une autre fois.

Nottes sur le quatrième Chapitre.

JE n'ajoutéray rien à ce que dit nôtre Auteur sur la Langue Chinoise, dont il fait assez connoître la nature & le genie ; ceux qui voudront en voir davantage, pourront consulter le sixième Chapitre de la Relation du Pere Semedo, qui confirme ce que dit icy le Pere Magillans. Je remarqueray seulement qu'il donne une idée de la Langue Chinoise bien differente de celle qu'on avoit autrefois.





CHAPITRE V.

De l'esprit des Chinois, & de leurs principaux Livres.

UN Ancien a dit que l'Asie estoit fertile en beaux esprits : mais il en auroit esté plus fortement persuadé s'il avoit eu connoissance de la Chine. Car si ceux qui inventent mieux & plus promptement, ont l'esprit plus subtil & meilleur que les autres, les Chinois doivent estre préferrez aux autres Nations, puisque ce sont eux qui les premiers ont inventé les lettres, le papier, l'impression, la poudre, la porcelaine fine & leurs lettres. Quoyqu'ils manquent de beaucoup de Sciences, faute de communication avec d'autres peuples, ils sont toutefois consommez dans la Philosophie-Morale, à laquelle ils s'attachent presque uniquement. Ils ont l'esprit si vif & si bien tourné, qu'ils entendent aisément dans les Livres que nos Peres ont composez, les plus subtiles & les plus difficiles questions de Mathematique, de Philosophie & de Theo-

logie. On aura peut-être peine à le croire ; mais je puis assurer qu'il n'y a rien de plus certain , puisque j'ay connu quelques Lettrez Chrétiens, & même des Gentils. qui entendoient d'eux-mêmes, comme on le voyoit par leurs discours , les questions de Dieu , & de la Trinité, qu'ils avoient lûes dans la premiere partie de saint Thomas , traduite par le Pere Buglio.

Quel Royaume y a-t-il , quelque nombre d'Universitez qu'il contienne, où il y ait plus de dix mille Licenciez comme à la Chine, desquels six ou sept mille s'assemblent tous les trois ans à *Pe kim* , où après de severes examens, on en admet trois cens soixante-cinq au degré de Docteur ? Je crois qu'il n'y a aucun Etat où il y ait autant d'Ecoliers qu'il y a de Bacheliers à la Chine, où l'on en compte plus de quatre-vingts-dix mille ; & qu'il n'y a aucun pays où la connoissance des Lettres soit si universelle & si commune ; puisque dans les Provinces Meridionales principalement, il n'y a presque aucun homme pauvre ou riche, Bourgeois ou Paysan, qui ne sçache lire & écrire. Enfm je suis persuadé que si l'on excepte l'Europe , aucune Nation n'a publié tant de Livres que celle-cy.

Les Chroniques des Chinois sont presque aussi anciennes que le Déluge , puisqu'elles commencent environ deux cens ans après, ayant esté continuées jusqu'à present par divers Auteurs : Par où l'on

110 NOUVELLE RELATION

pourra juger du nombre des Volumes que leur Histoire contient. Ils ont plusieurs Livres de la Philosophie Naturelle, où ils traitent de la Nature, de ses propriétés & de ses accidens. Ils y mêlent à la vérité des erreurs & des impertinences, mais c'est plutôt faute d'art & de science, que manque d'esprit. Ils ont aussi beaucoup de Livres de Mathématique & de l'Art militaire, & plusieurs excellens Traitez de Médecine, où ils font paroître leur grand esprit, faisant de sçavans & solides discours sur le poulx, dont ils ont une connoissance particulière, sur la maniere de connoître & de distinguer les maladies, & sur les remedes qui leur sont propres. Ils ont de tres-ingenieux & agreables Romans & Livres de Chevalerie, comme, Amadis, Roland, & Dom Quichote; &c. des Volumes d'Histoires & d'Exemples, de l'obéissance des enfans envers leurs peres, de la fidelité des sujets envers leurs Rois, de l'Agriculture; des Discours éloquens, des Poësies agreables & d'une belle invention, des Tragedies, des Comedies, & enfin des Traitez sur une infinité d'autres matieres. Ils ont tant de facilité à composer, qu'il y a peu de Licentiez & de Docteurs qui ne publient du moins un ou deux ouvrages.

Ils ont cinq Livres qu'ils appellent *V kim* ou cinq écritures, qui sont pour eux ce que sont pour nous, nos Livres sacrez. Le premier s'appelle *Xo*

Kim, c'est à dire Cronique de cinq Rois anciens, que les Chinois estiment & honorent comme des Saints. Les trois derniers estoient les Chefs de trois familles differentes, qui regnerent durant plus de deux mille ans, c'est à dire presqu'autant que les dix-neuf familles qui les ont suivies, en y comprenant celle des Tartares qui domine presentement. Le premier de ces Empereurs s'appelloit *Yáo*, qui selon les Chroniques Chinoises, commença à regner il y a quatre mille vingt-cinq ans, en cette année 1668. ou environ cinq cens ans, après le Déluge, selon le calcul des soixante-dix Interprettes. Ce Prince Legislatteur des Chinois estoit orné de plusieurs vertus & principalement d'une clemence, d'une justice, & d'une prudence extraordinaire. Comme il vit que son fils n'avoit pas les qualitez necessaires pour gouverner; (car à ce que disent les Chinois, on faisoit alors plus d'estime de la vertu que de tout le reste) il choisit pour son Collegue un de ses sujets appellé *Xún*, qu'il declara Empereur en mourant, & luy donna ses deux filles pour femmes. Les Chinois se servent de cet exemple pour deffendre la poligamie: mais nos Peres leur répondent selon le sentiment des Peres & des Docteurs de l'Eglise, que Dieu permit alors la pluralité des femmes, parce qu'elle estoit necessaire pour la multiplication du genre humain, & pour peupler la terre. Les Chinois sont satisfaits de cette réponse;

à cause que le premier Livre sacré leur enseigné qu'en ce temps-là, la Chine estoit fort mal peuplée. Ils approuvent toutefois d'avantage l'explication que le Pere Jules Aleni donne à ce passage dans les Livres appelez *Keù to ge chaõ*, composez par les Lettres Chrétiens de la Province de *Fokién*, de ce qu'ils avoient oüy dire à ce Pere dans ses discours publics. & particuliers. Sçavoir, qu'encore qu'on lise dans le texte de ce premier Livre *cil niù*, ces deux monosyllabes ne signifient pas deux filles, mais la seconde fille de l'Empereur *Yao*, qu'il fit épouser à son Successeur, parce que les Chinois, comme il se pratique encore à present, n'ont jamais donné à leurs enfans d'autre nom pour les distinguer, que celui de l'ordre de leur naissance; par exemple, le premier, le second, le troisiéme fils, & de même des filles: & ainsi quand on lit que *Yao*, donna à *Xun*, *cil niù*, cela ne veut dire autre chose, sinon qu'il luy donna sa seconde fille, la lettre *cil*, étant la même chose que le chiffre 2; parmy nous.

Ce second Empereur *Xun* est loué dans ce Livre de beaucoup de vertus, sur tout de son obeissance envers son pere, & de son amour pour son frere, qui le voulurent tuer plusieurs fois: mais il supporta leur cruauté avec une extrême patience. Deux Philosophes racontent entre les autres exemples de vertu qu'il donna, qu'un jour son pere & son frere qui estoient aussi méchans qu'il estoit vertueux

vertueux, abusans de sa bonté, luy commanderent de descendre dans un puits pour le nettoyer. Il obéit aussi tost ; mais il ne fut pas plûtoſt au fond, que ces barbares transportez de rage & d'envie retirèrent l'échelle, & y jetterent des pierres, du bois, & tout ce qu'ils trouverent pour le tuer, & l'enterrer dans ce puits : toutefois il en sortit par un chemin ſouterrain qu'il y trouva, & non ſeulement il ne ſe vengea pas de cet excez de fureur & d'inhumanité, mais il continua de leur donner encore de plus grandes marques de reſpect & d'amour.

Le troiſième Empereur s'appelloit *Yü*, lequel ayant ſervy très-utilement l'Empereur *Xun* pendant ſa vie, ce Prince en mourant le choiſit pour ſon Successeur, parce que ſon fils eſtoit méchant, & n'avoit pas les talens neceſſaires pour bien gouverner. Cet Empereur *Yü* durant la vie de ſon Predeceſſeur, eut ſoin de faire écouler les eaux du déluge qui couvroient encore alors une partie des campagnes de la Chine, & que les Chinois appellent *Hüm xüi*, c'eſt à dire grand déluge d'eaux. Cet Empereur voulut, comme les deux precedens, choiſir pour ſon Successeur un de ſes ſujets appelle *Ye*, qui l'avoit aſſiſté dans le Gouvernement de l'Etat : mais les Peuples ne voulurent pas le permettre, diſans que le fils de l'Empereur eſtoit doué de toutes les vertus neceſſaires pour bien gouverner ; & ainſi ils le mirent en poſſeſſion de l'Empi-

P

114 NOUVELLE RELATION

re. Les Empereurs qui suivirent ce dernier, dominèrent par droit de succession, & non pas par élection, jusqu'à l'Empereur *Kie*, homme vitieux & cruel, qui fut le dernier de cette première Famille Royale.

Le quatrième Empereur s'appelloit *Chim tam*, Fondateur de la deuxième Famille Royale. Ses vertus avoient obligé les Empereurs précédens à le créer Roy du Royaume de *Pā*, qui est à présent compris dans la Province de *Hô nân*. Il prit les armes contre l'Empereur *Kie*, & s'empara de l'Empire après avoir délivré les Peuples de ce Tiran. Au temps de cet Empereur, il y eut une secheresse de sept ans, durant lesquels il ne tomba ny pluye, ny neige, comme si les Cieux avoient esté de bronze. Les fontaines & les rivieres furent presque entièrement tariés, la terre devint sterile, & ce malheur fut suivy de la famine & de la peste. Dans cette extrême misere, l'Empereur quitta son Palais & ses habits royaux, & s'étant couvert de quelques peaux, monta sur une colline appelée *Sam sim*, où il se prosterna par terre & fit cette priere
„ au Ciel ; Seigneur, si vôtre peuple vous a offensé,
„ ne le châtiez pas, à cause qu'il vous a offensé sans
„ sçavoir ce qu'il faisoit : punissez-moy plûrost, qui
„ me presente icy comme une Victime pour souffrir
„ tout ce qu'il plaira à vôtre divine Justice d'ordon-
„ ner. A peine eut-il achevé cette priere, que tout

d'un coup le Ciel se couvrit de nuées, & versa tant de pluye, qu'elle fut suffisante pour arroser toutes les terres de l'Empire, & leur faire produire leurs fruits accoutumés. Quand les Chinois ont quelque difficulté sur le Myſtere de l'Incarnation, nous les perſuadons par cét exemple, leur diſant, que comme ce Roy ſe couvrit d'une peau d'Agneau & s'offrit en ſacrifice, pour obtenir le pardon des pechez du peuple, & que toutefois il ne diminua point l'éclat de ſa dignité, mais qu'au contraire il l'augmenta. De même, qu'encore que Dieu ſe ſoit revêtu du ſac de nôtre humanité, & qu'il ſe ſoit offert comme un Agneau en ſacrifice pour les pechez des hommes, il n'a point perdu, mais il a bien plutôt fait éclater ſa toute-puiſſance, ſa miſericorde & ſa bonté infinie; & il l'a d'autant plus fait paroître, qu'il eſtoit infiniment élevé au deſſus de ce Roy qui n'eſtoit qu'un homme & une ſimple creature. Les Chinois ſe rendent d'abord à cette raiſon, tant parce qu'elle leur paroît convaincante, qu'à cauſe du plaisir qu'ils reçoivent de voir que nous nous ſervons de leurs Hiſtoires & de leurs exemples pour prouver la vérité de nôtre Religion. Cét Empereur eut pour Conſeiller un ſaint & fameux Lettré, qui vécut pluſieurs années, caché dans les montagnes parmy les bêtes farouches, pour n'être pas ſoumis au Tyran Kie. Les deſcendans de cét Empereur *Chim tam*, regnerent

plus de six cens ans jusqu'au Roy *Cheu*, qui fut aussi méchant & aussi cruel que *Kie*. Quand les Chinois disent qu'un homme est un *Kie*, ou un *Cheu*, c'est comme si nous disions parmy nous, c'est un *Neron*, un *Diocletian*.

Le cinquième Empereur s'appelloit *Vù uâm*. Il estoit fils de *Ven uâm* Prince du Royaume de *Cheu*, qui presentement est une portion de la Province de *Xen si*. Comme il ne pouvoit pas souffrir les crimes & les tyrannies du Roy *Cheu*, il l'attaqua, le vainquit en bataille, & se rendit Maître de l'Empire. Cét Empereur *Vù uâm* avoit un frere recommandable par sa prudence & par ses autres vertus, qu'il fit Roy du Royaume de *Lú*, à present compris dans la Province de *Xân Tũm*, & qu'il choisit en mourant pour gouverner l'Empire durant la minorité de son fils aîné. Ce fut luy, à ce que disent les Chinois, qui inventa le premier, il y a plus de 2700 ans, l'usage de l'aiguille aimantée ou de la boussole : car par ses soins & par sa sage conduite, l'Empereur son neveu, ayant reçu les Ambassadeurs & le Tribut des Pays qu'on appelle *Tũm Xim*, & *Cochinchine* ou *kiáo chi que*, il donna à ces mêmes Ambassadeurs, une maniere de boussole, afin que par son secours ils pussent s'en retourner par le chemin le plus droit, sans estre exposez aux détours & aux égaremens qu'ils avoient essayez en venant. Aussi ce Prince est un des Heros & des Saints des Chi-

nois, qui ont un respect extraordinaire pour sa mémoire. Lors que l'Empereur *Vu vam* revenoit triomphant de la bataille où le Tyran *Cheu* avoit esté défait deux freres appelez *Pé y* & *Xeō cī*, celebres par leur veru & par leur Noblesse, luy vinrent au devant, & l'ayant arresté en prenant son cheval par la bride, le reprirent hardiment & avec des paroles aussi severes que sinceres, de s'estre saisi de l'Empire & d'avoir contraint l'Empereur à se brûler dans son Palais avec ses tresors : que tout vicieux & tout cruel qu'il estoit, il ne laissoit pas d'être son Maître & son Roy, ordonné par le Ciel : qu'il devoit tâcher de le corriger comme un bon & fidelle sujet, & non pas le faire mourir comme un traître : Et qu'enfin il devoit remettre le Royaume aux enfans du Roy défunt, pour faire connoistre qu'il n'avoit esté poussé par aucun mouvement d'ambition, mais par le seul desir de délivrer le peuple de sa cruauté & de sa tyrannie. Mais quand ces deux freres virent qu'il ne vouloit pas suivre leurs conseils, ils se retirerent dans une montagne déserte, protestans qu'ils aimoient mieux périr de cette sorte, que de manger de ce que produisoient les terres dont *Vu vam* s'estoit rendu le maistre, de peur qu'on ne crût qu'ils approuvoient en quelque maniere son crime & sa revolte. L'Histoire de ces cinq Rois, que les Chinois estiment Saints, principalement les quatre premiers, & de

118 NOUVELLE RELATION

leurs déçendants, est la matiere de ce premier Livre, qui a autant d'autorité pour ces Infidelles, que les Livres des Rois en ont parmi les Chrestiens. Son stile est ancien, mais exact & élégant. Le vice y est blâmé & les vertus louées, & les actions des Rois & de leurs Vassaux y sont rapportées avec une entiere sincerité. Et afin que le Lecteur curieux voye l'énergie & la breveté de la Langue & des lettres Chinoises, qui déjà étoient alors en usage, j'en mettray icy cinq tirées du premier chapitre du Livre dont nous parlons, au sujet du Roy *Yáo, Kin, Mím, Vén, Su, Gán*. C'est à dire, le Roy *Yáo* estoit fort grand & venerable ; il estoit très éclairé & très sage ; il estoit fort composé, modeste & gracieux ; il paroissoit toujurs pensif & réveur, cherchant continuellement les moyens de bien gouverner son Peuple & son Empire. C'est pourquoy il vécut toute sa vie en joye, en paix & en repos. Ces cinq lettres signifient toutes ces choses.

A. Le second Livre s'appelle *Li ki*, c'est à dire Livre des Rites. Il contient la pluspart des Loix, des Coutumes & des Ceremonies de cet Empire. L'Auteur principal de ce Livre est le même frere de l'Empereur *Vuvám*, dont nous avons parlé. Il s'appelloit *Chéu cüm*, & il estoit également recommandable par ses vertus, par sa science, par sa prudence & par sa bonne conduite. Ce Livre contient

encore les Ouvrages de divers autres Auteurs, des Disciples de *Confusius*, & d'autres Interpretes plus modernes & suspects, qu'on doit lire avec circonspection, y ayant plusieurs choses qu'on tient pour apocrifes.

Le troisieme s'appelle *Xi Kim*, c'est à dire, Livre de Vers, de Romances & de Poësies. On les divise en cinq especes. La premiere est nommée *Yà Süm*, ou loüanges & excellences, qu'on chantoit à l'honneur des Hommes illustres par leurs vertus ou par leurs talens. Il y avoit aussi divers enseignemens, & ces Vers estoient chantez dans les Enterremens, dans les Sacrifices, dans les Ceremonies que les Chinois faisoient en mémoire de leurs Ancêtres, & dans les Festes les plus solemnelles. La seconde s'appelle *Que füm*, c'est-à-dire, Coûtumes du Royaume. C'estoient des Romances, ou Poësies choisies entre celles que faisoient les particuliers. Elles n'étoient pas chantées, mais récitées devant l'Empereur & ses Ministres. On y décrivoit sans aucun déguisement les mœurs du peuple, comme il estoit gouverné, & l'état des affaires de l'Empire. Ce qui semble estre la même chose que les premieres Comedies des Grecs, où l'on reprenoit les défauts des particuliers & de la République. La troisieme s'appelle *Pi que*, c'est-à-dire, comparaison, parce que tout ce qui y est contenu est expliqué par des comparaisons, ou similitudes. La quatrieme,

120 NOUVELLE RELATION

Him que, c'est-à-dire, élever, parce que cette sorte de Poëtre commence par quelque chose de curieux & d'élevé, afin de préparer l'esprit & attirer l'attention pour ce qui suit. La cinquième, *Ye Xi*, c'est-à-dire, Poësies rejetées ou séparées, parce que *Cùm fū sius* ayant revu ce Livre de Poësies, rejetta celles qui ne luy parurent pas bonnes, comme apocrifes. Toutefois on les cite encore & on les laisse comme elles sont.

Le quatrième Livre a esté composé par *Cùm fū sius*, & contient l'Histoire du Royaume de *Lú la* Patrie, à present compris dans la Province de *Xán tum*. Les Chinois estiment extraordinairement ce Livre, & sont charmez quand ils le lisent. Il a écrit cette Histoire de deux cens ans, en forme d'Annales, où il expose comme en un miroir, les exemples des Princes vertueux & des méchans, rapportant les événemens aux temps & aux saisons dans lesquels ils sont arrivez, & par cette raison, il l'a intitulé *Chun cieü*, ou Printemps & Automne.

Le 5^{me} Livre s'appelle *Ye kim*, & il est estimé le plus ancien de tous, parce que les Chinois disent que *Fo hi* leur premier Roy, en a esté l'Auteur. Ce Livre est digne d'estre lû & estimé, à cause des belles Sentences & preceptes moraux qu'il contient. Je crois que les bonnes maximes qui y sont répandues sont du Roy *Fo hi*, & que le reste y a esté ajouté par d'autres qui ont voulu autoriser leurs visions du
nom

nom de ce fameux Prince. Il est certain toutefois que les Chinois ont une veneration extraordinaire pour ce Livre , & qu'ils l'estiment le plus sçavant, le plus profond & le plus mystereux qui soit au monde ; que par cette raison ils croient qu'il est comme impossible qu'ils le puissent bien entendre , & que les Etrangers ne le doivent ny voir ny toucher.

Les Chinois ont un autre Livre d'une égale autorité avec les precedens , & qu'ils appellent *Su xu*, c'est-à-dire, les quatre Livres , par excellence. Ce sont des extraits & comme la moële & la quintessence des cinq premiers. Les Mandarins en tirent les Sentences & les Textes qui servent de Thème aux Lettrez qu'on examine pour les degrez de Bachelier , de Licencié & de Docteur , & sur lesquels ils composent. On le divise en quatre Parties. La premiere traite des Loix & de la doctrine des hommes illustres par leur science & par leurs vertus. La seconde , de la médiocrité dorée. La troisième contient un grand nombre de Sentences Morales bien exprimées , solides & profitables à tous les membres de l'Etat. Ces trois Parties sont l'ouvrage de *Cum fu cius*, le premier Docteur de la Chine , & ont esté publiées par ses Disciples. La quatrième Partie qui en grandeur est comparable aux trois autres , a esté faite par le Philosophe *Mem gu*, qui vint au monde cent ans après *Cum fu cius*.

Q

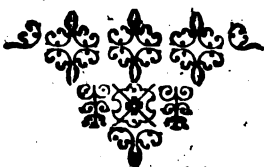
& que les Chinois honorent comme un Docteur du second ordre. C'est un ouvrage où il paroît beaucoup d'esprit, de subtilité & d'éloquence ; les discours sont justes, les Sentences graves & morales, & le stile vif, hardy & persuasif. Tous nos Religieux qui viennent à cette Mission, travaillent & étudient les Lettres & la Langue dans les quatre Parties de ce Livre, & c'est de luy & des cinq premiers que sont dérivez comme de leurs sources, tant de Livres & de Commentaires de divers Auteurs anciens & nouveaux, que le nombre en est presque infiny & donne lieu de louer & d'admirer l'esprit, le travail & l'éloquence de cette Nation.

Nottes sur le cinquième Chapitre.

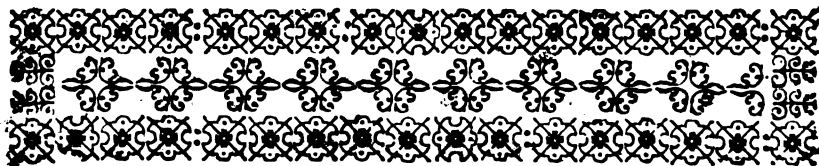
A page 118.

LE sujet ou le fondement de ce Livre n'est autre chose qu'une Table de soixante-quatre figures, chacune de six lignes, dont les unes sont d'une seule piece comme celle-cy — ☉ les autres de deux pieces de cette sorte — —. Les Chinois attribuent cette Table à leur premier Roy Fo hi, mais on ne scauroit deviner quelle estoit la pensée ou le dessein de l'Auteur. Il est certain toutefois qu'environ douze cens ans avant JESUS-CHRIST, le Prince Ven uam, pere de l'Empereur Vu

uam Fondateur de la troisième Famille Royale, & son second fils Cheu cum, entreprirent d'interpreter cette Table énigmatique, & que cinq cens ans après, le Philosophe Cum fu cius fit des Commentaires sur les interpretations de ces deux Princes. Tout ce que ces trois Auteurs ont dit sur ce sujet, se réduit à tirer, du rapport & de la vicissitude des élémens & des choses naturelles, des Maximes & des Sentences politiques & morales, & des preceptes tant pour les Princes que pour leurs sujets. Mais ce qui rend cette Table pernicieuse, c'est que les Idolâtres appellez Tao su, les Bonzes & les Diseurs de bonne aventure, en abusent pour établir leurs prédictions superstitieuses, forgeans de cette variété de figures & de beaucoup d'autres choses qu'ils y mêlent, une infinité de combinaisons & de rapports vains & impertinens, par le moyen desquels ils se vantent de prédire tout ce qui arrive aux hommes, d'heureux, ou de malheureux. On peut voir plus au long dans les Préfaces du Confucius nouvellement imprimé, des extraits des premiers Commentateurs de cette Table de Po hi, & plusieurs particularitez des principaux Livres des Chinois, dont nôtre Auteur parle en ce Chapitre.



24 NOUVELLE RELATION



CHAPITRE VI.

De la Civilité & Politesse des Chinois, & de quelques-unes de leurs Fêtes.



N pourroit faire plusieurs Livres des civilitez & ceremonies des Chinois. Ils ont un Livre qui en explique plus de trois mille, & c'est une chose surprenante de voir combien ils y sont adroits & ponctuels. Dans les Mariages, dans les Enterremens, dans les Visites & dans les Banquets, le Maître de la maison, quoyque plus grand Seigneur & plus élevé en dignité que tous les conviez, donne toujours la premiere place aux plus vieux, ceux-cy la cedent à ceux qui viennent de loin, & tous aux Etrangers. Quand un Ambassadeur arrive, depuis le jour qu'on a accepté son Ambassade, jusqu'à ce qu'il sorte de la Chine, l'Empereur luy fait fournir toute sorte de provisions, des chevaux, des litieres & des barques. A la Cour il le fait loger dans l'Hôtellerie Royale, où de deux jours en deux jours il luy envoie de sa cuisine un Festin

tout préparé, pour marque de bienveillance. Car les Rois de la Chine se picquent sur toutes choses de bien recevoir & traiter les Etrangers, comme le Pere Louïs Buglio & moy l'éprouvâmes durant deux ans que nous fûmes logez dans l'Hôtellerie Royale, lorsque nous vînmes de la Province de *Su chuen* en cette Cour. Il est vray que, cela ne s'exécute pas toujours avec une égale honnêteré & regularité : toutefois il ne faut pas l'attribuer au Roy, mais à l'esprit bas & intéressé de ses Officiers, qui détournent secretement & dérobent une partie de ce que le Roy fait libéralement fournir aux Etrangers.

Il n'y a point de Nation qui égale les Chinois dans la multitude & la diversité des titres & des noms honorables qu'ils employent dans leurs civilitez, & que je n'explique pas, à cause que nos Langues & mesme la Grecque & la Latine n'ont point de mots qui puissent les faire entendre. Ils ont aussi un grand nombre de noms pour distinguer les divers degrez de parenté. Par exemple, nous n'avons que les mots de grand-pere & de grand-mere, tant pour les paternels que pour les maternels ; & les Chinois ont quatre noms tous differens. De même nous n'avons que le mot d'oncle pour signifier les freres du pere & de la mere ; & les Chinois ont des noms qui distinguent non seulement les paternels d'avec les maternels, mais qui marquent encore ceux qui sont plus jeunes ou plus vieux que le pere ou que

la mere ; & ainsi des autres parens. Cette Nation surpasse aussi toutes les autres dans le soin qu'elle prend de ses vestemens, puisqu'il n'y en a point de si pauvre qui ne s'habille modestement & proprement. C'est une chose surprenante de les voir tous, le premier jour de leur année, propres, polis, & avec des habits neufs, sans qu'il y en ait un seul, pour miserable qu'il soit, qui puisse choquer la veüe. La modestie de cette Nation n'est pas moins admirable. Les Lettrez sont toujours si composez, qu'ils croient que c'est un crime ou un peché, que de faire le moindre geste ou mouvement qui ne soit exactement conforme aux regles de la bienséance & de l'urbanité. Les femmes affectent de celle sorte la pudeur, la modestie & l'honnêteté, qu'il semble que les vents sont nées avec elles. Elles vivent dans une retraite perpetuelle ; elles ne découvrent jamais leurs mains ; & si elles sont obligées de donner quelque chose à leurs freres ou à leurs beaux-freres, elles le prennent avec la main exactement couverte de leur manche, qui à cause de cela est fort longue & fort ample, & la mettent sur la table, où leur parent peut en suite le prendre. C'est à cause de cela que les Chinois sont fort scandalizez quand ils voyent dans nos Images les Saints avec les pieds nus ; & certainement il me semble qu'ils ont raison ; car ces representations ne s'accordent pas avec la modestie & la pureté Angelique que ces Saints

ont professée : & par conséquent ces peintures sont defectueuses & fausses, puisqu'elles ne ressemblent pas aux originaux & n'imitent pas assez l'Histoire & la nature, ce qui toutefois est la perfection de la Peinture. Outre qu'il n'y a point d'apparence que de jeunes Vierges marchassent pieds nuds, & qu'il est ridicule de leur faire des habits de riches étoffes & de couleurs éclatantes, & de ne leur point donner de chaussures.

Les Chinois réduisent leur civilité ou maniere de vivre les uns avec les autres, à cinq chefs ; c'est à sçavoir, du Roy au sujet, du pere au fils, du mary à la femme, du frere aîné au cadet, & d'un amy à l'autre. Ces regles enferment une bonne partie de leur Morale, mais je ne m'étendray pas sur ce sujet, parce que je n'aurois jamais fait si je voulois rapporter tout ce qu'ils disent de la fidelité du sujet envers le Roy, de l'obéissance des enfans à leurs peres, de la soumission des femmes envers leurs maris, de l'amour entre les freres, & de l'amitié qui doit estre entre les amis. Je pourrois aussi parler du bel ordre de leur gouvernement politique, mais j'en feray un Chapitre entier avant que de finir cét ouvrage.

Entre les Fêtes des Chinois, l'une de celles qu'ils celebrent avec le plus de joye & de solemnité, est le quinzième jour de la premiere Lune de leur année. Ce jour-là ils allument tant de feux & de lan-

ternes, que si l'on pouvoit voir tout à la fois cét Empire de quelque lieu élevé, on le verroit tout illuminé comme un grand feu d'artifice. Il n'y a presque pas un homme dans les Villes, ny à la campagne, sur les côtes ou sur les rivieres, qui n'allume des lanternes peintes & façonnées en différentes manieres, & qui ne fasse brûler des fusées, des bombes, des barques, des tours, des poissons, des Dragons, des Tygres, des Elephans, & mille autres artifices de feu surprenans. Surquoy je rapporteray ce que j'ay veu de mes propres yeux l'année 1644. dans la Province de *Su chuen*, où le Pere Louïs Buglio & moy estions prisonniers de ce cruel Tyran *Cham hien chum*. Il nous invita à voir les artifices qu'il avoit fait préparer pour la nuit de ce quinzième jour. Il y en avoit une infinité d'une beauté & d'une invention admirable : mais je fus particulièrement surpris de la machine suivante. C'estoit une treille de raisins rouges, dont toute la menuiserie brûloit sans se consumer, pendant qu'au contraire les seps, les branches, les feuilles, les grappes & les grains se consumoient peu à peu, en sorte toutefois qu'on ne laissoit pas d'y voir toujours le rouge des grappes, le verd des feuilles & le chatain de la vigne si bien representez, qu'on auroit juré que toutes ces choses estoient naturelles, & non pas contrefaites. Mais ce qui nous étonna davantage, fut de voir que le feu qui est un élément si actif

&

& si terrible, agissoit si lentement, qu'il sembloit avoir quitté sa nature pour suivre les preceptes de l'Art, & ne servir qu'à représenter au vif cette treille, au lieu de la brûler.

Les lanternes ne sont pas moins merveilleuses. Il n'y a point, comme je l'ay dit, de maison pauvre ou riche où l'on n'en voye quelque une suspendue dans les salles, dans les cours & aux fenestres; & il y en a de tant de différentes sortes, qu'il n'y a point de figure qu'elles ne représentent. On en fait à vil prix pour les pauvres: mais il y en a d'autres pour les riches, aussi curieuses par leurs peintures que par leurs artifices, qui valent cinq, dix, & vingt pistoles; & d'autres pour les Mandarins & pour les Visiteurs & Vicerois des Provinces, pour les Princes & pour l'Empereur, qui coûtent cent, deux cens, & jusqu'à trois cens & quatre cens pistoles: ce qui paroît difficile à croire, & toutefois est tres-véritable. On pend les plus grandes dans les salles Royales, ou dans les cours sur des Theatres. Elles ont vingt coudées, & même davantage de diamètre; on y entrelasse agréablement une infinité de lampes & de chandelles, dont la lumiere donne grace à la peinture, & la fumée donne l'âme & l'esprit aux figures disposées dans la lanterne, & qui avec un artifice admirable, vont, tournent, montent & descendent. On y voit des chevaux courir, tirer des chariots, labourer la terre, des Vaisseaux na-

R

viguer, des Mandarins, des Princes & des Rois entrer & sortir avec un grand appareil, & quantité de gens à pied & à cheval; marcher des Armées, représenter des Comedies, des dances, & mille autres divertissemens & mouvemens. Tout le monde passe la nuit entiere à la veuë de ces agreables spectacles, & au son de plusieurs instrumens qui accompagnent les Festins plus ou moins magnifiques, que chacun fait avec sa Famille, ses parens & ses amis. On y joint souvent des Comedies en forme, représentées par de petites figures qu'ils font mouvoir avec des fils cachez, ou par des ombres qu'ils font paroître sur des toiles de soye blanche, fines & claires, faites exprés. On est étonné de voir ces petites figures de bois & ces ombres artificielles représenter des Rois, des Reines, des Capitaines, des soldats, des Rodomons, des bouffons, des Lettrez, & d'autres personnages de Theatre: comment elles expriment les larmes, la joye, la colere, la tristesse, & toutes les autres passions; & avec quelle industrie & quelle facilité les Machinistes font mouvoir ces figures & ces ombres, & vous font même douter si elles ne parlent point, parce qu'ils accompagnent les gestes qu'elles font, en contrefaisant des voix de petits enfans avec tant d'adresse, qu'il semble que tout ce qu'on voit est naturel & veritable, tant cette Nation est ingenieuse & subtile.

Les Chinois racontent de la maniere suivante l'origine de cette celebre Fête des lanternes : Ils disent que peu de temps après l'établissement de leur Empire , un Mandarin aimé de tout le monde pour ses vertus & ses rares qualitez , perdit sur le rivage d'un Fleuve sa fille qu'il aimoit uniquement. Il sortit pour la chercher le long de cette riviere ; & comme on luy portoit une grande affection , tout le peuple le suivit avec des flambeaux & des lanternes , pleurant & gémissant à son imitation. Ils la cherchèrent long-temps , en descendant & remontant le Fleuve , de mesme que Cerés sa fille Proserpine : mais leurs soins furent inutiles , puisqu'ils ne la trouverent point. Voilà l'opinion du peuple : Mais comme cette Histoire ressemble fort à celle qui a esté cause de la Fête qu'on celebre le cinquième jour de la cinquième Lune , que ceux de *Macao* , si je ne me trompe , appellent *Lumba Lumba* , & les Chinois , *Lùm chuên* , c'est-à-dire , barques faites en forme de Dragon , dans lesquelles ils courent ce jour-là sur les rivieres ; les Lettrez donnent dans leurs Livres une autre origine à la Fête des lanternes , en ces termes. Il y a près de trois mille cinq cens ans que le dernier Roy de la premiere Famille *Hia* , nommé *Kie* , dont nous avons parlé cy-devant , qui estoit extraordinairement cruel & adonné à ses plaisirs , s'entretenant un jour avec celle de ses Reines qu'il aimoit le plus , &

132 *NOUVELLE RELATION*

dont il estoit passionné jusqu'à la folie, se plaignoit du peu de durée des plaisirs de cette vie; qu'il y avoit peu d'hommes qui vécuissent cent ans; qu'il n'y en avoit pas un qui les passast tous entiers dans la joye & les divertissemens: qu'en Hyver les jours estoient courts, & les nuits fort longues; & en Esté au contraire, les jours longs, & les nuits courtes: que cette inégalité faisoit que l'homme ne pouvoit prendre aucun passe-temps capable de le satisfaire: qu'à peine le Soleil estoit levé, qu'il se couchoit; qu'il en estoit de même de la nuit: que le temps alloit avec trop de vitesse; qu'il n'estoit pas assez long pour contenter nos desirs, & qu'il ne sçavoit pas pourquoy la nature nous traitoit avec tant de rigueur & de cruauté. Cela n'est rien, luy répondit la Reine, je sçay un moyen pour prolonger le temps de telle sorte, qu'il suffira pour vous satisfaire; faites d'un mois un jour, & d'une année un mois; & ainsi les années, les mois & les jours seront si longs, que vivant dix ans, vous aurez cent années de plaisir & de joye. Cette invention seroit excellente, répondit le Roy, si vous aviez le pouvoir d'arrêter ou de retarder le mouvement du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles. J'avouë, luy dit-elle, que ny vous, qui estes fils du Ciel, & Maître d'un si grand Empire, ny moy, ny aucune puissance humaine ne peut changer les Loix de la nature. Mais,

vous pouvez oublier le temps, les Cieux, & les Astres, en en fabriquant de nouveaux & un nouveau temps, de la maniere suivante. Faites bâtir un Palais dont les salles & les chambres soient faites de telle sorte qu'elles n'ayent ny portes, ny fenêtres, & que la lumiere du Soleil, de la Lune & des Etoiles n'y puisse entrer par aucune ouverture. Quand elles seront achevées & parfaitement obscures, mettez-y tout ce que vous avez d'or, d'argent, de pierres précieuses, de tapis & de riches meubles; assemblez-y ce qui vous plaît davantage, je veux dire quantité de jeunes hommes & de filles, tous choisis & sans aucun défaut. Alors nous y entrerons vous & moy, & nous serons tous sans aucuns vêtemens, mais tels que la nature nous a formez. Ces préparatifs estans faits, vous ferez tout d'un coup paroître mille flambeaux & mille lanternes, qui formeront une nouvelle lumiere; & vous faisant voir les objets que vous aimez avec tant de passion, vous feront oublier le temps, les Cieux, le Soleil & la Lune, & enfin vous-même; & vous serez si charmé, qu'un mois ne vous paroîtra qu'un jour, & une année un mois; les flambeaux & les lanternes vous tiendront lieu de Soleil, de Lune & de Planettes, & chaque salle vous semblera un Ciel orné d'Etoiles, & par ce moyen vous vous fabriquerez de nouveaux Cieux & un nouveau temps. Cét Empereur insensé se laissa persuader, & executa tout ce que cette

Reine impudique luy avoit conseillé. Il passa une année entière dans ce Palais, s'abandonnant à toutes sortes de plaisirs deshonnêtes, sans se souvenir de sa Cour, ny de son Empire. Ces folies & plusieurs autres actions injustes & cruelles, obligerent ses sujets à se soulever & à élire en sa place l'Empereur *Chim tam*, Chef d'une nouvelle Famille, duquel nous avons parlé cy-devant. Après la mort de l'Empereur *Kie*, les Chinois détruisirent son nouveau Palais, où il faisoit tant d'actions infâmes & détestables, & abolirent toutes les Ordonnances de ce Tyran, à la reserve de cette invention des flambeaux & des lanternes, qu'ils conservèrent pour célébrer la Fête dont nous parlons.

Les Chinois racontent encore, qu'environ deux mille ans après, un autre Empereur de la dixième Famille Royale, appelée *Tam*, se laissa surprendre par un Charlatan de la Secte de ceux qu'on appelle *Tao fu*, qui font profession de tromper le peuple, les Lettrez, les Nobles, & même les Princes, par des opérations Chimiques, & par des promesses pompeuses & magnifiques, leur promettant par leur Art une infinité d'or & d'argent, une vie presque éternelle, & de les faire voler d'une montagne, d'une Ville, & d'une Province à l'autre, en peu de moments. Ce Roy s'estant donc laissé gagner à l'un de ces fourbes ou Magiciens, luy dit qu'il avoit une extrême envie de voir les lanternes de la Ville

de *Yâm cheu*, dans la Province de *Kiam nan*, qui pour leur beauté, leur richesse, & leur artifice, estoient les plus curieuses & les plus célèbres de tout l'Empire : Mais, continua-t-il, je crains que si j'y vas secrètement & déguisé, il n'arrive cependant quelque désordre ou quelque trouble dans la Cour & dans l'Empire ; & si je fais ce voyage avec un équipage convenable à ma dignité, outre l'incommodité que je donneray au peuple, j'appréhende qu'on ne me blâme & qu'on ne trouve étrange qu'un si grand Empereur ait fait un si long chemin pour un divertissement de quelques heures. Que Votre Majesté n'ait aucune inquiétude sur ce sujet, répondit le Magicien, parce que je luy promets que sans s'exposer à aucun des inconveniens qu'elle m'a proposez, je feray en sorte que dans cette mesme nuit qui n'est pas éloignée, elle fera ce voyage, retournera à son Palais, & verra les lanternes avec toute la satisfaction qu'elle peut désirer. Peu de temps après, on vit tout d'un coup paroître en l'air des Chariots & des Trônes formez de nuées blanches, & traînez par des Cignes. Le Roy & la Reine y monterent avec quantité de Dames, de Dames d'honneur, & de Musiciens du Palais. Les Cignes partirent avec une extrême vitesse & en peu de momens arriverent à *Yâm cheu*, que les nuées qui s'élargirent, couvrirent toute entiere. Le Roy vit à loisir les lanternes que le peu-

ple avoit allumées, & pour le recompenser du divertissement qu'il luy avoit donné, il fit faire par ses Musiciens un concert de voix & d'instrumens, lequel étant finy, il reprit le chemin de sa Capitale, & en un clin d'œil il se retrouva dans son Palais comme auparavant. Un mois après il vint, suivant la coutume, un Courrier avec une dépêche, par laquelle on donnoit avis au Roy, que la nuit des lanternes on avoit veu sur la Ville de *Yam cheu*, sur des Trônes de nuées tirez par des Cignes, des hommes saints, qui avoient fait un Concert admirable de voix & d'instrumens. Enfin ils disent qu'il y a environ cinq cens ans qu'il y avoit un Roy de la Famille *Sim*, illustre par ses belles qualitez & par sa vertu, & sur tout par sa douceur & son affabilité. Que ce Prince, pour faire connoître l'amour qu'il portoit aux Grands & au peuple, avoit accoutumé tous les ans, durant huit nuits, de paroître en public dans son Palais, sans Gardes & à portes ouvertes, & de laisser voir à tout le monde, dans les cours & dans les salles, quantité de feux d'artifice & de lanternes de diverses figures, grandes & magnifiques, avec une Musique digne de la grandeur de cet Empereur, qui se communiquoit familièrement à toute l'Assemblée. Voilà ce que les Chinois racontent de l'origine & de l'accroissement de cette Fête des lanternes si celebre dans cet Empire. Je l'ay rapporté un peu au long, afin que par

cés

cet échantillon on puisse juger de ce qu'on pourroit dire sur d'autres matieres.

Nottés sur le sixième Chapitre.

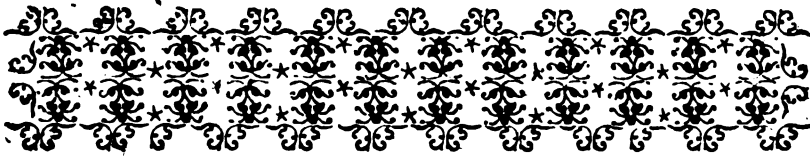
A page 135. Yam cheu dans la Province de Kiam nan. .

LA Ville de Yam cheu est située près de l'embouchure du grand Canal dans le Fleuve Kiam. Elle est riche, marchande & embellie de magnifiques maisons, bâties la plupart par des Marchands qui se sont enrichis au commerce du sel qu'on tire en abondance de plusieurs salines situées à l'Orient de la Ville. Ces grandes richesses sont cause que les Habitans y sont fort adonnés à leurs plaisirs; ensorte qu'on y élève beaucoup de petites filles les plus belles qu'on peut trouver, à qui on enseigne à dancer, à chanter, & tout ce qui peut les rendre agréables, pour les vendre ensuite chèrement à des personnes riches qui les achètent pour leur servir de concubines. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils n'épargnent rien pour se divertir & pour rendre leur Fêtes des lanternes plus magnifique que toutes les autres de la Chine. Presque toutes les Relations parlent de cette Fête de la mesme maniere que nôtre Auteur, mais avec beaucoup moins de circonstances. Kiam nan signifie Province au

S.

Midy du Fleuve Kiam. Sous les Rois Chinois cette Province s'appelloit Nan kim, aussi-bien que sa Ville Capitale, c'est-à-dire, Cour du Midy, comme Pe kim signifie Cour du Nord, parce qu'il y avoit alors deux Cours, & que la Ville de Nan Kim jouïssoit des mesmes privileges & avantages que la Ville Royale de Pe Kim : mais les Tartares l'en ont dépouillée & luy ont changé son nom de Nan kim en celui de Kiam nim, c'est-à-dire, repos du Fleuve Kiam. Cette coutume de changer ainsi les noms est très-ancienne dans la Chine, & a esté pratiquée de mesme, de temps en temps, à l'égard des autres Villes.





CHAPITRE VII.

*Des Ouvrages publics & des Edifices des
Chinois, & en particulier du
grand Canal.*



LES Ouvrages publics & les Edifices de la Chine surpassent, à ce que je crois, par leur multitude & par leur grandeur, ceux de tous les autres Etats qui nous sont connus. Les Palais des Princes & des principaux Mandarins paroissent des Villes, & les maisons des particuliers riches & puissans ressemblent à des Palais. Elles ont cinq ou six Appartemens, non pas l'un sur l'autre comme en Europe, mais les uns après les autres & sur un même plan. Chaque Appartement est séparé de l'autre par une grande court, de laquelle on monte aux salles & aux chambres par six ou sept degrez. J'ay parlé en general de ces ouvrages & de ces bâtimens dans le second Chapitre; j'ay aussi décrit dans le premier le Pont celebre qu'on voit près de *Pe Kim*; & j'es-

S ij

pere de parler amplement dans le dernier du Palais de l'Empereur. Toutefois afin de donner une idée plus juste de la grandeur & de la magnificence des ouvrages de la Chine, je veux repeter icy ce que j'ay dit dans les Lettres Annuelles de 1659. touchant le grand Canal, qui, si je ne me trompe, surpasse tous les autres ouvrages de cette nature qui sont sur la terre.

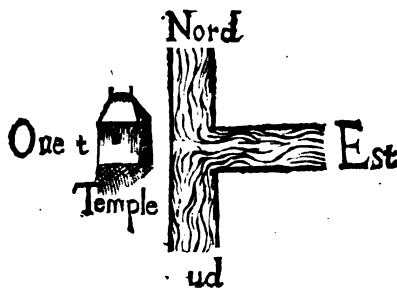
A Il y a plus de quatre cens ans que les Tartares Occidentaux conquièrent toute la Chine. Leur Empereur établit sa demeure dans la Ville de *Pe Kim*, qu'il fonda de nouveau, afin de gouverner ses Etats avec plus de facilité, parce qu'il estoit aussi le Maître de toute la Tartarie Occidentale, qui commence à la Province de *Pe Kim*, & s'étend jusqu'au Pays du Mogol, à la Perse & à la mer Caspiene. Mais comme les Provinces Septentrionales ne pouvoient pas fournir les provisions necessaires à la subsistance de cette grande Ville, il fit construire quantité de Vaisseaux pour apporter des Pays Méridionaux les vivres, les épiceries & les marchandises de toutes sortes à *Pe Kim*. Mais voyant l'incertitude de cette navigation, & que les calmes & les tempêtes caufoient la perte d'une infinité de provisions & de marchandises, il employa des ouvriers sans nombre, qui avec des dépenses immenses & une industrie merveilleuse, ouvrirent à travers de plusieurs Provinces un canal de trois mille

vingt-cens stades Chinois de longueur, ou de deux cens quarante-cinq lieues Portugaises. Ce canal a en divers endroits, tant pour diminuer le courant de l'eau que pour la rendre plus profonde en la retenant, soixante-douze écluses, que les Chinois appellent *Chā*. Elles ont de grandes portes faites de grosses pièces de bois, qu'on ferme la nuit & qu'on ouvre le jour, pour faire passer les barques. On passe la plupart de ces écluses avec beaucoup de facilité : mais il y en a quelques-unes qu'on ne peut passer qu'avec bien de la peine & du danger, & une entr'autres que les Chinois appellent *Tien Fi Cha*, c'est-à-dire, la Reine & la Maîtresse du Ciel, afin d'exprimer par ces termes hyperboliques, sa hauteur extraordinaire. Quand les barques vont contre le courant & qu'elles sont arrivées au bas de cette écluse, on attache à la prouë quantité de cables & de cordages tirez de part & d'autre du canal, par quatre cens ou par cinq cens hommes, ou même par un plus grand nombre, selon le poids & la grandeur de la barque ; d'autres travaillent en même temps avec des cabestans placez sur les murailles de l'écluse, qui sont fort larges & bâties de pierre de taille. Outre les cordes dont nous avons parlé ; il y en a d'autres fort grosses qu'on entortille à de grandes colonnes de pierre ou de bois, afin de retenir la barque, si les autres cordages venoient à se rompre. Quand toutes ces cordes sont

attachées, on commence à tirer peu à peu, au son d'un bassin qu'on frappe au commencement fort lentement & de loin à loin ; mais lorsque la moitié de la barque pour le moins est élevée à la hauteur du canal supérieur, comme le courant fait alors plus d'impression, on frappe le bassin avec grande vitesse, tous en même temps poussent de grands cris, & font ensemble un tel effort, qu'en un moment la barque acheve de monter & est mise en seureté dans l'eau morte qui se trouve entre les côtez du canal & le milieu du courant. On fait descendre les barques avec beaucoup de promptitude & de facilité, mais aussi avec bien plus de danger. On attache à la poupe quantité de cordages qu'on lâche & retient également de part & d'autre. En même temps il y a des deux côtez des hommes, qui avec de grandes perches ferrées conduisent la barque par le milieu du canal, pour l'empêcher de heurter contre les jambages ou grosses pierres où les portes sont attachées. Lorsque la barque les a passées, tout d'un coup on lâche les cordes qui la retenoient & l'empêchoient de se précipiter, & en même temps elle est emportée par le courant d'une vitesse égale à celle d'une flèche, jusques à ce que elle s'arrête peu à peu de même que l'eau, & recommence à voguer de la maniere ordinaire. Ce Canal commence à la Ville de *Tum cheu*, éloignée de deux lieuës & demye de *Pe Kim*. Il y a une ri-

viere de laquelle on suit le courant, jusqu'à ce que près de la mer elle entre dans une autre, que l'on remonte durant quelques jours. On entre ensuite dans un canal fait à la main ; & après y avoir navigué vingt ou vingt-cinq lieuës, on trouve un Temple appelé *Fuen xù miaó*, c'est-à-dire, Temple de l'esprit qui divise les eaux. On va jusquelà sur le canal contre le courant de l'eau ; mais quand on est arrivé vis-à-vis de ce Temple on commence à descendre & à se servir des seules rames. Je prie maintenant nos ingenieurs & nos beaux esprits de l'Europe, d'expliquer comment cela se peut faire, & si c'est un ouvrage de l'Art ou de la Nature. Une barque est traversée au milieu du canal, la prouë à l'Occident du côté du Temple, & la poupe à l'Orient ; d'un bord l'eau court vers le Nord, & de l'autre bord elle va vers le Midy. L'explication de cet énigme consiste en ce que du côté de l'Orient, à une demy-journée de chemin, il y a un grand Lac entre de hautes montagnes, dont les eaux formoient une assez grande riviere qui couroit vers la mer du côté de l'Orient. Les Chinois boucherent cette sortie, & ayant coupé la montagne, ouvrirent un canal par lequel ils dériverent les eaux jusqu'au Temple. En cet endroit ils creuserent deux autres canaux, l'un vers le Septentrion, & l'autre vers le Midy ; tout cela avec tant de proportion & un niveau si juste, que l'eau arrivant au

milieu devant le Temple, descend également de part & d'autre vers le Nord & vers le Sud, ainsi qu'on le peut voir dans la Figure suivante.



Ce canal passe en quelques endroits par le milieu des Villes, & en d'autres le long de leurs murailles. Il traverse une partie de la Province de *Pe Kim*, ensuite toute celle de *Xân tum*; & après qu'il est entré dans celle de *Nan Kim*, il se décharge dans cette grande & rapide rivière que les Chinois appellent, jaune. On navigue dessus un peu moins de deux journées, & l'on entre dans une autre rivière qu'on remonte environ deux portées de mousquet, au bout desquelles on trouve un canal que les Chinois ont ouvert au bord Méridional de cette dernière rivière, & qui court vers la Ville de *Hoài ngan*. Il passe ensuite par beaucoup de Villes & de Bourgs, jusqu'à ce qu'il arrive à la Ville de *Yam cheu*, le plus fameux Port de cet Empire. Peu après il se dégorge dans le Fleuve *Kiam*, à une grande journée de la Ville de *Nan kim*. Cét ouvrage est à la vérité grand & magnifique; mais la construction

struction des onze cens quarante-cinq Hostelleries Royales ne luy cede point , & celle de plusieurs milliers de Forteresses & des murailles de cinq cens lieuës de longueur, qui environnent la Chine, est encore plus admirable.

Nottes sur le septième Chapitre.

A page 140. Il y a plus de quatre cens ans que les Tartares Occidentaux conquirent, &c.

CHinghis can *Fondateur de la Monarchie des Tartares la plus grande qui fut jamais, au monde ; ou du moins son successeur Octay can, commença environ l'année 1220. la conquête de la Chine Septentrionale, en attaquant les Tartares Orientaux qui l'occupoient depuis cent dix-sept ans, selon la Chronologie du Pere Couplet. Mais la conquête entiere de la Chine ne fut achevée qu'en l'année 1280. par le cinquième Empereur depuis Chinghis can, nommé par nos Historiens à l'imitation des Orientaux, Cublay can, ou Cobila. Les Chinois qui luy donnent de grandes loüanges, l'appellent Xi çu, & disent qu'il s'appelloit auparavant Ho pic lie ; ce que je crois n'estre autre chose que le nom de Cublay, ou Cobila corrompu, à cause que les Chinois ont peine à prononcer, & corrompent presque toujours les noms &*

T

146 NOUVELLE RELATION

les mots des autres Nations , comme nôtre Auteur a remarqué au premier Chapitre, que Marc Polo avoit corrompu le nom Tartare de l'ancien Pe Kim , en disant Cambalu au lieu de Han palu. Les Chinois font de mesme à l'égard des mots des Langues étrangères, changeant des lettres & ajoutant des voyelles, pour les prononcer plus facilement ; parce que tous les mots de leur Langue sont monosyllabes. Ainsi j'ay veu dans une Dissertation manuscrite sur la nécessité de faire le Service Divin en Langue Chinoise , & qui meriteroit bien d'estre mise en lumiere, que les Chinois pour dire Crux, disent Cu lu cu ; au lieu de prononcer Beatus , ils disent Pe ia tu fu ; pour baptiso , ils prononcent pa pe ti so ; & pour Bartholomeus , Pa ulh to lo meu fu. De mesme il semble qu'ils ont pû dire Ho pic lie, au lieu de Cublay , ou Cobila , changeant le c en h, & le b en p. Et disant Hopili, au lieu de Cobily , & ajoutant deux e , pour faciliter la prononciation.

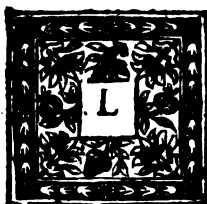
Ce fut ce Prince Xi çu ou Cublay can, qui fit faire le grand Canal que nôtre Auteur décrit avec son exactitude ordinaire, & qui est sans doute un des plus magnifiques & admirables ouvrages de l'Univers. Il reste seulement à éclaircir si les écluses de ce Canal sont faites comme celles de France & des Pays-bas ; c'est-à-dire , si elles sont composées de deux portes à quelque distance l'une de l'autre, entre lesquelles l'eau s'éleve; car il semble, par la Narration du Pere Magaillans & par celle du Pere Trigault, que les écluses des Chinois ne sont autre chose qu'une

porte simple, fermée avec des piéces de bois qu'on laisse tomber de travers ou horizontalement, jusqu'à ce que l'ouverture soit entièrement bouchée. L'eau s'estant enflée par ce moyen, on leve ces piéces de bois l'une après l'autre, & alors on fait monter & descendre les barques, qui souvent ne pourroient pas naviguer, à cause que l'eau manqueroit dans le Canal, si elle n'estoit retenüe & conservée par cette invention : mais elle n'est pas si commode que celle des escluses à deux portes avec un coffre entre-deux. Aussi l'Auteur de la Relation de l'Ambassade des Hollandois dit qu'on n'ouvre les écluses de la Chine qu'avec beaucoup de difficulté, & qu'elle ne retardent pas peu le voyage. C'est toutefois une chose bien remarquable & bien commode qu'on puisse aller d'un bout de la Chine à l'autre, durant l'espace d'environ six cens lieuës, toujours par des rivieres ou par des canaux, à la reserve d'une seule journée de chemin par terre, entre les Provinces de Quam tum & de Kiam si, ou entre les Villes de Nan hium & de Nan gan, où l'on se rembarque sur la riviere de Can. Surquoy il est bon de remarquer que l'Auteur de la Relation de l'Ambassade des Hollandois a fait une faute considerable en confondant cette riviere de Can avec le grand Fleuve Kiam qui vient de la Province de Jun nan, & touche seulement l'extrémité Septentrionale de la Province de Kiam si, au lieu que la riviere de Can la divise en deux, en la parcourant du Sud au Nord.





CHAPITRE VIII.

De la grande industrie de cette Nation.

A magnificence & le grand nombre des ouvrages publics de la Chine, ne vient pas seulement de la dépense incroyable qu'on y fait, mais encore de la rare industrie de cette Nation. Ils font toutes sortes d'ouvrages mécaniques avec beaucoup moins d'instrumens & bien plus facilement que nous. Ils ont des inventions admirables pour acheter & pour vendre, & pour trouver les moyens de subsister. Car comme dans ce Royaume il n'y a pas un pied de terre inutile, aussi n'y a-t-il aucun homme ny femme, jeune, vieux, boiteux, manchot, sourd, ou aveugle, qui n'ait le moyen de gagner sa vie, & qui n'ait quelque Art ou quelque employ. Les Chinois disent en commun Proverbe *Chūm que vū y vo*, dans le Royaume de la Chine il n'y a rien d'abandonné. Quelque vile & inutile qu'une chose paroisse, elle a son usage & on en tire du profit. Par exemple, dans la seule Ville de

Pe Kim il y a plus de mille Familles qui n'ont point d'autre métier pour subsister, que de vendre des allumettes & des méches pour allumer du feu. Il y en a du moins autant qui ne vivent d'autre chose que de ramasser dans les ruës & parmy les balayeuses, des chiffons d'étoffes de foye, & de toille de coton & de chanvre, des morceaux de papier & autres choses semblables, qu'ils lavent & nettoient, & les vendent ensuite à d'autres qui les employent à divers usages, dont ils tirent du profit. L'invention dont ils se servent pour porter des fardeaux, est curieuse; car ils ne les portent pas à vive force comme nous, mais avec adresse, de la maniere suivante. Ils attachent les choses qu'ils veulent porter à des cordes ou à des crochets, ou les mettent dans des paniers, & les pendent ensuite aux deux bouts d'un bois applaty & preparé pour cela, qu'ils élevent sur leur épaule en équilibre, à la maniere d'une balance, enforte qu'il pese autant d'un côté que d'autre. Cette invention est d'une grande commodité, parce qu'il est certain que les poids estant mis en équilibre sont beaucoup plus faciles à porter.

Dans toutes les Citez & les Villes de l'Empire il y a deux Tours, dont l'une s'appelle la Tour du Tambour, & l'autre, la Tour de la Cloche, qui servent à marquer la veille ou la garde de la nuit. Les Chinois divisent la nuit en cinq parties, plus grandes ou plus petites, selon que les nuits sont

plus longues ou plus courtes , & elles sont ainsi plus grandes en Hyver qu'en Esté. Au commencement de la nuit ou de la veille, la sentinelle frappe plusieurs coups sur le tambour, & la cloche luy répond de même. Après cela, durant tout le premier quartier, la sentinelle frappe un coup sur le tambour, & l'autre sentinelle en donne aussi-tôt un autre avec le marteau sur la cloche. Environ l'espace d'un *Credo* après, ils donnent chacun un coup au tambour & à la cloche, & continuent de même jusqu'au commencement de la seconde partie de la nuit. Alors ils donnent chacun deux coups & continuent, comme il a esté dit, jusqu'à la troisième partie; à la quatrième ils en donnent quatre; à la cinquième cinq, & au point du jour ils redoublent les coups, ainsi qu'au commencement de la nuit. De cette maniere, en quelque temps de la nuit que l'on s'éveille, on entend le signal de toute la Ville, à moins que le vent ne l'empêche, & on sçait quelle heure il est.

B A *Pe Kim* on voit dans le Palais du Roy un tambour & une cloche sur de hautes Tours; & dans la Ville, deux autres Tours avec un tambour & une cloche. Le tambour de la Ville a de diametre quinze coudées publiques, comme celle que j'ay représentée dans la premiere remarque. La cloche du Palais est aussi grande qu'aucune que j'aye veüe en Portugal; mais elle a un son si éclatant;

si agréable & si harmonieux, qu'il paroît bien moins venir d'une cloche, que de quelque instrument de Musique.

Le Pere Athanâse Kircher, dans le Chapitre second du sixième Livre de sa Musurgie, ou Art des consonnances & dissonnances, assure que la cloche de la Ville d'Erfort sujette à l'Electeur de Mayence, est la plus grande, non seulement de toute l'Europe, mais aussi de tout le monde. Toutefois nous avons vu de nos propres yeux & reconnu par expérience l'année 1661, qu'elle est beaucoup moindre que celle que les Peres Jean Adam & Ferdinand Verbieft éleverent avec des machines, au grand étonnement de toute la Cour, & qu'ils placerent sur l'une des Tours dont nous avons parlé cy-devant. On fera convaincu de cette verité par le parallele des mesures de la cloche d'Erfort, tirées du Livre du Pere Kircher, & de celles de la cloche de *Pe Kim*, fait par le Pere Ferdinand Verbieft de la maniere suivante.

- | | |
|---|--|
| <p>1. L'ouverture de la bouche de la cloche d'Erfort est de sept coudées Chinoises & une dixième.</p> | <p>1. Le diamètre de la bouche de la cloche de <i>Pe Kim</i> est de douze coudées & huit dixièmes.</p> |
| <p>2. L'épaisseur de la cloche d'Erfort vers l'en-</p> | <p>2. L'épaisseur de la cloche de <i>Pe Kim</i> vers</p> |

bouchure, est de six dixièmes d'une coudée, & sept dixièmes d'une dixième.

3. La hauteur intérieure que le Pere Kircher appelle, *altitudinem inclusa curvatura*, est de huit coudées & cinq dixièmes & demy.

4. Le poids de la cloche d'Erfort est de vingt-cinq mille quatre cens livres.

son embouchure, est de neuf dixièmes d'une coudée.

3. La hauteur intérieure de la cloche de *Pe Kim*, est de douze coudées.

4. Le poids de la cloche de *Pe Kim* est de cent vingt mille livres de bronze.

Cette cloche est celle qui sert à marquer les heures de la veille ou de la nuit, dans la Ville de *Pe Kim*, & je puis assûrer avec toute sorte de certitude, qu'il n'y en a point dans toute l'Europe qui l'égale ; & mesme que selon toutes les apparences elle est la plus grande qui soit au monde. Quand on la sonne la nuit, le bruit, ou plutôt le mugissement qu'excite cette terrible machine, est si grand, si plein & si resonnant, qu'après s'estre répandu par toute la Ville, il s'étend par dessus les murailles, dans les Faux-bourgs, & dans toutes les campagnes voisines. Avec cette cloche extraordinaire, les Rois Chinois en avoient fait fondre sept autres, dont il y en a encore cinq à terre. L'une de ces dernières

merite

merite d'être admirée , à cause qu'elle est toute couverte de caracteres Chinois , si beaux , si nets & si parfaits , qu'ils ne paroissent pas avoir esté fondus , mais tracez sur le papier par quelque sçavant & celebre Ecrivain.

Lés Chinois ont trouvé , pour regler & mesurer les parties de la nuit , une invention digne de la merveilleuse industrie de cette Nation. Ils mettent en poudre un certain bois en le râpant & le pilant ; ils en font une espeece de pâte , dont ils forment des cordes & des bâtons de diverses figures. On en fait quelques-uns d'une matiere plus pretieuse , comme de sandal , de bois d'Aigle , & d'autres bois odorans , & de la longueur d'un doigt ou environ , que les personnes riches & les Lettrez font brûler dans leurs chambres. Il y en a d'autres plus ordinaires , d'une , de deux & de trois coudées de longueur , & même d'une , de deux & de trois aunes , & un peu plus ou un peu moins gros qu'une plume d'Oye , qu'ils brûlent devant leurs Pagodes ou Idoles. Ils s'en servent aussi comme d'une méche pour porter du feu d'un lieu à un autre. Ils font ces cordes de poudre de bois d'une grosseur égale , en les passant par une filiere , ou un trou fait exprés. Ensuite ils les entortillent en rond , en commençant par le centre , & forment une figure spirale & conique , qui s'élargit à chaque tour , jusqu'à une , deux , & trois palmes de diamètre , & même davantage , &

de un, deux & trois jours, & plus encore, à proportion de la grandeur qu'on luy a donnée : car on en voit dans des Temples, qui durent dix, vingt & trente jours. Ces machines ou méches ressemblent à une nasse de pescheur, ou à une corde entortillée autour d'un cone. On les suspend par le centre, & on les allume par le bout d'enbas, d'où le feu tourne lentement & insensiblement, suivant tous les tours qu'on a fait faire à cette corde de poudre de bois, sur laquelle il y a ordinairement cinq marques pour distinguer les cinq parties de la veille ou de la nuit. Cette maniere de mesurer le temps est si juste & si certaine, que jamais on n'y remarque aucune erreur considerable. Les Lettrez, les Voyageurs, & tous ceux qui veulent se lever à une heure précise pour quelque affaire, suspendent à la marque qui indique l'heure à laquelle ils veulent s'éveiller, un petit poids, qui, quand le feu est arrivé à cet endroit, ne manque pas de tomber dans un bassin de cuivre, qu'ils ont mis au dessous, & de les réveiller par le bruit qu'il fait en tombant. Cette invention supplée à nos Horloges à réveil, avec cette difference, qu'elle est tres-simple & à si bon marché, qu'une de ces machines qui peut durer vingt-quatre heures, ne coûte qu'environ trois deniers, & que les Horloges sont composées de quantité de roües & d'autres pieces, & sont si cheres, qu'elles ne peuvent estre employées que par des personnes riches.

Nottes sur le huitième Chapitre.

A page 149. Ils attachent les choses qu'ils veulent porter , &c.

Cette invention , ainsi qu'elle est décrite , est entièrement pareille à celle dont se servent les femmes en Hollande pour porter dans les ruës des seaux pleins de lait , & dont apparemment le Pere Magaillans n'avoit pas connoissance : mais elle est tout-à-fait inutile pour porter un fardeau d'une seule piece.

B page 150. Le tambour de la Ville a de diamètre quinze coudées publiques , &c.

J'ay remarqué dans la premiere Notte sur le second Chapitre, que la coudée Chinoise estoit au pied de Paris comme sept à huit ; ainsi ces quinze coudées valent treize pieds & une huitième de Paris ; ce qui fait voir que ce tambour est d'une grandeur prodigieuse , puisque par la proportion du diamètre à la circonference, il doit avoir quarante-un pieds & un quart , ou près de sept toises de tour.

C page 151. Le Pere Athanase Kircher , &c. assure que la cloche de la Ville d'Erfort , &c.

Le Pere Kircher n'avoit assurément pas connoissance

156 NOUVELLE RELATION

de plusieurs cloches de l'Europe plus grandes que celle d'Erfort ; car sans sortir de France , la cloche de Rouën , appelée George d'Amboise , pèse environ quarante milliers , ainsi qu'il est écrit dessus. Celles de Rhodéz , de saint Jean de Lyon , & les deux qu'on fit fondre il y a deux ans pour l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris , sont à peu près de la même grandeur que celle de Rouën. Il est certain aussi que le pere Kircher n'avoit aucune connoissance des cloches de Pe Kim , puisqu'il s'est retracté dans sa China illustrata , après que le Pere Gruber luy eut envoyé l'extrait d'une Lettre du Pere Ferdinand Verbieft , qui contenoit la description de cette cloche de Pe Kim , que le Pere Kircher a fait imprimer dans sa China illustrata. Le Pere Magaillans n'avoit pas veu non plus ce dernier ouvrage du Pere Kircher. A l'égard des cloches de Pe Kim , le Pere Ferdinand Verbieft dans sa Lettre , & le Pere Couplet dans sa Chronologie , disent qu'elles furent fonduës environ l'année 1404. par l'ordre de l'Empereur Chim çu , autrement Yum lo , fils de Kien ven ti , auparavant appelé Hum vu , lequel chassa de la Chine les Tartares Occidentaux , & fonda la Famille Royale Tai min , ga détruite en ce siècle par les Tartares Orientaux. Cét Empereur Chim çu fit fondre cinq de ces cloches , qui pesent chacune cent vingt milliers , & il ne faut pas douter qu'elles ne fussent alors les plus grandes du monde. Mais Jacques Reutenfels , dans la belle Relation de Moscovie qu'il a composée en Latin , rapporte qu'il y en a une beaucoup plus grande dans le Palais du Grand Duc

à Moscou , puisqu'elle pese trois cens vingt milliers, & qu'elle est d'un poids si énorme , qu'il n'a jamais esté possible de l'élever ny de la suspendre dans la Tour appelée Ivan velichi, au bas de laquelle on la voit encore posée sur des pieces de bois. Le Pere Rougemont dit dans son Histoire , que le Pere Adam fit élever deux de ces cloches de Pe Kim dans une Tour haute de cent cinquante coudées Chinoises , ou de cent trente-un pieds & un quart , par deux cens ouvriers seulement , au grand étonnement des Chinois , qui croyoient qu'il faudroit y en employer plusieurs milliers, & que deux ans après il en fit élever une troisième encore avec plus de facilité , quoyqu'il n'y employât que cent vingt jeunes hommes. Le Pere Intorcetta remarque dans sa Relation que les cloches de la Chine, n'ont point de battant, & qu'on les sonne en les frappant avec un marteau près du bord par dehors.





CHAPITRE IX.

De la Navigation des Chinois.

A Navigation est si commune & si generale dans ce Royaume, qu'il n'y a presque point de Ville ny de Village, principalement dans les Provinces Meridionales, qui ne jouisse de la commodité de quelque Riviere, de quelque Lac, de quelque Canal, ou de quelque bras de Mer navigable ; en sorte qu'il n'y a gueres moins de gens sur les eaux qu'en terre ferme. C'est un spectacle aussi agréable que surprenant, de voir quand on arrive la nuit à quelque Port, une Ville de barques sur l'eau, & une de maisons sur la terre. Quand on part de bonne heure, ou qu'on arrive un peu tard en quelqu'endroit, on vogue durant plusieurs heures entre des barques qui bordent la riviere des deux côtez. Il y a des Ports tellement frequentez, que l'on employe un demy-jour à traverser ces Barques, & quelquefois davantage ; & ainsi l'on peut dire qu'il y a deux Empires dans la Chine, l'un sur

Peau & l'autre sur la terre, & autant de Venises qu'il y a de Villes. Ces barques servent de maison à ceux qui en sont les maîtres. Ils y font leur cuisine, ils y naissent, ils y sont élevez, & ils y meurent. Ils y ont leurs Chiens & leurs Chats, & ils y nourrissent des Cochons, des Poules, des Canards & des Oyes. Elles sont de différentes sortes, les unes grandes, les autres petites. Il y en a pour le Roy, pour les Mandarins, pour les Marchands & pour le peuple. Entre les Barques du Roy, celles qu'on appelle *so Chuên*, sont employées au transport des Mandarins qui vont exercer leurs Charges ou qui en reviennent. Elles sont faites comme nos Caravelles, mais si hautes & si bien peintes, principalement la chambre où loge le Mandarin, qu'elles ressemblent beaucoup mieux à des bâtimens faits pour quelque solennité publique, qu'à des barques ordinaires : Celles qu'on appelle *Leâm Chuên*; c'est à dire Barques destinées à porter des Provinces à la Cour, toutes sortes de provisions, sont au nombre de neuf mil neuf cens quatre-vingt-dix-neuf. J'ay eu plusieurs fois envie de sçavoir pourquoy on n'en avoit pas ajoûté une, afin de remplir le nombre de dix mille; mais toutes les diligences que j'ay faites ont esté inutiles, jusqu'à ce qu'enfin après plusieurs années, & lors que je fus mieux instruit de l'humeur & des coûtumes de cette Nation, j'en devinay la raison. Le nombre de dix

mille est exprimé par deux seules Lettres Chinoises *Y & Van*, qui n'ont rien de grand & de magnifique, ny dans l'écriture ny dans la prononciation, & par consequent ne meritent pas d'être employées pour expliquer la multitude de ces barques de l'Empereur. Ainsi ils en ont ôté une de dix mille pour faire un nombre pompeux & majestueux, & qui pût flater leur orgueil & leur vanité, en disant neuf mille neuf cens quatre-vingt-dix-neuf. Ces barques sont un peu moindres que les premières; toutefois elles ont leurs Châteaux de poupe & de prouë, & leur salle au milieu, comme celles des Mandarins. La troisième sorte de barques de l'Empereur s'appelle *Lum y chuen*, c'est-à-dire, barques qui portent à la Cour les habits & les pieces de soye & de brocat de l'Empereur. Il y en a autant que de jours en l'année, ou trois cens soixante-cinq; parce que comme on appelle l'Empereur fils du Ciel, les noms de toutes les choses qui luy appartiennent se rapportent ordinairement au Ciel, au Soleil, à la Lune, aux autres Planetes, & aux Etoiles. Ainsi *Lum y* signifie habits du Dragon, parce que la Devise & les Armoiries du Roy de la Chine sont composées de Dragons avec cinq ongles, & par cette raison ses habits & ses meubles doivent necessairement estre ornez de figures de Dragons en broderie ou en peinture; même quand on dit *Lúm yèn*, yeux de Dragon, ou *Lùm y*, habits de Dragon, tout le monde

monde entend que l'on parle des yeux ou des habits de l'Empereur , & ainsi de tout le reste. Il y a enfin d'autres barques appellées *Lám chuen* , fort legeres & petites en comparaison des autres , & qui sont presque aussi larges que longues. Elles servent aux hommes de Lettres & aux personnes riches & considerables qui vont ou viennent de la Cour. Ils y ont une salle, un lit, une table, des chaises, & ils y peuvent dormir, manger, étudier, écrire, & recevoir des visites avec autant de commodité que s'ils estoient dans leur maison. Les Matelots occupent la prouë , & le Maître de la barque avec sa femme & ses enfans, la poupe, où il prepare à manger à celui qui a loué la barque. Ces dernieres avec plusieurs autres de diverses formes, appartiennent aux particuliers, & sont presque innombrables. Je naviguay par ordre de l'Empereur en l'année 1656. sur tout ce grand canal & sur d'autres rivieres, depuis *Pe Kim* jusqu'à *Macao*, pendant plus de six cens lieues, sans aller par terre qu'une seule journée, pour traverser une montagne qui divise la Province de *Kiam si* de celle de *Quam tum*.

Il n'y a certainement point de grand Etat au monde qui jouisse d'un pareil avantage ; toutefois ce que je diray tout maintenant paroîtra encore plus incroyable, & j'aurois de la peine à me le persuader, si je ne l'avois veu de mes propres yeux. Le quatrième de May de l'année 1642. je partis de

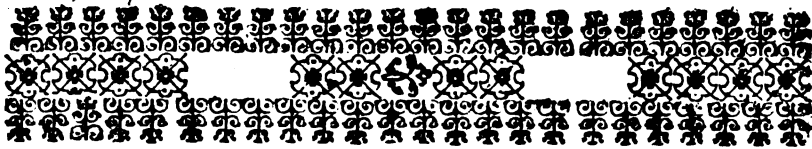
162 NOUVELLE RELATION

la Ville de *Hâm cheu*, Capitale de la Province de *Che Kiam*, & le vingt-huitième d'Aouût de la même année, j'arrivay à la Ville de *Chim tu*, Capitale de la Province de *Su chuen*. Durant ces quatre mois, je fis, toujours par eau, plus de quatre cens lieues, en comptant les détours des rivieres, en sorte toutefois que je naviguay durant un mois sur deux rivieres différentes; mais durant les trois autres je voyageay continuellement sur le grand Fleuve *Kiam*, qu'on appelle Fils de la mer. Pendant cette longue navigation je rencontray chaque jour un si grand nombre de trains ou de radeaux de toutes sortes de bois, que si on les attachoit les uns aux autres on feroit un pont de plusieurs journées de longueur. Je voguay le long de quelques-uns attachez contre le rivage, pendant plus d'une heure, & quelquefois durant une demy-journée. Les plus riches Marchands de la Chine sont ceux qui font commerce de sel & de bois; aussi n'y a-t-il point de marchandise dont le debit soit plus considerable. Ils vont couper ce bois dans les montagnes de la Province de *Su chuen*, sur les frontieres de la Chine, du côté de l'Occident. Après qu'ils l'ont fait voiturer sur le bord du Fleuve *Kiam*, qui par cet endroit entre dans cet Empire, ils le mettent en radeaux & le conduisent à peu de frais dans la plupart des Provinces, où ils le distribuent avec de grands profits. La largeur de ces radeaux est d'en-

viron dix pieds, & la longueur est plus grande ou plus petite, à proportion de la richesse du Marchand ; mais les plus longs sont d'un peu plus d'une demy-lieuë. Ils s'élevent au dessus de l'eau de quatre ou cinq pieds, & on les fait de la maniere suivante. Ils prennent autant de bois qu'il est necessaire pour luy donner la hauteur ou l'épaisseur de quatre ou cinq pieds, & dix de largeur. Ils font des trous aux deux extrémitez du bois, où ils passent des cordes faites de cannes ou d'osiers tordus. Ils enfilent d'autres bois à ces cordes, laissant continuellement dériver ou descendre le radeau sur la riviere, jusqu'à ce qu'il soit de la longueur qu'ils desirent. Toutes les parties du radeau composé de cette sorte, se meuvent & se plient aussi facilement quand il en est besoin, que les anneaux d'une chaîne. On met sur le devant quatre ou cinq hommes avec des rames & des perches pour le gouverner, & le faire aller où ils veulent. Il y en a d'autres tout le long du radeau, dans des distances égales, pour ayder à le conduire. Ils bâtissent au dessus, d'espace en espace, des maisons de bois couvertes de planches ou de nattes, qu'ils vendent toutes entieres dans les lieux où ils abordent durant le voyage. Ils dorment & se mettent à couvert dans ces maisons, ils y font leur cuisine, ils y mangent, & ils y enferment leurs hardes & leurs meubles. Ces Marchands apportent des montagnes & des

Forests où ils prennent le bois, diverses sortes d'herbes médecinales, beaucoup de Perroquets, de Singes & d'autres choses qu'ils vendent dans les Villes & autres lieux où ils passent, à des Marchands qui vont ensuite les debiter dans toutes les Provinces de l'Empire. On amène une grande quantité de ce bois jusqu'à *Pe Kim*, quoyque cette Ville soit éloignée de plus de sept cens lieues Portugaises des montagnes où on le coupe. On peut juger aisément par ce que je viens de dire, qu'il n'y a point de Pays au monde, qui pour la navigation se puisse égaler à la Chine.





CHAPITRE X.

De la grande abondance de toutes choses qui se trouve dans la Chine.



L est certain que les deux sources du commerce sont la navigation & l'abondance de toutes sortes de marchandises qui se trouvent dans un Etat. La Chine les possède toutes deux avec tant d'avantage, qu'il n'y a point de Royaume qui la surpasse. La quantité d'or qu'elle a dans toutes ses Provinces est telle, qu'au lieu de le convertir en monnoye, pour acheter les choses nécessaires, il est luy-même marchandise. De là est venu le bon mot de ce Chinois, que l'on repete si souvent à *Macao*, l'argent est du sang, & l'or est marchandise. A l'égard de l'argent, il y a plus de quatre mil cinq cens ans que cét Empire dure, l'avidité de l'argent & l'industrie pour en-acquerir ne sont pas moins anciennes : ainsi la quantité que les Chinois en ont amassée, doit être immense & incroya-

ble, d'autant plus que tout celuy qui y entre une fois, ne peut jamais en sortir, à cause de la rigueur des Loix qui le défendent. Il arrive rarement en Europe qu'on fasse des presens de cinq cens ou de mille écus : mais à la Chine il est fort ordinaire d'en faire, non pas de mille, mais de dix mille, de vingt, de trente, & de quarante mille. Il est certain que dans tout l'Empire, & principalement en cette Cour, on dépense tous les ans plusieurs millions en regales & en presens, & que nous y voyons chaque jour, ce que disoit cét ancien de la Ville de Rome, que tout y estoit à vendre & à l'ancan. Il n'y a presque point de Charge de President de Cité ou de Ville, qui ne coûte plusieurs milliers d'écus à celuy qui en est pourveu, & quelquefois vingt & trente mille, & il en est de même à proportion, des autres Offices grands & petits. Pour estre Viceroy ou Gouverneur d'une Province, il faut payer avant que d'estre mis en possession, trente, quarante, & souvent soixante & soixante-dix mille écus. Le Roy non seulement ne reçoit pas cét argent, mais il n'a pas même connoissance de ce desordre. Ce sont les Gouverneurs de l'Empire les *Colaò*, ou Conseillers d'Etat, & les six Tribunaux suprêmes de la Cour, qui vendent secretement les Charges aux Vicerois & aux grands Mandarins des Provinces. Ceux-cy pour satisfaire leur avarice & regagner ce que leur ont coûté leurs em-

plais, exigent des presens des Presidens des Territoires & des Citez, qui se recompensent sur les Presidens des Villes & des Bourgs, & ces derniers, ou plutôt tous ensemble, se dédommagent & s'engraissent au dépens du miserable peuple : Ensorte que c'est un Proverbe commun dans la Chine que le Roy lâche sans le sçavoir autant de Bourreaux, d'affassins, de Chiens & de Loups affamez pour ruiner & devorer le peuple, qu'il crée de nouveaux Mandarins pour le gouverner. En effet il n'y a aucun Viceroy, Visiteur de Province, ou autre semblable Officier, qui au bout des trois ans de son employ, ne s'en retourne avec six & sept cens mille, & quelquefois un million d'écus. De tout cela je tire une conclusion qui me paroît incontestable, c'est à sçavoir, que si l'on considère l'inclination presque naturelle & l'avidité insatiable de cette Nation, il y a tres-peu d'argent dans la Chine : mais si l'on regarde les richesses qu'elle possède en elle-même, il n'y a point d'Etat qui en cela puisse luy estre comparé.

Il y a dans la Chine une fort grande quantité de cuivre, de fer, d'estain, & de toutes les autres sortes de métaux ; & principalement de cuivre & de laiton, dont ils font des pieces d'Artillerie, une infinité d'Idoles & de Statuës, & beaucoup de vases de différentes manieres, & d'un prix & d'une valeur extraordinaire. Il y a quelques-uns de ces

168 NOUVELLE RELATION

vases, qui pour estre fort anciens, & pour avoir esté faits sous un tel Roy ou par un tel Ouvrier, quoyque d'ailleurs ils soient fort simples & fort grossiers, sont estimez plusieurs centaines d'écus, & quelquefois mille & davantage. La Ville de *Macao* fournit une preuve évidente de l'abondance de ces métaux; car on y a fondu tant de pieces d'Artillerie d'une grandeur, d'une bonté & d'un travail admirable, que non seulement cette Ville en est suffisamment pourveüe, mais qu'on en a encore envoyé un grand nombre dans les Places des Indes, & jusqu'en Portugal. On connoît encore la quantité du cuivre & du laiton de la Chine par la grande multitude de monnoye qu'on en fait dans tout cét Empire. Elles sont percées d'un trou carré par le milieu & enfilées avec des cordons qui contiennent chacun mille deniers. On donne ordinairement un cordon de mille deniers pour un écu, ou Tael Chinois; & ce change se fait dans des banques & des loges publiques destinées à cela.

Il faut remarquer en passant, qu'il n'y a aucune memoire dans la Chine, & qu'on ne trouve aucune marque dans les Livres, qu'on se soit jamais servy de monnoyes de papier dans ce Royaume, comme Marc Polo le dit dans son second Livre, Chapitre dix-huitième. Mais parce que Marc Polo est un Auteur digne de foy, je veux expliquer icy ce qui peut avoir esté cause qu'il se soit trompé. La
monnoye

Monnoye de cuivre de la Chine est ronde, & pour l'ordinaire de la grandeur d'une réale & demie de Portugal. Il y a des lettres imprimées, qui d'un côté marquent le nom du Roy regnant, & de l'autre celui du Tribunal qui l'a fait battre. Les pieces d'or & d'argent ne sont pas battues, mais fonduës & jettées en lingots de la forme d'un petit bateau, & on les appelle à Macao, *pães*, ou pains d'or ou d'argent. Les uns & les autres sont de différente valeur. Les pains d'or valent, un, deux, dix, & jusqu'à vingt écus, & ceux d'argent sont d'un demy-écu, d'un écu, de dix, de vingt, de cinquante, & quelquefois de cent & de trois cens écus. Ils les coupent avec des ciseaux d'acier, qu'ils portent pour cela, & les divisent en pieces plus grandes ou plus petites, selon le prix de ce qu'ils achètent. Cela estant supposé, il faut remarquer que le premier & le quinzième de chaque mois, & toutes les fois que les Chinois portent enterrer leurs morts, ils brûlent quantité de cordons de monnoye & de pains faits de pâte de papier, argentez avec des feuilles d'estain tres-subtiles, & dorez avec les mêmes feuilles vernissées de jaune. Ces figures de pâte ressemblent de telle sorte aux véritables monnoyes de laiton & aux pains d'or & d'argent, que les Etrangers qui ne sont pas encore instruits des coûtumes & superstitions de cette Nation, peuvent aisément y estre trompez; d'autant plus qu'ils voyent

Y

à chaque pas dans les ruës & dans les places, des hommes chargez, & des boutiques pleines de ces monnoyes contrefaites. Les Chinois les brûlent, parce qu'ils croient que les cendres se convertissent en monnoyes de cuivre & en pains d'or & d'argent, & que leurs parens défunts s'en servent en l'autre monde pour loïer des maisons, & acheter des habits & des vivres, & pour acquerir la faveur du Roy de l'Enfer, de ses Ministres, & de ses bourreaux, afin qu'ils les traittent avec moins de rigueur & qu'ils adoucissent leurs tourmens, & pour les obliger à ne pas différer, mais plûtoſt à avancer le temps de leur transmigration ou metempſicoſe, en faisant promptement entrer leurs ames, non pas dans des corps de bestes, mais dans des corps d'hommes conſiderables par leurs ſciences, par leurs honneurs & par leurs richesses, tant l'ignorance & l'aveuglement de ces infideles est extraordinaire. Il faut encore remarquer qu'anciennement, lorsque les Rois de la Chine manquoient d'argent, ils donnoient aux Mandarins & aux soldats pour une partie de leur paye, des billets ſignez & ſcellez du Sceau du Roy. Ces billets estoient aussi faits de pâte de la grandeur d'une demy-feuille de papier, & on écrivoit dessus leur prix ou leur valeur. Ainsi quand quelqu'un devoit recevoir cent écus, on luy en donnoit cinquante en argent, & les cinquante autres en ces fortes de billets, qu'on nommoit *Chao*, d'où est dé-

tivé le mot de *Chao fu*, qu'on a depuis donné aux revenus du Roy. Mais parce que le peuple faisoit difficulté de recevoir ces papiers au lieu d'argent, le Roy ordonna que l'on accorderoit une Charge à celuy qui ramasseroit & rapporteroit au Tresor Royal cent de ces billets, qu'on en donneroit une plus grande à ceux qui en rapporteroient mille, & ainsi à proportion d'un plus grand nombre. En quoy le Roy trouvoit son compte, & les personnes riches un grand avantage, parce qu'ils acquerioient des Charges qu'ils n'auroient pas pû obtenir d'une autre maniere, & qui font toute la gloire & tout le bonheur de cette Nation. Cét expedient ne pût pas toutefois appaiser le peuple, qui ne pouvoit se résoudre à donner ses marchandises & ses provisions pour un morceau de papier; ce qui causoit beaucoup de disputes & de querelles, & obligea enfin la Cour à les supprimer pour éviter ces inconveniens & plusieurs autres qui en provenoient tous les jours: ensorte que depuis quelques siècles ces papiers ne sont plus en usage. Il ne faut pourtant pas douter que ces choses n'ayent donné lieu à Marc Polo d'assûrer en divers endroits de son Histoire, qu'on se servoit dans la Chine de monnoye de papier ou de carton.

La soye blanche & la cire de la Chine sont deux choses qui meritent d'être remarquées: La premiere est la meilleure du monde; & la seconde est non

172. NOUVELLE RELATION

seulement la meilleure, mais elle est encore unique, puisqu'elle ne se trouve que dans ce Royaume. Tout le monde connoît l'abondance & la bonté de la soye qu'on fait par toute la Chine. Les anciens en ont eu connoissance, puisqu'ils l'appelloient le Royaume de la soye, & les modernes le sçavent par experience; parce que beaucoup de Nations de l'Asie & de l'Europe en sortent tous les ans avec plusieurs caravanes & quantité de Vaisseaux chargés de soye ouvrée & non ouvrée. On voit aussi cette abondance par le nombre incroyable d'étoffes de soye simple ou mêlée d'or ou d'argent, qui se consomment dans tout le Royaume. L'Empereur, les petits Rois, les Princes, les Grands avec tous leurs domestiques, les Eunuques, les Mandarins, les gens de Lettres, les Bourgeois riches, presque toutes les femmes & le quart du reste des hommes portent des habillemens de soye, tant intérieurs qu'extérieurs. Cét usage est si commun à toute la Cour, que même les laquais qui suivent leurs Maîtres allans à cheval, sont vêtus de satin & de damas. Enfin on peut être convaincu de cette abondance inépuisable de soye par les trois cens soixante-cinq barques dont nous avons parlé cy-devant, que les deux seules Provinces de *Nan Kim* & de *Che Kiam* envoient à la Cour tous les ans, chargées non seulement de pieces d'étoffes de soye & d'or, de damas, de satins & de velours de di-

verses manieres & de differentes couleurs , mais encore de riches & pretieux habillemens , pour le Roy , pour la Reine , pour les Princes leurs enfans & pour toutes les Dames du Palais. A quoy on peut encore ajoûter les centaines de milliers de livres de foye simple ou mise en œuvre , que les autres Provinces payent chaque année de tribut au Roy , & dont je mettray le compte plus bas. Car il est necessaire qu'il y ait dans la Chine une quantité inépuisable de foye , puisque les tributs qu'on en tire sont si grands.

La cire est la plus belle , la plus nette , & la plus blanche qu'on ait jamais veüe ; & quoyqu'elle ne soit pas si commune que celle des Abeilles l'est en Europe , elle suffit toutefois pour le service du Roy & de tous ceux du Palais , pour les Grands , pour les Seigneurs , pour les Mandarins qui sont actuellement dans l'employ , pour les gens de Lettres & pour les personnes riches. Ce qui estant bien considéré , on jugera aisément qu'il faut qu'elle soit aussi abondante que la cire ordinaire l'est en d'autres Royaumes. On la trouve en plusieurs Provinces ; mais celle de la Province de *Hû quàm* surpasse toutes les autres , tant par son abondance que par sa blancheur & par sa beauté. Elle vient dans des arbres qui dans la Province de *Xan tùm* sont petits , mais dans celle de *Hû quàm* sont aussi grands que les arbres de Pagode dans les Indes , ou que les

Châtaigniers en Europe : & elle n'y est pas produite comme la poix résine dans les pins, mais par une industrie particulière de la nature. Il y a dans ces Provinces un petit animal de la grandeur d'une puce, si inquiet & si prompt à se mouvoir, à mordre & à pénétrer, qu'il perce avec une grande vitesse, non seulement la peau des hommes & des bestes, mais encore les branches & les troncs des arbres. Les plus estimez sont ceux de la Province de *Xân tùm*, dont les Habitans, ramassent dans les arbres les œufs de ces animaux. Ces œufs au Printemps suivant se convertissent en de petits vers, dont ils remplissent des tronçons de grosses cannes, & les portent vendre à la Province de *Hú quàm*. Au commencement de l'Esté on les met au pied des arbres, le long desquels ils montent avec une grande vitesse, & par un instinct admirable, en partagent entr'eux toutes les branches & tous les rameaux. Estans ainsi placez dans leurs postes & toujours en mouvement, aussi-tôt avec une activité surprenante ils rongent, percent & pénètrent jusqu'à la moëlle, que par une propriété que Dieu leur a donnée, ils preparent, purifient & convertissent en cire blanche comme la neige. Ensuite ils la poussent par les trous qu'ils avoient faits jusqu'à la superficie, où par le moyen du vent & du froid elle se congele & demeure pendante en forme de gouttes. Alors les Maîtres des arbres la recueillent & la mettent en

masse comme nos pains de cire, qu'ils vendent & distribuent par toute la Chine.

Quoyqu'on ne voye pas dans cét Empire des draps de laine pareils à ceux dont nous nous servons en Europe, il y a toutefois diverses sortes de ferges & quelques-unes tres-fines & tres-precieuses de couleur de cendre & de canelle, dont ordinairement les vieillards & les personnes de consideration s'habillent durant l'Hyver. Les Villageois & le menu peuple font leurs vestemens de toille de cotton, dont il y a une si grande abondance & de tant de sortes de couleurs differentes, qu'il est impossible de l'exprimer. Mais il est encore plus difficile d'expliquer le prix, la richesse, la beauté, la quantité & la varieté des fourrures que cette Nation employe dans les Provinces du Nord, & principalement dans la Cour de *Pe Kim*. Je remarqueray seulement pour faire entendre cette verité, que quand le Roy sort en public dans sa salle Royale, ce qui arrive quatre fois le mois, les quatre mille Mandarins qui viennent luy faire la reverence & luy rendre hommage, sont tous couverts depuis la teste jusqu'aux pieds, de Martes Zibelines d'un prix extraordinaire. Les femmes sont habillées de mesme; & les Chinois en doublent non seulement leurs bottines & leurs bonnets, mais ils garnissent encore de diverses fourrures les selles de leurs chevaux, leurs bancs, leurs chaises & le dedans de leurs tentes.

176 NOUVELLE RELATION

Parmy le peuple , ceux qui sont riches s'habillent de peaux d'Agneaux ; & les pauvres de peaux de Mouton : Enforte qu'il n'y a personne dans cette grande Ville qui durant l'Hyver ne soit couvert de diverses peaux d'animaux , comme de Zibelines, de Martes, de Renards, de Loups, d'Agneaux & de quantité d'autres dont je ne sçay pas le nom en Portugais. Il y a quelques-unes de ces pelleteries, si precieuses , que quelques habits coûtent jusqu'à deux cens, trois cens & quatre cens écus.

A l'égard de la chair, du poisson, des fruits & autres provisions, il suffit de dire qu'ils ont toutes celles que nous avons en Europe, & beaucoup d'autres que nous n'avons pas, & que leur bas prix fait assez connoître leur abondance. Comme la Langue des Chinois est fort Laconique, aussi-bien que leur écriture, ils expriment presque toutes ces choses avec six lettres ou sillabes ; les deux premieres sont *ü co*, qui signifient qu'il y a cinq principales sortes de grains, sçavoir, le ris, le bled, l'avoine, le mil, les pois & les fèves ; les deux autres sont *Lo bio*, c'est-à-dire, qu'il y a six sortes de chairs d'animaux domestiques, qui sont, le cheval, le bœuf, le porc, le chien, le mulet & la chevre ; les deux dernieres *Pe quò*, signifient qu'il y a cent sortes de fruits qui, sont les poires, les pommes, les pesches, les raisins, les oranges, les noix, les chataignes, les grenades, les citrons, & les autres sortes que
nous

nous avons aussi en Europe, à la reserve de trois qui nous manquent. La premiere de ces trois sortes s'appelle *Sü çü* ; & à *Macao*, figues de la Chine, non pas à cause qu'elles luy ressemblent, mais parce que leur goût a quelque rapport à celui de ce fruit, qui est si excellent, qu'on pourroit avec raison le nommer, masse de sucre. Les plus grands & les meilleurs sont de la grandeur d'un coin, mais plus bas ou plus écrasés. Leur couleur est d'un beau jaune extrêmement vif & qui les fait ressembler à de véritables pommes d'or. La seconde sorte s'appelle *Li chi* ; & la troisième, *Lüm yen*, & à *Macao*, Lichias & Longans. Ces deux fruits, soit qu'on les mange frais ou séchez, sont d'un goût très-exquis. Quelqu'un dira peut-être qu'en recompense nous avons les coings, les nesses & les cormes, que les Chinois n'ont pas ; mais outre que ces fruits se trouvent dans la Province de *Xan si*, il n'y a nulle comparaison entre le goût de ceux-cy, principalement des deux derniers qu'on ne peut manger que pourris, & la saveur & la bonté des trois que j'ay nommez.

La chasse est si abondante, principalement à la Cour, que tous les ans, durant les trois mois d'Hyver, on voit en diverses places destinées à cela, des files de la longueur d'une & de deux portées de mousquet & des monceaux de diverses sortes d'animaux volatiles, terrestres & aquatiques, durcis, dressez sur leurs jam-

B

Z

178 NOUVELLE RELATION

bes & exempts de corruption par la rigueur du froid. On y voit entr'autres des Ours de trois especes, que les Chinois appellent *Gin hiúm*, c'est-à-dire, Ours-homme; *Keu hiúm*, Chien-ours; & *Chu hiúm*, ou Cochon-ours, parce qu'ils leur ressemblent, principalement de la teste & des pattes. Les pattes des ours bien cuites & bien apprêtées sont fort estimées dans les festins des Chinois, & leur graisse est un grand regale pour les Tartares qui la mangent eruë trempée dans le miel. Toutefois les Ours sont rares & chers par consequent. Mais il y a une si grande abondance de toutes les autres especes d'animaux, comme de diverses sortes de Cerfs, de Daims, de Sangliers, d'Elans, de Lièvres, de Lapins, d'Ecurcúils, de Chats & de Rats sauvages, d'Oyes, de Canards, de tres-belles Poules de bois, d'autres de couleur cendrée, & d'autres plus petites, de Perdrix, de Cailles, & de quantité d'autres, de différentes especes & figures que nous n'avons pas en Europe, & tous à si bon marché, que je ne l'aurois jamais pû croire, si je n'en avois esté convaincu si souvent par mes propres yeux depuis vingt-deux ans que je demeure en cette Cour.



Nottes sur le dixième Chapitre.

A page 173. La cire est la plus belle, &c.

D'Autres Relations parlent de cette espece de cire produite dans les Arbres, mais non pas avec tant de circonstances curieuses. Le Pere Trigaut dit que sa flâme est plus claire, & qu'elle est plus blanche & moins grasse que la cire ordinaire. Vn autre Auteur ajoute qu'elle est transparente, & qu'on distingue la mèche à travers la cire. Le Pere Trigaut dit encore que les Chinois font d'une autre sorte de cire tres-blanche tirée d'un Arbre, mais beaucoup moins lumineuse que la precedente. Vne autre Relation décrit cét Arbre & son fruit en cette maniere. Il y a dans la Province de Fo Kien un bel Arbre assez grand & touffu, appellé Kuei xu, qui croist auprès des ruisseaux. Il produit en Decembre un fruit verd obscur, gros comme une noisette. La peau verte se seche & se retire peu à peu & laisse paroître une matiere blanche comme la neige & qui ressemble à du suif bien purifié. On la resueille à la fin de Decembre ou au commencement de Janvier ; on la fond & on en fait des chandelles qui ressemblent à de la cire blanche, & ne rendent aucune mauvaise odeur. On s'en sert toute l'année, quoyqu'elles durent beaucoup plus en Hyver qu'en Esté, & elles ne coûtent que deux sols la livre. Du marc de ce fruit, on fait de l'huile

Z 11

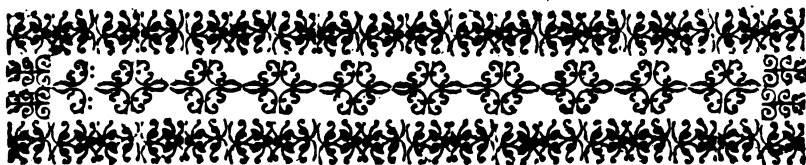
180 NOUVELLE RELATION

pour les lampes. Ce fruit est bien extraordinaire & fait connoître combien la nature a favorisé la Chine au dessus des autres Pays.

B page 177. Dressez sur leurs jambes & exemtes de corruption par la rigueur du froid.

Cela ne doit pas paroître incroyable, puisque c'est l'effet ordinaire du grand froid. Tous les Historiens Espagnols rapportent qu'au voyage que fit Diego d'Almagro au Pays du Chili, plusieurs de ses gens en traversant les hautes montagnes des Andes, demeurèrent transis & roides de froid sur leurs chevaux, on debout contre les roches où ils estoient appuyez, & qu'ils furent trouvez long-temps après de la même maniere & sans aucune corruption. La Relation de Moscovie, dont j'ay parlé cy-devant, dit aussi qu'en Hyver on vend à Moscou, dans le Marché, une grande quantité d'Esturgeons d'As-tracan roidis & conservez par le froid, & de grandes piles d'autres poissons couverts de neige.





CHAPITRE XI.

De la Noblesse de cét Empire.

I ce mot de Noblesse est pris en general pour celle de l'Etat même, qui n'est autre chose qu'une grandeur éclatante continuée pendant plusieurs siècles, il est certain qu'il n'y a jamais eu d'Empire plus illustre que celui de la Chine; puisqu'il a commencé deux cens ans après le Déluge, & qu'il a continué jusqu'à présent durant environ quatre mil cinq cens trente-deux ans. Mais si nous entendons parler seulement de la Noblesse des Familles, il faut avouer qu'il y en a peu dans ce Royaume, par la raison suivante. Tous les grands Seigneurs, qui sont comme autant de petits Rois, de Ducs, de Marquis, de Comtes, &c. ne durent qu'autant que la Famille regnante, & perissent tous avec elle; parce que la Famille qui s'éleve à la place de l'autre, les fait tous mourir, ainsi que nous l'avons veu de nôtre temps par expérience. C'est par cette raison que la Maison la plus noble qui ait jamais esté

182 NOUVELLE RELATION

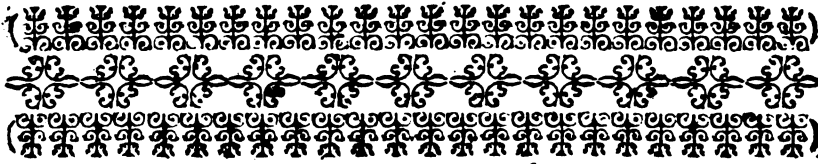
dans cét Empire, est la Famille Cheu, qui dura huit cens soixante-quinze ans, & finit il y a deux mille deux cens ans, aucune autre depuis n'estant arrivée à trois cens.

Ce que nous avons dit jusqu'icy, se doit entendre de la Noblesse qui s'acquiert par les Armes. Car pour celle qu'on obtient par les emplois de robbe, elle n'a jamais eu aucune durée considerable; parce que encore qu'un homme soit *Xām xu*, qui est la premiere dignité des suprêmes Tribunaux de la Cour, ou *Cō laò*, c'est-à-dire, premier Ministre, ce qui est le plus haut point d'honneur & de richesse où la fortune puisse élever un sujet dans cét Empire; son petit-fils sera pour l'ordinaire tres-pauvre & obligé de faire le métier de Marchand, de Revendeur, ou de simple Lettré, comme son bisayeul. En effet il n'y a aucune Famille de gens de robbe qui se soit conservée dans le lustre aussi long-temps que la Maison regnante. J'ay connu sous la Famille qui dominoit avant la conquête des Tartares, plusieurs petits Rois, Ducs, & autres grands Seigneurs, qui pour être du Sang Royal, ou descendus des vaillans Capitaines qui avoient aydé à conquérir l'Empire, estoient d'une Noblesse aussi ancienne que la Maison Royale, & finirent aussi malheureusement avec elle: mais je n'ay jamais veu ny oüï dire qu'aucune Famille de gens de Lettrés ait eu une aussi longue durée. Toutefois ce qui

n'est qu'un malheur ordinaire dans ces derniers, est un effet de la cruauté de leurs ennemis dans les premiers, dont il y en auroit plusieurs qui sans ces massacres auroient continué leur grandeur & leur Noblesse aussi long-temps que l'Empire même. Il reste en effet une Famille, qui non seulement a conservé son lustre, mais qui est encore à présent, également honorée par les Rois, par les Grands, & par le peuple, & qui fleurit depuis plus de vingt siècles; en sorte qu'elle peut dire avec justice qu'elle est la plus ancienne de l'Univers. Cette Maison est celle du fameux *Cūm fū siūs* ou *Confucius* qui nâquit sous la troisième Famille Imperiale appelée *Chen*, cinq cens cinquante-un an avant la naissance du Sauveur, & ainsi elle a duré deux mille deux cens dix-neuf ans jusqu'à la présente année de 1668. Les anciens Rois donnerent à ses descendans le titre de *Que cūm*, qui est comme celui de Duc ou de Comte; & cette Famille se conserve comme Souveraine & exempte de tribut dans la Province de *Xān tūm* & dans la Ville de *Kio féu* où *Cūm fū siūs* prit naissance, sans avoir jamais esté inquietée, ny souffert aucun changement, quoyque l'Empire & les Maisons dominantes ayent esté plusieurs fois renversées. Les Chinois donnent à ce Philosophe des noms & des titres fort honorables, dont les principaux sont *Cum fu*, *Cum fu çu*, *Xim gin*. Les deux premiers signifient le Docteur ou

Maître *Cum*, comme nous disons le Docteur ou Maître *Scot*. Le troisieme signifie homme Saint; parce que quand on dit le Saint par excellence, on entend *Cum fu sius*: ce qui parmy les Chinois signifie un homme d'une sagesse extraordinaire & Heroïque. Cette Nation fait une si grande estime de ce Philosophe, qu'encore qu'elle ne le tienne pas pour un de ses Dieux, elle l'honore toutefois avec beaucoup plus de ceremonie que ses Idoles ou Pagodes, & les Chinois ne souffriroient pas qu'on l'appellât leur Idole & leur Pagode, au contraire, ils le prendroient pour une grande injure. Je pourrois ajoûter plusieurs autres choses que cette Nation assure de ce Philosophe, qui à la verité estoit un homme sçavant & doué de beaucoup de vertus naturelles: mais il suffira de dire qu'ils luy donnent liberalement après sa mort, l'affection, le respect, & les titres d'honneur qu'il n'a jamais pû obtenir pendant sa vie, & c'est pour cela qu'ils l'appellent *Sū vâm*, c'est-à-dire, Roy sans commandement, sans Sceptre, & sans Couronne & pierre precieuse, mais brute & sans aucun lustre. Par où ils veulent faire entendre qu'il avoit toutes les qualitez necessaires pour estre Roy & Empereur; mais que le destin & le Ciel luy furent contraires.





CHAPITRE XII.

*Du merveilleux gouvernement de cet Empire,
de la distinction des Mandarins & du
Conseil d'Etat.*



I la Chine est digne d'estime & d'admiration par les choses que nous avons rapportées cy-devant, elle en merite encore davantage par l'excellence de son gouvernement : mais avant que d'entrer plus avant en cette matiere, il est necessaire d'expliquer ce que les gens de Lettres disent de leurs Roys & de leur maniere de gouverner. Entre les trois Loix qui sont suivies dans cet Empire, celle qu'ils appellent des Lettrez, est la premiere & la plus ancienne. Sa fin principale est le bon gouvernement du Royaume, dont ils ont fait tant de Livres & de Commentaires, que c'est une chose surprenante. *Cum fu sus* fit anciennement un Traité sur ce sujet, qu'il intitula *Chum yum*, c'est à dire la mediocrité dorée, dans lequel il enseigne qu'un bon Roy doit avoir neuf qualitez, ou

A a

faire neuf choses. La première, de se perfectionner & de se bien gouverner lui-même, en sorte qu'il serve de guide & d'exemple à tous ses Sujets. La deuxième, d'honorer & de bien traiter les Hommes de Lettres & de vertu, les fréquenter & les consulter sur les affaires de l'Etat. La troisième, d'aimer ses Oncles, ses Cousins & tous les autres Princes du Sang, leur accorder toutes les graces & les recompenses qu'ils meritent, leur faire connoître qu'il les aime & les estime, & qu'il les prefere à toutes les autres personnes de l'Empire. La quatrième, de traiter avec respect & courtoisie les Grands qui ne sont pas du Sang Royal, les élevant en honneurs & en richesses, en sorte qu'eux & tout le monde voyent qu'il les chérit & les considere plus que le commun des Hommes. La cinquième, de s'incorporer, pour ainsi dire, au reste de ses Sujets, d'égaliser & d'unir son cœur aux leurs, & de les regarder & les estimer comme sa propre substance & sa propre personne. La sixième, d'aimer véritablement son Peuple, se rejouissant de leur bien & de leur joye, & s'affligeant de leur mal & de leur tristesse, en sorte que le dernier du Royaume se persuade que le Roy l'aime comme l'un de ses enfans. La septième d'attirer à sa Cour & à son service, toute sorte d'Ouvriers & d'Artisans, afin que les affaires & les ouvrages publics & particuliers, soient promptement expe-

diez. La huitième, de caresser & de traiter avec beaucoup de bonté & de libéralité les Ambassadeurs & tous les Etrangers, leur montrant en effet & en paroles, une ame royale & genereuse, & donnant ordre que quand ils voudront s'en retourner, ils puissent arriver en leur patrie en sûreté & avec une entiere satisfaction. La neuvième, qu'il embrasse & mette dans son cœur, tous les Seigneurs de l'Empire, & les traite de telle sorte que non-seulement il ne leur vienne pas la moindre pensée de se revolter, mais qu'au contraire ils servent de forteresses & de murailles à tout le Royaume. Ce sont là les neuf règles de *Cum fu sius*; ce qui suit est d'un Commentateur.

Si le Roy, dit-il, met en usage ces neuf règles, il pourra immortaliser son Regne, & non-seulement acquérir une grande renommée, mais encore parvenir à la fin pour laquelle le Ciel l'a élevé à une si grande dignité. Parce que si le Roy se gouverne bien lui-même; en mesme temps il acquerra cette souveraine perfection & cette vertu universelle de la médiocrité dorée: il sera un miroir de cristal où ses Sujets se mireront, & une règle vivante & un modele animé qu'ils imiteront. S'il estime & traite avec honneur les Hommes Lettrez & vertueux, aussi-tôt ils luy découvriront agréablement le chemin & les maximes du bon gouvernement. Tous les jours il deviendra plus éclairé, &

A a ij

il acquerra plus de prudence, de discernement, d'expérience & de science, tant pour se perfectionner lui-mesme, que pour gouverner son Etat; & il se verra de moment à autre moins incertain & moins embarrassé dans la conduite des affaires de sa Maison & de tout le Royaume. S'il aime ses Oncles, ses Freres & ses autres Parens, ils vivront avec luy avec beaucoup de concorde & de satisfaction. S'il respecte & caresse les Grands de son Empire, ils seront fidèles & diligens: ils luy serviront d'instrumens pour augmenter sa puissance; ils agiront avec grande équité dans les matieres importantes: En un mot, ils luy feront d'un grand secours en toutes choses, & il ne sera pas exposé pendant qu'il se servira d'eux, à demeurer sans guide & à commettre de grandes erreurs dans le gouvernement de l'Estat. S'il considere ses Sujets comme ses propres membres, ils feront les derniers efforts pour son service & pour luy donner des marques d'une extrême fidélité, afin de répondre à l'estime & aux bienfaits de leur Prince. S'il aime ses Peuples comme ses Enfans, il les remplira de joye & d'affection, & leur cœur s'embrasera d'amour & de veneration pour leur Roy, leur Pere & leur Seigneur. S'il attire à sa Cour des Ouvriers de toutes sortes, ils travailleront à l'en-vy pour établir ou pour augmenter le Commerce, l'Agriculture & tous les Arts & les Manu-

factures dont ils auront connoissance. Ainsi, ils amasseront des richesses, par le moyen desquelles le Peuple, tout l'Empire & le Roy même, vivront dans l'abondance, & jouiront d'une paix inébranlable. S'il traite avec courtoisie & avec libéralité les Ambassadeurs & les autres Etrangers, aussi-tôt le bruit de ses vertus se répandra dans toutes les parties de la Terre, dont les Peuples viendront en foule & avec grande joye, s'assujettir à sa domination. S'il aime & met dans son cœur les grands Seigneurs de son Empire, ils s'exciteront à toutes les actions illustres & héroïques dont leur rang & leur Noblesse les rend capables; & tous avec une crainte respectueuse & un ardent amour pour leur Prince, embrasseront la vertu de toutes leurs forces, & serviront de gardes à l'Empereur, & de remparts à l'Empire. Ce sont là les réflexions du Commentateur sur ces neuf règles ou maximes pour bien gouverner. Je les ay traduites de Chinois en Portugais, afin que par cet essay, on juge de leurs sentimens sur cette matiere, & que le Lecteur puisse entendre plus aisement ce que nous avons à dire.

Les Mandarins de tout le Royaume sont distingués en neuf ordres, & chaque ordre est divisé en deux degrez. Par exemple, on dira, un tel est Mandarin du second degré, du premier, du second ou du troisième ordre; ou bien, il est Mandarin

du premier degré , du premier du second , ou du troisième ordre. Cette division ne signifie autre chose que des titres d'honneur particuliers que le Roy leur donne , sans aucun égard à leurs emplois. Car bien qu'ordinairement les Mandarins soient d'un ordre plus élevé ou plus bas , à proportion de la dignité des Charges qu'ils exercent , néanmoins ce n'est pas une regle generale , parce qu'il arrive quelquefois , que pour recompenser le merite d'un homme dont l'Office a accoutumé d'estre possédé par un Mandarin des ordres inferieurs , le Roy luy donne le titre de Mandarin du premier ou du second ordre : & qu'au contraire pour punir un homme dont la Charge appartient aux ordres superieurs , il le rabaisse au titre de Mandarin des ordres inferieurs. La connoissance , la distinction , & la subordination de ces ordres est si parfaite , la soumission & la veneration des derniers envers les premiers , & l'autorité , la gravité & la préeminence des premiers envers les derniers , est si grande , & enfin la puissance souveraine du Roy sur les uns & sur les autres , est si absolüe , que je n'ay rien trouvé que je leur pûsse comparer , quelque recherche que j'aye pû faire parmy nous dans le gouvernement Ecclesiastique ou seculier.

Les Mandarins du premier Ordre sont Conseillers du Conseil d'Etat du Roy ; ce qui est le plus grand honneur & la plus haute dignité où un

Lettré puisse arriver dans cet Empire. Ils ont plusieurs titres & plusieurs noms anciens & modernes affectez à leurs Charges, dont voicy les plus communs, *Nui cò*, *Cò lao*, *Cài siám*, *Siám cùm*, *Siam que*, & tous avec peu de difference signifient Affesseurs, Aides & Suprêmes Conseillers du Roy. Il y a plusieurs Salles dans le Palais du Roy, magnifiques par leur Architecture, par leur grandeur & par leurs ornemens, qui ont aussi leurs rangs & leurs dignitez. Car quand le Roy veut faire quelque grande faveur à quelqu'un de ces Conseillers, il leur donne le nom de quelque'une de ces Salles, comme *Chum Kie tién*; c'est à dire, Suprême Salle Royale du milieu, & alors on ajoûte ce nouveau titre à son nom ordinaire; par exemple un tel *Co-lào*, Suprême Salle Royale du milieu. Le Roy leur donne encore d'autres titres qui leur acquierent un honneur & une gloire extraordinaire, quand ils les méritent par quelque action illustre, comme *Que-chú*, qui signifie colonne qui soutient l'Empire.

Ces Conseillers n'ont point de nombre déterminé, mais ils sont tantôt plus, tantôt moins, selon qu'il plaît à l'Empereur, qui les choisit à sa volonté parmi les Mandarins des autres Tribunaux. Il y en a néanmoins toujours un, nommé *Xeu siám*, qui est leur Chef, & comme le premier Ministre & le Favory de l'Empereur. Le Tribunal de ces Conseillers est le premier de tous ceux de

l'Empire , aussi est-il logé dans le Palais , à main gauche de la Suprême Salle Royale, dans laquelle le Roy donne Audiance , & reçoit les hommages des Mandarins, quand il sort en public. Surquoy il faut remarquer que la main gauche parmi les Chinois est la place d'honneur. Ce Tribunal s'appelle *Nui yuén* ; c'est à dire , Tribunal qui est au dedans du Palais du Roy. Il est composé de trois classes de Mandarins. La premiere des Conseillers du Roy, dont nous venons de parler. Ils ont soin de voir , d'examiner & de juger tous les Memoriaux que les six grands Tribunaux , dont nous parlerons bien-tôt , presentent au Roy sur toutes les affaires importantes de l'Empire , soit en matiere de Paix ou de Guerre, ou dans les causes civiles ou criminelles. Quand ils les ont decidées , ils communiquent dans un extrait fort court , leurs jugemens au Roy , qui les confirme , ou les infirme, comme il luy plaît , & voit même les memoriaux & les pieces au long , & les examine & decide quand les causes le meritent.

Ceux qui composent la seconde Classe , sont comme assistans & assesseurs des Conseillers du Roy, & sont fort puissans , crains & respectez. Ils sont ordinairement du second ou du troisième Ordre de Mandarins , & montent souvent aux Charges de Conseillers du Roy , de Vicerois des Provinces, & aux principaux Offices des six Tribunaux suprêmes,

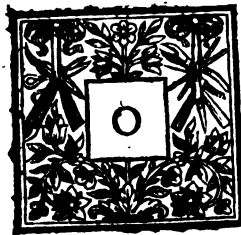
mes. Leur titre ordinaire est *Tá hiö sü*, c'est à dire Lettrez d'une grande science. On donne aussi ce titre aux Conseillers du Roy, lequel en donne encore d'autres fort honorables aux Mandarins de ces deux Classes, quand ils les meritent. Comme *Tai çü tai*, qui signifie Grand Gouverneur du Prince heritier de la Couronne: *Tái çü tái sü*, Grand Maître du même Prince: *Hö tién tái hiö sü*, grand Lettré de la Salle de la concorde, & autres semblables.

Les Mandarins de la troisième Classe de ce Tribunal s'appellent *Chum xu co*, c'est à dire Classe ou Ecole de Mandarins. Ils ont soin d'écrire ou de faire écrire les affaires de ce Tribunal, & le Roy leur donne aussi des titres qui ont rapport au lieu & aux Salles où ils exercent leurs fonctions. Ils sont ordinairement du quatrième, du cinquième, ou du sixième Ordre de Mandarins; mais ils sont beaucoup plus redoutez que ceux des deux Classes precedentes, parce que c'est presque d'eux seuls que dépend le bon ou le mauvais succez des affaires, puisqu'en changeant, ôtant, ou ajoutant une seule lettre, ils peuvent faire gagner ou perdre un procez; en sorte que souvent ils font perdre aux plus innocens, les biens, l'honneur & la vie: tant la corruption & l'avarice ont de pouvoir sur cette nation, & tant les lettres Chinoises ont d'équivoques & d'énergie. Outre ces trois Classes, il y a encore dans ce Tribunal une infinité d'Ecrivains, de Procureurs, de Reviseurs & d'autres Officiers.



CHAPITRE XIII.

Des onze Tribunaux Suprêmes, ou des six grands Tribunaux des Mandarins de Lettres, & des cinq de Mandarins d'Armes.



Outre le Tribunal Suprême, dont nous avons parlé au Chapitre précédent, il y a encore onze grands Tribunaux, entre lesquels les Rois de la Chine, deux mil ans avant la venuë de J E S U S- C H R I S T, partagerent toutes les affaires de l'Empire, & qui subsistent encore à present : Sçavoir, six de Mandarins de Lettres, qu'on appelle *Lò pù*, & cinq de Mandarins d'Armes, qu'on appelle *ù fù*, & dont nous parlerons cy-aprés. Le premier des six Tribunaux des gens de Lettres, s'appelle *Li pù*, & il a soin de tous les Mandarins de l'Empire, & peut leur donner ou leur oster leurs Charges. Le second, *Hu pu*, a la Sur-Intendance des Impo-

fitions & des Finances du Roy. Le troisiéme *Li pù*, a la direction des rites ou des Ceremonies. Le quatrième *Pim pù*, prend soin des Armes, des Capitaines & des Soldats de tout l'Empire. Le cinquiéme *Him pù*, juge des crimes & des punitions de tous les Criminels du Royaume. Le sixiéme *Cùm pù*, a la Sur-Intendance des Ouvrages & des Bâtimens du Roy. Ces six Tribunaux ont juridiction sur presque tous ceux de la Cour, & absolument sur tous ceux des Provinces, dans lesquelles pour éloignées qu'elles soient, ils sont craints & obéis de même que s'ils étoient presens. Mais parce que leur pouvoir est tres-grand & tres-étendu, & qu'on pouvoit craindre que quelqu'un d'entr'eux se servant de son autorité, n'entreprist d'exciter quelque revolte, on a réglé leurs emplois de telle sorte, qu'il n'y en a pas un qui puisse terminer les affaires dont il est chargé, sans l'intervention des autres, ainsi que nous le voyons tous les jours, & que nous l'avons éprouvé à nos dépens au temps de la persecution, durant laquelle nous fûmes renvoyez à tous ces Tribunaux pour diverses circonstances. Dans les Palais de chacun de ces six Tribunaux, il y a toujors une Salle & un Appartement destinez pour un Mandarin appellé *Cō li*, c'est à dire Inspecteur ou Surveillant, qui examine publiquement ou secrettement tout ce qui se fait; & s'il reconnoît quelque désordre ou quelque injus-

rière, aussi-tôt il en donne avis au Roy. Ce Mandarin n'est ni soumis ni supérieur à son Tribunal, mais seulement Inspecteur & Syndic, comme il a esté dit.

Les Premiers Presidents de ces six Tribunaux, sont, à cause de leur Office, du premier degré du second ordre de Mandarins. On les appelle *Xám xu*, par exemple, *Li pú xám xu*, c'est-à-dire, Premier President du Tribunal des Ceremonies; *Hú pú xám xu*, Premier President du Tribunal des Finances, & ainsi des autres. Chacun de ces Presidents a deux Assesseurs, dont le premier s'appelle *Tsò xi Lám*, c'est-à-dire, President de la main gauche; & l'autre, ou le second, *Yéu xi Lám*, c'est-à-dire, President de la main droite. Ces Assesseurs sont du premier degré du troisième ordre. Toutes ces trois Presidents ont encore divers titres; par exemple, le premier s'appelle *Tá tam*, ou grande & première Salle; le second s'appelle, Salle qui est à la main gauche; & le troisième, Salle qui est à la main droite.

Ces six Tribunaux sont placez selon leur rang près du Palais du Roy, du côté du Levant, dans de grands & magnifiques Edifices quarrés, dont chaque côté est long d'une portée & demie de mousquet. Ces Edifices ont chacun trois divisions ou enfilades des portes de cours & d'appartemens. Le Premier President occupe celle du milieu, qui

commence à la ruë par un Portail à trois portes, & continuë par quantité d'autres portes & portails, & par de grandes cours, accompagnées de portiques & de galeries soutenuës par des colonnes, jusqu'à ce qu'on arrive à une salle spacieuse où le Premier Président se tient avec ses Assesseurs & beaucoup d'autres Mandarins, qui ont leurs noms particuliers, & qu'on appelle tous ordinairement Mandarins de la grande Salle. Au delà de cette Salle il y a encore une court, & ensuite une salle plus petite, où le Premier Président se retire avec ses Assesseurs, quand il s'agit d'examiner une affaire secrette ou de grande importance. Des deux côtez & au delà de cette salle, il y a d'autres chambres & d'autres salles : les chambres servent au Président, à ses Assesseurs & aux autres Mandarins, qui vont s'y reposer & prendre un repas que le Roy leur fournit tous les jours, afin que n'estant pas obligez d'aller à leurs maisons, ils expedient plus promptement les affaires. Les salles sont pour les Greffiers & pour les autres Officiers ordinaires. Les deux autres enfilades ou divisions, sont occupées par les Tribunaux inferieurs & subordonnez au Tribunal Suprême, pour qui ce Palais est destiné. Ces petits Tribunaux sont en plus grand ou en plus petit nombre, à proportion des affaires qu'on y traite, comme nous l'expliquons ensuite.

198 NOUVELLE RELATION

La manière de procéder dans ces six Tribunaux, est celle-cy. Quand un Homme a quelque affaire, il l'écrit dans un papier, de la forme & de la grandeur réglée par la Coutume. Ensuite il entre dans le Palais du Tribunal, où il frappe un tambour qu'on trouve à la seconde porte; & s'estant mis à genoux, il élève avec les deux mains, à la hauteur de sa teste; son papier ou requeste, qui est reçue par un Officier destiné à cet employ. Celui-cy le remet aux Mandarins de la grande salle, qui le donnent au Premier President, ou en son absence à ses Assesseurs. Ceux-cy l'ayant leu l'approuvent ou le rejettent: S'ils le rejettent, ils le renvoient à celui qui l'a présenté, à qui souvent ils font donner plusieurs coups de foïet pour le punir d'avoir formé une demande mal fondée, ou pour d'autres raisons. S'ils l'approuvent, le Premier President le renvoie au Tribunal inferieur, à qui cette sorte d'affaire appartient, afin qu'il examine la cause & en dise son sentiment. Après que ce Tribunal l'a examinée & jugée, il l'a renvoie au Premier President, qui pour lors donne la Sentence, augmentant, diminuant, ou confirmant la décision du Tribunal subalterne. Que si l'affaire est importante, il ordonne au même Tribunal d'en dresser un mémoire, lequel ayant reçu & lû avec ses Assesseurs, il le remet au Mandarin Inspecteur, dont nous avons parlé; & celui-cy au Suprême

Tribunal des Conseillers d'Etat, logé dans le Palais du Roy. Ce Tribunal examine la cause, & en informe Sa Majesté, qui le plus souvent ordonne au Tribunal de l'examiner de nouveau. Pour lors les Conseillers d'Etat renvoient le Memoire à l'Inspecteur, qui apres avoir veu l'ordre du Roy, le remet au Premier President : Celui-cy le fait examiner encore une fois, & luy ayant été rendu, il le renvoie à l'Inspecteur, l'Inspecteur aux Conseillers d'Etat, & ceux-cy à l'Empereur, qui donne alors l'Arrest deffinitif. Cet Arrest retourne par la même route au Premier President, qui le fait intimer aux parties, & pour lors la cause est terminée. Quand l'affaire est de celles que les Tribunaux des Provinces renvoient à la Cour, elle est adressée à l'Inspecteur du Roy dans un memoire scellé; l'Inspecteur l'ouvre & le lit, & ensuite le renvoie au Premier President, qui procede comme nous l'avons expliqué dans les affaires qui luy viennent en premiere instance.

Si les Mandarins dans le jugement des procez, agissoient conformement aux Loix & à l'intention de leur Prince, la Chine seroit le pays du monde le plus heureux & le mieux gouverné : Mais autant qu'ils sont exacts dans l'observance exterieure des formalitez que nous avons dites, autant sont-ils interieurement méchans, hypocrites & cruels. Leurs artifices & leurs fourberies sont en si grand nom-

bre, qu'un volume entier ne suffiroit pas pour les expliquer. Ainsi je me contenteray de dire, pour en donner quelque idée, qu'il est tres-rare de trouver un Mandarin exempt d'avarice & de corruption. Ils ne considerent point la justice ou l'injustice d'une cause, mais ceux qui leur donnent plus d'argent & de presens; & ainsi, soit qu'il s'agisse des biens, de l'honneur ou de la vie, ces Juges insatiables & sanguinaires n'y ont aucun égard, & ils ne songent qu'à satisfaire leur avarice sacrilege, comme autant de loups acharnez. Ce que nous avons dit jusqu'icy est commun aux six Tribunaux Suprêmes, il faut parler maintenant de chacun en particulier.

Le premier de ces six Tribunaux, s'appelle *Li pi*: son employ est de pourvoir tout l'Empire de Mandarins grands & petits, d'examiner leurs merites & leurs deffauts, & d'en instruire le Roy, afin qu'il les esleve ou qu'il les abaisse, qu'il les recompense ou qu'il les punisse. Il a dans son Palais quatre Tribunaux subalternes. Le premier s'appelle *Vên siuen sù*, c'est à dire, Tribunal qui choisit ceux qui ont les qualitez & la science nécessaires pour estre Mandarins. Le second, *Cão cùm sù*, qui examine la bonne & la mauvaise conduite des Mandarins. Le troisieme, *Nièn fùm sù*, qui a soin de sceller tous les actes juridiques, de donner les sceaux à chaque Mandarin, suivant son Office, & d'examiner
si les

si les sceaux des dépêches qu'on apporte ou qu'on envoie, sont vrais ou faux. Le quatrième *Ki*, *hiün sü*, ou qui prend soin d'examiner les merites des Grands Seigneurs, comme des petits Roys du Sang Royal, des Ducs, des Marquis & autres semblables, que les Chinois appellent *Hiün Chin*, c'est à dire Anciens Vassaux, qui ont rendu de grands services à la Guerre, quand la Famille regnante fit la conquête de l'Empire.

Le second Tribunal suprême s'appelle *Hu pu*, ce qui signifie Grand Tresorier du Roy. Il a la Sur-Intendance des Tresors, de la recepte & de la dépense, & des revenus & des tributs du Roy. Il distribuë les pensions & la quantité de ris, de pieces de foye & d'argent que l'Empereur donne aux petits Roys, aux autres Grands Seigneurs, & à tous les Mandarins de l'Empire. Il tient le rôle ou dénombrement qu'on fait tous les ans avec grande exactitude, de toutes les familles, de tous les hommes, des mesures de terre, de tous les droits qu'ils doivent payer, & des Douïannes ou magasins publics. Il faut remarquer icy pour l'intelligence de ce qui suit, qu'encore qu'il y ait quinze Provinces dans la Chine, toutefois dans les registres publics, & même dans la maniere ordinaire de parler, on dit quatorze Provinces & une Cour, parce que, disent les Chinois, la Province où la Cour reside, domine & n'est pas sujette, & ainsi elle ne doit

pas estre mise au nombre des autres Provinces. C'est pour cela que dans les six Tribunaux suprêmes, il n'y en a aucun subalterne déterminé pour les affaires de la Province de *Pe kim* : mais le Premier President les renvoye, ainsi qu'il le juge à propos, à un ou à deux des Tribunaux inferieurs destinez pour les autres Provinces. Cela supposé, le Suprême Tribunal des finances a dans son Palais des deux côtez, quatorze Tribunaux subalternes, qui portent chacun le nom de la Province qui luy est attribuée ; par exemple, le Tribunal de la Province de *Hô nân*, le Tribunal de la Province de *Can ton*, & ainsi des autres. Durant le règne de la Famille precedente, on comptoit treize Provinces & deux Cours, parce que la Ville de *Nân kim* estoit Cour comme celle de *Pe kim*, & avoit de même six Suprêmes Tribunaux, & tous les autres qu'on voit en cette dernière : mais les Tartares luy ont ôté le titre de Cour, & tous ces Tribunaux & luy ont changé son nom, l'appellant *Kiām nim*, & la Province *Kiām nân*, qui sont des noms qu'elles avoient eus anciennement.

Le troisième Suprême Tribunal s'appelle *Lè pû*, qui a la Sur-Intendance des Rites, des Ceremonies, des Sciences & des Arts. Il prend soin de la Musique Royale ; d'examiner les estudiâns, & de leur donner le pouvoir d'estre receus à l'examen des Lettrez, de donner son avis sur les titres

& les honneurs dont le Roy veut gratifier ceux qui le meritent ; des Temples & des Sacrifices que le Roy fait au Ciel, à la Terre, au Soleil, à la Lune, & à ses Ancêtres ; des banquets que l'Empereur fait à ses Sujets ou aux Etrangers ; de recevoir, de regaler & de congédier, les Hôtes du Roy & les Ambassadeurs ; de tous les Arts liberaux & mécaniques ; & enfin des trois Loix ou Religions qu'on suit dans cet Empire, dont la premiere est celle des Lettrez, la seconde des *Táo su* ou des Bonzes mariez, & la troisième des Bonzes qui ne sont pas mariez. Ce Tribunal les peut tous faire prendre, foijetter & châtier, & c'est dans ce mesme Tribunal que nous fûmes emprisonnez durant deux mois, au temps de la persecution, liez chacun de neuf chaînes ; sçavoir les Peres Jean Adam, Louïs Buglio, Ferdinand Verbiest, & Gabriel de Magaillans, & ensuite livrez au bras setulier. Ce Tribunal suprême en a des deux côtez quatre subalternes, auxquels les affaires que nous avons expliquées cy-dessus sont distribuées. Le premier s'appelle *Y chi su*, c'est à dire Tribunal des affaires d'importance, comme des titres de petits Roys, de Ducs, de grands Mandarins, &c. Le second, *Suci su*, ou Tribunal qui prend soin des Sacrifices du Roy, des Temples, des Matematiques, des trois Loix, &c. Le troisième *Chu Ke Su*, ou qui a soin de traiter & d'expedier les Hostes du Roy, soit du pays ou

Etrangers. Le quatrième, *Cim xen xu*, ou qui a direction des banquets qu'on prepare pour le Roy, ou pour d'autres à qui Sa Majesté veut faire cette grace. Dans le temps que les Chinois estoient les Maîtres, on ne recevoit en ce Tribunal que des Docteurs, & mesme de ceux qui avoient le plus de merite & de science : Aussi estoient-ils les plus estimez & les plus en état de s'avancer ; parce que c'estoit entr'eux que le Roy choissoit les Colao & les Conseillers d'Etat ; mais à present il y met des Tartares qui disposent de toutes choses à leur gré, les Mandarins n'estans plus que comme des Statuës muettes ; & c'est la mesme chose dans les autres Tribunaux. Tant il semble que Dieu ait pris plaisir à châtier & à confondre l'orgueil incroyable de cette Nation, en l'assujettissant à un petit nombre de barbares, pauvres, rustiques & ignorans : de mesme que si pour punir l'Europe, Dieu la livroit au pouvoir des Cafres d'Angole ou de Mozambique. Quoyque le nom de ce Tribunal ressemble entierement à celui du premier, toutefois il y a une grande difference dans la Langue Chinoise : car les caractères de la premiere syllabe *Li*, ne se ressemblent point, & la prononciation en est aussi fort differente. Dans le premier on la prononce en subtilisant & élevant la voix, ce que nous marquons avec un accent aigu, *Lí* ; & dans le second au contraire en l'abaissant, ce que nous mar-

quons avec un accent grave, *Lì*. Ainsi dans le premier, *Lì* signifie Mandarins, & *Pu*, Tribunal, & tous deux ensemble, Tribunal des Mandarins. Dans le second, *Lì* signifie rites, Ceremonies, & avec *Pu*, Tribunal des ceremonies. Cette équivoque ne se trouve pas parmi les Tartares qui nomment le premier Tribunal, *Hafan xurgan*, ou Tribunal des Mandarins, parce que *xurgan* signifie Tribunal, & *Hafan*, Mandarins, & le second, *Toro xurgan*, ou Tribunal des Rites.

Le quatrième suprême Tribunal s'appelle *Pim pu*, qui a la direction de la guerre & des armes dans tout l'Empire. Il choisit & avance tous les Officiers, il les distribuë dans les Armées, dans les Frontieres, dans les Fortereffes, & dans toutes les parties de la Chine : Il leve & exerce les soldats : Il remplit de grands Arsenaux & un grand nombre de magasins, d'armes offensives & defensives, de munitions de guerre & de bouche, & de toutes les choses necessaires pour la deffense de l'Empire. Il a dans son Palais quatre Tribunaux inferieurs. Le premier s'appelle *Vu siuen su*, & prend soin de choisir & de donner les Charges aux Mandarins d'armes, & de faire exercer les troupes. Le second qui s'appelle *Che fam su*, est chargé de distribuer des soldats & des Officiers d'armes dans tous les lieux & postes de l'Empire, afin de poursuivre les voleurs & les empescher de troubler la tranquillité.

266 NOUVELLE RELATION

publique. Le troisième s'appelle *Che kia fu*, & a soin de tous les chevaux du Roy, tant de ceux qui sont sur les frontieres & dans les lieux importants, que de ceux qui servent dans les postes & dans les Hôtelleries Royales dont nous avons parlé cy-dessus. Il a aussi la direction des chariots & des barques qui servent au transport des provisions & des soldats. Le quatrième qui s'appelle *vu cy fu*, a le soin de faire fabriquer toute sorte d'armes offensives & deffensives, & de les faire garder & tenir en état de servir dans les magasins & dans les Arsenaux.

Le cinquième suprême Tribunal s'appelle *Him pu*, & il est comme la Tournelle ou Chambre criminelle de tout l'Empire. Il a soin d'examiner, de juger & de punir tous les criminels, conformément aux Loix de l'Empire, qui presque toutes sont justes & conformes à la raison. Si les Mandarins de ce Tribunal & de tous les autres s'y conformoient, il n'y auroit pas tant d'injustices & de tyrannies qu'on en éprouve tous les jours. A peine juge-t-on maintenant une cause selon la raison & la Justice. Qui donne de l'argent a toujours bon droit, & qui en donne davantage l'a encore meilleur. L'or, l'argent, les pieces de soye & les autres presens servent de Loix, de raison & de Justice; ou plutôt la Justice, la raison & les Loix se vendent comme en plein Marché & à l'enca; Cette Nation se laissant de telle sorte aveugler

à l'avarice , qu'elle n'en peut estre détournée par les rigoureux châtimens que le Roy fait souffrir quelquefois à ceux qui sont surpris dans leurs injustices , & qui sont convaincus de s'estre laissé corrompre. Tous les Tribunaux de cette Cour connoissent des crimes de ceux qui leur sont soumis à cause de leurs emplois. Toutefois quand les crimes meritent des peines rigoureuses , comme de la confiscation des biens , du bannissement , ou de la mort , alors après l'avoir fait sçavoir au Roy , ils renvoient le procez & l'accusé à ce Tribunal , qui après les avoir examinez de nouveau , prononce l'Arrest définitif. Dans le Palais de ce Tribunal il y en a quatorze inferieurs pour les quatorze Provinces du Royaume , comme nous l'avons expliqué en parlant du second Tribunal. Les tourmens & les supplices que ce Tribunal fait souffrir aux criminels , sont de diverses sortes ; mais je les passe sous silence de peur d'estre trop prolixé. Je remarqueray seulement une coûtume des Chinois contraire à celle que nous pratiquons en Europe , où l'on coupe la teste aux Nobles , & on étrangle les personnes du commun ; mais dans la Chine la plus grande ignominie qu'un homme puisse recevoir , est d'avoir la teste tranchée. Quand l'Empereur veut faire une grace extraordinaire à un Grand Seigneur , ou à un Mandarin condamné à mort , il luy envoie une piece de foye tres-déliée pour servir à l'étrangler.

La raison que les Chinois rapportent pour justifier leur imagination, est qu'il faut nécessairement que ceux à qui l'on coupe la teste, ayent esté desobéissans à leurs parens, qui leur avoient donné leurs corps sains & entiers, & qu'eux par leur desobéissance & par leurs crimes, les ont divisez & défiguréz. Ils sont tellement prévenus de cette opinion, que les parens achèptent du Bourreau les corps morts, cinq, dix & vingt écus, & quelquefois plusieurs centaines & milliers d'écus, selon qu'ils sont pauvres ou riches; & alors ils réunissent & recouffent la teste au corps avec beaucoup de douleur & de larmes, pour satisfaire en quelque façon à leur desobéissance. On dit que l'origine de cette ceremonie vient d'un Disciple de *Cum fu cius*, appelé *Tsem tsu*. Ce Philosophe estant sur le point de mourir, fit venir ses enfans & ses Disciples; & leur ayant montré sa teste, ses bras, & ses pieds, il leur dit ces paroles: Mes enfans, apprenez de votre pere & de votre Maître à estre aussi obéissans que je l'ay esté envers ceux qui m'ont mis au monde, & m'ont élevé avec tant de soin, puisque c'est par ce moyen que j'ay conservé entier & parfait le corps qu'ils m'avoient donné. J'ay dit cy-dessus que les Chinois rachetoient du Bourreau les corps de leurs parens, parce que ceux qui sont condamnés à estre décolez, le sont aussi à estre privez de la sepulture, ce qui est pour eux une grande infamie;

& ainsi le Bourreau est obligé, après les avoir dépouillés, de les jeter tous nus dans une grande fosse : en sorte qu'en les vendant il s'expose à estre châtié, ou tout au moins à donner au Mandarin ou à l'accusateur qui découvre cette vente, une bonne partie de l'argent qu'il a reçu. Entre les Loix que ce Tribunal observe, il y en a une établie par les anciens Rois, qui merite d'estre rapportée. C'est que quand un criminel est digne de quelque grace pour ses belles qualitez ou pour quelqu'autre raison, il est ordonné que, soit qu'on le condamne en Hyver, au Printemps, ou en Esté, on suspende l'exécution jusqu'à la fin de l'Automne suivant. Parce que c'est une coûtume ancienne que pour la naissance, ou pour le mariage d'un Prince, ou pour quelqu'autre sujet de joye publique, ou quand il arrive un tremblement de terre, ou quelque mutation extraordinaire du temps ou des éléments, on délivre tous les prisonniers, à la reserve de ceux qui sont coupables de quelques crimes reservez ; & ainsi ceux dont on a suspendu le supplice sont mis en liberté, ou du moins ils jouissent de la vie & de cette esperance durant quelques mois.

Le sixième & dernier suprême Tribunal s'appelle *Cum pu*, ou Tribunal des ouvrages publics. Il a soin de faire construire & repater les Palais des Rois, leurs Sepulchres, les Temples dans lesquels ils honorent leurs prédecesseurs, ceux où l'on adore le

D d

Ciel , la Terre , le Soleil & la Lune ; les Palais des Tribunaux de tout l'Empire , & ceux de tous les grands Seigneurs. Il a l'intendance des Tours , des Ponts , des Dignes , des Rivieres & des Lacs , & des ouvrages necessaires pour les rendre navigables : des ruës , des chemins , des chariots , des barques , & autres choses pareilles. Il a dans son Palais quatre Tribunaux subalternes. Le premier s'appelle *Ym xen su* , qui est chargé d'examiner & de former les desseins de tous les ouvrages qu'on veut faire. Le second, *Yu hem su* , a la direction des Ateliers & des Boutiques qui sont dans toutes les Villes du Royaume pour la fabrique des armes necessaires aux Troupes. Le troisiéme, *Tu xni su* , prend soin de rendre les Rivieres & les Lacs navigables , de faire applanir les chemins , construire & refaire les Ponts , & de faire fabriquer les chariots , les barques & autres choses semblables. Le quatriéme, *Ce tiao su* , a l'intendance des Maisons & des Terres du Roy , qu'il donne à loüage & fait cultiver , & en retire les revenus & les fruits.

Par ce qui a esté dit on voit que les six Tribunaux suprêmes en ont sous eux quarante-quatre subalternes , qui tous ont leurs Palais particuliers dans l'enceinte du grand dont ils dépendent , avec les salles , les chambres & les pieces necessaires. Chacun de ces quarante-quatre Tribunaux a un President & douze Conseillers , dont quatre sont du

premier degré du cinquième Ordre de Mandarins, quatre du second degré du même cinquième Ordre, & les quatre autres du sixième Ordre. Ils sont au double dans le Tribunal des Finances & dans celui des crimes, où les Tribunaux inférieurs ont chacun un Président & vingt-quatre Conseillers. Outre ces Mandarins graduez, il y en a d'autres employez qui ne sont d'aucun Ordre, & qui sont toutefois Mandarins : mais après quelques années de service, le Roy leur donne rang dans le neuvième & dans le huitième Ordre de Mandarins. Ces Tribunaux ont tous quantité d'Ecrivains ou de Greffiers, de Correcteurs, de Marchands, d'Huissiers, de Portiers, de Couriers qu'ils envoient dans les Provinces, de Valets pour les servir dans le Palais, de Laquais qui les suivent, & d'autres qui portent les dépêches & les papiers d'un Tribunal à l'autre; des Geoliers, des Prevosts, des Sergens, & d'autres Officiers qui fouettent & châtent les coupables; des hommes pour balayer, des cuisiniers pour apprester le repas que le Roy leur donne toujours, des serviteurs pour mettre le couvert & porter les plats, & une infinité d'autres, tous entretenus aux dépens du Roy. Ce que j'ay dit du nombre des Mandarins, ne se doit entendre que du regne de la Famille précédente; car à présent ils sont tous doublez. Par exemple, le Tribunal inférieur qui n'avoit que douze Mandarins, en a

212 NOUVELLE RELATION

presentement vingt-quatre , douze Tartares & douze Chinois.

Ce sont là les six suprêmes Tribunaux qui gouvernent toute la Chine , & qui sont si célèbres dans cet Empire. Mais comme chacun d'eux en particulier auroit esté trop puissant , les anciens Roys qui les ont établis , leur ont distribué leurs emplois , & réglé leurs fonctions avec tant de prudence , que pas un n'est absolu dans les affaires qui sont de son ressort , mais qu'ils dependent tous les uns des autres. Par exemple , le Premier President du quatrième Tribunal qui est celuy de la Guerre , auroit pû se soulever s'il avoit eu une autorité indépendante , à cause que toutes les Troupes du Royaume sont soumises à ses ordres : mais il manque d'argent , & il faut necessairement qu'après avoir obtenu la permission & l'ordre du Roy , il le demande au second Tribunal , qui est celuy des finances. Les pionniers , les barques , les chariots , les tentes , les armes & autres instrumens dependent du sixième Tribunal , à qui il faut que le quatrième Tribunal s'adresse ; & enfin les chevaux sont sous la jurisdiction d'un petit Tribunal separé , dont nous parlerons cy-aprés , & à qui il faut aussi les demander.

Les Mandarins d'armes composent cinq Tribunaux qui s'appellent *à fu* , c'est à dire cinq Classes ou Troupes. Leurs Palais sont placez à la droite ,

& au couchant du Palais Royal, & leurs noms sont distinguez en la maniere suivante. Le premier s'appelle *Heú fù*, c'est à dire arriere-garde. Le second *Tsò fù*, ou aîle gauche. Le troisiéme *Yeú fù*, ou aîle droite. Le quatriéme *Chüm fu*, ou corps de bataille. Le cinquiéme *Cien fu*, ou avant-garde. Ces cinq Tribunaux sont gouvernez par quinze grands Seigneurs, comme Marquis, Comtes, &c. trois dans chaque Tribunal, dont l'un est President, & les autres deux ses Assesseurs. Ils sont tous quinze du premier Ordre des Mandarins, mais les Presidents sont du premier degré de cet Ordre, & les Assesseurs du second, & ils ont soin de tous les Officiers & Soldats de la Cour.

Ces cinq Tribunaux ont au-dessus d'eux un suprême Tribunal qui s'appelle *Iúm Chim fu*, c'est à dire suprême Tribunal de la Guerre, dont le President est toújours un des plus grands Seigneurs du Royaume. Son autorité s'étend sur ces cinq Tribunaux, & sur tous les Officiers & Soldats de l'Empire : mais de peur qu'il n'abusât d'un si grand pouvoir, on luy a donné pour Assesseur un Mandarin de Lettres, avec le titre de suprême Regent des armes, & deux Syndics ou Inspecteurs Royaux, qui prennent part à toutes les affaires. Sous le regne de la Famille precedente, ces Tribunaux avoient beaucoup d'autorité, & ils estoient encore plus honorez & estimez ; toutefois ils avoient plus de repu-

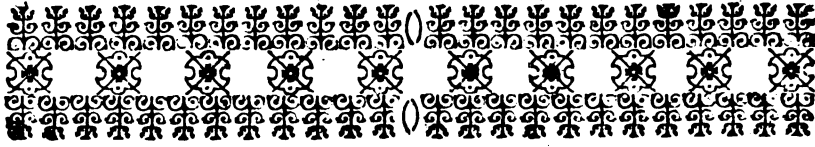
tation que de véritable puissance , puisque pour l'exécution des affaires ils dépendoient du suprême Tribunal des armes, appelé *Pim pu* , qui est le quatrième des six dont nous avons parlé. On me dira peut estre que ces cinq Tribunaux estoient superflus, puisqu'ils dépendoient du quatrième des six premiers. Pour répondre à cette difficulté , il faut remarquer qu'il y avoit à la Cour quantité de Seigneurs que les Chinois appellent *Hiün Chin* , c'est à dire Vassaux de grand mérite, dont les ancêtres avoient aidé au premier Roy de la race précédente à se rendre Maître de l'Empire. D'ailleurs il est certain que les Chinois n'ont point de passion plus violente que celle de commander, & qu'ils mettent en cela toute leur gloire & tout leur bonheur, comme on le pourra connoître par la réponse que fit un Mandarin au Pere Mathieu Ricci. Ce Pere luy parlant de nôtre sainte Loy, & de la félicité éternelle dont jouïssent après leur mort ceux qui l'avoient suivie : Taisez-vous , luy dit ce Mandarin, laissez ces rêveries, vôtre gloire & vôtre bonheur à vous qui estes étranger, est de demeurer dans ce Royaume & dans cette Cour. Et pour moy, toute ma gloire & ma félicité consiste dans cette ceinture & cet habit de Mandarin, tout le reste n'est que des fables & des paroles que le vent emporte, & des choses que l'on raconte & qu'on ne voit pas. Ce qui se voit, c'est de gouverner & de com-

mander aux autres , c'est l'or & l'argent , les femmes & les concubines, & la multitude des valets & des servantes ; ce sont les belles maisons , les grandes richesses , les banquets & les divertissemens : En un mot , les biens , les honneurs & la gloire sont des suites de l'avantage d'estre Mandarin. C'est-là toute la félicité que nous désirons , & dont nous jouissons dans nôtre grand & sublime Empire , & non pas la vôtre qui est autant inutile qu'elle est invisible & impossible à acquerir. Voilà les sentimens charnels de ces hommes autant aveugles que superbes. Cela supposé , comme les Roys connoissoient l'humeur de cette nation , & principalement des Grands , ils s'aviserent prudemment pour les satisfaire d'instituer ces Tribunaux , & de les regler en sorte qu'ils leur donnassent le moyen de contenter leur ambition par les honneurs & les profits qui y estoient joints , & les empêchassent de mal faire par le peu de pouvoir qu'ils leur accorderent. Comme il y a des Mandarins , ainsi que je l'ay remarqué , qui ne sont encore d'aucun des neufs Ordres , & qu'on appelle *Vi jo lieu* , c'est à dire hommes indéterminez , il y en a aussi d'autres qu'on appelle *Vu pin* , c'est à dire qui ne trouvent point de rang qui leur convienne , parce que leurs merites sont si grands , qu'ils les élevent au-dessus de tous les Ordres & de tous les degrez. Ceux-cy sont les petits Roys , les Ducs , les Marquis , &c. qui gouvernent

les cinq Tribunaux des armes : mais quoyqu'ils se tiennent honorez des titres & du pouvoir, quoyque mediocre, que leur donne cette qualité de Mandarins , toutefois ils estiment beaucoup d'avantage la dignité de Ducs & de Marquis que leurs grands services leur ont acquis. Voilà ce que nous avons à dire des onze Tribunaux suprémes, il faut maintenant expliquer en peu de mots les autres Tribunaux de la Cour & de tout l'Empire.



CHAP. XIV.



CHAPITRE XIV.

De divers autres Tribunaux de Pe kim.

LES Licenciez de tout le Royaume, que les Chinois appellent *Kiù gín*, c'est à dire Hommes illustres par les Lettres, s'assemblent tous les trois ans à la Cour de *Pe kim*, & y sont examinez durant treize jours. Un mois après, on donne le degré de Docteur aux trois cens soixante-six qui ont montré plus de capacité dans leurs compositions. Entre ces nouveaux Docteurs, le Roy choisit les plus jeunes & les plus habiles, & les met dans un Tribunal qu'on appelle *Hán lín iuen*, c'est à dire jardin ou bois florissant en Lettres & en Sciences. Ce Tribunal contient un grand nombre de Mandarins, tous fort sçavans & des plus beaux esprits de l'Empire, qui sont divisez en cinq Classes, & composent cinq Tribunaux, dont je n'expliqueray ny les noms ny les employes, de peur d'estre trop long. Je diray seulement en general quelles sont leurs fonctions. Ils sont Maîtres ou Precepteurs du

E c

218 *NOUVELLE RELATION*

Prince heritier de l'Empire, à qui ils enseignent la vertu, les Sciences & la civilité. Ils l'instruisent peu à peu, & à proportion de son âge, dans la science de gouverner, & dans la maniere dont il doit s'y conduire. Ils écrivent tous les succez qui arrivent dans la Cour & dans l'Empire, & qui meritent d'être conservez à la posterité. Ils composent l'Histoire generale du Royaume; ils estudient toujours, & font des Livres sur diverses matieres. Ils sont proprement les gens de Lettres du Roy, qui s'entretient souvent avec eux sur diverses Sciences, & en choisit plusieurs pour estre ses *Co lao*, ou Conseillers, ou pour d'autres Tribunaux. Dans les affaires où il a besoin d'un homme de confiance & fidelle, il leur en commet ordinairement l'exécution. Enfin ce Tribunal est une Academie Royale, & pour ainsi, dire un magasin remply d'habiles gens toujours prests à servir l'Etat & l'Empereur. Ceux de la premiere Classe ou Tribunal, sont du troisieme Ordre de Mandarins; ceux de la seconde, du quatrieme, & ceux des trois autres, sont tous du cinquieme Ordre: mais quoyqu'ils soient de ces Ordres inferieurs, ils sont univrsellement fort considerer, craints & respectez.

Le Tribunal appellé *Gue tch Kién*, est comme l'Ecole & l'Université Royale de tout l'Empire. Il a deux Emplois. Le premier est que quand le Roy fait faire quelque sacrifice au Ciel, à la Terre, au

Soleil, ou à la Lune, ou à quelqu'un de ses Sujets morts, pour récompense de ses grands services, les Mandarins de ce Tribunal présentent le vin; ce qui se fait avec de grandes ceremonies. Le second employ est d'avoir soin de tous les Licenciez & Bacheliers du Royaume, & de tous les étudiants, à qui, pour quelque raison particuliere, le Roy accorde des titres & des dignitez qui les égalent en quelque maniere aux Bacheliers. Ces étudiants sont de huit sortes. Les premiers s'appellent *Cúm sem*, & sont de ceux qui estans Bacheliers & sçavans, sont d'un âge à ne devoir pas estre examinez, ou qui estant examinez, ont le malheur de ne pas réussir, & ainsi pour les consoler, le Roy leur donne une pension pendant toute leur vie. Les seconds appelez *Quõn sem*, sont des fils de grands Mandarins, à qui en consideration des services de leurs peres, le Roy donne des Charges sans les faire passer par la rigueur des examens. Les troisièmes nommez *Ngen sem*, sont les étudiants que le Roy fait Mandarins à son événement à l'Empire, ou à la naissance ou au mariage du Prince. La quatrième sorte appellée *Cũm sem*, est de ceux à qui sans examen le Roy accorde des graces & des dignitez, à cause de leurs merites personnels, ou des services de leurs peres. La cinquième *Kien sem*, comprend ceux qui étans Bacheliers depuis longtems, & ne pouans dans les examens meriter le degré de Licenciez,

E e ij

ou craignans de perdre celuy de Bacheliers, comme il arrive quelquefois, donnent au Roy une somme pour laquelle il leur accorde le titre de *Kien sem*, qui les confirme pour toujours dans le degré de Bacheliers, & les met en estat de pouvoir estre Mandarins. La sixième est composée d'Etudians qui apprennent les Langues des Etrangers, pour leur servir d'Interpretes quand il en vient quelqu'un en cette Cour. Le Roy pour les recompenser leur donne ce titre avec des revenus proportionnez, & après quelques années de service, ils peuvent sans examen estre faits Mandarins. La septième est formée des seconds fils des grands Seigneurs, à qui on apprend dans ce Tribunal la vertu, les Sciences & la civilité; & quand ils sont en âge d'estre Mandarins, le Roy leur accorde quelque Charge. La huitième est de la maniere qui suit. Quand l'Empereur a des filles qu'on appelle, *Cum chu*, c'est-à-dire, Dame du Palais, & qu'il a dessein de les marier, il fait choisir à *Pe Kim* plusieurs jeunes hommes de bon naturel, bien faits, & âgez depuis quatorze jusqu'à seize ans, soit qu'ils soient fils de Mandarin, de quelque Artisan, ou de quelque pauvre homme. Le Tribunal des Ceremonies choisit entre eux ceux qui sont les plus accomplis du corps & de l'esprit, & les presente au Roy, qui prefere celuy qui luy plaît davantage, & renvoye les autres à leurs parens, après leur avoir fait distribuer à cha-

un une somme d'argent & quelque piece d'étoffe de soye. Il fait donner à ceux qui ont esté ainsi choisis pour estre ses gendres , un Mandarin du Tribunal des ceremonies , & les met dans ce College pour estre instruits comme les precedens. Le President de ce Tribunal est du quatrième Ordre de Mandarins , & ses Assesseurs qui sont comme Regens dans ce College , sont du cinquième Ordre.

Les Mandarins qui composent le Tribunal appelé, *Tu cha yuen* , sont Visiteurs ou Scyndics de la Cour & de tout l'Empire. Le President est égal en dignité aux Presidents des six suprêmes Tribunaux , & ainsi il est Mandarin du second Ordre. Son premier Assesseur est du troisième ; le second , du quatrième , & tous les autres Mandarins qui sont en grand nombre & de grande autorité , sont du septième Ordre. Leur employ est de veiller continuellement à la Cour & dans tout l'Empire , pour faire observer les Loix & les bonnes coûtumes ; que les Mandarins exercent leurs Offices avec justice , & que le peuple fasse son devoir. Ils punissent les fautes legeres dans leur Tribunal , & donnent avis au Roy des grandes. Tous les trois ans ils font une visite generale , envoyant par tout l'Empire quatorze Visiteurs , un dans chaque Province. Aussi-tôt que les Visiteurs entrent dans leurs Provinces , ils deviennent superieurs aux Vice-rois & aux Mandarins , grands & petits , & ils les sindiquent avec tant de

222 NOUVELLE RELATION

majesté , d'autorité & de rigueur , que la crainte qu'en ont les Mandarins a donné occasion à ce Proverbe ordinaire des Chinois , *Laò xu kien máo* , c'est-à-dire , le rat a veu le chat. Et ce n'est pas sans raison qu'ils les appréhendent , parce qu'ils peuvent leur ôter leur emplois , & les ruïner. La visite achevée ils retournent à la Cour , chacun pour l'ordinaire avec quatre ou cinq cens mille écus , plus ou moins , que les Mandarins leur donnent. Ceux qui sont coupables leur donnent davantage , de peur qu'ils ne les accusent au Roy , & les autres moins , afin qu'ils n'inventent point d'accusation contr'eux. A leur arrivée ils partagent avec leur premier President & avec ses Assesseurs l'argent qu'ils ont ainsi volé , & ensuite ils rendent compte à eux & au Roy de leur visite. Ordinairement ils ne denoncent que les Mandarins dont les injustices & les tyrannies sont si publiques , qu'il est impossible de les dissimuler , ou ceux que leur vertu ou leur pauvreté empeschent de leur faire des presens. Cette visite s'appelle *Ta chai* , ou visite grande & generale. Ce Tribunal fait tous les ans une seconde visite qu'on nomme *Chũ chāi* , ou visite du milieu. Il envoie alors des Visiteurs aux neuf quartiers de la Frontiere du côté des grandes murailles qui separent la Chine de la Tartarie. Il dépêche d'autres Visiteurs des salines dont le Roy tire de grands revenus : & si ceux de la visite generale font

de grands profits, ou plutôt de grands larcins sur les Mandarins & sur le peuple, ces derniers volent encore davantage sur les Fermiers qui distribuent le sel dans les Provinces, & qui sont les plus riches hommes de la Chine, ayant pour l'ordinaire quatre ou cinq cens mille écus de bien. La troisième visite s'appelle *Siaò chai*, ou petite visite. On la fait tous les trois mois, envoyant des Visiteurs quelquefois inconnus & déguisez, tantost à une Province ou à une Ville, & tantost à une autre, pour informer contre quelque Mandarin fameux par ses tyrannies. Outre ces visites, ce Tribunal envoie tous les trois ans, dans chaque Province, un Visiteur appelé *Hio yuen*, & dans chaque Ville un autre nommé *Ti hiö*, pour examiner tous les ans les Bacheliers, & reprimer les violences qu'ils exercent contre le peuple, se confians en leurs privileges. Ils les font prendre & les condamnent au foüet ; & quand ils sont incorrigibles, ils les privent de leur degré & les châtient rigoureusement. Enfin ce Tribunal envoie, quand il le juge à propos, un Visiteur appelé *Siuu hó*, pour visiter ce Canal celebre dont nous avons parlé cy-devant, & prendre soin des barques qui y sont employées. Ce Visiteur a plus d'honneur & de profit que tous les autres que ce Tribunal envoie.

Ce mesme Tribunal loge dans un vaste Palais, & a sous luy vingt-cinq Tribunaux subalternes, divi-

sez en cinq Classes, chacune de cinq Tribunaux ; avec cinq Presidens , & beaucoup d'Assesseurs & d'Officiers inferieurs. Les cinq de la premiere Classe s'appellent *V chin cha yuen* , c'est-à-dire, Visiteurs des cinq quartiers de *Pe Kim*. Le premier est Visiteur des murailles du Sud & du quartier de la Ville qui y est joint ; le second, de mesme des murailles du Nord ; le troisieme des murailles de l'Est ; le quatrieme , des murailles de l'Ouest, & le cinquieme du quartier du milieu. Ces Mandarins ont une fort grande autorité , ils jugent & punissent les crimes du peuple & des domestiques des Mandarins & des grands Seigneurs ; & si le coupable merite la mort , la confiscation des biens ou le bannissement , ils le renvoient au Tribunal criminel. Ceux de la seconde Classe s'appellent *V chin pim mà su* , ou grands Prevosts des cinq quartiers. Ceux de la troisieme s'appellent *Fâm quon* , ou Prevosts inferieurs des cinq quartiers. Les deux dernieres Classes ont soin de faire arrêter les voleurs , les malfaiteurs , les joüeurs , les vagabonds & autres gens semblables ; de les tenir en prison jusqu'à ce qu'ils les consignent aux Tribunaux superieurs ; de visiter les ruës & les quartiers , d'y faire la ronde ou le guet la nuit , & de mettre des sentinelles pour avertir quand le feu prend en quelque maison. Les Capitaines des ruës sont soumis à ces deux Classes ; par chaque douzaine de Familles a un Chef appelé

Paï

tên, & dix *Pai teu* en ont un autre appellé *Tsüm kia*, qui est obligé d'avertir ces Tribunaux, de ce qui se fait dans son district, contre les loix & les bonnes coutumes, ou s'il arrive des Etrangers ou quelque autre nouveauté. Il est aussi obligé d'exhorter les familles à la vertu, en chantant à haute voix tous les jours au commencement de la nuit, dans la rue dont il a le soin, une chanson de cinq petits Vers qui contiennent les preceptes les plus nécessaires en ces mots, *Hiaó xum, fu mù, Tsüm kim chàm xám, Hó mo hiã li, Kiáo t'zè sün, Mò tsó vî*. C'est à dire, obeïssiez à vos parens, respectez les vieillards & vos superieurs, vivez tous en paix, instruisez vos enfans, ne faites point d'injustice. Dans les petits lieux où il n'y a point de Mandarin, on donne ce soin à quatre ou cinq vieillards des plus vertueux, appelez *Lao gin*, qui ont un Chef nommé *Hiãm yo*, ou *Ti fam*. Celuy-cy chante de mesme la chanson toutes les nuits, & le premier & le cinquième de chaque mois assemble les habitans, & leur explique les instructions qu'elle contient par des comparaisons & des exemples, dont j'ay crû en devoir rapporter quelques-uns pour faire connoître le bon naturel, l'esprit & le gouvernement de cette nation. Obeïssiez à vos parens comme les aigneaux obeïssent aux leurs, ainsi qu'ils le font connoître par leur grande douceur, en se mettant à genoux pour têter, & en leur obeï-

226 NOUVELLE RELATION

sant exactement pour reconnoissance de ce qu'ils
 les ont élevez. Respectez les vieillards & vos supe-
 rieurs, à l'imitation des canars sauvages, qui par
 l'ordre qu'ils gardent en volant, montrent le res-
 pect qu'on doit porter aux plus anciens. Vivez tous
 en paix, en imitant l'amour & l'union qui est en-
 tre les cerfs; car quand l'un d'entre eux a trouvé
 quelque bon pâturage, il ne peut se résoudre à
 paître, jusqu'à ce que par ses cris il ait fait venir
 ses compagnons pour en prendre leur part. Instrui-
 sez vos enfans comme cette ancienne femme ap-
 pellée *Tuon ki*, qui étant veuve fouëttoit toujours
 un fils unique qu'elle avoit, jusqu'à ce que luy
 ayant fait perdre ses mauvaises inclinations, il de-
 vint illustre par sa science & par ses vertus, en for-
 te qu'il parvint à estre *Chuan yuên*, ou le premier
 des Docteurs de l'Empire, & enfin par ses vertus
 & par ses actions heroïques, *Co lao* ou premier
 Ministre de l'Empereur. Ne faites point d'injustice
 comme ce méchant & desobéissant *Hien ci*, qui par
 une ingratitude extrême, voulant tuer son beau-
 pere à cause qu'il le reprochoit de ses fautes, rua
 sans y penser sa propre mere, qui par son indul-
 gence causa la perte de son fils, en luy donnant
 de l'argent qu'il employoit en toutes sortes de dé-
 bauches, & en cachant ses méchancetez. Mais le
 Ciel pour le faire servir d'exemple à ses pareils, l'é-
 crasa & le divisa en deux d'un coup de foudre.

Le Tribunal appelé *Iú hio*, est un Tribunal mixte, qui prend soin des Bacheliers de Lettres & d'armes. Il y a deux Présidens, dont l'un a l'intendance des premiers, & l'autre des derniers. Ceux-là s'exercent à faire des discours sur les moyens de conserver l'Etat & de gouverner le peuple; & ceux-cy sur la maniere de donner des batailles, d'attaquer & de deffendre les Places, & sur d'autres matieres semblables. Les Mandarins de ce Tribunal qui sont répandus dans les Provinces & dans les Villes, leur donnent les sujets de ces compositions, & ils sont respectez par ces Bacheliers plutôt comme des Professeurs que comme des Magistrats. Les deux Présidens qui sont à la Cour sont toujours Docteurs, l'un d'armes, & l'autre de Lettres. Les autres Officiers sont du nombre de ceux que le Roy fait Mandarins par pure grace, ou à cause du merite de leurs peres.

Le Tribunal appelé *Cō táó*, ou *Co lí*, est celuy des Inspecteurs ou Surveillans, dont nous avons parlé, qui sont divisez en six Classes, comme les six Tribunaux suprêmes, dont ils prennent leur nom & leur distinction. Par exemple, la premiere s'appelle *Lí cō*, ou Inspecteurs du suprême Tribunal des Mandarins. La seconde, *Hú cō*, ou Inspecteurs du suprême Tribunal des Finances, & ainsi des autres. Chaque Classe est composée de plusieurs Mandarins, tous du septième Ordre & tous égaux;

Ff ij

enforte que pas un , ny mesme celuy qui tient le Sceau du Tribunal, n'a aucune superiorité ny préeminence sur les autres. Ils sont destinez à reprendre le Roy des fautes qu'il commet dans le gouvernement de l'Etat ; & il y en a de si resolus & intrepides, qu'ils s'exposent au bannissement & à la mort pour dire la verité à leur Prince, tantost par un mémorial, & tantost de vive voix, sans aucun déguisement. On en voit encore à present plusieurs exemples, & les Histoires des Chinois en rapportent un grand nombre. Il arrive aussi d'autres fois que les Rois se corrigent de leurs défauts, & recompensent magnifiquement ceux qui les en ont avertis. Ils ont encore soin de prendre garde aux desordres des six Tribunaux supérieurs, & d'en avertir le Roy par des memoires secrets. Le Roy se sert des Mandarins de ce Tribunal pour les executions secretes & importantes. Il en choisit aussi tous les ans, trois, pour estre Visiteurs. Le premier s'appelle *Siün cim*, qui visite tous les Marchands de la Cour ou de *Pe Kim*, & s'informe s'ils n'ont point de marchandises alterées ou deffendues. Le second appellé *Siün cām*, visite les faiseurs de chaux du Roy. Le troisieme qu'on appelle *Siün xi nim ym*, assiste aux reveuës des troupes de la Cour. Les Mandarins de ce Tribunal ne sont que du septieme Ordre de Mandarins ; mais en recompense ils ont beaucoup d'autorité & de pouvoir.

Le Tribunal appelé *Him gin su*, est composé de plusieurs Mandarins, tous Docteurs, tous égaux & du septième Ordre comme les précédens. Leur employ est d'estre Envoyez, ou Ambassadeurs, dedans ou dehors le Royaume, comme quand le Roy envoie porter des titres d'honneur à la mere ou à la femme d'un Mandarin mort à la guerre, ou après avoir rendu des services considerables au Roy & à l'Etat dans l'exercice de quelque Charge, ou quand l'Empereur veut donner ou confirmer le titre de Roy à celuy qui domine dans le Royaume de Corée & autres voisins. Ces Ambassades sont tres-honorables & quelquefois d'un tres-grand profit.

Le Tribunal *Tai li su*, c'est-à-dire, de la suprême raison & justice, est ainsi nommé, parce qu'il a soin d'examiner les causes douteuses & difficiles, & de confirmer ou d'infirmer les Sentences des autres Tribunaux, principalement de celuy des crimes où il s'agit des biens, de l'honneur, & de la vie des sujets du Roy. Le President de ce Tribunal est du troisième Ordre; les deux Assesseurs du quatrième; & les autres Mandarins inferieurs qui sont en grand nombre, du cinquième & du sixième. Quand le Tribunal des crimes condamne à mort une personne considerable, ou mesme un homme ordinaire, & que le Roy trouve les motifs de la Sentence douteux, il la remet toujours

au *Sân fâ su*, qui est comme son Conseil de conscience. On assemble trois Tribunaux ; sçavoir, le *Tai li su*, dont nous parlons, le *Tu che yuen*, ou le suprême Tribunal des Visiteurs, & celui des crimes. Ils examinent ensemble de nouveau le procez en presence des accusez & des accusateurs, & souvent ils revoquent la Sentence ; parce que l'accusateur n'ayant gagné que le Tribunal des crimes & n'ayant pas assez d'argent & d'intrigue pour corrompre les deux autres, ils jugent selon la justice & la raison, & le Roy pour l'ordinaire approuve ce que ces trois Tribunaux ont décidé.

Le Tribunal *Tum chim su*, a soin de faire publier à la Cour & dans tout l'Empire les ordres & les commandemens du Roy, de s'informer diligemment des calamitez, des afflictions, & des necessitez du peuple, de leurs circonstances & de leurs causes, & d'en avertir exactement & secretement l'Empereur. Il est aussi chargé de faire porter au Roy, ou de retenir, selon qu'il le juge à propos, tous les memoriaux des Mandarins d'armes & de Lettres des quatorze Provinces ; des Mandarins vétérans, ou qui sont dispensez de toutes sortes d'employs, du peuple, des soldats & de ceux qui viennent des Pays étrangers. Les Mandarins de la Province de *Pe kim*, presentent directement leurs memoires au Roy, sans les faire passer par ce Tribunal, dont le President est du troisième Ordre de Man-

Mandarin, son premier Assesseur du quatrième, le second du cinquième, & les autres Mandarins inférieurs du sixième & du septième Ordre.

Le Tribunal *Tai cham su*, est comme Associé & Coadjuteur du suprême Tribunal des Rites. Son Président est du troisième Ordre, les Assesseurs du quatrième, & les Mandarins inférieurs qui sont en grand nombre, du cinquième & du sixième. Il a soin en particulier de la Musique & des Sacrifices du Roy; & comme on les fait dans les Temples dédiés au Ciel, à la Terre, au Soleil, à la Lune, aux Montagnes & aux Rivières, ce Tribunal prend soin de ces édifices, qui sont tous vastes & magnifiques. Il a soin encore des Bonzes mariés, qui pour l'ordinaire sont Alchimistes & diseurs de bonne aventure. Deux de ses Mandarins sont destinés pour donner ordre à la réception & au logement des Etrangers qui viennent à la Cour. Enfin il a l'intendance des femmes publiques, des lieux où elles habitent, & de ceux qui les dirigent dans leur infame métier. Les Chinois pour marquer l'aversion qu'ils ont pour ces misérables, les appellent *vam pa*, c'est à dire hommes qui ont mis en oubly huit vertus, sçavoir, l'obéissance envers leurs peres & meres, l'amour envers leurs freres, & leurs autres parens, la fidélité envers leur Roy, la bonne foy, l'honnêteté & la justice, la pudeur & la chasteté, & toutes sortes de sciences & de bonnes

232 NOUVELLE RELATION

coûtumes. C'est ce que signifient ces deux mots que les Chinois marquent avec deux lettres seulement, par où l'on pourra connoître l'énergie de leur langue, & l'estime qu'ils font de la vertu, quoy qu'ils suivent presque tous leur inclination depravée qui les porte au vice.

Le Tribunal appelé *Quām lō sū*, c'est-à-dire ; des Hôtelleries Royales, a soin de preparer le vin, les bestes, & tout ce qui est necessaire pour les sacrifices, pour les banquets, & pour ceux que le Roy traite & défraye, soit qu'ils soient Chinois ou Etrangers. Ce Tribunal est aussi associé de celuy des Rites. Son President est du troisiéme Ordre ; ses deux Assesseurs, l'un du quatriéme, & l'autre du cinquiéme ; & le reste des Mandarins qui sont fort nombreux, du septiéme Ordre.

Les Mandarins du Tribunal appelé *Tai pō sū*, sont des mesmes Ordres que ceux du precedent. Ils ont l'intendance des chevaux, tant pour le Roy que pour la guerre, & ils envoient leurs Agens & leurs Courriers dans toutes les Provinces de l'Empire pour acheter ceux qui sont necessaires, qu'ils remettent ensuite au Tribunal de la guerre (dont celuy-cy est Coadjuteur) qui les distribuë aux Capitaines & dans les Forteresses de la Frontiere. Durant le Gouvernement des Chinois, on les achetoit tous dans les Provinces : mais à present les Tartares Occidentaux les amènent à la Cour. L'Empeur

perceur en achete tous les ans soixante-dix mille, outre ceux que les grands Seigneurs, les Capitaines, les Soldats, les Mandarins de Lettres & le peuple achètent, & qui se montent au double ou au triple. On peut juger par là combien est grand le nombre qui s'en trouve à la Cour, n'osant pas le spécifier, de peur qu'il ne paroisse incroyable.

K'in tien kien est le Tribunal des Matématiques. Le Président est du cinquième Ordre ; ses deux Assesseurs, du sixième ; & les autres Mandarins, du septième & du huitième. Ils s'appliquent à l'Astronomie, & ils ont soin d'avertir le Roy du temps, du jour, & de la grandeur des Eclipses du Soleil & de la Lune ; dont l'Empereur fait avertir tous les Tribunaux des Provinces par le grand Tribunal des Rites, afin qu'ils se preparent à faire les ceremonies ordinaires, qui consistent à faire battre les tambours durant l'Eclipse, les Mandarins se tenans cependant à genoux les yeux levez au Ciel avec une crainte respectueuse. Ce Tribunal compose aussi le Calendrier qu'on fait imprimer tous les ans, & qu'on distribue par tout l'Empire, estant deffendu sous peine de la vie d'en faire un autre.

Le Tribunal appelé *Tai y yuen*, ou de Medecine, est composé des Medecins du Roy, de la Reine, & des Princes. Ils traitent aussi tous ceux que le Roy par grace singuliere leur ordonne d'assister, & ils preparent eux-mêmes les Medecines. Les Man-

darins de ce Tribunal sont des mesmes Ordres que ceux du precedent, & ils dépendent tous deux du suprême Tribunal des Rites.

Le Tribunal appelé *Hûm lû sù*, fait la fonction de grand Portier & de Maître des Ceremonies qu'on observe quand le Roy donne Audience, ou quand il vient à la Salle Royale recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal est Coadjuteur de celuy des Rites ; son President est du quatrième Ordre ; ses Assesseurs, du cinquième & du sixième ; & les autres Mandarins, du septième & du huitième.

Le Tribunal appelé *Xâm len yuen*, a soin des jardins, des vergers, des viviers, de la nourriture des bœufs, des moutons, des cochons, des canars, des poules ; & de toutes les sortes d'animaux qu'on employe dans les sacrifices, dans les banquets & dans l'Hôtellerie Royale. Il est sujet au Tribunal des Rites, & ses Mandarins sont des mesmes degrez que ceux des Mathématiques & de Medecine.

Le Tribunal appelé *Xam pao sù*, loge dans le Palais Royal. Il a soin du Sceau de l'Empereur, qui est fait d'une pierre excellente & precieuse, comme le signifient les deux lettres *Xam pao*. Il est carré & presque d'un palme de diametre. Quand un Tribunal veut s'en servir il est obligé d'en avertir le Roy ; & après qu'il l'a employé & qu'il l'a reformé, il luy en donne avis de nouveau. Il est

chargé de tenir prests les Sceaux de tous les Tribunaux de la Cour & de l'Empire, & de regler quelques lettres & quelles marques il faut y graver quand le Roy donne quelque employ ou quelque titre nouveau, ou que par raison d'Etat il veut changer les Sceaux. Lorsque le suprême Tribunal des Mandarins a besoin des Sceaux pour donner des Charges & des dépesches aux Mandarins de la Cour & des Provinces, il les demande à ce Tribunal, après en avoir obtenu la permission de l'Empereur. Le President n'a qu'un seul Assesseur, & tous deux sont Docteurs & du cinquième Ordre. Les autres sont du nombre de ceux qui ont esté faits Mandarins par grace, & ne sont que du septième & du huitième Ordre.

Le Tribunal appellé *kin y gwei*, ou de la Garde Royale, est composé de plusieurs centaines de Mandarins d'armes, divisez en quatre Classes. Ceux de la première sont du second Ordre de Mandarins; ceux du second, du troisième; ceux de la troisième, du quatrième; & ceux de la quatrième, du cinquième Ordre. Leur employ est de garder le Roy, & de l'accompagner quand il sort du Palais, ou quand il donne Audience aux Grands & aux Mandarins, & c'est à eux qu'il confie la capture des personnes considerables par leur naissance ou par leur dignité. Ils sont ordinairement fils de grands Seigneurs, freres ou parens de la Reine, fils

ou neveux des fils du Roy , ou fils ou neveux des Mandarins qui ont rendu de grands services , en consideration desquels le Roy leur fait cette grace. Ils ne montent point à d'autres Tribunaux comme le reste des Mandarins qui changent continuellement d'un Tribunal à l'autre : mais en recompense ils s'élevent dans leur propre Tribunal , & arrivent souvent jusqu'à la qualité de *Xam xu*, qui est le titre des Presidens des six suprêmes Tribunaux , & mesme à la qualité de *Co lao*, qui est celle des Conseillers d'Etat. Ils sont extrêmement craints & respectez à cause de leurs Charges & de leur Noblesse , & de ce qu'ils sont près de la personne du Roy. Et quoyqu'ils soient Mandarins d'armes, ils sont indépendans du *Pim pu*, qui est le suprême Tribunal des armes, & ne sont soumis qu'au Roy.

Ce Tribunal en a deux subalternes qui demeurent dans des Palais particuliers. Le premier s'appelle *Nân Chin*, c'est-à-dire, Sentinelle, ou Tour du Midy ; & le second, *Pe chin*, Sentinelle, ou Tour du Septentrion. Les Presidens de ces deux Tribunaux sont du cinquième Ordre ; & les Mandarins inferieurs qui sont en grand nombre, sont du septième Ordre. L'employ des Mandarins du premier Tribunal est d'accompagner ceux qui vont prendre les grands Seigneurs ; & la Charge du second, est de recevoir ces prisonniers & de les gar-

der en prison, jusqu'à ce que par ordre du Roy ils soient mis en liberté, ou livrez au Tribunal des crimes.

Les deux Tribunaux appelez *Xúi qüe sù*, sont proprement les Directeurs des Bureaux des droits que payent toutes les choses qui entrent & se vendent dans *Pe Kim*. Le premier & le plus considérable, a soin de mettre les Gardes à toutes les portes de la Ville, pour empêcher qu'on n'introduise rien sans le faire enregistrer & payer les droits. Le second reçoit les droits de tout ce qui se vend & s'achète dans la Ville, comme des Esclaves, des Chevaux, des Chameaux, des Bestiaux & de quantité d'autres choses. Les Présidens de ces Tribunaux sont du septième Ordre, & les Mandarins inférieurs, du huitième & du neuvième. Ils dépendent tous deux du Suprême Tribunal des Finances.

Tü pü est comme le Tribunal du grand Prevost de l'Hôtel. Il a deux emplois; le premier d'arrêter les voleurs & autres malfaiteurs, & de leur faire leur procez; & alors s'il les trouve innocens, il les delivre, & s'il les juge dignes de mort, il les livre au Tribunal criminel. Pour les coupeurs de bourses, il les fait marquer au bras gauche avec un fer chaud, pour la première fois: la seconde fois au bras droit; & la troisième il les remet au Tribunal des Crimes. Le deuxième employ est d'arrêter les Esclaves fugitifs, qu'il fait punir de cent coups de

foüet, & les rend ensuite à leurs Maîtres. Les années dernières on les marquoit sur la jouë gauche avec deux caracteres Tartares & deux Chinois, qui signifioient Esclave fugitif : mais un Mandarin Chinois representa au Roy par un Mémorial, que ce châtement étoit trop rigoureux, pour un crime qui estoit plutôt l'effet du désir de la liberté si naturel à l'homme, que d'aucune malice, & que c'estoit une chose indigne d'une ville où Sa Majesté faisoit sa demeure, de voir les rues pleines de semblables objets. Le Roy approuva cet avis, & ordonna qu'à l'avenir on imprimeroit ces lettres sur le bras gauche. Le President de ce Tribunal est du second Ordre, ses deux Assesseurs, du troisième, & les autres Mandarins qui sont fort nombreux, du septième & du huitième. Ils ont quantité d'Huissiers & d'Archers répandus dans tous les quartiers de la ville, qui avec une industrie & une adresse extraordinaire, découvrent, suivent & prennent les voleurs & les Esclaves fugitifs.

Le Tribunal appelé *Fù Yn*, est celui des deux Gouverneurs de la ville de *Xún tien fù*, ou de *Pe kim*; mais le premier nom est plus usité, parce que *Pe kim* signifie proprement Cour du Nord. Ces Gouverneurs sont au dessus de ceux de toutes les autres villes de l'Empire, & du troisième Ordre de Mandarins, & leurs Assesseurs, du quatrième. Le premier a l'intendance de tous les Etudiants & de

tous les Lettrez de *Pe kim*, qui ne sont pas encore Mandarins. Le second a soin d'enseigner le Peuple, & de l'exhorter à vivre en paix & en union, de s'informer de leurs mœurs, de châtier ceux qui introduisent des nouveautez & des abus, de favoriser les Laboureurs, de rendre également justice à tout le monde, d'épargner le peuple dans les ouvrages publics, de sçavoir le nombre des familles & des personnes de la ville, de veiller jour & nuit pour remedier aux miseres du peuple, le défendre contre les riches & les plus puissans, soulager les pauvres & les affligez, recompenser les bons, assister les innocens & punir les coupables; & enfin de faire preparer le lieu & les choses nécessaires pour les Sacrificés publics. Par ces fonctions on peut connoître que c'est avec raison que les Chinois appellent les Gouverneurs des villes *Fù mù*, c'est à dire, le pere & la mere du peuple.

Il y a encore deux Tribunaux appelez *Tai him hién*, & *Vón pin hién*, qui ont les mêmes emplois que le Tribunal des Gouverneurs de la ville, duquel ils dépendent, & sont comme ses Ministres. Ils sont deux, à cause qu'on divise *Pe kim* en deux villes, suivant la coûtume de tout l'Empire, où l'on compte les Citez pour une ou pour deux villes, selon leur grandeur & l'étenduë de leur territoire. Les Presidens de ces Tribunaux, dans les villes où est la Cour, sont du sixième Ordre, & dans les villes des

240 NOUVELLE RELATION

Provinces , du septième , & les quatre Mandarins inferieurs sont du septième , du huitième & du neuvième Ordre.

Tsum gin fu , est le Tribunal des Grands qui descendent de pere en fils , de la Famille Royale. Le Président est un de ceux qui ont la qualité de Roy , & qui est venerable par son âge & par ses vertus. Il n'est d'aucun des neuf Ordres , parce que sa dignité l'éleve au dessus de tous les Ordres de Mandarins. Ses deux Assesseurs sont toujours deux Seigneurs titrez du Sang Royal , qui ne sont d'aucun Ordre par la même raison que le President. Il y a aussi dans ce Tribunal , pour l'expedition des affaires , quelques Mandarins de chacun des six supérieurs Tribunaux. Tous ces Officiers ont soin de distribuer les pensions aux parens du Roy en ligne masculine , qui , soit qu'ils soient grands Seigneurs , ou pauvres & éloignez jusqu'à la quinzième & seizième generation , ont tous quelque pension plus grande ou plus petite , selon leur dignité & leur proximité. Ils ont tous le privilege de peindre de rouge leurs maisons & leurs meubles ; & comme la Famille precedente avoit dominé durant deux cens soixante & seize ans , ils s'estoient multipliez & éloignez de leur tronc de telle sorte , & leurs revenus estoient par consequent si petits , que plusieurs estoient reduits pour subsister à exercer des Arts mecaniques. Lorsque j'entray dans cet Empire ,
j'en

J'en vis un dans la Capitale de la Province de *Kiam si*, qui faisoit le métier de Crocheteur, & qui pour se distinguer de ses camarades portoit sur son dos les instrumens de sa profession, fort luisans & vernisiez de rouge. Il y en avoit un nombre infiny sous le regne de la Famille precedente, répandus dans tout l'Empire, qui abusans des privileges de leur naissance, commettoient mille insolences & faisoient mille avanies au pauvre peuple; mais ils ont tous esté exterminiez jusqu'au dernier, avec la Famille dont ils descendoient. A present les parens du Roy Tartare qui gouverne, sont tous grands Seigneurs & demeurent à la Cour: mais si leur domination dure long-temps, ils multiplieront en aussi grand nombre que les precedens. Ce Tribunal est encore chargé de juger tous les differens & tous les procez civils & criminels de ces Princes du Sang, d'ordonner les peines qu'ils meritent, & de les faire executer après en avoir averty l'Empereur.

Hoâm cin est le Tribunal des parens du Roy, du côté des femmes, qui sont de deux sortes. La premiere est de ceux qui descendent des filles du Roy, mariées avec de jeunes hommes choisis, comme nous avons dit cy-devant, & s'appellent *Fu mà*; ceux-là, selon la coûtume de la Chine, ne sont point estimez Princes du Sang, ny parens du Roy, & n'ont aucun droit à la succession de la Couronne, quand mesme il n'y auroit plus d'heritiers du

H h

côté des mâles ; ce qui s'observe aussi parmi le peuple. Car dans la Chine, marier une fille, c'est la mesme chose que de l'exclure pour toujours de la Famille de son pere, & l'insérer dans celle de son mary, dont elle prend en mesme temps le surnom. De là vient que pour exprimer qu'une fille est allée à la maison de son mary, les Chinois ne se servent pas du verbe *Kim*, aller, mais du verbe *Quei*, retourner ; & ainsi ils ne disent pas, elle est allée, mais elle est retournée à sa maison. Ils s'expliquent de mesme en parlant des morts : car ils ne disent pas, un tel est mort, mais il est retourné en terre. Par la mesme raison, quand un grand-pere parle des enfans de son fils, il les appelle simplement *Sün çü*, mes petits fils : mais quand il parle de ceux de sa fille, il dit, *Vai sun çü*, mes petits-fils de dehors, parce qu'ils les estiment de la Famille de leur gendre. La seconde sorte de parens du Roy, du côté des femmes, sont les peres, freres, oncles & autres parens des Reines ; les gendres du Roy & leurs peres, freres, oncles, & autres parens. De ces deux sortes, le Roy en choisit quelques-uns des plus considerables pour composer ce Tribunal & faire les mesmes choses que les Officiers du Tribunal des Princes du Sang. Ils different seulement en ce que ces derniers ne sont d'aucun des neuf Ordres de Mandarins, & que les autres sont du premier & du second ; Quoyqu'ils s'estiment

beaucoup plus honorez des titres de *Hoâm tin*, & de *Fu ma*, ou de parens du Roy, que de celui de Mandarin, mesme du premier Ordre. Cette seconde sorte de parens fut aussi exterminée par les Tartares avec la Famille precedente. Voilà ce que j'avois à dire des Tribunaux, des Mandarins, & du Gouvernement de la Cour : Il faut maintenant parler en peu de mots de ceux des Provinces.

Nottes sur le quatorzième Chapitre.

A page 220. Il fait choisir à *Pe Kim* plusieurs jeunes hommes, &c.

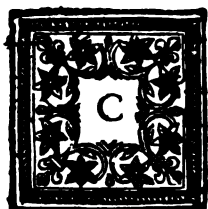
IL faut remarquer que l'Auteur parle en cét endroit de ce qui se pratiquoit du temps des Empereurs Chinois ; car les Empereurs Tartares ont changé cét usage, & ne marient plus leurs filles qu'à des Rois, à des Princes, ou à de grands Seigneurs, comme nôtre Auteur le dit luy-mesme plus bas.





CHAPITRE XV.

*Des divers Tribunaux & Mandarins
des Provinces.*



CHACUNE des quinze Provinces a un Tribunal suprême, qui a la Surintendance sur tous les autres. Le President a les titres de *Tu tam, Kiün müen, Fù yüen, Siün fu*, & beaucoup d'autres noms, qui signifient tous ce que nous appelons Gouverneur de Province ou Viceroy. Ces Presidents sont du premier, du second, ou du troisième Ordre, selon qu'il plaît au Roy de le regler, quand il les envoie dans les Provinces. Ils sont chargez de tout le Gouvernement, aussi-bien en temps de paix qu'en temps de guerre, du peuple & des soldats, & du civil comme du criminel. Ils avertissent le Roy & les six Tribunaux suprêmes, de toutes les affaires importantes. C'est à luy que sont adressez les ordres & les dépêches du Roy, & de ces six Tribunaux, & tous les Mandarins de la Province sont obligez d'avoir recours à son Tribunal dans les affaires considerables. Il y a d'autres Vicerois qui

president sur deux, trois ou quatre Provinces, & qui s'appellent *Tsum to*, comme *Leàm quam Tsum to*, c'est-à-dire, Viceroy des Provinces de *Quàm tum*, & de *Quàm si*. *Quàm tum* veut dire Province étendue du côté de l'Est; & *Quàm si* Province étendue du côté de l'Oüest. Il y a d'autres Vicerois semblables dans la Chine, particulièrement dans les Provinces Frontieres de la Tartarie & en d'autres lieux importans. Outre le Viceroy il y a dans chaque Province un Visiteur appelé *Ngan tai*, ou *Ngan yuen*, dont nous avons parlé cy-devant. Enfin il y a un troisième Officier considerable, appelé *Tsum pim*, qui commande toutes les troupes de la Province, & qui est du premier Ordre des Mandarins d'armes. Tous ces trois suprêmes Presidents des Provinces ont sous eux plusieurs Mandarins inferieurs, qui les aident à expedier les affaires; & quoyque ces trois Tribunaux ayent ordinairement leurs Palais dans la Capitale, ils n'y demeurent pas toujours, mais ils parcourent les Villes & les divers quartiers de la Province, selon que les affaires le demandent. Les Tribunaux particuliers des Villes Capitales sont ceux qui suivent.

Chaque Capitale a deux Tribunaux, dans lesquels proprement consiste tout le Gouvernement de la Province, l'un pour le civil, & l'autre pour le criminel. Le premier s'appelle *Pu chim su*, dont le President est Mandarin du premier degré du se-

cond Ordre, & ses deux Aſſeſſeurs ſont du ſecond degré du meſme Ordre. Le Palais de ce Tribunal contient des deux côtéz, comme ceux de la Cour, deux Tribunaux, qui ne ſont pas dépendans, mais aſſiſtans ou coadjuteurs du premier Tribunal. Celui de la main gauche eſt le plus conſiderable, & s'appelle *Tſan chim*. Il a deux Preſidens qui ſont tous deux du ſecond degré du troiſième Ordre. Celui de la main droite s'appelle *Tſan y*, & ſes deux Preſidens ſont auſſi égaux & du ſecond degré du quatrième Ordre. Tous ces trois Tribunaux ont quantité de Mandarins inferieurs, appelez *Xen tin quōn*. Ils ont ſoin de decider toutes les affaires civiles, & de faire payer & de recevoir tous les revenus Royaux de la Province.

Le Tribunal criminel s'appelle *Ngan cha ſu*, & ſon Preſident qui eſt du troiſième Ordre, n'a point d'Aſſeſſeurs, mais deux Classes de Mandarins ſous luy. Ceux de la premiere qui s'appelle *Fo ſu*, ſont du quatrième Ordre. Ceux de la ſeconde qui s'appelle *Ciên ſu*, ſont du cinquième; & les Mandarins de ces deux Classes en commun s'appellent *Táo li*, ou *Táo tſun*. Ces *Táo li* ſont Viſiteurs de tous les quartiers de la Province, dans leſquels ils ont leurs Tribunaux. Quelques-uns d'entr'eux ont ſoin des chevaux de poſte, des Hoſtelleries Royales, & des barques du Roy de leur département, & ſont appelez *Ye chuen tao*. D'autres appelez *Pim pi tao*, ſont chargez de

l'inspection des troupes ; & d'autres de faire écoul-
 ler les eaux des terres , & de faire applanir & reparer
 les chemins , & ceux-cy sont nommez *Tun tien tao*.
 Ce Tribunal a le pouvoir de faire punir les crimi-
 nels par le bannissement , & mesme par la perte
 des biens & de la vie : Et quand il n'y a point de
 Visiteur dans la Province , il veille sur tous les
 autres Mandarins , & avertit le Roy de ce qui s'y
 passe , quand les affaires le meritent. En un mot
 ces deux Tribunaux ont les mesmes fonctions que
 les six suprémes Tribunaux de la Cour , & sont
 comme leurs Substituts.

Chaque Province est divisée en districts , & chaque
 district a un Mandarin appelé *Tao li* , qui est com-
 me Visiteur ou Inspecteur du bon ou du mauvais
 gouvernement des Officiers de son territoire. Il a
 soin de solliciter les Gouverneurs des Citez & des
 Villes , & de faire promptement payer les droits du
 Roy. Il y en a aussi qui prennent soin des rivie-
 res & des côtes de mer de leur quartier. Ceux qui
 ont soin des rivieres s'appellent *Hô tao* ; & les Vi-
 siteurs des côtes de mer, *Hai tao*. Tous ces Mandarins
 sont du Tribunal des Inspecteurs ou Surveillans, ap-
 pellé *Co tao* , dont nous avons parlé cy-devant.

Toutes les Citez du premier Ordre , soit qu'el-
 les soient Capitales ou non , ont un Tribunal où
 preside le Gouverneur de la Ville & de son terri-
 toire , qui est Mandarin du quatrième Ordre , &

248 NOUVELLE RELATION

s'appelle *Chi fu*. Il a trois Assesseurs ; le premier desquels s'appelle *Tum chi* ; le second, *Tum puon* ; & le troisième *Chui quon*, qui sont du sixième & du septième Ordre. On les appelle aussi second, troisième, ou quatrième Seigneur, de la seconde, troisième, ou quatrième Chaise, ou de la seconde, troisième ou quatrième Ville ; parce que le Président s'appelle premier Seigneur, première Chaise & première Ville. Il a encore quatre Mandarins inférieurs nommez *Kim lie*, *chu fu*, *Chao mo*, *Kim kiao*, & qui sont du septième, du huitième, & du neuvième Ordre. L'employ de ce Tribunal est le mesme que celuy du Gouverneur de *Pe kim*. Toutes les Citez de l'Empire ont de pareils Mandarins : mais quand elle est d'un grand commerce, ou qu'elle a un territoire fort étendu, & beaucoup de Villos dans sa dépendance, le nombre de ces Mandarins est double.

Les Citez du second Ordre, appellées *Chen*, sont de deux sortes ; celles de la première sont sujettes aux seules Capitales, comme les Citez du premier Ordre, & ont des Villes qui dépendent d'elles. Celles de la seconde sont sujettes aux Citez du premier Ordre, soit qu'elles ayent des Villes dépendantes, ou qu'elles n'en ayent point. Le Président de ces Citez s'appelle *Chi chen*. Il est du second degré du cinquième Ordre, & il a deux Assesseurs, dont le premier s'appelle *Chen tum*, & le second,
Chen

Chen poon ; & qui font du second degré, du sixième & du septième Ordre. Il a encore sous luy un troisième Mandarin appelé *Li mo*, du second degré du neuvième Ordre. Le peuple appelle le Gouverneur *Tai ye*, c'est à dire, grand ou premier Seigneur, & les trois autres, second, troisième, & quatrième Seigneur. Leur employ est le même que celuy des Gouverneurs des Citez du premier Ordre.

Toutes les autres villes de l'Empire ont un Tribunal, dont le President s'appelle *Chi hién*, & est du premier degré du septième Ordre. Il a deux Assesseurs, dont le premier, qui s'appelle *Hien chim*, est du huitième Ordre, & le second, qui est du neuvième, s'appelle *Chú pú*. Il y en a un troisième appelé *Tien su*, qui n'est d'aucun Ordre : mais s'il s'acquie bien de son employ durant trois ans, le Gouverneur de la Ville en donne avis à celuy de la Cité supérieure, & celuy-cy au Gouverneur de la Capitale. Ce dernier en avertit les deux grands Tribunaux de la même Capitale, & ceux-cy le Viceroy. Le Viceroy en écrit au suprême Tribunal des Mandarins, qui en donne avis aux Conseillers d'Etat, & ces derniers à l'Empereur, lequel ordinairement le fait Mandarin du huitième ou du neuvième Ordre. C'est-là, la route que tiennent les Mandarins qui s'élevent à de nouvelles dignitez : mais ce bonheur ne leur arrive jamais, s'ils ne l'a-

cheptent par des presens proportionnez au profit qu'ils peuvent retirer de leurs emplois ; ce qui se pratique aussi ouvertement que si c'estoit une Loy bien établie. Cet abus est cause que la Justice & les Charges sont vendues, comme à l'encan, dans tout l'Empire, & encore plus à la Cour : en forte qu'il n'y a proprement que le Roy qui songe au bien public, tous les autres ne pensant qu'à leurs intérêts particuliers. Voicy un exemple de cette maniere d'agir, dont j'ay esté témoin. Un jeune homme appellé Simon, & fort bon Chrétien, fut fait Mandarin d'une Ville du second Ordre, par une grace particuliere que l'Empereur luy fit, à cause que son pere Viceroy de la Province de *Xên si*, estoit mort en combattant contre l'armée des Brigands qui s'estoient soulevez. Les trois années de son employ estant achevées, il fut élevé à la Charge de Mandarin d'une Ville du premier Ordre, & le temps qu'il la devoit exercer estant expiré, il se rendit à la Cour suivant la coûtume, afin de demander d'estre envoyé à une ville plus considerable pour récompense de ses services. Le Roy renvoya son affaire au Tribunal des Mandarins, & aussi-tôt des courtiers vinrent de la part de ce Tribunal, luy dire, que s'il vouloit confiner en main tierce quatorze *Ván* d'argent, qui valent cent mille écus, on luy donneroit le Gouvernement de la ville de *Pim yâm*, en la Province de *Xan si*,

qui est l'une des plus peuplées, des plus marchandes, & des plus riches de tout l'Empire. Ce bon Chrétien répondit à cette proposition, que s'il avoit une pareille somme, ou même une beaucoup moindre, il ne songeroit pas à demander des Charges, parce qu'elle luy suffiroit pour vivre en repos: qu'il ne trouvoit pas non plus à propos de l'emprunter à gros interests, comme beaucoup d'autres, qui ensuite pour satisfaire leurs créanciers, & assouvir leur avarice, devenoient de véritables tirans, & des loups affamez qui desoloient les Villes, & rüinoient le miserable peuple, qu'ils estoient obligez de proteger & de deffendre: qu'ainsi on pouvoit accorder cet employ à celuy qui le voudroit achepter, & que pour luy il se contenteroit de celuy que le sort luy donneroit. C'est la coûtumé en ces occasions, d'écrire autant de noms de Villes qu'il y a de Mandarins qui demandent de l'employ, sur de petites planches qu'on met dans un vase, & chacun est Gouverneur de la Ville dont il tire le nom. Toutefois quand un homme est d'accord avec le Tribunal, on dispose les planches de telle sorte, qu'il tire ordinairement le nom de la Ville qu'il desire. Cet artifice n'a pourtant pas réüssi cette année 1669. à un Mandarin, lequel avoit donné une somme à un Greffier, qui avoit promis de luy faire échoir une Ville marchande & peu éloignée; car il tira le nom d'une

miserable Ville dans la Province de *Quei cheu*, la plus éloignée & la plus pauvre de tout l'Empire. Ce malheureux tout hors de luy-même de ce mauvais succez, sans respecter le Tribunal ni la présence de plus de trois cens Mandarins, se leva tout furieux (parce qu'on tire à genoux) poussant un grand cry, & ayant quitté son bonnet & sa robe, se jetta sur ce Greffier, le renversa par terre, & luy donnant mille coups de pied & de poing, luy crioit, où est donc imposteur & fourbe que tu es, l'argent que je t'ay donné, où est la Ville que tu m'as promise ; & beaucoup d'autres choses semblables. Les Ministres du Tribunal les separerent, & on les conduisit tous deux dans les prisons du suprême Tribunal criminel, où ils courent grand risque d'estre condamnez à mort, parce que ces sortes de marches sont deffendus par les Loix sous peine de la vie, & que les circonstances scandaleuses de cette action, rendent leur crime beaucoup plus énorme.

Dans toutes les Villes & Citez de l'Empire, il y a un Tribunal composé d'un President, & pour le moins de deux ou trois Assesseurs. Ils s'appellent *Kiáo quon*, c'est à dire Juges des gens de Lettres ; parce que leur employ est d'avoir soin des Lettres & des Lettrez, & sur tout de veiller sur les Bacheliers, qui sont en grand nombre, & souvent tres-pauvres, & qui se prévalans de leurs privileges, de-

viennent hardis & insolens, exercent beaucoup de violences & de fourberies pour tirer de l'argent des pauvres & des riches, & perdent quelquefois le respect dû aux Presidens & aux Gouverneurs. Ainsi les anciens Rois établirent avec beaucoup de prudence, ce dernier Tribunal qui les fait prendre, leur fait donner le fouët, & leur impose d'autres peines selon qu'ils le meritent, & même les prive de leur degré quand ils sont incorrigibles. Aussi les Bacheliers craignent & respectent ces Mandarins d'une maniere extraordinaire. Ce Tribunal a encore soin d'assembler de temps en temps tous les Lettrez de la Ville; sçavoir les Bacheliers, les Licenciés, les Docteurs, les Mandarins veterans ou dispensez de travailler, & ceux qui sont en exercice, pour traiter des Sciences & des vertus. Ils leur donnent des textes tirez de leurs Livres, sur lesquels ils font leurs compositions, que ce Tribunal examine, loüe & blâme publiquement: en sorte que ces Officiers sont plutôt des Professeurs que des Mandarins.

Outre ces Mandarins communs à tout l'Empire, il y a d'autres Tribunaux affectez à quelques lieux & à quelques Provinces, comme sont les Mandarins du sel, qui ont soin de le faire distribuer dans toute la Chine par les traitans, & d'empêcher que des Marchands particuliers n'en debitent, & ne fassent tort aux revenus du Prince. D'autres Man-

darins ont l'intendance des reues du Roy & des grands Seigneurs, en quelques endroits, particulièrement dans les Provinces maritimes. Il y a un autre Tribunal appelé *Ti kin su*, & par les Portugais *Tai qui si*. Surquoy il est bon de remarquer qu'ils corrompent presque tous les noms Chinois; ils appellent *Hansam* la ville de *Hiãm xan*, c'est à dire Mont des Odeurs. *Ma cao* s'appelle *Ama gão*, c'est à dire, Baye ou Golfe de l'Idole *Ama*; car *Gão* signifie Baye, & *Ama* est le nom d'un Idole qu'on adoroit en cet endroit.

Ce sont là les Tribunaux des Mandarins de Lettres. Ceux des Mandarins d'armes sont encore en plus grand nombre. Car outre qu'il y en a dans tous les lieux où sont ceux des Mandarins de Lettres, ils en ont encore en divers passages importants qui separent les Provinces, dans les Ports & dans les Bayes, & encore plus sur les frontieres du côté de la Tarrarie. On envoie de la Cour par tout l'Empire le catalogue des Mandarins de Lettres qu'on imprime, & renouvelle à chaque saison de l'année, où sont les noms & les titres, la patrie & le temps auquel chacun a receu les degrez. On imprime un autre semblable Livre ou Catalogue des Mandarins d'armes. Le nombre des Mandarins de Lettres de tout l'Empire, est de treize mille six cens quarante-sept, & celui des Mandarins d'armes de dix-huit mille cinq cens vingt. Ainsi il

y a en tout trente-deux mille cent soixante-sept Mandarins ; ce qui , quoyque tres-certain , paroitra peut-estre incroyable. Mais leur distribution , leur distinction & leur subordination ne sont pas moins admirables. Il semble que les Legislaturs n'ayent rien oublié , & qu'ils ayent preveu tous les inconveniens que l'on pouvoit craindre. Aussi je suis persuadé qu'il n'y auroit point d'Etat au monde mieux gouverné ni plus heureux , si la conduite & la probité des Officiers répondoit à ce bon ordre. Mais comme ils n'ont aucune connoissance du vray Dieu , ni des peines & des recompenses éternelles de l'autre vie , ils ne sont touchez d'aucun remords de conscience , ils mettent tout leur bonheur dans les plaisirs , dans les dignitez & dans les richesses , & pour les acquerir ils violent sans aucun scrupule toute sorte de droits divins & humains , foulant aux pieds la raison , la Religion , la Justice , les Loix , l'honnesteté & les droits du sang & de l'amitié. Les Officiers inferieurs ne songent qu'à tromper les Mandarins superieurs , ceux cy les Tribunaux suprêmes , & tous ensemble leur Roy. Ce qu'ils sçavent faire avec tant d'artifice & d'adresse , employant dans leurs memoires des paroles si douces , si honnêtes , si humbles , si respectueuses & si flateuses , & des raisons si bien colorées , & si desintereffées en apparence , que le pauvre Prince prend le plus souvent le mensonge

276 NOUVELLE RELATION

pour la verité. Ainsi le peuple se voyant continuellement maltraité, & accablé sans aucune raison, murmure & excite des seditions & des revoltes qui ont causé tant de ruines & de changemens dans cet Empire. Toutefois la méchanceté des Magistrats ne doit point faire de tort à la bonté & à l'excellence des Loix de la Chine.



CHAP. XVI.



CHAPITRE XVI.

*De la grandeur de l'Empereur de la Chine,
& de ses revenus.*



'AY remarqué dans le troisiéme Cha-
pitre les trois opinions qu'ont les Chi-
nois sur le commencement de leur
Empire. Ils n'estiment pas leurs Rois
moins anciens, puisque leur Gouver-
nement a toujourns esté Monarchique & absolu,
sans aucun mélange d'Aristocratie. J'ay aussi re-
marqué que *Cum fu cius* & tous les Sçavans rejet-
tent la premiere opinion comme apocryfe & fabu-
leuse. Ainsi j'ajouteray seulement que suivant la
seconde opinion, les Chinois ont eu des Rois deux
mille neuf cens cinquante-deux ans avant la Naif-
sance de JESUS-CHRIST. Le Roy *Fo hi* fut le
premier de leurs Rois, & le Fondateur de leur Em-
pire, qui commença dans la Province de *Xenssi*, la
plus Occidentale de la Chine du côté du Nord. Les
Chinois dépeignent ce Roy vêtu de seüilles d'ar-
bres, & ils demeurent d'accord que son Royaume
n'estoit pas d'abord d'une grande étendue, ni son
peuple fort nombreux. Leurs Histoires racontent

K k

258. NOUVELLE RELATION

que lorsque ce Roy commença à regner, les Chinois vivoient d'herbes & de fruits sauvages; beuvoient le sang des bêtes & s'habilloient de leurs peaux: mais qu'il leur enseigna à faire des filets pour la chasse & pour la pesche, & qu'il inventa les lettres Chinoises. Tous les Lettrez estiment cette opinion probable, & plusieurs la tiennent pour certaine & indubitable. En effet, il paroît assez vray-semblable que *Fo hi* a esté le premier Roy de la Chine; parce que si l'on retranche les fables que les Chinois y ont ajoutées, de mesme que les Grecs & les Romains quand ils parlent de leurs premiers Fondateurs, la suite de leur Histoire & de leurs Rois semble estre veritable. Car selon le calcul de leurs Histoires & de leurs Chroniques, on voit clairement que le premier Roy de la Chine commença à regner environ deux cens ans après le Déluge universel, selon la Version des Septante Interpretes. Ce qui est un temps suffisant pour que les descendants de Noé ayent pû s'étendre jusques aux dernieres parties de l'Asie; puisque dans un pareil espace ils se répandirent dans les parties Occidentales de l'Asie, dans l'Afrique & dans une bonne partie de l'Europe.

La troisieme opinion veut que le premier Roy de la Chine ait esté *Yao*, qui selon leur Chronologie commença de regner il y a quatre mille vingt-cinq ans. Leurs Histoires rapportent que de son

temps il y avoit déjà des Mathematiciens & des Astronomes : qu'il fit creuser des fossez & des canaux pour faire écouler les eaux d'un grand Déluge, qui couvroient encore les vallées & les campagnes. Ce Roy fut un Prince illustre par ses vertus & par ses grandes qualitez, & il est encore honoré comme l'un des plus sages & des plus vertueux de la Chine. Cette opinion, comme nous avons dit cy-devant, passe parmy les Chinois pour évidente & pour indubitable. Tous ceux de nos Peres qui jusqu'icy ont eu le plus de connoissance de leurs Livres & de leurs Histoires tiennent cette dernière opinion pour certaine, & la seconde pour probable. Et parcé que selon la Version de l'Ecriture Sainte, appelée Vulgate, il s'en suivroit necessairement que les Rois *Fo hi* & *Yáo* seroient nez & auroient regné avant le Déluge, nous sommes forcez de suivre en ce pays, la Version des Septante : Ce qui estant une fois supposé, l'Histoire de cet Empire paroît tres-vray-semblable, bien suivie, & conforme non seulement aux Histoires Egyptiennes, Assyrienes, Grecques & Romaines, mais, ce qui est encore plus surprenant, à la Chronologie de l'Ecriture Sainte.

Suivant donc la seconde opinion comme tres-probable; depuis le Roy *Fo hi*, qui commença à regner environ deux cens ans après le Déluge, jusques à l'Empereur Tartare *Cam hi*, qui regne cette année

260 NOUVELLE RELATION

1668, il y a eu deux cens trente-six Rois dif-
 fez en vingt-deux Familles différentes, qui ont
 gouverné cét Empire durant quatre mille cinq
 cens trente-quatre ans. Ces Familles subsistoient
 plus ou moins de temps, selon qu'elles se gouver-
 noient bien ou mal, & jusqu'à ce qu'un autre se
 revoltant, faisoit mourir le Roy, exterminoit
 tous les Princes de sa Maison, & tous les Grands
 qu'elle avoit étabhs, & s'emparoit de l'Empire. Au
 commencement ces rebelles estoient ou de petits
 Rois, ou de grands Seigneurs : mais depuis ce
 n'ont esté ordinairement que des personnes viles &
 de basse naissance. Le premier Roy de la Famille
 precedente estoit d'une Famille abjecte, appelée
Chū. Il fut long-temps valet des Prêtres des Idoles,
 après il se fit voleur de grands chemins : Ensuite
 ayant esté banny, il se mit à la tête de plusieurs
 troupes de brigands ; & après beaucoup de succez
 heureux, il s'empara de l'Empire. A son couron-
 nement il se fit appeller *Húm vu*, c'est-à-dire, hom-
 me vaillant & belliqueux, & depuis les Lettrez
 donnerent à sa Famille le nom de *Tai mím*, qui si-
 gnifie, Regne éclatant ou d'un grand éclat. Sa po-
 stérité domina dans la Chine durant deux cens soi-
 xante-seize ans, & jusqu'à l'année 1643. que les Tar-
 tares se rendirent Maîtres de l'Empire, & détruisi-
 rent la Famille Royale. Tous ceux qui se revoltent
 disent que c'est par ordre du Ciel, qui les a en-

voyez pour soulager le peuple opprimé par la tyrannie de ceux qui gouvernent; & cette opinion, ou plutôt cette vision trouve tant de credit dans l'esprit des Chinois & est tellement enracinée dans leurs esprits, qu'il semble qu'elle leur soit naturelle, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque esperance d'estre un jour Empereur. C'est là le sujet des frequentes revoltes qu'on voit dans cet Empire, aujourd'huy dans une Province; demain dans une autre, & mesme dans une seule Ville & dans un seul Village. On voit quelquefois un miserable s'ériger en Roy ou estre fait Empereur, tantost par une cinquantaine de bandis, tantost par cent ou deux cens payfans, & plus souvent encore par une certaine Secte d'Idolâtres, qui font profession de créer de nouveaux Rois, & d'établir un nouveau Gouvernement dans l'Empire. C'est une chose surprenante de voir les Comedies, ou si l'on veut les Tragedies qui sont tous les jours representées dans cet Empire comme sur un theatre. Car celuy qui fait aujourd'huy le métier de Bandi, & qui en cette qualité est craint & haï, ayant changé de personnage & pris la Couronne, les habirs & le nom de Roy, sera demain aimé & respecté de tout le monde, & quoyqu'on sçachè qu'il est d'une naissance vile & abjecte, on le nommera aussi-tost Fils du Ciel & Seigneur de l'Univers: Dautant que les Chinois, comme nous avons dit, appellent leur

262 NOUVELLE RELATION

Royaume *Tien hiá*, c'est à dire tout ce qui est sous le Ciel ou *Sú hai chi núu*, c'est à dire tout ce qui est entre les quatre Mers. Titres conformes à leur orgueil & à leur ignorance, & au mépris qu'ils ont pour les Etrangers : en sorte que c'est la même chose entr'eux, d'appeller un homme maître de tout ce qui est sous le Ciel ou entre les quatre Mers, que de dire qu'il est Roy de la Chine.

Les Chinois donnent à leur Empereur plusieurs titres superbes & magnifiques. Par exemple, ils l'appellent *Tien çù*, Fils du Ciel; *Xim tien çù*, saint Fils du Ciel; *Hoâm ty*, auguste & grand Empereur: *Xim hoâm*, saint Empereur, *Hoâm xam*, auguste Souverain: *Xim kiun*, saint Prince: *Xim xám*, sainte Souveraineté: *Que chù*, Seigneur du Royaume: *Vam*, Roy: *Que vâm*, Roy du Royaume: *Chao tim*, Palais Royal: *Van sui*, dix mille ans: & beaucoup d'autres noms semblables pleins de grandeur & de majesté, que je laisse pour ne pas ennuyer le Lecteur. En sorte que c'est la même chose de dire le Fils du Ciel, ou dix mille ans, ou Palais Royal, que de dire le Roy ou l'Empereur. Avec tout cela, ce Prince est bien éloigné de la folie du Roy de *Monomotapa*, qui croit qu'il a le pouvoir de commander au Soleil, à la Lune, & aux Etoiles; & de l'artifice du Roy de *Siam*, qui sçachant par expérience que la grande riviere qui traverse son Royaume, déborde tous les ans en certaine saison,

& qu'elle se retire en un certain temps à peu près, sort en grande pompe de son Palais, & commande aux eaux de se retirer, & de descendre à la Mer. Car quoyque les Chinois donnent ces grands noms à leur Roy, & qu'il le souffre, ni luy ni eux, du moins les Lettez & les personnes sages, ne sont pas si dépourvus de raison, que de croire qu'il est Fils naturel du Ciel : mais seulement qu'il est son Fils adoptif & qu'il l'a choisi pour estre maître de cet Empire, & pour gouverner & deffendre le Peuple. On ne sçauroit nier toutefois que ces noms ne marquent quelque presumption dans ceux qui les donnent, & dans celuy qui les reçoit : mais elle est en quelque façon excusable dans un Peuple Payen & qui habite un Empire si grand, si puissant & si florissant. D'autant plus que jamais le Roy ne s'en sert en parlant de luy-mesme : car en particulier il employe le mot *ngò*, qui veut dire, moy, & qui est commun à tous ses sujets ; & quand il parle en public assis dans son Trône, il se sert du mot *chin*, qui signifie aussi moy ; mais avec cette difference que personne que luy ne s'en peut servir, en quoy il est beaucoup plus modeste que la plûpart des autres Princes qui songent continuellement à s'élever par de nouveaux titres.

La plûpart des Rois font des Ducs, des Marquis & d'autres grands Seigneurs, aussi-bien que l'Empereur de la Chine ; mais celuy-cy s'attribuë de

plus, au moins dans les derniers temps, le pouvoir de faire des Dieux & des Idoles. C'estoit autrefois la coûtume dans cét Empire, que quand les Rois vouloient recompenser le merite de quelque homme illustre pour les grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, ils luy bâtissoient après sa mort un Palais magnifique, où ils mettoient ordinairement son nom gravé en or, avec des titres & des dignitez proportionnées à ses merites. Il y a plus de mille ans qu'il y avoit dans la Chine un grand Capitaine, qui durant plusieurs années défendit l'Etat & le Peuple, & rétablit le Roy & le Royaume dans son ancien lustre par le gain de plusieurs combats & batailles, avec des perils & des travaux immenses, & aux dépens de quantité de blessures; & enfin de sa propre vie, qu'il perdit en combattant contre les rebelles. Pour reconnoître une si grande fidelité & tant d'actions Heroïques, l'Empereur resolut de luy donner après sa mort la dignité qu'il luy avoit conservée durant sa vie: ainsi il luy fit bâtir un Temple magnifique, où il fit mettre sa figure, & le declara Empereur de toute la Chine. Ce vaillant homme & beaucoup d'autres semblables sont maintenant adorez comme des Pagodes ou des Dieux, par le Roy & par tous les Chinois, qui ayans oublié que l'intention de leurs Ancêtres n'estoit autre que d'honorer les personnes vertueuses, & d'exciter les autres par leur exemple
à estre

à estre fideles & vaillans , ont perdu peu à peu la connoissance qu'ils avoient autrefois , qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & se sont precipitez dans l'abîme de l'Idolâtrie. A present les Rois de la Chine sont en possession de défiier qui bon leur semble, comme faisoit anciennement le Senat de Rome , dont voicy deux exemples qui meritent d'estre remarquez. Lorsque le Pere Mathieu Ricci entra dans la Chine, elle estoit gouvernée par l'Empereur *Ván lié*, dont le regne qui dura quarante-huit ans, fut aussi heureux pour l'Etat, où il maintint toujous la paix & l'abondance, qu'il fut malheureux luy-mesme dans la conduite de sa famille. Il choisit pour Gouverneur du Prince heritier de la Couronne , un *Colao* ou Conseiller d'Etat tres-habile & tres-sçavant, nommé *Cham Kiu chem*. Celuy-cy abusant de la facilité d'entrer dans le Palais, que luy donnoient son credit & sa dignité, se familiarisa de telle sorte avec la mere de l'Empereur , qu'elle s'abandonna à cet Officier ; mais l'Empereur l'ayant appris , il luy fit aussi-tôt perdre la vie. Cette Dame outrée de cet affront & de la mort de ce *Colao*, & craignant une pareille destinée, tomba malade & mourut en peu de jours. Alors l'Empereur pour rétablir en quelque façon la reputation de sa mere par des honneurs extraordinaires , declara solennellement qu'elle estoit *Kien liên pu sa*, c'est à dire Déesse de neuf fleurs ;

& elle a des Temples dans tout l'Empire , où elle est adorée sous ce titre , de même que la Courtisane Flore estoit honorée par les Romains comme Déesse des Fleurs. Après la mort de ce *Co lao*, les Mandarins conseillerent à l'Empereur de faire brûler les Commentaires qu'il avoit faits sur les Livres composés par *Cum fu sius* ; mais il leur répondit avec sa prudence ordinaire, qu'il punissoit les mauvaises œuvres, & non pas les bonnes qu'il avoit faites pour l'instruction du Prince & de tout l'Empire. En effet, ce Commentaire est le plus excellent que les Chinois ayent sur cette matière. Il est rempli de tres-beaux discours moraux & bien suivis, de maximes & de raisonnemens solides, & de décisions justes & claires sur beaucoup de difficultez ; & c'est aussi par ces raisons le Livre qu'estudient ceux de nos Peres qui ont acquis quelque connoissance de la Langue.

Il y a plus de quatre cens ans, qu'un Bonze de la Secte de ceux qui ne se rasent pas la tête, & qui se marient, & que les Chinois appellent *Taó-fu*, s'empara de telle sorte de l'esprit du Roy qui regnoit en ce temps-là, par le moyen de la Chimie, & ensuite par la magie, & par des inventions diaboliques, que non seulement il l'estima plus qu'homme durant sa vie, mais même après sa mort il le declara Dieu & Seigneur du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles. On peut voir par

ces deux exemples combien est grande l'ignorance du peuple, qui croit que l'Empereur a le pouvoir de faire d'un homme foible & miserable, un Dieu tout-puissant : & jusqu'à quel excez va la flaterie des gens de Lettres, qui non-seulement approuvent, mais qui persuadent au Roy de faire des actions si contraires à toute sorte de raison. C'est aussi ce qui nous donne lieu de les convaincre plus facilement par ce dilemme. Ou le Roy est plus puissant que ce Pagode ou ce Dieu ; ou ce Pagode est plus puissant que le Roy. S'ils répondent que c'est le Roy, nous leur disons, d'où vient donc que le Roy se met à genoux devant le Pagode, & qu'il l'adore inclinant la teste jusqu'à terre ? Pourquoi luy offre-t-il de l'encens ? Pourquoi luy demande-t-il une longue vie pour luy, la paix pour son Etat & autres choses pareilles ? S'ils disent, comme ils font ordinairement, que le Pagode est plus puissant, nous leur répondons de cette sorte. Cette puissance ne peut luy venir que de ce qu'il est Pagode : Or c'est le Roy qui l'a fait Pagode, donc le Roy est plus puissant que luy. Et pour leur faire voir que le Pagode n'a aucun pouvoir, nous leur demandons si le Roy leur peut donner une longue vie, la santé, des enfans, &c. Ils répondent que non-seulement il ne peut pas les leur accorder, mais qu'il ne peut pas se les donner à soy-même. Cela estant ainsi, leur repliquons-nous,

268 NOUVELLE RELATION

comme le Pagode tient du Roy tout le pouvoir qu'il a, & que le Roy ne peut pas luy donner cette puissance, puisqu'il ne l'a pas luy-même; comme vous l'avouez; il s'ensuit évidemment que le Pagode ne l'a pas non plus. Ils entendent bien la force de ces raisons, & quelques-uns abandonnent leurs erreurs pour embrasser la vérité: mais la plupart répondent avec beaucoup de civilité, *Tsai lái lim Kiao*, c'est à dire, nous reviendrons une autre fois écouter vôtre doctrine: Ce qui est la même réponse que les Arcopagites firent à Saint Paul.

Voicy l'Erat des revenus de ce puissant Monarque, qui entrent tous les ans dans ses tresors & dans ses magasins. Nous l'avons tiré d'un Auteur fort exact, & d'une grande autorité parmy les Chinois, & dont les Livres s'appellent à *hio pién*.

Il entre tous les ans dans le Tresor Royal dix-huit millions & six cens mille écus d'argent, en quoy toutefois ne sont pas compris les droits qu'on leve sur tout ce qui s'achete & qui se vend dans tout l'Empire; ni le profit de quelques millions que le Roy prête à des usures excessives; ni les revenus des terres, des bois & des jardins Royaux qui sont en grand nombre; ni l'argent des confiscations qui se monte quelquefois à plusieurs millions, comme nous le voyons chaque jour en cette Cour; ni enfin les rentes des biens immeubles confisquez, sur les criminels de leze-Majesté, sur

les rebelles, sur ceux qui volent les deniers Royaux, ou qui volent sur le peuple jusqu'à la somme de mille écus & au-dessus, ou qui commettent des crimes énormes, ou qui font de grandes fautes dans l'exercice de leurs Charges & en d'autres cas, que l'avarice des Ministres determine pour avoir pre-texte de dépouiller les particuliers.

Il entre aussi dans le Trésor sous le titre de revenus de la Reine, dix-huit cens vingt-trois mille neuf cens soixante-deux écus.

On porte tous les ans, dans les magasins de la Cour, quarante-trois millions trois cens vingt-huit mille huit cens trente-quatre sacs de ris & de bled.

2°. Treize cens quinze mille neuf cens trente-sept pains de sel, du poids de cinquante livres chacun.

3°. Deux cens cinquante-huit livres de vermillon tres-fin.

4°. Quatre-vingts-quatorze mille sept cens trente-sept livres de verniz.

5°. Trente-huit mille cinq cens cinquante livres de fruits secs, comme de raisins, de figes, de noix, de chataignes, &c.

On porte dans les Garderobes du Roy seize cens cinquante-cinq mille quatre cens trente-deux livres de pieces de soye de diverses couleurs, comme toiles, velours, satins, damas & autres, en quoy ne sont pas compris les habits Royaux qu'apportent les barques dont nous avons parlé.

270 NOUVELLE RELATION

2°. Quatre cens soixante-seize mille deux cens soixante-dix pieces de soye legeres, dont les Chinois s'habillent en Esté.

Troisièmement, Deux cens soixante-douze mille neuf cens trois livres de soye crüe.

Quatrièmement, trois cens quatre-vingt-seize mille quatre cens quatre-vingts pieces de toille de coton.

Cinquièmement, quatre cens soixante-quatre mille deux cens dix-sept livres de coton.

Sixièmement, cinquante six mille deux cens quatre-vingts pieces de toille de chanvre.

Enfin, vingt-un mille quatre cens soixante-dix sacs de fèves, qu'on donne aux chevaux du Roy au lieu d'avoine.

Et deux millions cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens quatre-vingt-trois bottes de paille, chacune du poids de quinze livres. Ces deux derniers articles estoient ainsi sous les Rois Chinois ; mais ils sont à present au triple, & mesme au quadruple, à cause de la grande quantité de chevaux que ces Rois Tartares entretiennent.

Outre toutes ces choses tirées du Livre que j'ay cité, on en amaine plusieurs autres à la Cour par forme de redevances. Comme des bœufs, des moutons, des cochons, des oyes, des canards, des poules & autres animaux domestiques : quantité de venaison & de gibier, comme des sangliers, des

ours, des cerfs, des daims, des lièvres, des lapins, des poules de bois & d'autres oyseaux terrestres & aquatiques : des poissons, comme des barbeaux, des truites fort grandes & beaucoup d'autres, tous excellens & dont je ne sçay pas les noms en Portugais : toutes sortes d'herbes de jardin, aussi vertes & aussi fraîches au milieu de l'Hyver, qui est tres-grand en cette Cour, qu'au milieu du Printemps. En quoy il faut avouer que l'industrie de cette Nation est admirable ; car ils conservent aussi toutes sortes de fruits en des lieux preparez exprés, où par des fourneaux souterrains ils donnent tel degré de chaleur que bon leur semble : en sorte qu'on ne peut pas se persuader qu'elle soit artificielle, à moins que de le voir. On apporte aussi de l'huile, du beurre, du vinaigre, & toutes sortes d'épiceries : des vins précieux de divers endroits & de différentes compositions : des farines, des pains, des massépains, & des biscuits d'une infinité de sortes : de toutes les especes de fruits que nous avons en Europe, comme des melons, des concombres, des raisins, des cerises, des pesches, des poires, des pommes & beaucoup d'autres que nous n'avons pas. Je n'ay pû sçavoir au juste la quantité précise qu'on apporte tous les jours de toutes ces choses. Je puis toutefois assurer qu'il en entre au Palais une si grande abondance, qu'elle paroîtroit incroyable, si je pouvois l'expliquer exactement. Je me contenteray,

271 NOUVELLE RELATION

pour en donner quelque idée, de rapporter ce qui
fut. Le huitième Decembre 1669. le Roy ordon-
na à trois Mandarins de venir brûler de l'encens
devant le Tombeau du Pere Jean Adam, pour luy
faire honneur, & nous fit donner à trois Peres qui
nous trouvions à la Cour trois cens vingt-cinq écus
pour les frais de son Enterrement. Plusieurs Man-
darins de nos amis & la plûpart des Chrétiens de
Pe Kim, assisterent à la Ceremonie, qui fut tres-belle
& tres-curieuse, mais qui n'est pas de mon sujet.
Le lendemain neuvième nous allâmes, suivant la
côûtume, rendre graces à l'Empereur de cette fa-
veur extraordinaire. Après que nous nous fûmes
acquitez de ce devoir, Sa Majesté nous envoya
dire d'attendre, & qu'elle nous vouloit faire une
nouvelle grace. Nous attendîmes plus d'une heure,
& à trois heures après Midy on nous fit entrer dans
la Salle Royale, où il estoit dans son Trône, & nous
commanda de nous asseoir à la premiere table du
troisième rang du côté droit. Nous luy obéîmes,
& plusieurs des principaux de ceux qui demeurent
au Palais, parmy lesquels il y en avoit beaucoup
du Sang Royal, s'assirent aussi selon leurs rangs.
Il y avoit deux cens cinquante tables, & sur cha-
cune vingt-quatre plats d'argent d'un palme & de-
my de diametre, mis les uns sur les autres, à la ma-
niere des Tartares, c'est-à-dire, qu'on en met une
partie sur la table, & les autres entre-deux en l'air,
leurs

leurs bords estans soutenus par les bords des premiers, tous remplis de viandes & de diverses sortes de fruits & de confitures, mais sans aucun potage. Au commencement du Festin, l'Empereur nous envoya de sa table deux plats d'or plus grands que les precedens, & pleins de confitures & de fruits d'un goût excellent. Au milieu du repas il nous fit apporter un autre plat d'or, où il y avoit vingt pommes des plus grandes & des meilleures de ce Royaume, appellées *Pin qūo*. Sur la fin il nous envoya encore un plat remply de belles poires, & de ces pommes d'or dont nous avons parlé ailleurs. La grace que l'Empereur nous fit en cette occasion, nous parut extraordinaire, & à tous ceux qui en entendirent parler : mais elle est ordinaire pour tous les autres qui y furent invitez, puisque le Roy leur donne tous les jours un semblable repas. Toutefois il leur en donne de bien plus magnifiques, & à tous les grands Seigneurs & Mandarins de la Cour, qui sont au nombre d'environ cinq mille, en certaines occasions de Fêtes & de réjouissances publiques : Et par là le Lecteur pourra connoître la grandeur & la puissance de cét Empereur ; & que l'abondance des provisions de toutes sortes qui entrent continuellement dans cette Cour, est au dessus de la description que j'en ay faite.

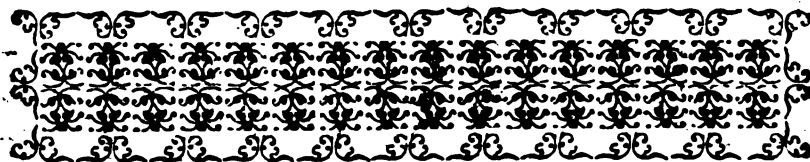


Nottes sur le feizième Chapitre.

A page 257.

LE Pere Magaillans avoit déjà parlé dans le troisième Chapitre, des trois opinions des Chinois touchant l'antiquité de la Chine ; & je ne doute pas que s'il avoit pu mettre la dernière main à cet Ouvrage, il n'eût rangé tout ce qu'il en dit, dans un même Chapitre. Je n'ay pas crû qu'il me fut permis de retrancher ce qu'il en rapporte dans ce Chapitre, tant pour n'y pas faire un changement si considerable, que parce que l'Auteur y a mis plusieurs circonstances nouvelles & curieuses, & que la matiere est d'elle-mesme tres-importante. Outre que ce Chapitre ayant esté composé en 1669. il sert de confirmation au troisième que le Pere Magaillans avoit écrit l'année precedente, comme on le peut voir par les dates différentes qu'il marque dans cet Ouvrage.





CHAPITRE XVII.

Description de la Ville de Pe Kim : Des murailles qui enferment le Palais de l'Empereur, & de la forme des principales Maisons de la Chine.



A Ville ou Cour de Pe Kim, est située A
 dans une plaine. Elle forme un vaste
 quarré, dont chaque côté est de dou-
 ze stades Chinois, qui font environ
 trois milles d'Italie, & près d'une lieue
 de Portugal. Elle a neuf portes, trois du côté du
 Midy, & deux de chacun des autres côtez ; & non B
 pas douze, comme le dit le Pere Martini dans son
 Atlas page 29. en quoy il paroît avoir suivi Marc
 Polo, Livre second, Chapitre septième. Cette Ville
 est maintenant habitée par les Tartares & par leurs
 troupes divisées en huit quartiers ou bannieres,
 comme ils les appellent. Mais comme sous les Rois
 precedens les Habitans s'estoient tellement multi-
 pliez, qu'ils ne pouvoient estre contenus dans cette

M m ij

C Capitale ni dans ses neuf Faux-bourgs qui répondent aux neuf portes, & qui, s'ils ne sont pas chacun une grande Ville, sont du moins autant de grands Bourgs ; on bâtit une nouvelle Ville carrée aussi, dont chaque côté est de six stades Chinois, ou d'un mille & demy d'Italie, & dont le côté du Nord joint celuy du Midy de l'ancienne. Elle a sept portes, & chacune un Faux-bourg bien peuplé, sur tout celuy qui regarde le Couchant ; parce que c'est le côté par où entrent tous ceux qui de tout l'Empire viennent par terre à cette Capitale. L'une & l'autre Ville est divisée en cinq quartiers ou territoires, comme nous l'avons dit dans le quatorzième Chapitre. Les principales rues vont les unes du Nord au Sud, & les autres de l'Est à l'Ouest : mais elles sont toutes si droites, si longues, si larges & si bien proportionnées, qu'il est aisé de connoître qu'elles sont tracées au cordeau, & non pas faites au hazard comme dans nos Villes de l'Europe. Les petites rues courent toutes de l'Est à l'Ouest, & divisent en des Isles égales & proportionnées tout l'espace qui est entre les grandes rues. Elles ont les unes & les autres leurs noms particuliers, comme la rue des Parens du Roy, la rue de la Tour blanche, des Lions de fer, du Poisson sec, de l'Eau de vie, & ainsi des autres. On vend un Livre qui ne traite que du nom & de la situation des rues, dont se servent les Valets qui accompagnent les

Mandarins à leurs visites & à leurs Tribunaux, & qui portent leurs presens, leurs Lettres & leurs ordres en divers endroits de la Ville & de l'Empire. Car ils en envoient continuellement un grand nombre par tout le Royaume, & c'est de là qu'est venu ce bon mot si souvent repeté par les Chinois, que les Provinces donnent des Mandarins à *Pe Kim*, & que *Pe Kim* leur donne en échange des Laquais & des Messagers : Et en effet il est rare de voir un Mandarin originaire de cette Ville. La plus belle de toutes ces rues est celle qu'on appelle *Cham gān kiai*, c'est-à-dire, la rue du Perpetuel repos. Elle va de l'Est à l'Ouest, bordée du côté du Nord par les murs du Palais du Roy, & du côté du Sud par divers Tribunaux & Palais de grands Seigneurs. Elle est si vaste, qu'elle a plus de trente toises de largeur, & si fameuse, que les sçavans dans leurs écrits l'employent pour signifier toute la Ville, en prenant la partie pour le tout ; car c'est la mesme chose de dire, un tel est dans la rue du Perpetuel repos, que de dire qu'il est à *Pe Kim*. Si les maisons estoient élevées & bâties sur le devant comme les nôtres, la Ville feroit beaucoup plus belle : mais elles sont toutes basses, pour marquer le respect qu'ils ont pour le Palais du Roy. Il y en a quelques-unes des plus grands Seigneurs, qui sont hautes & magnifiques ; mais elles sont placées en dedans, & on ne voit sur la rue qu'une grande

D

porte, avec des maisons basses des deux côtez, occupées par des domestiques & par des Marchands & des Ouvriers. Cette coûtume toutefois sert à la commodité publique ; car dans nos Villes une bonne partie des ruës est bordée par les maisons des personnes considerables ; & ainsi on est obligé, pour se pourvoir des choses necessaires, d'aller bien loin à la Place ou sur les Potts : Au lieu qu'à *Pe Kim*, & il en est de mesme de toutes les autres Villes de la Chine, on trouve à acheter à sa porte tout ce qu'on peut desirer pour l'entretien & pour la subsistance, & mesme pour le plaisir ; parce que ces petites maisons sont des Magazins, des Cabarets, ou des Boutiques. La multitude du peuple est si grande dans cette Ville, que je n'ose le dire, & ne sçay mesme comment le faire entendre. Toutes les ruës de l'ancienne & de la nouvelle Ville en sont remplies, autant les petites que les grandes, & celles qui sont au milieu, que celles qui sont vers les extrémitez ; & la foûle est si grande par tout, qu'elle ne peut estre comparée qu'aux Foires & aux Processions de nôtre Europe.

Le Palais de l'Empereur est situé au milieu de cette grande Ville, & regarde le Midy, suivant la coûtume de cet Empire, où l'on voit rarement une Ville, un Palais, ou la Maison d'une personne considerable, qui ne soit tournée du mesme côté. Il est entouré d'une double enceinte de murailles,

l'une dans l'autre, en forme de quarré long. L'enceinte extérieure est une muraille d'une hauteur & d'une épaisseur extraordinaire, enduite dedans & dehors d'un ciment ou chaux rouge, & couverte d'un comble ou petit toit de briques vernissées d'une couleur jaune dorée, fait avec beaucoup d'art & d'agrément. Sa longueur depuis la porte du Sud jusqu'à celle du Nord, est de huit stades Chinois, ou de deux milles d'Italie; sa largeur de quatre stades ou d'un mille, & son circuit de vingt-quatre stades ou de six milles. Cette enceinte a quatre portes, une au milieu de chaque côté, & chacune est composée de trois portes, dont celle du milieu est toujours fermée, & ne s'ouvre que pour le Roy seul. Les autres servent à ceux qui entrent ou sortent du Palais, & sont tout-à-fait ouvertes depuis le point du jour, jusqu'à ce qu'on sonne la retraite, à la réserve des méridionales qui ne sont qu'entrouvertes, à moins que le Roy ne sorte ou ne rentre. Du temps des Rois Chinois, la garde de chaque Portail estoit de trente soldats avec leur Capitaine, & de dix Eunuques: mais à présent il n'y a que vingt Tartares avec leur Officier. Par où l'on voit que les Peres Alvaro Semedo page 143. & Martini page 31. qui disent que la garde de chaque porte est de trois mille hommes & de cinq éléphants, ont esté mal informez, ayant pris le tout pour une partie. Car il est vray que la

garde est de trois mille hommes en tout, qui étant distribuez par compagnies & par escouades ou brigades, gardent jour & nuit, tour à tour & tant de jours par mois, les portes de la Ville & celles du Palais, où il y en a plusieurs autres outre celles que nous avons dites, & diverses tours qui environnent la muraille interieure. Pour les éléphants, ils ne sont point aux portes, mais dans leur écurie ou plutôt dans leur Palais; car ils sont logez dans une vaste court, au milieu de laquelle il y a une grande & belle salle, où ils font leur demeure durant l'Eté; mais pendant l'Hyver on les met dans des salles separées & plus petites, dont le pavé est échauffé avec des fourneaux: sans quoy ces animaux ne pourroient pas supporter la rigueur du froid de ce climat, où il arrive même souvent qu'ils meurent par la negligence de ceux qui en ont le soin. Il n'y en a pas plus de cinq ou six, qu'on amène de la Province de *Yùn nân*. On ne les tire de leur logement que quand le Roy sort du Palais pour quelque fonction publique, comme pour quelque sacrifice & autres choses semblables. L'entrée de ces portes est deffenduë aux Bonzes des Pagodes, aux aveugles, aux boiteux, aux estropiez, aux gueux, à ceux qui ont des balaffres, des goitres, le nez ou les oreilles coupées, & en un mot à tous ceux qui ont quelque difformité considerable.

La muraille interieure qui entoure immédiatement

ment le Palais , est extrêmement haute & épaisse , bâtie de grandes briques toutes égales , & embellie de creneaux bien ordonnez. Elle a du Nord au Sud six stades , ou un mille & demy d'Italie , un stade & demy de largeur , & quinze stades , ou cinq mille moins un quart , de circonférence. Elle a quatre portes avec de grandes voûtes & arcades ; celles du Sud & du Nord sont triples , comme les portes de la premiere enceinte , & celles des côtez simples. Sur ces portes & sur les quatre angles de la muraille , s'élevent huit tours ou plutôt huit salles d'une grandeur extraordinaire , & d'une tres-belle architecture , vernissées au dedans d'un beau rouge semé de fleurs d'or , & couvertes de tuiles vernissées de jaune. Sous les Rois Chinois , vingt Eunuques faisoient la garde à chacune de ces portes ; à present les Tartares ont mis à leur place quarante soldats avec deux Officiers. L'entrée est permise à tous les Mandarins des Tribunaux qui sont au dedans du Palais , & à tous les Officiers de la Maison du Roy : Mais elle est rigoureusement deffenduë à tous les autres , s'ils ne montrent une petite table de bois ou d'ivoire , où leur nom & le lieu où ils doivent servir soient marquez , avec le cachet du Mandarin de qui ils dépendent. Cette seconde muraille est environnée d'un profond & large fossé , revestu de pierre de taille , & plein de grands & excellens poissons.

Nn

Chaque porte a un pont-levis pour traverser le fossé, à la reserve de celle du Sud qui l'a plus au dedans, comme nous le dirons plus bas.

Dans le grand espace qui separe les deux murailles, il y a plusieurs Palais détachés, les uns ronds, les autres quarrés, qui ont tous des noms conformes aux usages & aux divertissemens pour lesquels ils ont esté construits, & qui sont si vastes, si riches, & si bien ornez, qu'ils pourroient suffire non seulement à des Princes, mais encore à quelques Rois de nôtre Europe.

Dans le mesme espace, du côté de l'Orient, & joignant la premiere muraille, coule une riviere qu'on traverse sur divers Ponts, tous fort beaux, & faits entierement de marbre, à la reserve de l'arcade du milieu, qui est un Pont-levis de bois; tous les autres Ponts qu'on voit en bon nombre dans le Palais, sont bâtis de la même maniere. Du côté de l'Occident, où l'espace est beaucoup plus large, il y a un Lac fort poissonneux, long de cinq stades ou d'un mille & un quart d'Italie, & fait en forme de viole. On le traverse à l'endroit le plus étroit, qui répond aux portes des murailles, sur un beau Pont, dont les extrémitez sont ornées par deux Arcs de triomphe à trois arcades chacun, élevez, majestueux, & d'une excellente architecture. Ce Lac, dont Marc-Polo fait mention, Livre 2. Chap. 6. est environné de Palais ou Maisons de

plaisance, bâtis partie dans l'eau, & partie en terre-ferme, & le milieu est garny de barques tres-propres, dont le Roy se sert quand il veut prendre le plaisir de la pêche ou de la promenade. Le reste des deux espaces de l'Est & de l'Oüest, qui n'est point occupé par le Lac ou par les Palais détachés, est divisé en rues larges & bien proportionnées, habitées par les Officiers & par les Artisans qui servent dans le Palais du Roy. Au temps des Roys precedens il y avoit dix mille Eunuques; mais ceux qui regnent presentement, ont mis en leur place des Tartares & des Chinois de la Province de *Lead-tüm*, qui sont considerez comme Tartares par une grace particuliere. Voilà ce qui regarde les dehors du Palais, il faut parler maintenant de ce qui est au dedans.

Pour l'intelligence de ce qui suit, il faut remarquer deux choses. La premiere que, comme nous l'avons déjà dit, toutes les Villes & tous les Palais du Roy, des grands Seigneurs, des Mandarins, & des personnes riches, sont construits de telle sorte que les portes & les principaux appartemens regardent ou sont tournez du côté du Midy. La seconde, qu'au lieu que nous bâtitons nos logemens à divers étages, les uns sur les autres, les Chinois les font sur un même plan, les uns au delà des autres, & qu'ainsi nous occupons l'air & eux la terre. Par exemple, la grande Porte qui regarde le Sud,

284 NOUVELLE RELATION

est sur la ruë , & a de petites maisons de part & d'autre , & c'est là le premier appartement. On trouve ensuite une basse-court, & au bout une seconde porte où est le second appartement. Il est suivy d'une court plus vaste, qui aboutit à une grande salle destinée pour recevoir les Errangers. Après une troisième court, on trouve le quatrième appartement, où demeure le Maître de la maison, & ensuite une autre court, & un cinquième appartement, où l'on met les nippes, les joyaux & les meubles les plus précieux. Au-delà il y a un jardin, & au bout le sixième & dernier appartement, avec une petite porte au milieu, qu'on ouvre seulement quand l'occasion ou la nécessité le demande. A l'Est & à l'Oüest de ces cours, il y a des logemens moins considerables. Les domestiques avec leurs femmes & leurs enfans, demeurent dans celle qui joint la grande Porte, & les autres sont oocupées par les dépenses & les offices de la maison. Les maisons des Mandarins & des personnes riches, sont ordinairement disposées de cette maniere : mais celles des grands Seigneurs, occupent encore plus de terrain, & ont plus d'appartemens, plus grands & plus élevez, à proportion de leur dignité : tout étant si bien réglé dans la Chine, que les Mandarins ni les grands Seigneurs ne peuvent bâtir leurs maisons, que conformément à ce qui est ordonné par les Loix.

Notes sur le dix-septième Chapitre.

CE Chapitre est d'autant plus curieux, qu'il contient une description fort ample de la Ville Capitale de la Chine, & du vaste Palais de l'Empereur. Toutes les autres Relations sans en excepter aucune, en disent fort peu de chose, & pour l'ordinaire fort confusément ; mais il ne faut pas s'en étonner : les Ambassadeurs demeurent toujours enfermez dans le Palais qui leur est destiné, & les Missionnaires, à la reserve d'un petit nombre, ou n'ont point veu Pe Kim, ou ne l'ont veu qu'en passant, ou quand ils y furent menez prisonniers durant la dernière persécution. Il n'y a presque que le Pere Adam, le Pere Ferdinand Verbiest, & le Pere Magaillans qui ayent pû s'instruire parfaitement des particularitez de cette grande Ville ; & le dernier est le seul qui nous en ait donné la description, après un séjour de près de vingt-cinq ans. J'ay crû toutefois que pour donner plus de satisfaction & une idée plus distincte aux Lecteurs, je devois joindre à cette description un Plan de la Ville de Pe Kim, & du Palais de l'Empereur. Je l'ay dressé avec beaucoup de soin & de peine, sans y rien mettre qui ne soit fondé sur la Relation de nôtre Auteur, comme on le pourra voir dans cette Traduction & dans les Notes suivantes. On verra aussi qu'encore que cette description soit fort belle, elle auroit

286 NOUVELLE RELATION

besoin pour estre parfaite, d'un Plan plus exact de la Ville & du Palais en general, & de beaucoup de Plans & de desseins particuliers des divers Palais, tant de l'Empereur que des grands Seigneurs, des Temples, des Arcs de Triomphe, des Ponts, &c. Mais on peut se contenter de cette Relation, en attendant que les Iesuites qui sont allez à la Chine par ordre du Roy, nous envoient quelque chose de plus achevé. On n'a marqué qu'environ soixante-dix ruës; parce qu'estant toutes situées de mesme, elles suffissent pour donner une idée de cette grande Ville; outre que la Relation n'en dit pas le nombre, & que la petitesse du Plan n'auroit pas permis d'en mettre davantage.

A page 275. Chaque côté de la Ville est de douze stades Chinois.

Le Pere Martini donne aux murailles de cette Ville, seulement quarante stades Chinois de circuit: mais il en faut plütoft croire le Pere Magaillans, qui en devoit estre mieux instruit, & qui luy en donne quarante-huit. Le Pere Martini dit aussi que ces murailles furent faites par l'ordre de l'Empereur Tai çungus, troisième de la Famille Tai mim, lequel commença à regner en 1404. Le Pere Couplet dans sa Chronologie appelle cét Empereur Chim çu, ou Yum lo, & dit qu'il ne transféra le Siege de l'Empire de Nan Kim, à Pe Kim que la septième année de son Regne, c'est-à-dire, en 1411.

B page 275. Elle a neuf portes, & non pas douze, comme le dit le Pere Martini, &c.

Ce que dit icy nôtre Auteur du nombre des portes, est confirmé par le Pere Semedo, premiere Partie, Chapitre dix-septième, par le Pere Adam Schall, Chapitre dixième, & par le Pere Couplet dans sa Chronologie, page 82. qui tous ne donnent que neuf portes à Pe Kim.

C page 276. On bâtit une nouvelle Ville quarrée; dont chaque côté est de six stades Chinois, &c. Elle a sept portes, & chacune un Faux-bourg, &c.

Je trouve icy trois grandes difficultez. La premiere, sur la grandeur de cette nouvelle Ville. La seconde, sur la situation de ses portes. La troisieme, sur le nombre des Faux-bourgs des deux Villes.

Le Pere Magaillans dit icy, que cette nouvelle Ville est quarrée, & que chaque côté est de six stades Chinois: si cela estoit ainsi, cette nouvelle Ville n'auroit que vingt-quatre stades de circonference, & son aire ne seroit que le quart de celle de l'autre Ville, c'est-à-dire, qu'elle n'occuperoit que le quart du terrain de l'ancienne Ville; ce qui me paroît trop petit par deux raisons. La premiere, que le Pere Adam, Chapitre dixième, rapporte que les Tartares, depuis la conquête de la Chine, s'estoient réservé l'ancienne Ville, & avoient obligé tous les Chinois à aller habiter dans la nouvelle, qui estant si petite

288. NOUVELLE RELATION

n'auroit pas esté capable de les contenir ; d'autant plus qu'il ajoûte qu'elle estoit déjà en partie habitée du temps des Empereurs Chinois. La seconde , que le mesme Pere Adam dit positivement au mesme endroit , que la nouvelle Ville de l'Orient à l'Occident , est plus longue de quatre stades que l'ancienne : mais que du Septentrion au Midy , elle n'avoit que la moitié de la largeur de l'ancienne Ville. Il s'ensuivroit de là que cette nouvelle Ville n'auroit de largeur que six stades , comme le dit aussi le Pere Magaillans ; mais qu'elle auroit seize stades de longueur , & quarante-quatre de circonference. Le Pere Adam est un témoin d'une grande autorité , aussi bien que le Pere Magaillans ; & ainsi je croy que pour les accorder , il faut dire que le Pere Magaillans ne parle que de la largeur de la nouvelle Ville , ou des côtes qui regardent l'Orient & l'Occident , qui ne sont effectivement que de six stades de longueur chacun. Toutefois je n'ay pas crû , jusqu'à ce que nous en ayons de plus grands éclaircissemens , que je dûsse m'écarter de la description du Pere Magaillans ; & ainsi j'ay fait dans le Plan cette nouvelle Ville parfaitement quarrée & de six stades de chaque côté , laissant à chacun la liberté de suivre l'opinion qui luy paroîtra la plus vray-semblable. Selon ces mesures , l'enceinte de l'ancienne Ville de Pe Kim , à douze stades pour une lieuë de vingt au degré , (& non pas à douze & demy , comme nous l'avons éably cy-devant ,) seroit de quatre lieuës , ou de quarante-huit stades , & son aire contiendroit cent quarante-quatre stades

stades quarrez. La nouvelle Ville, selon le Pere Magaillans, contiendroit le quart de l'ancienne, ou trente-six stades quarrez, & les deux ensemble cent quatre-vingts stades quarrez.

Selon le Pere Adam, la nouvelle Ville auroit quarante-quatre stades de circuit, son aire quatre-vingts-seize stades quarrez, & avec l'ancienne deux cens quarante stades quarrez.

L'Auteur de l'Ambassade des Hollandois donne de tour aux deux Villes de Pe Kim, cinq heures ou lieuës de vingt au degré: ce qui s'accorde avec le calcul du Pere Magaillans, qui leur donne soixante stades: mais suivant les mesures du Pere Adam, elles en ont soixante-huit, ou cinq lieuës & deux tiers.

Si l'on veut maintenant comparer Pe Kim avec quelques autres Villes, on trouvera que ses deux Villes prises ensemble, sont bien plus petites que Nan Kim ou Kiam Nam, quoyque selon les Peres Martini, Semedo & Trigaut, elles soient en recompense beaucoup plus peuplées. Ces deux derniers Peres donnent à Nan kim dix-huit milles de circuit, qui font soixante-douze stades, & une aire de trois cens vingt-quatre stades quarrez: de sorte que les deux Villes de Pe Kim ne contenant, même selon l'opinion du Pere Adam, que deux cens quarante stades, n'occupent par consequent qu'environ les trois quarts du terrain enfermé dans la premiere enceinte de Nan kim; car je ne parle pas de la seconde, qui au raport de ces Auteurs, ne forme pas une clôture entiere, & n'est autre chose que quelques mu-

railles ou retranchemens pour deffendre l'accez de la Ville dans les endroits par où l'on y peut venir plus facilement. On dit que la Ville de Kim tu, Capitale de la Province de Su chuen, est aussi grande que Nan kim, & ainsi elle est aussi plus grande que Pe kim, quoyque moins peuplée. Je ne parle pas des autres grandes Villes de la Chine, qui y sont en tres-grand nombre, comme Ham cheu, Su cheu, Quam tum, &c. parce que nous n'en faisons pas exactement la mesure : mais il y a apparence que Pe kim les surpasse toutes en grandeur, & même toutes celles de la terre, à la reserve de Moscou. Car la Relation que j'ay déjà citée, donne à Moscou quatre milles ou lieuës d'Allemagne de circuit. Cette Ville n'est pas parfaitement quarrée comme celles de la Chine, mais en la supposant quarrée, & les lieuës d'Allemagne des lieuës moyennes, dont il en faut quinze pour un degré, Moscou aura soixante-quatre stades de circonferance, c'est à dire quatre stades moins que les deux Villes de Pe kim. Mais son aire contiendra deux cens cinquante-six stades quarrés, c'est à dire seize stades quarrés plus que les deux Villes de Pe kim. Enfin supposant Paris, suivant la nouvelle enceinte, d'environ trois lieuës de marine ou de vingt au degré, de circuit, & reduisant la figure circulaire de cette Ville en stades quarrés, Paris n'en contiendra au plus que cent trois & un onzième, c'est à dire que Paris ne contiendra qu'environ les deux tiers de l'ancienne Ville de Pe kim, ou les deux cinquièmes des deux Villes de Pe kim, jointes ensemble.

La seconde difficulté est sur la situation des sept portes

que nôtre Auteur donne à la nouvelle Ville. L'Auteur de l'Ambassade des Hollandois, dit qu'entrant par la porte du midy, on fait environ une demi-heure de chemin avant que d'arriver à la seconde enceinte de la Ville, c'est à dire aux murailles meridionales de l'ancienne Ville: cet espace de demy-heure ou demy-lieuë, qu'il faut faire pour traverser la nouvelle Ville, s'accorde avec la largeur que les Peres Adam & Magaillans luy donnent. Il continuë en disant que cette seconde enceinte est fermée, c'est à dire fortifiée, par un large fossé plein de l'eau de la riviere. Et cette circonstance fait voir que la nouvelle Ville n'a point d'autre muraille, du côté du Nord, que celle de l'ancienne, dont elle n'est separée que par ce fossé; aussi toutes les Relations ne font mention que de deux enceintes qu'il faut traverser avant que d'arriver au Palais. Ainsi il semble que les trois portes meridionales de l'ancienne Ville doivent aboutir à la nouvelle; ce qui est difficile à comprendre suivant la longueur que le Pere Magaillans semble luy donner, & fort aisé dans celle que luy donne le Pere Adam, & c'est pour cela que pour éviter la confusion je n'ay pas voulu joindre immédiatement la nouvelle Ville à l'ancienne, comme je crois qu'elle le doit être. Cela supposé, il me semble qu'il y doit avoir trois portes du côté du Nord, qui répondent aux trois portes de l'ancienne Ville, une du côté de l'Orient, & une autre du côté de l'Occident, parce que nôtre Auteur dit en cet endroit, que chaque porte a son Fauxbourg bien peuplé, sur tout celuy qui regarde

le couchant : Or il s'expliqueroit mal s'il y avoit plus d'une porte & d'un faux-bourg du côté du Couchant. De cette manière il ne reste que deux portes, que j'ay placées du côté du Midi, & je n'espère pas de trouver rien de plus exact sur ce sujet, jusqu'à ce que nous ayons d'autres nouvelles de la Chine.

La troisième difficulté regarde le nombre des Faux-bourgs des deux Villes. Notre Auteur dit que chaque porte a son faux-bourg ; ainsi, comme il y a seize portes, neuf dans l'ancienne Ville & sept dans la nouvelle ; il faudroit qu'il y eût aussi seize Faux-bourgs. Cependant cela me paroît impossible, à cause que par nôtre Auteur & par les autres Relations, le côté du Nord de la nouvelle Ville joint le côté du Sud de l'ancienne, & l'on entre de la première dans la seconde par trois portes, comme le Pere Adam le dit expressement en ces mots, *Tribus portis ad anteriorem urbem est pervia* ; par conséquent les portes Méridionales de l'ancienne, ne peuvent avoir aucun Faux-bourg, non plus que les Septentrionales de la nouvelle, si, comme j'ay supposé, elles sont confonduës avec celles du Sud de l'ancienne, ou n'en sont séparées que par un fossé. Dans cette supposition, l'ancienne Ville ne peut avoir que six faux-bourgs, la nouvelle quatre, & les deux ensemble dix. Et si l'on veut que les sept portes de la nouvelle Ville soient dégagées & distinguées de celles de l'ancienne, il n'y aura en tout que treize Faux-bourgs, & non pas seize. Ainsi je crois que nôtre Auteur a voulu dire seule-

ment que chaque porte dégagée, & qui sort à la Campagne, a un Faux-bourg.

Comme nôtre Auteur, ny pas une Relation, ne parle exactement des fortifications de cette grande Ville, il ne sera pas hors de propos de mettre ici ce que j'en ay recueilli des Peres Trigault, Semedo, Martini & Adam & de l'Ambassade des Hollandois. L'ancienne Ville est environnée de fortes murailles garnies de tours, placées à un jet de pierre l'une de l'autre. Le Pere Adam dit qu'il y en a trois cens soixante, toutes quarrées, par consequent, du milieu de l'une au milieu des deux plus prochaines, il y a trente-quatre pas Chinois & deux tiers, ou trente toises de Paris & un tiers, qui font cent quatre-vingt-deux pieds de Paris. Il dit aussi, qu'entre ces tours il y en a de deux en deux stades, une beaucoup plus large, dont il seroit aisé de faire un bastion en y ajoutant la pointe ou les deux faces du bastion, qui y manquent. Le circuit de cette Ville est de quarante-huit stades, d'où il s'ensuit qu'il y a vingt-quatre de ces grandes tours, dont on pourroit faire vingt-quatre bastions, qui seroient éloignez l'un de l'autre, d'environ quatre cens cinquante toises, ou de cinq cens quarante pas geometriques. La muraille est proprement un rempart, composé de deux murs de brique, dont le bas est de grandes pierres de taille, selon les Peres Trigault & Martini, & dont l'entredoux est rempli de terre à la maniere de nos Places fortes d'Europe. Le Pere Adam dit que ce rempart est haut de cinquante coudées ou pieds Chinois,

294 NOUVELLE RELATION.

c'est à dire de sept toises & sept vingt-quatrièmes, ou de quarante-trois pieds & trois quarts; & que son épaisseur est de vingt-quatre coudées ou pieds Chinois, c'est à dire de trois toises & demie, ou de vingt-un pieds. Toute cette muraille est environnée d'un profond & large fossé plein d'eau, & le rempart & les tours sont garnis de toutes sortes d'armes nécessaires pour leur défense, selon l'usage du pays, même la Relation de l'Ambassade des Hollandois remarque qu'il y avoit une grande herse, à la porte par laquelle les Ambassadeurs entrerent.

La nouvelle Ville est aussi fortifiée de murailles, de tours & de fossés: mais les murailles sont plus basses & plus foibles, & les tours moins fréquentes.

D. page 277. Elle est si vaste, qu'elle a plus de trente toises de largeur.

Il y avoit dans l'Original plus de vingt lances, ce qui est une maniere de parler Portugaise, j'ay traduit trente toises, évaluant à neuf pieds les lances Espagnoles, qui sont un peu plus longues que les nôtres.

Notes pour servir à l'intelligence du Plan de la Ville & du Palais de Pe Kim.

Il y a de pareilles marques sur le Plan.

A. Murailles de Pe Kim, qui composent un carré parfait de douze stades, ou d'environ une lieue de cha

que côté, & de quarante-huit stades ou de près de quatre lieues de circonférence. Ces murailles sont doubles avec un terre-plein entredeux, & forment un rempart de sept toises & près d'un tiers de hauteur, & de trois toises & demie d'épaisseur. Elles sont garnies de trois cens soixante tours carrées, & environnées d'un fossé plein d'eau, qui n'est pas marqué dans le Plan, parce que l'Auteur n'en a rien dit.

B Portes de la Ville, au nombre de neuf, dont il y en a trois du côté du Midy, & deux à chacun des autres côtés. On les a placées à peu près où elles doivent être, parce que l'Auteur ne marque pas l'endroit où elles sont, à la réserve de celle qui est au milieu du côté du Midy.

C Rues de la Ville, toutes droites & tirées au cordeau, avec cette différence, que celles qui vont du Nord au Sud, sont toutes larges, & celles qui vont de l'Est à l'Ouest, sont presque toutes étroites.

Da Première enceinte du Palais, qui forme un carré long de deux milles de longueur, d'un mille de largeur, & de six milles ou de deux lieues de vingt au degré de circuit. C'est une muraille fort haute & fort épaisse, &c. Du côté de l'Orient de cette muraille, il y a une rivière, qui selon quelques Relations, fait plusieurs détours dans le Palais: mais comme elles ne marquent pas son cours, non plus que notre Auteur, on a été obligé de la marquer en ligne droite. Du côté de l'Occident, il y a un Lac de cinq stades, ou de mil cent trente-sept toises & demy de longueur, avec un pont à l'endroit le plus étroit, & fait en forme de voûte, qu'on a imitée autant qu'on a peu.

Db Seconde enceinte du Palais, qui contient plusieurs Palais particuliers de l'Empereur.

Dc Troisième enceinte ou clôture du Palais, qui borne des deux côtés l'enfilade des divers Appartemens du grand Palais de l'Empereur.

Appartemens du Palais de l'Empereur, que l'Auteur met

296 NOUVELLE RELATION

au nombre de vingt, & qu'il décrit en commençant par la porte méridionale & principale de la Ville.

E Porte méridionale & principale de la Ville, grande & magnifique.

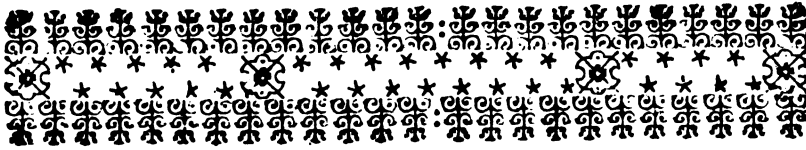
F Première rue qu'on trouve en entrant dans la Ville par la porte méridionale.

G Place ou terrain carré, environné d'une balustrade de marbre.

H Seconde rue ornée de deux Arcs de triomphe, entre lesquels personne ne peut aller à pied ny à cheval, à cause du respect dû au Palais de l'Empereur.



CHAP. XVIII.



CHAPITRE XVIII.

Des vingt Appartemens du Palais de l'Empereur.

LE Palais du Roy a vingt Appartemens, qui vont en ligne droite du Sud au Nord. Mais pour comprendre leur situation, il faut observer qu'entre l'enceinte extérieure du Palais & la muraille meridionale où est la porte principale de la Ville, il y a un tres-grand espace dépendant du Palais, & disposé de la maniere suivante. Quand on entre par la porte de la Ville, on se trouve dans une grande & belle ruë qui s'étend le long de la muraille de la Ville; & après l'avoir traversée, on entre dans un terrain quarré environné d'une balustrade de marbre. Au de-là de cet endroit il y a une seconde ruë ornée de part & d'autre de deux Arcs de Triomphe, dans laquelle on ne peut pas aller en chaise ni à cheval, comme dans la premiere; mais il faut descendre au premier Arc de Triomphe & marcher à pied jusqu'au de-là

Pp

298 NOUVELLE RELATION

du second , à cause qu'on manqueroit au respect qu'on doit au premier appartement du Palais , qui est de l'autre côté de la ruë , dans une distance égale de ces deux Arcs. Ce premier appartement s'appelle *Tai cim muen* , c'est à dire, Portail de grande pureté. Il consiste en trois grandes portes avec trois voûtes fort longues & fort larges , au dessus desquelles est une tres-belle salle. Ces portes ne sont jamais ouvertes que quand le Roy veut sortir de la Ville. Au delà de ce premier Appartement , il y a une grande & vaste court ornée des deux côtez de portiques & de galeries soutenues par deux cens colonnes , qui estant veues de la porte , font une longue & tres-agréable perspective. Cette court est large de deux traits d'arc , & longue de plus de deux portées de mousquet , & elle est terminée du côté du Nord par la fameuse ruë du Perpetuel repos , dont nous avons déjà parlé , & qui continuë au travers de deux portes qu'on y voit de part & d'autre. Ces deux portes prennent le nom de cette ruë dans laquelle elles sont bâties ; car la premiere s'appelle la Porte Orientale de la ruë du Perpetuel repos , & l'autre la Porte Occidentale de la même ruë. Tout ce que je viens de décrire est encore hors des deux enceintes du Palais , & ne luy sert que de vestibule & d'avenue , mais si majestueuse qu'elle inspire du respect. En continuant d'aller en droite ligne du Nord au Sud , on voit au milieu de la muraille extérieure ,

qui, comme j'ay dit, borde du côté du Nord la ruë du Perpetuel repos, le second Appartement & le second portail, qui devroit plûtoft estre appellé le premier, puisque tous ceux qui vont au Palais sont obligez d'y passer. Il est composé de cinq portes, sçavoir de trois grandes qui ne s'ouvrent que pour le Roy, & de deux petites à côté, & peu élevées au dessus du rez de chaussée, par lesquelles passent tous ceux qui entrent & qui sortent, mesme les plus grands Seigneurs. Au dessus de ces portes, & il en est de mesme de toutes les autres, s'éleve une grande salle ornée de quantité de colonnes avec les bazes & les chapiteaux dorez & peinte par dehors d'un vernis vermeil, & par dedans d'un vernis or & azur. Cét Appartement est suivy d'une court incomparablement plus grande que la precedente & qui à l'Orient & à l'Occident est bordée de salle & de chambres, avec leurs portiques & leurs galeries, comme toutes les autres courts dont nous avons parlé. Après cellecy, on trouve le troisiéme Appartement appellé le Portail du Commencement. Il est suivi d'une court comme les autres, qui aboutit au quatriéme Appartement, qu'on appelle la Tour ou le Portail du Midy, & qui est le premier de la muraille intérieure. Il est composé de trois vastes voûtes & d'une salle au dessus, d'une architecture pareille à celle du troisiéme, mais beaucoup plus grande, plus élevée & plus majestueuse. Elle a des deux.

P p ij



300 NOUVELLE RELATION

côtez deux murailles en forme de corridors ou de galeries, qui s'étendent vers le Midi, de la longueur d'une portée de mousquet, & qui à leurs extrémités au Nord & au Sud sont terminées par quatre pavillons ou salles semblables à celle du milieu, mais plus petites. Leurs toits sont hexagones ou à six pentes, & sont couronnés de chiens de bronze doré; & ces cinq bâtimens ensemble font un effet surprenant, & inspirent de l'étonnement & du respect par leur grandeur & par leur richesse. C'est au milieu de cette grande salle du milieu que sont le tambour & la cloche dont nous avons parlé dans le huitième chapitre. Elle est suivie d'une court pareille aux précédentes, & du cinquième Appartement appelé le Suprême Portail. Il est fermé de cinq grandes & majestueuses portes, auxquelles on monte par 5. escaliers de 30. degrés chacun : mais avant que d'y arriver, on traverse un profond fossé plein d'eau, sur cinq ponts qui répondent aux cinq escaliers. Les uns & les autres ont leurs parapets, balustres, colonnes, pilastres & perrons, avec des lions & d'autres ornemens : Tout cela d'un marbre très-blanc & très-fin : En sorte que c'est avec raison que cet Appartement porte le nom de Portail Suprême, puis qu'il est plus magnifique & plus majestueux que tous les autres. Il est suivi d'une très-vaste court, assortie des deux côtes de portiques & de galeries, avec des salles & des cham-

bres très-belles & très-riches. Cette court aboutit au sixième Appartement nommé la Suprême Salle Impériale. On y monte aussi par cinq escaliers, chacun de quarante-deux marches d'un beau travail & d'un marbre très-fin. L'escalier du milieu, par lequel le Roy seul a droit de passer, est d'une largeur extraordinaire : les deux plus voisins par où passent les grands Seigneurs & les Mandarins, sont moins larges ; & les deux autres qui sont encore plus étroits, servent aux Eunuques & aux Officiers de la Maison du Roy. On dit que sous les Roys Chinois, cette salle estoit une des merveilles du monde par sa beauté, par sa richesse & par sa grandeur : mais que les voleurs qui se souleverent durant les dernières revolutions, la brûlerent avec une grande partie du Palais, lors qu'ils abandonnerent *Pe Kim*, de peur des Tartares. Celle qu'on voit à present, fut bâtie par les Tartares, qui comme des Barbares qu'ils sont, se contenterent qu'elle ressemblât en quelque façon à l'ancienne ; & toutefois elle ne laisse pas de remplir l'imagination, & de marquer la grandeur de l'Empereur. C'est dans cette salle que ce Prince, assis au milieu dans son Trône, reçoit les soumissions de tous les grands Seigneurs & des Mandarins de Lettres & d'Armes : mais comme cette ceremonie est très-remarquable, il ne sera pas hors de propos de la rapporter dans toutes ses circonstances.

302 NOUVELLE RELATION

Lors qu'une nouvelle Famille s'empare de l'Empire, aussi-tôt elle détermine les jours auxquels les Seigneurs & les Mandarins doivent aller rendre leurs devoirs à l'Empereur. Cette nouvelle Famille des Tartares a choisi le premier, le cinquième, le quinzième & le vingt-cinquième jour de chaque Lune : & ainsi, chacun de ces jours, tous les grands Seigneurs & Mandarins de la Cour, qui sont au nombre de près de cinq mille, s'assembent dans les porques, dans les salles & dans les chambres qui sont des deux costez de la court qui precede la porte du Midy, dont nous avons parlé. Ils sont tous couverts de bonnets & de robes tres-riches en broderie d'or : mais toutefois différenciées à proportion de leur dignité, que l'on reconnoît par la diversité des bêtes & des oiseaux brodez à trois étages sur leurs bonnets, à leurs deux côtez, & sur la poitrine, avec des pierres précieuses de figures & de couleurs différentes. Au point du jour, le Roy part du unzième Appartement, où il fait sa demeure, porté dans une magnifique chaise sur les épaules de seize Eunuques, & entouré de plusieurs autres personnes. Estant arrivé dans la salle, il s'assiet sur un riche trône élevé au milieu, entre six hautes & grosses colonnes qui paroissent, & qu'on appelle colonnes de fin or, quoy qu'elles ne soient que dorées. Alors un Eunuque se met à genoux au devant de la porte, & haussant la voix de toute sa force, dit d'un ton lent & écla-

tant *Falûi* ; c'est à dire, que le Ciel lâche ses tonnerres. Aussi-tôt on fait retentir la cloche & le grand tambour du Palais, des timbales, des trompettes, des hautbois, & des flutes, & on ouvre tout à la fois & avec précipitation toutes les portes du Palais, à la réserve de celles du premier Appartement ou portail. Dans le temps que ce fracas commence, les Seigneurs & les Mandarins se mettent en marche ; sçavoir les petits Roys ou grands Seigneurs du Sang Royal, & les Mandarins de Lettres, du côté de l'Est, & les grands Seigneurs qui ne sont pas du Sang Royal, & les Mandarins d'armes, du côté de l'Oüest. Ils marchent des deux côtez en bel ordre, & d'un pas égal, par des chemins droits pavez de grandes pierres de marbre, passans par les petites portes qui sont à côté des grandes. Les grands Seigneurs montent les degrez, & se placent selon leurs dignitez sur le terre-plein ou perron qui est au devant de la grande salle ; & les Mandarins à mesure qu'ils arrivent, se postent dans la court selon leur rang & leurs préeminences, dans les lieux destinez pour chacun des neuf Ordres de Mandarins, qui sont marquez & écrits sur de petits piliers fort bas. Quand ils sont ainsi disposez des deux côtez de la court, laissant vuide le chemin du milieu, par où le Roy a accoutumé de passer, & qui est plus large & plus élevé que le reste, ils se tournent les uns vers les autres, c'est à dire, ceux de l'Est vers ceux de l'Oüest, & ceux-cy

de mesme vers ceux de l'Est; & aussi-tôt le bruit de tous ces instrumens cesse; il se fait un grand silence, & tous se tiennent dans un respect & une modestie extraordinaire. Alors le Maître des Ceremonies à genoux au milieu du grand degré de la salle, dit avec une voix éclatante & harmonieuse, les paroles suivantes. Tres-haut & tres-puissant Prince, nôtre souverain Seigneur, tous les Princes du Sang & grands Seigneurs, & tous les Mandarins de Lettres & d'Armes, sont arrivez & sont prests à vous faire les soumissions qu'ils vous doivent. Après cela il se leve, & s'estant mis debout sur le costé Oriental du degré, il eleve de nouveau la voix, & dit *Pài pân*, c'est à dire, mettez-vous en ordre. Aussi tost ils accommodent tous à leur maniere leurs habits, leurs pieds, leurs mains & leurs yeux. Il continuë *Chuên Xin*, tournez-vous; & ils se tournent dans le moment vers la salle Imperiale: *Quèi*, mettez-vous à genoux; ce qu'ils font tous: *Kên téu*, touchez la terre avec la teste; ils la touchent: *Ki lái*, levez-vous & ils se levent. Ensuite il dit *Yé*, c'est à dire mettez les bras en arc, joignant les mains & les levant jusqu'au haut de la teste, & la baissant en cet estat jusqu'aux genoux; & cela estant fait, remettez-vous de bonne grace comme vous estiez: car la lettre *Ye* toute seule signifie cette sorte de reverence. Ils font trois fois cette ceremonie, après quoy ils se mettent tous à genoux, & alors le Maître des

des Ceremonies crie *Kéu téù*, touchez de la tête contre terre, & ils le font : *Tsai kéu iéù*, touchez une seconde fois, *Yéu kéu teu*, touchez une troisième fois ; ce qu'ils font tous. Quand ils battent les deux premières fois la terre avec le front, ils disent à basse voix, *Ván sui*, c'est-à-dire, dix mille ans : mais à la troisième ils disent, *Ván sui van, ván sui*, ou dix mille ans dix milliers de milliers d'années ; car Dix mille ans est le nom de l'Empereur. Ce dernier prosternement estant fait, le Maître des Ceremonies repete *Ki lai*, levez-vous, *Chuen xin*, tournez-vous, & ils se tournent les uns vers les autres ; & enfin *Quei pan*, mettez-vous en ordre, & ils se remettent en leurs places, redressans leurs rangs & leurs files. Cependant le Maître des Ceremonies se met de nouveau à genoux, & avec la mesme voix respectueuse & éclatante il dit *Chao y pi*, c'est-à-dire, tres-puissant Seigneur, les Ceremonies de cette soumission qui vous estoit deuë sont achevées. Alors on sonne de nouveau tous les instrumens ; & cependant le Roy descend de son Trône, & s'en retourne de la mesme maniere qu'il estoit venu ; les Grands & les Mandarins font la mesme chose, & se retirent dans les salles & les chambres de la court qui est devant le Portail du Midy, où ils se reposent & quittent les habits de Ceremonies qu'ils avoient pris en venant au Palais, qui sont differens de leurs habits ordina-

Q 9

res & beaucoup plus riches. Toutefois pas un d'entre eux n'oseroit les porter de couleur jaune, à peine d'estre rigoureusement puny; parce que les Chinois disent que le jaune est la Reine des couleurs, puisque l'or, qui sans difficulté est le Roy des métaux, l'a préférée à toutes les autres, & que par conséquent elle doit estre réservée à l'Empereur. En effet il paroît toujours en public avec une robe longue jusqu'à terre, de cette couleur, à fond de velours, relevé de quantité de petits dragons à cinq ongles en broderie d'or & d'un beau dessein, qui la couvrent toute. Deux grands dragons opposez l'un à l'autre remplissent avec leurs corps & leurs queuës entortillées les côtez & le devant de la poitrine, & semblent vouloir saisir avec les dents & les griffes une belle perle qui paroît tomber des nuës, pour faire allusion à ce que disent les Chinois, que le dragon se jouë avec les nuës & avec les perles. Son bonnet, ses bottines, sa ceinture, en un mot tous ses vestemens sont précieux & magnifiques, & marquent beaucoup de grandeur & de majesté.

Après la salle Imperiale & la court qui la suit, il y en a une autre appellée la salle tres-élevée, qui fait le septième Appartement. Après une autre court, on trouve une salle qui fait le huitième Appartement, & qu'on appelle la suprême Salle du milieu. La salle suivante, précédée de mesme d'une

court, fait le neuvième Appartement, & s'appelle la Salle de la souveraine Concorde. C'est dans cette salle & dans deux autres bâties de part & d'autre, que le Roy vient deux fois le jour, le matin & l'aprèsdînée, traiter des affaires de tout l'Empire avec ses *Co lao*, ou Conseillers d'Etat, & avec les Mandarins des six Tribunaux suprêmes. Et c'est à cause de cela qu'à l'Orient de cette salle il y a un beau Palais pour le Tribunal appelé *Núi yuén*, ou Tribunal du dedans, composé des Conseillers d'Etat avec plus de trois cens Mandarins grands & petits, & qui, comme nous avons dit, est au dessus de tous les autres Tribunaux de l'Empire. Après une autre court, on trouve le dixième Appartement avec un beau Portail & fort élevé, qu'on appelle le Portail du Ciel clair & net. Il a au milieu trois grandes portes, où l'on monte par trois escaliers de plus de quarante degrez chacun, & qui ont à leurs côtez deux petites portes comme toutes celles dont nous avons parlé, & dont nous parlerons cy-aprés. On entre ensuite dans une vaste court, terminée par le onzième Appartement qu'on appelle la maison ou demeure du Ciel clair & net, & qui est le plus riche, le plus élevé, & le plus magnifique de tous. On y monte par cinq escaliers de marbre tres-fin, chacun de quarante-cinq degrez, & ornez de parapets, de colonnes, de balustres, & de plusieurs petits lions, & sur le haut

Q q ij

des deux côtez, de dix beaux & grands lions de bronze doré. Au milieu de la court & à une distance proportionnée de ces escaliers, on voit une Tour de bronze doré, ronde & finissant en pointe & de la hauteur de douze ou quinze pieds, avec des portes, des fenestres, & quantité de petites figures ciselées tres-delicatement, & des deux côtez deux grands brasiers aussi de bronze doré, & d'un tres-beau travail, où jour & nuit on brûle des odeurs. C'est en ce bel Appartement que l'Empereur demeure avec les trois Reines, dont la premiere qui s'appelle *Hoâm héu*, c'est-à-dire, Reyne ou Imperatrice, demeure avec luy dans le quartier du milieu : la seconde appelée *Tūm cūm*, habite dans le quartier Oriental ; & la troisieme nommée *Si cūm*, dans l'Occidental, qui aussi-bien que le precedent joint celuy du milieu. Les fils de ces trois Reines sont tous legitimes, avec cette seule difference, que ceux de la premiere sont preferez aux autres dans la succession de l'Empire. Il y a encore dans cet Appartement & dans les suivans dont nous parlerons bien-tost, mille & quelquefois deux & trois mille concubines, selon la volonté de l'Empereur. Elles s'appellent *Cūm niū* ou Dames du Palais : mais celles que le Roy aime le plus, s'appellent *Fi*, ou presque Reines ; il leur donne quand il luy plaît, des joyaux qu'elles mettent à leur tête, ou sur leur poitrine, & une portiere de satin ou

de damas jaune, qu'elles mettent à leur porte, & qui les fait respecter par toutes les autres. Toutes ces Dames ont des titres & des dignitez particulieres, & sont divisées en plusieurs classes, ou ordres, avec des habits & des parures distinctes, & des marques de leur rang, de mesme que les Mandarins. Leurs fils & ceux des presque Reines sont estimez bârards. Tout ce qui regarde le service du Roy, des Reines & des concubines, & le gouvernement du Palais & de la Maison Royale, estoit fait autrefois par dix mille Eunuques, dont je pourrois décrire amplement la conduite, l'avarice, les richesses, l'orgüeil, & l'impureté, si ce discours n'étoit hors de mon sujet : mais aussi-tôt que les Tartares furent Maîtres de l'Empire, ils en chasserent neuf mille, & n'en reserverent que mille pour le service interieur du Palais. Toutefois abusans de la jeunesse du feu Roy, ils s'emparerent si bien de son esprit par leurs ruses & par leurs flateries, qu'ils se remirent presque dans leur ancienne autorité. Le Roy estant mort, les quatre Tuteurs ou Regens Tartares, leur ôterent tout leur credit, & les reduisirent à trois cens pour servir dans les offices les plus bas, le petit Roy, & les Reines sa mere & sa grand-mere. A present ce Prince commence à les rappeler; & ils le sçavent si bien cajoler, qu'il y a apparence qu'avec le temps ils deviendront aussi puissans que jamais.

Il faut remarquer encore au sujet de cet Appartement, que comme les maisons, les porcelaines, les meubles, les habits, & toutes les choses qui servent au Roy, sont peintes, ornées & brodées de dragons; de mesme les bâtimens où il demeure ont quelque rapport par le nom, par le nombre, ou en quelque autre maniere avec le Ciel. Ainsi ce dernier Appartement s'appelle le neuvième Ciel, & non pas le onzième, parce que les Chinois ne comptent pas celuy qui est hors de l'enceinte extérieure du Palais, & qu'ils n'en font qu'un du portail du Ciel clair & net, & de ce dernier Appartement, qui par cette raison se trouve le neuvième, & répond au neuvième Ciel. De mesme pour répondre aux douze Signes, les logemens ou Palais particuliers habitez par le Roy, sont au nombre de douze, dont il y en a trois dans la ligne droite du Nord au Sud, que nous décrivons: les autres sont à côté à l'Orient & à l'Occident, & ils sont tous si vastes & si superbes, qu'un seul pourroit suffire pour un Roy. Sur ce principe, quand les Chinois & principalement les Eunuques parlent de leur Roy, ils s'expriment avec des paroles magnifiques & hyperboliques par rapport au Ciel, au Soleil, à la Lune, aux Etoilles, & à d'autres choses semblables. Ainsi ils ne diront pas, faites sonner les trompettes, les tambours & les autres instrumens, mais *Falui*, c'est à dire, que le Ciel lâche ses tonnerres. Pour faire

entendre que le Roy est mort , ils se servent du mot *Pin tien*, c'est-à-dire, il est entré un nouvel hôte dans le Ciel, ou du mot *Pum*, c'est-à-dire, une grande montagne est tombée. Au lieu de dire, les portes du Palais, ils disent, *Kin mûen*, c'est-à-dire, les portes d'or, & ainsi des autres choses.

Il ne fera pas hors de propos de rapporter icy une des circonstances de la persécution excitée contre la Religion Chrétienne en 1664. par quelques personnes, & sur tout par un Mandarin appelé *Yâm quân sien*. Un des grands crimes que ce méchant homme imposa au Pere Jean Adam, fut d'avoir manqué dans la construction d'un Globe celeste, de marquer l'Etoile du Nord que les Chinois appellent *Ti sim*, c'est-à-dire, Autre Roy des autres Etoilles ; parce que comme elle est immobile, ils disent que les autres tournent autour d'elle, comme les sujets autour de leur Roy pour luy rendre service : Et par cette raison ils prétendent que leur Empereur est en terre, ce que cette Etoile est dans le Ciel. De tout cela ce fourbe concluoit que le Pere Adam ne l'avoit omise que parce qu'il ne reconnoissoit point de Roy dans la Chine, & que par consequent il estoit rebelle & meritoit la mort. Les Juges furent ravis de cette ridicule accusation, à cause que toutes celles qu'on avoit faites contre nôtre sainte Religion, n'avoient servy qu'à la faire éclater davantage. Toutefois leurs mauvais desseins

allèrent en fumée , & la malice de cét imposteur ne servit qu'à faire rire les assistans. Les Peres qui accompagnoient le Pere Adam , qui estoit tombé en apoplexie , & ne pouvoit parler , demanderent pour luy que le Globe fût apporté au milieu de l'assemblée , où l'on vit qu'il n'estoit pas achevé , & qu'on n'y avoit encore marqué les constellations , que depuis la ligne Equinoctiale jusqu'au pole Antarctique : ce qui détruisit clairement cette calomnie , & confondit l'accusateur.

Après ce onzième Appartement , on trouve une court comme les precedentes , & ensuite le douzième Appartement ou le second logement du Roy , qu'on appelle belle & agréable Maison du milieu. Elle est suivie d'une autre court & du treizième Appartement , ou du troisième logement du Roy , qu'on appelle Maison qui reçoit le Ciel. On voit au-delà un curieux & vaste jardin , qui fait le quatorzième Appartement , & se nomme Jardin Impérial. Delà , après avoir traversé plusieurs courts & d'autres grands espaces , on arrive au dernier portail de l'enceinte interieure , qui fait le quinzième Appartement , & s'appelle Portail de la misterieuse valeur. Il est composé de trois portes , & de trois grandes voûtes qui soutiennent une salle fort élevée , toute peinte & dorée , & couronnée de petites tours , & de divers ornemens au sommet du toit , tout cela avec tant de proportion , qu'il s'en forme un

un

un objet aussi agréable que majestueux. En sortant de cet Appartement on traverse le fossé sur un beau & large pont bâti de grandes pierres de marbre, au delà duquel on trouve une rue qui va de l'Est à l'Oüest, & qui est bordée du côté du Midy par le fossé, & du côté du Nord par divers Palais & Tribunaux. Mais au milieu & vis-à-vis du Pont, il y a un portail de trois portes, un peu moindre que les précédens, & c'est le seizième Appartement appelé Portail fort élevé du Sud. Il est suivy d'une court ou d'un terrain large de trente toises du Sud au Nord, & long de l'Est à l'Oüest d'un stade Chinois. C'est-là que le Roy exerce ses chevaux, & ainsi il n'est point pavé comme les autres courts, les rues & les espaces dont nous avons parlé : mais il est couvert de terre & de sable, qu'on arrose quand le Roy veut monter ses chevaux. Au milieu de la muraille Septentrionale de ce terrain, il y a un grand Portail de cinq portes, entièrement semblable aux précédens, qui fait le dix-septième Appartement, & s'appelle le Portail de dix mille ans, c'est à dire, le Portail de l'Empereur. Plus avant on trouve un vaste terrain ou parc entouré de hautes murailles, où le Roy tient des bestes sauvages, comme des Ours, des Sangliers, des Tigres, & autres semblables, chacune dans une loge, large & agréable. Au milieu de ce terrain s'élevent cinq colines d'une hauteur mediocre. Celle du milieu est la plus

414 NOUVELLE RELATION

élevée, & les autres quatre qui sont plus petites & placées, deux à l'Est & deux à l'Oüest, s'abaissent avec une proportion égale. Elles sont faites à la main, de la terre qu'on a tirée du fossé & du lac dont nous avons parlé, & sont jusqu'au sommet couvertes d'arbres rangez avec simmetrie, chacun avec son piedestal rond ou quarré, dans lesquels on a pratiqué des trous qui servent de retraite aux lièvres & aux lapins, dont ces montagnes sont couvertes. Il y a aussi sur ces montagnes & dans tout cet enclos quantité de Cerfs, de Daims, & de Chevreuils; & sur les arbres beaucoup d'espèces d'oiseaux domestiques & privez. Le Roy va de temps en temps en ce lieu se divertir à entendre la musique de ces oiseaux, & à voir sauter & courir ces bestes. Marc Polo parle de ces montagnes dans son Livre second chapitre sixième.

Au Nord & à deux grandes portées de mousquet de ces montagnes, il y a un bois fort épais, & au bout de ce bois, joignant la muraille de ce parc, on voit trois maisons de plaisance d'une parfaite simmetrie, avec de beaux escaliers & de terrasses qui leur servent de communication. C'est un ouvrage vraiment Royal, & d'une tres agreable architecture. Il compose le dix-huitième Appartement, & s'appelle les Palais Royaux de la longue vie. Un peu plus loin on trouve un Portail semblable aux précédens, qui fait le dix-neuvième Appartement.

& se nomme le Portail fort élevé du Nord. On entre ensuite dans une large & longue rue ornée de part & d'autre de Palais & de Tribunaux, au delà de laquelle s'éleve un Portail à trois portes, construit dans l'enceinte extérieure, & qui s'appelle Portail du Repos du Nord. C'est-là le vingtième & dernier des Appartemens qui forment le Palais du Roy par une ligne droite du Midy au Septentrion.

Nottes sur le dix-huitième Chapitre.

Premier Appartement appelé Tay cim muen; I. c'est à dire, Portail de grande Pareté. Il consiste en trois grandes portes & en trois voûtes qui soutiennent une tres-belle salle. On voit au delà une grande court plus longue que large, bordée des deux côtés de portiques, & de galeries soutenues par deux cens colonnes. Cette court est terminée par-la rue du Perpetuel Repos, qui est coupée par deux portes, l'une du côté de l'Orient, l'autre du côté de l'Occident. On les a placées au hazard, parce que la situation n'en est pas marquée dans la Relation.

Second Appartement qui devoit estre appelé le premier, II. puisqu'il donne entrée dans l'enceinte extérieure du Palais.

R r ij

Cet Appartement ou Portail est composé de cinq portes, trois grandes au milieu, qui ne s'ouvrent que pour le Roy, & deux petites à côté, où le reste du monde passe. Il y a aussi cinq grandes voûtes, & une grande salle au dessus ornée de la manière que le décrit nôtre Auteur, & au delà une court beaucoup plus grande que la precedente : mais comme nous n'avons aucune mesure des parties du Palais, je n'ay pas pu luy donner la proportion nécessaire. Cette court, comme toutes celles qui suivent, est bordée à droit & à gauche de portiques, de galeries, de salles & d'chambres.

III. Troisième Appartement appelé le Portail du Commencement, & qui est suivy d'une court pareille aux precedentes.

IV. Quatrième Appartement & premier de la seconde enceinte, appelé la Tour ou le Portail du Midy. Il a trois portes, trois voûtes, & une salle au dessus, plus grande, plus élevée, & plus majestueuse que les precedentes. Cette salle a des deux côtéz deux galeries qui s'étendent vers le Midy, & qui à leurs extremitéz sont terminées par quatre pavillons ou salles plus petites que celle du milieu, &c. C'est dans la salle du milieu que sont le tambour & la cloche, dont il est parlé au Chapitre huitième.

V. Cinquième Appartement appelé le Suprême Portail. Il est comme les autres precedé d'une grande court, & formé de cinq grandes portes, ausquelles on monte par cinq magnifiques escaliers de marbre. Avant que d'y arriver, on traverse un grand fossé plein d'eau, marqué

dans le Plan, sur cinq ponts de marbre, qui repondent aux cinq escaliers.

Sixième Appartement nommé la Suprême Salle Imperiale. On y monte par cinq escaliers de marbre tres-magnifiques, & de quarante-deux marches chacun, &c. C'est dans cette salle que l'Empereur reçoit l'hommage & les soumissions des Princes, des Grands & des Mandarins, que nôtre Auteur decrit si bien, qu'il est difficile d'y rien ajoûter, si ce n'est que selon le Pere Semedo & d'autres Auteurs, on pratique le même jour la même ceremonie dans toutes les Villes du Royaume, où tous les Magistrats s'assemblent dans le Palais du Gouverneur devant un Trône où l'on a placé les Enseignes Royales. Ensuite ils font les mêmes reverences & ceremonies que nôtre Auteur a rapportées.

VI.

Le Pere Magaillans dit que les Seigneurs & Mandarins, à mesure qu'ils arrivent, se postent dans la court selon leur rang & leurs préeminences, dans les lieux destinez pour chacun des neuf Ordres de Mandarins, qui sont marquez & écrits sur de petits piliers fort bas. Le Pere Adam dit que ces piliers ou bornes sont de bronze & quarrez. Il explique aussi les distinctions des neuf Ordres de Mandarins, que je n'ay leu dans aucun autre Auteur, & qu'on fera peut-estre bien aise de trouver icy.

Les Mandarins du premier Ordre portent au haut de leur chapeau ou bonnet, qui finit en cone fort écrasé, une escarbaucle enchassée dans de l'or, & à sa base parde-

vant une perle. A leur ceinture ils ont quatre pierres fort estimées dans la Chine, enchassées dans de l'or, & taillées en quarrez longs, d'environ trois doigts de largeur, & de quatre de longueur. Cette pierre appelée par les Chinois Yuscé, est apportée du Royaume de Cascar par les Marchands Mahometans qui en viennent tous les trois ans, sous pretexte d'Ambassade. Elle est verdâtre & ressemble au jaspe, si ce n'est qu'elle est plus dure, un peu transparente, & qu'elle tire sur le blanc. Les grands Seigneurs qui, comme dit nôtre Auteur, sont au dessus de tous les neuf Ordres de Mandarins, ne sont distinguez de ceux du premier Ordre que par les pierres de leur ceinture, qui sont rondes & ont un saphir au milieu. Les petits Rois, ainsi appellez quoyqu'ils ne jöüssent d'aucune souveraineté, portent au lieu d'escarboucle au sommet de leur toque ou bonnet, un rubis accompagné de plusieurs perles ; & de plus une fleur d'or attachée au bas de leur bonnet sur le front. L'Empereur porte un chapeau ou bonnet de mesme forme, & à la pointe une perle grosse comme un œuf de pigeon, avec plusieurs autres perles plus petites au dessous ; sa ceinture est toute brillante des pierres précieuses & des perles dont elle est enrichie.

Les Mandarins du second Ordre ont au haut de leur chapeau un rubis assez grand, & un autre plus petit à sa base. Leur ceinture est ornée de demy-globes d'or, ornés de fleurs de mesme matiere, avec une escarboucle au milieu. Les Mandarins du troisième Ordre ont à la pointe de leur chapeau une escarboucle enchassée dans de l'or,

& un saphir à sa base , & à leur ceinture des demy-globes d'or ornés de fleurs seulement. Ceux du quatrième Ordre portent un saphir , & à sa base un autre plus petit , & à leur ceinture des demy-globes d'or tous simples. Ceux du cinquième Ordre n'ont qu'un saphir à leur chapeau , & le reste comme ceux du quatrième. Les Mandarins du sixième Ordre ont au sommet du chapeau un cristal taillé , & à sa base un saphir. Leur ceinture est ornée de pièces de cornes de Rinoceros , enchassées dans de l'or. Ceux du septième n'ont qu'un ornement d'or à la pointe de leur chapeau , avec un saphir à la base , & des plaques d'argent à leur ceinture. Ceux du huitième ont aussi un ornement d'or , mais sans aucune pierre à la base , & à leur ceinture des plaques de corne de Rinoceros. Les Mandarins du neuvième Ordre ont leur bonnet ou chapeau d'un brocat d'argent , & des plaques de cornes de Buffle enchassées dans de l'argent , à leur ceinture. Outre ces neuf Ordres les Licenciés portent sur le haut de la teste une colombe d'or ou dorée sur un poinçon de même matière , avec des plaques de cornes de Rinoceros à leur ceinture ; & enfin les Bacheliers ont de même des colombes , mais seulement d'argent , & des plaques de corne de Buffle à leur ceinture.

Les habits servent aussi à distinguer les divers Ordres de Mandarins. Les Mandarins de Lettres des trois premiers Ordres , & les Mandarins d'armes des quatre premiers Ordres , sont distingués des Ordres inférieurs par des robes enrichies de figures de dragons. Ils portent aussi

des especes de justeaucorps ou de surtout, diversifiez par des figures d'oyseaux & d'animaux en broderie, qui servent aussi à distinguer les divers Ordres de Mandarins. Mais comme ils ne les portent pas régulièrement; sur tout en Esté, à cause des chaleurs, ils ne sont pas d'un si grand usage pour connoître les Ordres & les rangs des Mandarins, que les autres distinctions rapportées cy-dessus; parce que personne ne peut les quitter ou les porter indifferemment comme il luy plaît, sans contrevenir aux Loix. Les mesmes Loix ont aussi réglé la place de chaque Mandarin dans le Palais, quand ils s'y assemblent. Les Mandarins de Lettres sont à la gauche du Roy, qui à la Chine est le lieu le plus honorable; les Mandarins d'armes à la droite, & le Roy regarde toujours le Midy quand il est assis dans son Trône.

- VII. Septième Appartement, appelé la salle tres-élevée, & qui est precedé d'une court comme les autres.
- VIII. Huitième Appartement, qu'on appelle la suprême salle du milieu.
- IX. Neuvième Appartement, nommé la salle de la souveraine Concorde. Cette salle est accompagnée de deux autres, l'une à l'Orient, & l'autre à l'Occident; & c'est dans ces trois salles que l'Empereur vient le matin & l'aprèsdînée tenir Conseil avec ses Colao ou Conseillers d'Etat, & avec les Mandarins des six Tribunaux suprêmes. A l'Orient de cét Appartement est le Tribunal ou Palais du Conseil d'enhaut, composé des Colao & de plus de trois cens Mandarins.

Dixième

Dixième Appartement, appelé le Portail du Ciel clair & net. Il est à cinq portes comme les autres, & l'on monte aux trois du milieu par trois escaliers de plus de quarante degrez chacun. X.

Onzième Appartement, qu'on appelle la demeure du Ciel clair & net, & qui est le plus beau de tous, comme on le peut voir dans nôtre Auteur : l'ay marqué dans le Plan la Tour de bronze & les brasiers dont il parle. C'est dans cét Appartement que l'Empereur demeure avec les trois Reynes & plusieurs concubines, ainsi qu'il est expliqué dans la Relation. Les Chinois n'appellent cét Appartement que le neuvième, parce qu'ils ne comptent pas le premier qui est hors de l'enceinte extérieure, & qu'ils n'en font qu'un de celuy-cy, de celuy qui le précède, & de celuy qui le suit. Ce qui sert à entendre ce que disent les Chinois, que le Roy dort dans neuf murailles, quelques Relations ayant mal entendu ou mal expliqué ces paroles. XI.

Douzième Appartement, appelé belle & agréable Maison du milieu, & qui est le second logement du Roy. XII.

Treizième Appartement & troisième logement du Roy, appelé Maison qui reçoit le Ciel. XIII.

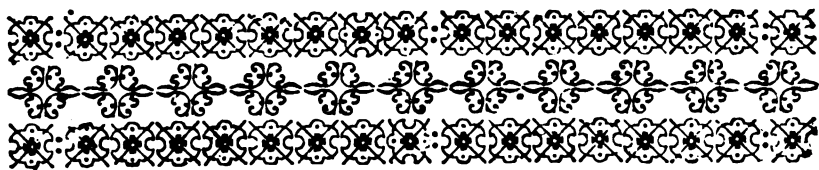
Quatorzième Appartement, qui consiste en un grand jardin & en plusieurs courts & autres espaces, que l'Auteur ne décrit pas en particulier, & que la petitesse du Plan n'auroit pas permis de distinguer, quand il les auroit décrits. XIV.

322 NOUVELLE RELATION

- XV. *Quinzième Appartement*, appelé *Portail de la mystérieuse valeur*, & qui est le dernier de l'enceinte intérieure. On traverse au-delà le fossé sur un beau pont de marbre, & ensuite une rue qui va de l'Est à l'Ouest.
- XVI. *Seizième Appartement*, appelé *Portail fort élevé du Sud*. Il n'a que trois portes, & il est suivi d'un terrain qui est comme un manège, large de trente toises, & long de près de deux cents trente.
- XVII. *Dix-septième Appartement*, appelé *Portail de dix mille ans*, c'est-à-dire, de l'Empereur. Il est de cinq portes comme les autres, & il donne entrée dans un magnifique parc où sont les bestes, les montagnes & les bois, dont parle notre Auteur. D'autres Relations disent que ces montagnes sont formées de la terre qu'on a tirée en creusant le Lac qui est à l'Occident de l'enceinte intérieure du Palais.
- XVIII. *Dix-huitième Appartement*, composé de trois belles maisons, & qu'on nomme les *Palais Royaux de la longue vie*.
- XIX. *Dix-neuvième Appartement*, appelé *Portail fort élevé du Nord*. Il donne entrée dans une large & longue rue.
- XX. *Vingtième Appartement*, situé au de-là de cette rue dans l'enceinte extérieure. Il n'a que trois portes, & s'appelle *Portail du repos du Nord*. Je dois avertir icy que les cinq derniers Appartemens ne me semblent pas suffisamment distinguez, sur tout le dix-neuvième & la grande rue qui le suit : mais je n'ay pu mieux faire,

quelque peine que j'y aye prise, parce que j'ay trouvé le terrain entre les deux enceintes trop étroit pour tant d'Appartemens, pour le manège, le grand parc, les ruës, &c. Quelques Relations disent que le Palais de l'Empereur s'étend jusqu'à la muraille de la Ville du côté du Nord, ce qui m'auroit donné un espace plus que suffisant. Mais je n'ay osé m'écarter de mon Auteur qui semble dire clairement le contraire, & qui n'auroit pas manqué de marquer l'endroit où ces Appartemens auroient coupé l'enceinte extérieure qu'il ne met qu'au dernier. Ainsi je crois qu'il faudra attendre une nouvelle Relation pour résoudre ces difficultés.





CHAPITRE XIX.

Description de vingt Palais particuliers contenus dans l'enceinte interieure du Palais de l'Empereur.



UTRE ce Palais destiné pour la personne de l'Empereur, il y en a à côté vingt autres particuliers, dont plusieurs à cause de leur beauté, de leur richesse, & de leur grandeur, pourroient loger de grands Princes. Mais pour comprendre leur situation, il faut remarquer que l'espace qu'enferme la muraille interieure, est divisé en trois parties séparées par deux grosses & hautes murailles qui courent du Sud au Nord. Elles n'ont point de creneaux, mais elles sont couvertes de tuilles vernissées de jaune, & le sommet est relevé & enjolivé de mille desseins & figures de la même matiere & de la même couleur. Les bords de ce petit toit finissent en dragons en demy-relief, qui pendent des deux côtez. Le reste de ces murailles est couvert de carreaux verts, jaunes & bleus, qui

par leur arangement representent des animaux, des fleurs & des cornes d'abondance. Cela supposé, le Palais du Roy occupe l'espace ou la partie du milieu, & les deux autres sont pour les Palais collateraux dont nous allons parler, & qui par consequent se trouvent au dedans de l'enceinte interieure.

Le premier s'appelle *Vên hōa tién*, c'est à dire, Palais des Lettres florissantes. Il sert au Roy à deux usages, premierement pour s'y retirer quand il veut traiter des Sciences ou des plus importantes affaires de l'Empire. Secondement pour observer plus exactement les jeûnes accoutumez parmy les Chinois; sçavoir ceux qu'ils observent quatre fois l'année, & qui repondent ordinairement à nos quatre temps. Quand ils veulent faire leurs sacrifices solennels, ils jeûnent les trois jours qui les precedent; & enfin quand ils veulent demander misericorde au Ciel dans quelque calamité publique, comme en temps de peste, de famine, de tremblement de terre ou de quelque débordement d'eaux extraordinaire. Tous ces jours-là les Mandarins vivent separez de leurs femmes, & demeurent jour & nuit dans les Tribunaux; ils ne mangent point de chair, ne boiyent point de vin, & ne traitent d'aucune affaire, principalement des criminelles. L'Empereur vit aussi solitairement dans ce Palais, qui est situé à l'Orient de la suprême Salle Imperiale.

§26 NOUVELLE RELATION

Le second Palais est vis-à-vis du precedent, à l'Oüest de la même Salle Imperiale, & s'appelle *Vü im tien*, ou Palais du Conseil de Guerre. Le Roy s'y rend pour tenir Conseil quand l'Etat est troublé par quelque revolte, ou par des Corsaires, ou par les courses des Tartares sur la frontiere. Ces deux Palais ont chacun quatre Appartemens avec leurs courts, & une Salle Royale au milieu avec ses escaliers, & autour un perron ou coridor de marbre blanc de même travail que ceux du Palais principal, mais plus petits. Les courts ont à côté des salles & des chambres d'une excellente architecture, & peintes au dedans de vernis vermeil, or & azur. Ce que nous disons de ces deux Palais, se doit entendre aussi de ceux qui suivent.

Le troisième ou second du côté de l'Est, s'appelle *Füm sien tien*, ou Palais où l'on honnore les Rois défunts de la Famille Royale qui gouverne actuellement. Ces Rois sont assis sur leurs Trônes Royaux dans une magnifique salle, accompagnée d'escaliers, de corridors, & de tout le reste comme les precedentes. Leurs figures sont faites de bois d'Aigle, de sandal, ou d'autres bois odorans & précieux, & ornées de riches habillemens. Le Roy se tient dans ce Palais les jours qu'il fait les ceremonies ordinaires à ses Predecesseurs. Il y a au devant de leurs figures de riches tables avec des chandeliers, des brasiers, & d'autres ornemens précieux. Le jour

de la Ceremonie , on leur offre un grand nombre de tables couvertes de quantité de viandes des plus exquises.

Le quatrième Palais ou second du côté de l'Oüest; s'appelle *Gin chi tien*, ou Palais de Misericorde & de Prudence. Aussi-tôt que le Roy est mort, on le met dans une belle chaise qu'on tient prête, & que seize Eunuques portent au milieu de la Salle Royale de ce Palais, où il y a une estrade & un riche lit, sur lequel ils posent le corps. Peu après, avec beaucoup de ceremonies accompagnées d'une musique funebre, ils le mettent dans une bierre qui coûte deux ou trois millé écus. Elle est faite d'un certain bois de la Province de *Sú chuen*, appelé *cum cio mo*, ou bois de Paon, parce que ses lignes & ses veines forment des figures qui ressemblent aux yeux de la queue du Paon. Les Chinois disent que ce bois, qui certainement est tres-beau & précieux, preserve les corps morts de corruption durant plusieurs années. On fait ensuite dans ce même Palais, la Pompe funebre avec tant de ceremonies & de dépense, qu'on en pourroit faire une relation fort curieuse. Les Chinois après avoir bouché toutes les jointures de la bierre avec du bitume, de peur que l'Odorat n'en soit offensé, ont accoutumé d'y laisser le corps plusieurs mois, & quelquefois plusieurs années, principalement si c'est celui de leur pere ou de leur mere, pour qui ils

portent le deuil trois ans, à cause, disent-ils, qu'ils ne peuvent se résoudre à s'en éloigner. Pour le Roy, après que les obseques sont achevées avec une magnificence incroyable & digne de ce grand Monarque, on le porte enterrer dans le Bois Imperial. C'est ainsi qu'on appelle le lieu où sont les sepulchres des Roys, dont je ne diray autre chose, si ce n'est que sa grandeur, ses Palais, ses richesses, ses ornemens, les murailles qui l'environnent, les Mandarins & les gens de service qui y sont employez, & les Officiers & Soldats qui le gardent, mériteroient une relation particuliere.

Le cinquième Palais ou le troisième du côté de l'Orient, s'appelle *Tsu Kim cum*, ou Palais de compassion & de joye. Le Prince heritier de l'Empire y demeure jusqu'à la mort de son pere.

Le sixième & troisième du côté de l'Oüest, s'appelle *Kim hô cum*, ou Palais d'union & florissant. Il est habité par le deuxième & le troisième fils de l'Empereur, avant qu'ils soient mariez. Car quand ils le sont, on a accoutumé de les envoyer dans les Capitales, & dans quelques autres principales Villes des Provinces, où il y a des Palais bâtis pour eux d'une magnificence surprenante, & dignes d'estre habitez par des Roys. J'en ay veu trois moy-même diverses fois. Le premier dans la Ville de *Vû cham*, Capitale de la Province de *Hù quam*. Le second dans la Ville de *Ghim-tu*, Capitale de la Province
de

de *Sú chuen*. Le troisiéme dans *Hán chũm*, Ville celebre de la Province de *Xen si*. Les autres sont dans la Ville de *Si gan*, Capitale de la même Province de *Xen si* : dans celle de *Pien leám*, Capitale de la Province de *Hôn án* : dans *Kím cheu*, Ville considerable de la Province de *Hú quàm* : dans *Kien cham*, Ville remarquable de la Province de *Kiam si* : dans *Nán cham*, Capitale de la même Province ; & en d'autres encore. Tous ces Palais, quoyque plus petits que celuy de *Pe kim*, estoient vastes, beaux, riches & magnifiques. Ils contenoient jusqu'à dix, douze & même plus d'Appartemens, avec des Palais détachés à côté, & une double enceinte de murailles. Quand l'Empereur envoyoit son second ou son troisiéme fils dans un de ces Palais, il luy donnoit le titre de Roy. Par exemple, il donna le titre de *Cho vâm* ou Roy de *Cho* à celuy qu'il envoya à la Ville de *Chim tu*, Capitale de la Province de *Su chuen*, parce que cette Province s'appelloit *Cho* anciennement. Chacun de ces petits Roys avoit mille Eunuques, pour le servir, pour avoir soin de ses affaires, & recevoir ses revenus ; mais ils n'avoient aucun pouvoir sur les affaires de la Province. Toutefois les Mandarins estoient obligés de venir quatre fois l'année à son Palais, luy rendre leurs devoirs de la même maniere que nous avons dit qu'on faisoit au Roy à *Pe kim*, avec cette seule difference qu'on donne à l'Empereur le titre de *Van sui*, ou

T t

de Dix mille ans, & qu'on ne donnoit à ces Princes que celui de *Cien sui*, ou de Mille ans.

Le septième Palais ou le quatrième Oriental, s'appelle *Yuen hoen tien*, ou Palais des Noces Royales. Quand le Roy ou le Prince heritier veulent épouser une femme, le Tribunal des Ceremonies choisit à *Pe kim* des filles de quatorze ou quinze ans, les plus belles & les plus accomplies qu'on peut trouver, soit qu'elles soient filles de grands Seigneurs ou de gens de basse naissance. Ce Tribunal se sert pour cela de femmes âgées & de bonnes mœurs, qui font choix des vingt qu'elles estiment les plus parfaites. Le Tribunal en étant averty, les fait mettre dans des chaises bien fermées, & les fait porter par des Eunuques au Palais, où durant quelques jours, elles sont examinées par la Reine-Mere, ou à son deffaut par la principale Dame du Palais, qui les visite, & les fait courir pour reconnoître si elles n'ont point de défaut ou de mauvaise odeur. Après divers examens, elle en choisit une qu'elle remet au Roy ou au Prince avec de grandes ceremonies, accompagnées de Festes, de distributions de graces, & d'un pardon general pour tous les criminels de l'Empire, à la reserve des rebelles & des voleurs de grands chemins. On la couronne avec un grand appareil, & on luy donne en même temps beaucoup de titres & de revenus. Quant aux dix-neuf filles qui n'ont pas eu la fortune favorable, le Roy

les marie à des fils de grands Seigneurs ; & s'il n'y en a pas assez pour toutes , il les renvoye à leurs parens avec des dots suffisantes pour les marier avantageusement. C'estoit-là la coûtume des Rois Chinois : mais à present les Empereurs Tartares choisissent pour leur femme & pour Reine la fille de quelqu'un des grands Seigneurs qui ne sont pas du Sang Royal , ou de quelqu'un des Roys des Tartares d'Occident.

Le huitième Palais ou quatrième Occidental , s'appelle *Tzù ním cūm* , ou Palais de pieté. Il sert de demeure à la Reyne Mere , & à ses Demoiselles & Dames d'Honneur.

Le neuvième ou cinquième Oriental , s'appelle *Chum cui cum* , ou Palais de la beauté ; & le dixième ou cinquième du côté de l'Oüest , s'appelle *Ki siám cūm* ou Palais bienheureux. Ces deux Palais sont destinez pour les sœurs & pour les filles du Roy , avant qu'elles soient mariées. Sous les Roys Chinois le Tribunal des Ceremonies choissoit, comme nous avons dit, de jeunes hommes de quatorze ou quinze ans , bien faits & d'un bon naturel , dont le Roy en éliroit un pour luy donner sa sœur ou sa fille , avec une grosse dot & beaucoup de joyaux & de grands revenus. On les appelloit *Fu ma* , ou parens de l'Empereur par les femmes. Ils ne pouvoient pas estre Mandarins : Mais ils ne laissoient pas d'estre puissans & de faire beaucoup de mauvais

332 NOUVELLE RELATION

traitemens au peuple. Avant qu'ils eussent des enfans ils estoient obligez matin & soir de se mettre à genoux devant la Princesse leur femme, & de frapper trois fois de la teste contre terre. Mais aussi-tôt qu'ils avoient des enfans, ils n'estoient plus obligez à cette cérémonie. A present le Roy Tartare marie ses filles & ses sœurs avec des fils de grands Seigneurs qui ne sont pas du Sang Royal, ou avec les fils des petits Rois des Tartares d'Occident.

Le onzième ou fixième du côté de l'Orient, s'appelle *Y háo tien*, ou Palais de juste titre. Le douzième ou fixième du côté de l'Occident, s'appelle *Siám nim cüm*, ou Palais de la felicité. Le treizième ou septième de l'Est, s'appelle *Gin xeu cüm*, ou Palais de la longue vie; & le quatorzième ou septième de l'Ouest, s'appelle *Kien nim cum*, ou Palais du repos celeste. Ces quatre Palais sont habitez par la seconde & troisième Reine, & par les concubines & autres Dames du Roy deffunt, dont le Roy ne voit jamais aucune, & n'entre pas même dans leurs Palais, tant ils ont d'égard & de respect pour leurs predecesseurs.

Le quinzième ou le huitième du côté de l'Est, s'appelle *Kiào tá tien*, ou Palais de grande amitié. Le seizième ou huitième de l'Ouest, s'appelle *Quem nim cum*, ou Palais du lieu de repos. Le Roy va à l'un de ces deux Palais, quand il veut se retirer en particulier avec la Reine.

Le dix-septième ou le neuvième de l'Est, s'appelle *Chim kién cum*, ou Palais qui reçoit le Ciel. Le dix-huitième, qui luy est opposé, *Y quén cum*, ou Palais de la Terre élevée. Quand le Roy veut s'entretenir avec les deux autres Réynes, il va au premier avec la seconde, & au second avec la troisième.

Le dix-neuvième ou le dixième à l'Est, s'appelle *Lum te tien*, ou Palais de la vertu abondante.

Le vingtième ou le dixième de l'Ouest, s'appelle *Kiuen sin tien*, ou Palais qui enveloppe le cœur. On garde dans ces deux Palais, dans des armoires & sur des tablettes, les joyaux & les bijoux du Roy, qui sont d'un prix inestimable. Il y va quelquefois visiter ce Tresor, qui est peut-estre le plus grand & le plus riche du monde, puisqu'il y a quatre mille vingt-cinq ans qu'on y ajoute toujours, sans jamais en rien ôter. Car quoyque les Familles regnantes ayent changé tant de fois, on n'a jamais touché à ce Tresor, ni à ceux dont nous parlerons cy-après, à cause des peines rigoureuses que les nouveaux Rois font souffrir à ceux qui l'auroient entrepris, & à toute leur Famille. Quoyque les noms de tous ces Palais ayent peu de grace en nôtre Langue, il est certain toutefois qu'ils sont dans la Chine fort significatifs & mystérieux, estans inventez exprés par les gens de Lettres, conformément à leur structure, à leur situation & à leur usage.

Nottes sur le dix-neuvième Chapitre.

CES Palais sont grands & magnifiques, & situés entre l'ensfilade des vingt Appartemens du Palais de l'Empereur, & les deux murailles de l'enceinte interieure, qui sont décrites par nôtre Auteur dans ce chapitre dix-neuvième.

- I. Premier Palais appelé Ven hoa tien, c'est à dire, Palais des Lettres florissantes. Le Roy s'y retire quand il veut s'entretenir avec des sçavans, ou traiter d'affaires importantes, ou observer les jours de jeûne accoutumés dans la Chine. Il est placé à l'Orient du sixième Appartement appelé la suprême Salle Imperiale.
- II. Second Palais vis-à-vis du precedent, à l'Occident du sixième Appartement. Il s'appelle Vu im tien, ou Palais du Conseil de Guerre.
- III. Troisième Palais ou second du côté de l'Est allant vers le Nord, appelé Fum sien tien, ou Palais où l'on honore les Rois deffunts de la Famille Royale.
- IV. Quatrième Palais du côté de l'Oüest, appelé Gin chi tien, ou Palais de misericorde & de prudence, & où l'on rend les honneurs funebres au Roy après sa mort.
- V. Cinquième Palais du côté de l'Orient, appelé Tfu kim cum, ou Palais de compassion & de joye, & où le Prince heritier de l'Empire demeure jusqu'à la mort de son pere.

Sixième Palais du côté d'Occident, appelé Kim ho VI. cum, ou Palais d'union & florissant. Le second & le troisième fils de l'Empereur y demeurent jusqu'à ce qu'on les marie.

Septième Palais ou quatrième du côté de l'Orient, VII. appelé Yuen hoen tien, ou Palais des Noces Royales, parce qu'on y celebre les Noces du Roy & du Prince héritier de la Couronne.

Huitième Palais ou quatrième du côté d'Occident, VIII. appelé Tzu nim cum, ou Palais de piété, & où demeure la Reyne-Mere avec les femmes qui la servent.

Neuvième Palais ou cinquième Oriental, appelé Chum IX. cui cum, ou Palais de beauté.

Dixième Palais ou cinquième Occidental, appelé X. Ki siam cum, ou Palais bienheureux. Ces deux Palais sont destinez pour les sœurs & pour les filles du Roy, avant qu'elles soient mariées.

Onzième Palais ou sixième Oriental, appelé Y hao XI. tien, ou Palais de juste titre.

Douzième Palais ou sixième Occidental, appelé Siam XII. nim cum, ou Palais de la félicité.

Treizième Palais ou septième Oriental, appelé Gin XIII. chu cum, ou Palais de longue vie.

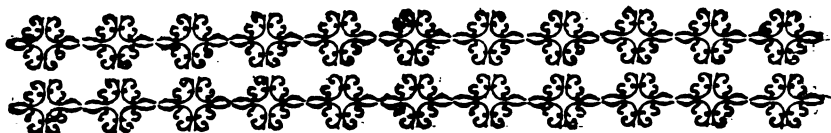
Quatorzième Palais ou septième Occidental, appelé XIV. Kien nim cum, ou Palais du repos celeste. Ces quatre Palais sont habitez par la seconde & troisième Reine, & par les concubines & autres Dames du Roy deffunt; ainsi ces Palais servent au mesme usage que le vieux Serail à Constantinople.

- XV.** *Quinzième Palais ou huitième Oriental , appelé Kiao ta tien , ou Palais de grande amitié.*
- XVI.** *Seizième Palais ou huitième Occidental , appelé Quen nim cum , ou Palais du lieu du repos. Ces Palais servent au Roy quand il veut se retirer en particulier avec la première Reyne.*
- XVII.** *Dix-septième Palais ou neuvième Oriental , appelé Chim kien cum , ou Palais qui reçoit le Ciel.*
- XVIII.** *Dix-huitième Palais ou neuvième Occidental , appelé Y quen cum , ou Palais de la terre élevée. Le Roy va au premier de ces deux Palais avec la seconde Reyne , & au second avec la troisième.*
- XIX.** *Dix-neuvième Palais ou dixième Oriental , appelé Lum te tien , ou Palais de la vertu abondante.*
- XX.** *Vingtième Palais ou dixième Occidental , appelé Kiun sin tien , ou Palais qui enveloppe le cœur. On garde dans ces deux Palais les joyaux & les bijoux du Roy , qui sont d'un prix inestimable. Nôtre Auteur dit qu'on y ajoute toujours depuis quatre mille vingt-cinq ans , sans en rien oster. Mais cela se doit entendre , en cas qu'il n'arrive point d'embrasement subit , ou que la Ville & le Palais ne soient pas pris & pillés par les ennemis , qui ne s'embarrassent guere d'observer les Loix de la Chine sur ce sujet. Car , par exemple , toutes les Relations qui parlent de la guerre des Tartares , entr'autres les Peres Martini & Couplet , disent qu'en l'année 1644. le rebelle Li ou Li cum , n'osant attendre dans Pe Kim l'arrivée des Tartares , s'enfuit après avoir employé*

employé huit jours à enlever ce qu'il y avoit de plus précieux dans le Palais.

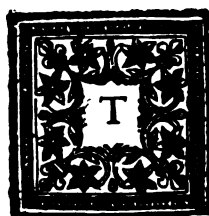
Ces vingt Palais ont chacun quatre Appartemens séparés avec une salle Royale au milieu, & le reste qu'on peut voir dans la Relation. Je les ay placés comme ils sont dans le Plan ; parce qu'il est aisé de juger que selon l'usage de la Chine les derniers où sont les femmes & le Tresor, doivent être les plus éloignés de la porte principale.





CHAPITRE XX.

De plusieurs autres Palais, & de quelques Temples situez entre les mêmes enceintes.



TOUS ces Palais dont nous venons de parler, sont au dedans de l'enceinte intérieure du Palais, dont ils sont, comme nous avons dit, séparés par deux murailles, & divisés entr'eux par d'autres murailles de même fabrique. Les suivans sont situez entre les deux enceintes.

Le premier s'appelle *Chum hoa tien*, ou Palais de la fleur doublée. Pour entendre ce nom, il faut remarquer qu'il y a deux cens ans qu'un Roy Chinois, contre l'avis des grands & du peuple, voulut aller combattre les Tartares de l'Oüest, qui prenoient quantité de Places & desoloient la Province de *Pe Kim* : mais il fut défait, pris & mené en Tartarie, & crû mort par les Chinois, qui mirent son frere en sa place. Quelques mois, après des Ambassadeurs Tartares apportèrent la nouvelle qu'il estoit en vie, & demandèrent sa rançon & celle des autres prisonniers. Aussi-tôt que le nouveau

Roy eut receu cét avis , il donna ordre de negocier la liberté de son frere , & de bâtir un magnifique Palais où il avoit dessein de se retirer après son retour. Le Palais & le traité estant achevez , on amena le prisonnier sur la frontiere où l'on donna aux Tartares quantité d'argent , de pieces de soye & de cotton , & tout ce qu'ils demanderent. Ce Prince estant de retour à *Pe Kim* , le nouveau Roy voulut luy remettre le Sceptre ; mais il ne voulut point l'accepter , & se retira dans le Palais que son frere avoit préparé pour soy-mesme , sans se mesler en aucune façon du Gouvernement. Trois ans après , le nouveau Roy mourut , & alors l'ancien ayant accepté la Couronne , il fut couronné une seconde fois , & les gens de Lettres , suivant la coutume luy , donnerent un autre nom , l'appellant *Tien xun* , c'est-à-dire , Roy qui a suivy la volonté du Ciel. Ils donnerent aussi un autre nom au Palais où il avoit demeuré trois ans , l'appellant *Chum hoa tien* , ou Palais de la fleur doublée , faisant allusion au double couronnement de ce Roy. Le pont sur lequel on traverse le fossé qui environne ce Palais est un ouvrage merveilleux. C'est un dragon d'une grandeur extraordinaire , qui a dans l'eau les deux pieds de devant & les deux de derriere , pour servir de piles ; & qui avec le corps qu'il plie fait l'arcade du milieu , & deux autres , l'une avec la queue , & l'autre avec le col & la teste. Il est fait

V u ij

346 NOUVELLE RELATION

de grandes pierres de jaspe noir, si bien jointes & si bien travaillées, que non seulement il paroît estre d'une seule piece, mais il represente encore un dragon fort au naturel. On l'appelle *Fi kiao*, c'est-à-dire, Pont volant : Parce que les Chinois disent qu'il est venu par l'air d'un Royaume des Indes qu'ils appellent *Tien cho*, c'est-à-dire, Royaume des Bambous ou des Canes du Ciel ; d'où ils prétendent aussi que vint autrefois leur Pagode & sa Loy. Ils content de ce pont & de ce dragon plusieurs autres fables que je laisse comme indignes de cette Relation. Ce Palais a de longueur deux stades Chinois ou un demy-mille d'Italie.

Le second s'appelle *Hiên yâm tien*, ou Palais du Soleil Levant. Il est d'une belle & magnifique architecture & environné de neuf tres-hautes Tours toutes differentes. Ces neuf Tours signifient les neuf premiers jours de la Lune, lesquels & principalement le neuvième, les Chinois celebrent avec de grandes Festes. Ils marient ces jours-là leurs enfans, & parmy les diverses pieces du festin ils ne manquent jamais d'en servir une qui represente la Tour des neuf étages, dont chacun répond à un de ces neuf jours : Parce que, disent-ils, le nombre de neuf a des proprietés qui le font exceller par dessus tous les autres & le rendent heureux pour l'augmentation de la vie, de l'honneur & des richesses. Par cette raison, tous les Chinois pauvres

& riches montent ce jour-là sur les terrasses & sur les Tours dans les Villes, & à la campagne sur les montagnes, sur les colines, ou du moins sur les digues & autres lieux élevez, où ils se regalent avec leurs parens & amis. Mais comme les Rois de la Chine ne sortent pas facilement de leur Palais, ils ont fait bâtir celui des neuf Tours pour y monter & celebrer cette Feste, commune à tout l'Empire.

Le troisiéme Palais s'appelle *Vàn xéu tién*, ou Palais de dix-mille Vies. Il y a un peu plus de cent quarante ans que le Roy *Kiā cim*, c'est à dire Roy net & precieux, commença à régner. Ce Prince maintint la paix & la justice dans l'Empire: mais comme il estoit facile & superstitieux, un Bonze de ceux qui sont mariez, surprit sa crédulité, & luy persuada qu'il le feroit vivre éternellement, ou du moins plusieurs siècles, par le moyen de la Chimie. Pour en venir à bout, il luy conseilla de faire bâtir ce Palais près du Lac dont nous avons parlé. Il est à la verité plus petit que les autres, mais en recompense beaucoup plus agréable. Il est environné d'une haute muraille à créneaux, & parfaitement ronde; & toutes les salles & les chambres sont rondes, hexagones ou octogones, & d'une structure aussi belle que magnifique. Le Roy s'y retira pour distiler la Medecine de l'Immortalité: mais ses soins eurent un succez bien

342 NOUVELLE RELATION

contraire à ses pretentions, puisqu'au lieu d'alonger sa vie, il l'abregea. Car le feu des fourneaux luy ayant desséché les entrailles, il tomba malade dans un mois ou six semaines, & mourut peu de jours après, ayant regné quarante-cinq ans. L'Empereur *Van lié*, son petit-Fils, en regna quante-huit; & leurs regnes sont remarquables, tant à cause de la paix & de la prospérité dont ils firent jouir leurs Peuples, que parce que l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier, entra dans la Chine & mourut sur la frontiere, du temps du Roy *Kia cim*, un peu avant la fondation de la Ville de *Macao*, par les Portugais; & que la onzième année du Regne de *Van lie*, le fameux Pere Mathieu Ricci, si universellement estimé jusqu'à aujourd'huy par les Chinois, pour son sçavoir & pour ses vertus, entra dans cet Empire.

Le quatrième s'appelle *Cim hiù tien*, ou Palais d'une parfaite Pureté, & il a esté basti pour le sujet suivant. Le quinzième de la huitième Lune est célébré par les Chinois, avec de grandes Festes & rejouïssances. Depuis le coucher du Soleil & le lever de la Lune jusqu'à minuit, ils sont tous avec leurs parens & amis, dans les ruës, dans les places, dans les jardins & sur les terrasses, à se regaler & à veiller pour voir le Lièvre, qui cette nuit là paroist, à ce qu'ils disent, dans la Lune. Par cette raison, les jours precedens ils s'envoyent les uns

aux autres, des presens de tourtes & de gâteaux sucez, qu'ils appellent *Yué pim*, ou gâteaux de la Lune. Ils sont tous de figure ronde, mais les plus grands d'environ deux palmes de diametre, qui representent la Lune pleine, ont tous au milieu un Lièvre fait de pâte de noix, d'amandes, de pignons, de sucre, avec d'autres ingrediens. Ils les mangent à la clarté de la Lune; les riches au son des instrumens & d'une bonne musique; & les Pauvres, au bruit des tambours, des timbales & des bassins qu'ils frappent rudement. Les anciens Roys ont donc fait bâtir ce Palais pour celebrer cette Feste; & quoiqu'il soit comme le precedent, assez petit, il est toutefois très-agréable, sur tout par la situation sur une montagne faite à la main, & qui s'appelle *Tulh xän*, c'est à dire Montagne du Lièvre. Nos Européens riront peut-estre, de voir que les Chinois s'imaginent que les ombres du corps de la Lune sont un Lièvre: Mais outre que le Peuple parmy nous, a des opinions qui ne sont guères moins ridicules, je dois les avertir que les Chinois rient aussi, quand ils voyent dans nos Livres que nous peignons le Soleil & la Lune avec des visages humains.

Le cinquième s'appelle *Ym t'ai tien*, ou Palais de la Tour florissante. Il est construit sur le bord du Lac, entre quantité d'arbres, qui luy donnent de l'ombre & de la fraîcheur. Le Roy y demeu-

re durant les grandes chaleurs, que le calme rend presque insupportables ; la Ville de *Pe kim* étant également incommodée du chaud & du froid.

Le sixième s'appelle *Van yeu tien*, ou Palais de dix-mille Jeux & Plaisirs. Il est au bord du Lac du côté du Nord, & le Roy va s'y reposer quand il va pêcher ou se promener sur le Lac dans les barques qu'il a, tant à voiles qu'à rames, destinées pour cela, & toutes fort belles & fort riches. Il y en a une de la forme de nos Brigantins, que le Pere Jean Adam fit faire par son ordre, & qui luy plaît fort, s'en servant ordinairement quand il va pêcher & voir les Naumachies, ou représentations de batailles navales.

La septième est un grand Terrain entouré de hautes murailles en quarré, au milieu desquelles est un beau Palais, appelé *Hû chim tien*, ou Palais des Murailles du Tigre. Sa salle Royale est de figure ronde, fort élevée & majestueuse. Elle a au dessus deux globes de bronze doré, l'un sur l'autre, de la hauteur d'une lance, l'un plus grand & l'autre plus petit, en forme de courge ou de calebasse, qui avec le toit couvert de tuilles vernissées d'azur, & divisées & terminées par des fleurs, des festons & d'autres ornemens vernis de jaune, font un tres-bel effet. De cette salle & de ses balcons, le Roy voit les animaux qu'il fait nourrir dans cet enclos, comme Tigres, Leopards, Ours, Loups,

Loups, Singes de diverses especes , animaux qui portent le musc & autres ; des oiseaux curieux par leurs couleurs ou par leur grandeur , comme des Paons , des Perroquets verts , rouges & blancs , des Aigles , des Cignes , des Grües , & quantité d'autres dont je ne sçay pas les noms. Il y en a un entr'autres appellé *La cui* , ou oyseau de bec de cire , parce que son bec en a la couleur. Il est gros comme un merle & de couleur cendrée. Cet oyseau apprend si facilement ce qu'on luy enseigne , qu'il fait des choses incroyables. Car il represente tout seul une Comedie : Il porte un masque & manie une épée , une lance & une petite enseigne ; il jouë aux échec ; il fait la reverence en levant & baissant la teste , & fait diverses autres actions & mouvemens , avec tant de vivacité & de bonne grace , qu'il charme les Spectateurs , ensorte qu'on ne sçait ce qui est le plus digne d'admiration , ou l'instinct de cet Oiseau , ou l'industrie de ceux qui l'enseignent.

Le huitième est situé au bout d'un vaste terrain , & s'appelle la demeure de la Forteresse du milieu. Les Roys Chinois avoient accoutumé d'aller à la Salle Royale de ce Palais , pour voir faire l'exercice à trois mille Eunuques , armez de toutes pieces , qui dans cette court ou terrain , faisoient montre de leur valeur pretenduë : mais les Tartares ont supprimé ce ridicule divertissement.

Outre ces Palais , il y a encore dans les deux enceintes quantité de Temples d'Idoles , dont il y en a quatre plus celebres que les autres , & qu'on appelle aussi Palais , à cause de leur grandeur , de la multitude des Appartemens & de la beauté de l'architecture. Le premier s'appelle *Tai quam mim*, ou Palais de grande lumiere. Il est dédié aux étoiles que nous appellons Gardes du Nord , & les Chinois *Pe teu*. Ils estiment que cette constellation est un Dieu , & qu'elle a le pouvoir de donner une longue vie , & c'est pour cela que le Roy , les Reines & les Princes viennent sacrifier dans ce Temple , où il n'y a aucune image , mais seulement au milieu une cartouche ou toille entourée d'un riche cadre , sur laquelle est écrit , *A l'esprit & au Dieu Pe teu*. Ce Temple est au dedans de la muraille interieure ; les trois suivans sont situez entre les deux enceintes.

Le second s'appelle *Tai cǎo tien* , ou Palais du tres-haut & souverain Empereur. C'est le Temple de ce fameux & fidelle Capitaine deifié , dont nous avons parlé cy-devant , & qui s'apelloit *Quǎn ti*. Ils luy demandent la santé , une longue vie , des enfans , des honneurs , des richesses , & tous les biens de cette vie , sans songer à l'autre , parce que les Chinois mettent tout leur bonheur & leur fin dernière , dans les plaisirs & dans les objets sensibles.

Pour entendre ce que nous avons à dire des

deux Temples suivans , il faut remarquer auparavant, qu'au Noroüest de la Province de *Xin si*, la plus Occidentale de la Chine, il y a un Royaume appellé par les Indiens *Tibet*, & par les Tartares de l'Oüest *Tumet*, où le Pere Antoine de Andrada de nôtre Compagnie, fut il y a près de quarante-cinq ans. Le Roy de cet Etat fait également les fonctions de Roy & de Souverain Prêtre, & en cette dernière qualité il regle tout ce qui regarde la Religion, & il est le Supérieur perpetuel & absolu de tous les *Lamà*, qui sont les Prêtres de leurs Idoles. Ces *Lamà* sont ordinairement vêtus de robes rouges ou jaunes, qui descendent jusqu'à terre, avec des manches étroites, & un manteau de même couleur, dont ils font passer un côté sous le bras droit, & le rejettent sur l'épaule gauche; à peu près de la manière dont on peint les Apôtres, & comme s'ils avoient imité en cela l'Apôtre S. Thomas, qui selon toutes les apparences est venu dans la Chine, & y a demeuré quelque temps. Car les Histoires & les Chroniques de la Chine rapportent, que durant le regne de la famille *Han*, au temps de laquelle nâquit & mourut Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, il vint des Indes en cet Empire un Saint Homme appellé *Tamo*, qui prêchoit & enseignoit une sainte Loy: Que les Bonzes s'y opposerent, & persecuterent le Saint de telle sorte, que voyant qu'il ne faisoit aucun progres, il retourna dans les

348 *NOUVELLE RELATION*

Indes : Qu'il portoit un bâton à la main , & avoit la tête nuë ; & qu'un jour voulant traverser ce grand Fleuve que les Chinois appellent *Kiam* , ou fils de la mer , & personne ne voulant le passer à cause que tout le monde avoit esté prévenu contre luy par les Bonzes , il traversa cette riviere à pied sec. On lit beaucoup d'autres miracles & d'actions merveilheuses de ce Saint. L'on ne doit point faire de difficulté sur ce que les Chinois l'appellent *Tamo* au lieu de *Tomas* : Car comme nous alterons les noms Chinois , aussi ils alterent ceux des autres Nations ; en sorte qu'il est souvent impossible de les pouvoir reconnoître. J'ose mesme assurer qu'ils ne sçauroient prononcer exactement aucun nom étranger , particulièrement ceux où la lettre *R* se trouve ou qui ont plusieurs sillabes , & de là est venu qu'ils ont changé les voyelles de place , mettant l'*a* à la premiere sillabe , au lieu de le mettre à la derniere. Mais les Portugais ont fait encore pis , en disant *Tomé* , & substituant ainsi un *é* à la place de l'*a*. Le Pere Antoine de Andrada a fait une pareille faute dans sa Relation du Royaume de *Tiber* , où il nomme *Lamba* , au lieu de *Lama* , les Prêtres des Idoles dont nous parlons. Il y a un grand nombre de ces *Lama* à *Pe kim* : mais ils ne sont estimez ni des Chinois , ni des Tartares Orientaux qui dominant dans la Chine , parce qu'ils connoissent leurs mauvaises mœurs , l'impertinence de la Loy

qu'ils enseignent, & la ridiculité de leurs Idoles. Car quoyque l'Empereur leur permette de demeurer à la Cour, & que ces années dernieres il leur ait fait bâtir deux Temples, il ne l'a fait par aucune inclination pour eux : mais par raison d'Etat, & afin d'empêcher par leur crédit, que les Tartares Occidentaux n'entreprennent aucune chose contre luy. Ces deux sortes de Tartares sont également vail-lans ; mais les Orientaux qui sont en petit nombre, craignent les Occidentaux, dont le nombre est presque infiny. L'estime & la veneration que ces derniers ont pour les *Lama* est presque incroyable. De si loin qu'ils les voyent, ils paroissent saisis de crainte & de componction ; & quand ils les rencontrent, aussi-tost ils descendent de cheval, ils jettent leur bonnet, & s'estans mis à genoux ils leur embrassent les pieds & leur baissent le bas de la robe avec une ardeur & une devotion inexprimable, qu'ils font connoître par les mouvemens de leur visage, de leurs mains, & de tout le corps. Cependant le *Lama* leur passe gravement la main sur le haut de la tête, y trace une figure de losange & murmure quelques prieres à sa mode. Cela estant ainsi supposé.

Le troisiéme Palais ou Temple s'appelle *Macala tien*. *Tien* en Chinois signifie salle ou Palais Royal, & *Macala* dans la Langue des *Lama* veut dire tête de Bœuf avec les cornes, parce que l'Idole de ce

350 NOUVELLE RELATION

Temple est une tête de Bœuf avec ses cornes. Ce qui fait connoître combien est grand l'aveuglement de l'homme, que les Chinois appellent *Van vo chi vâm*, Roy & Seigneur de toutes choses, & *van vo chi lim*, ou la plus intelligente des creatures; & qui toutefois adore l'ouvrage de ses mains, des bêtes qui ne sont créées que pour son service, & ce qui semble incroyable, la carcasse de la tête d'un Bœuf.

Le quatrième s'appelle *Lama tien*, Palais ou Temple des *Lama*. Il est situé à l'Orient du Lac dont nous avons parlé, sur une montagne en pain de sucre faite à la main, avec des roches qu'on y a fait autrefois conduire à grands frais du bord de la mer, quoyqu'il y ait plusieurs journées d'intervalle. Ces roches sont la plupart percées & creusées par le choc des vagues, les Chinois prenant un grand plaisir à voir ces ouvrages rustiques de la nature. Elles sont disposées de telle sorte qu'elles représentent de hautes pointes de rocher, des fonds escarpés & des précipices; en sorte que d'une distance médiocre il semble que ce soit une montagne sauvage faite par la nature. Au plus haut on voit une Tour ronde, à douze étages, bien proportionnée & d'une hauteur extraordinaire. Autour du plus haut étage il y a cinquante cloches, que le vent fait mouvoir & sonner le jour & la nuit. Le Temple qui est grand & magnifique, est situé au milieu de la pen-

te, du côté du Midy, & les Cloîtres & Cellules des *Lama* s'étendent à l'Orient & à l'Occident. L'Idole est sur l'Autel dans le Temple, en forme d'un homme tout nud & vilain comme le Dieu Priape des Romains. Il n'est adoré que par les *Lama* & par les Tartares Occidentaux; car les Orientaux & les Chinois ont en horreur ce monstre infame & deshonneste. Le feu Roy pere de l'Empereur regnant, fit bâtir ces deux Temples par raison d'Etat, comme nous avons dit, & pour faire plaisir à sa mere, fille d'un petit Roy des Tartares Occidentaux, parce que cette Princeesse est fort affectionnée aux *Lama*, & les entretient à *Pe Kim* avec de grandes dépenses. Mais il y a apparence qu'aussi-tost qu'elle sera morte on fermera ces Temples abominables.

On voit encore entre les deux enceintes vingt-quatre beaux Palais qui servent à vingt-quatre Tribunaux, dont les Mandarins sont comme Majordomes de l'Empereur, & ne dépendent en aucune maniere des autres Tribunaux & Mandarins de l'Empire. Ils ont l'Intendance du Palais, de ceux qui y servent, des celliers, des offices, des tresors, & autres choses pareilles, & de châtier & recompenser, selon que le Roy l'ordonne, tous ceux de sa Maison. Au temps des Rois Chinois, tous ces Tribunaux estoient entre les mains des Eunuques. A present ils sont gouvernez par soixante-douze Seigneurs Tartares élevez dans le Palais. Il y en a

trois dans chaque Tribunal, qui ont sous eux quantité d'autres Officiers. subalternes, tous occupez à l'expedition du grand nombre d'affaires dont ils sont chargez. Ce sont-là les principaux édifices du Palais de l'Empereur; car nous n'aurions jamais fait, s'il falloit décrire en détail les autres lieux & bâtimens qui y sont enfermez, comme les Maisons de plaifance, les Bibliothèques, les Magasins, les Trésors, les Offices, les Ecuries & autres choses semblables. Mais on jugera facilement de ce qui reste à dire, par ce que nous avons décrit cy-devant.

Tous les édifices dont nous avons parlé, sont couverts de tuiles grandes & grosses, vernissées de jaune, de vert & de bleu, & attachées avec des clous pour resister aux vents qui sont violens à *Pe Kim*. Le faiste ou le haut qui s'étend toujourns de l'Est à l'Oüest, s'élève au dessus du toict de la hauteur d'une lance. Les extrémitez sont terminées par des bustes & des têtes de Dragons, de Tigres, de Lions, & d'autres animaux, qui s'entortillent & s'étendent le long du faiste. Quantité de festons, de cornes d'abondance, & d'autres ornemens fort agréables, sortent de leurs bouches & de leurs oreilles, ou sont attachez à leurs cornes: Et comme tout ce que l'on voit de ces Palais est vernissé des couleurs que nous avons dites, il semble à ceux qui les voyent de loin, quand le Soleil se leve, comme j'ay fait plusieurs fois, qu'ils sont tous faits ou du moins couverts de
pur

pur or émaillé d'azur & de vert, ce qui forme un objet agréable, magnifique & majestueux.

Nottes sur le vingtième Chapitre.

De plusieurs autres Palais, & de quelques Temples situez entre les deux enceintes.

PREMIER Palais situé à l'Orient entre les deux K
enceintes & du côté du Midy, comme il est sur le
Plan, & que le Pere Couplet le dit en parlant de l'Em-
pereur à cause duquel il fut bâti. Ce Prince s'appelloit
Ym cum, ou Kim tum, & son frere Kim ti. Il com-
mença à regner l'année 1436. il fut pris par les Tartares
en 1650. & delivré quelque temps après. Son frere Kim
ti mourut en 1457. & cet Empereur remonta sur le Trô-
ne la mesme année, & mourut l'année 1464. Le Pont
dont parle nôtre, Auteur est d'une invention tout-à-fait
extraordinaire, & qui peut seule faire admirer l'esprit
& l'industrie des Chinois.

Second Palais situé, ainsi que les six qui le suivent L
immédiatement, entre les deux enceintes. Il s'appelle Hien
yam tien, ou Palais du Soleil Levant. Il sert à cele-
brer les Fêtes qu'on fait les premiers jours de la Lune.

Troisième Palais, appelé Van xeu tien, ou Palais M
de dix mille vies. Il est marqué près du Lac par nôtre

Y y

Auteur. Cét Empereur ou Roy Kia cim, s'appelloit autrement Xi cum : Il commença à regner en 1522. Saint François Xavier entra dans la Chine en 1552. & mourut dans l'Isle de Su chuen de la Province de Quamtum, le deuxième Décembre de la mesme année. L'Empereur Kia cim ou Xi cum, regna jusques en 1567. son fils Mo cum ou Lum kim, mourut en 1573. & son petit-fils Xin cum ou Van lié, commença à regner la même année. Le Pere Mathieu Ricci entra dans la Chine en 1583. & l'Empereur Van lié ou Xim cum, mourut l'année 1620. Le Roy Kia cim fit faire ce Palais pour travailler à la Chimie & à la Medecine de l'immortalité.

N Quatrième Palais, appelé Cim hui tien, ou Palais d'une grande pureté : Je l'ay placé sur une montagne, conformément aux paroles de nôtre Auteur. Il sert à célébrer la Fête du quinziesme jour de la Lune.

O Cinquième Palais, appelé Ym tai tien, ou Palais de la Tour florissante. On le peut voir près du Lac entre des arbres, suivant les paroles de nôtre Auteur. Le Roy y va prendre le frais dans les grandes chaleurs.

P Sixième Palais Van yeu tien, ou Palais de dix mille jeux & plaisirs. Il est dans nôtre Auteur & sur le Plan au bord du Lac & du côté du Nord. Le Roy y va quand il veut pescher ou se promener sur le Lac.

Q Septième Palais, appelé Hu chim tien, ou Palais des murailles du Tygre. Le Roy y fait nourrir des animaux de diverses especes, qu'il va voir quelquefois. La

situation de ce Palais n'est pas marquée en particulier par nôtre Auteur. Je l'ay mis à l'endroit qui m'a paru le plus large & le plus propre entre les deux enceintes.

Huitième Palais, appelé la demeure de la Forteresse du milieu. Il ser voit à faire faire l'exercice aux Eunuques du Palais. Sa situation n'est pas non plus marquée par nôtre Auteur, si ce n'est qu'il le met entre les deux enceintes, ainsi que les six précédens.

Premier Temple des quatre plus considérables du Palais ; il s'appelle Tai quam mim, ou Palais de grande lumiere, & il est dédié aux étoiles que nous appelons Gardes du Nord. Il est dans l'enceinte interieure, & je l'ay mis à l'Orient, comme à la place la plus honorable, parce qu'elle est à la gauche de l'Empereur.

Second Temple, appelé Tai cao rien, ou Palais du tres-haut & souverain Empereur. C'est le Temple de ce fameux Capitaine déifié dont il est parlé au Chapitre seizième, & je n'ay pu trouver le nom, ni le temps précis de sa mort. J'ay mis ce Temple au hazard à l'Occident du Lac, parce que nôtre Auteur dit seulement qu'il est entre les deux enceintes.

Troisième Temple, appelé Macala tien ou Palais de la tête de Bœuf. Nôtre Auteur ne marque pas non plus précisément la situation de ce Temple.

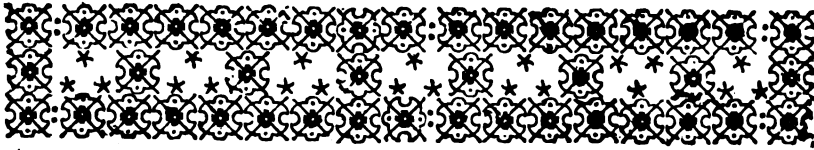
Quatrième Temple Lama tien, c'est-à-dire, Palais ou Temple des Lama ; Il est dans le Plan, comme dans nôtre Auteur, à l'Orient du Lac, au milieu d'une montagne de roches, faite à la main en pain de sucre, avec une Tour au sommet.

Y y ij

356 NOUVELLE RELATION

¶ Vingt-quatre Palais qui servent aux Mandarins qui ont l'Intendance de la Maison de l'Empereur. Je les ay placez du côté de l'Orient entre les deux enceintes, ainsi que le dit nôtre Auteur, qui n'en fait aucune description particuliere. Il ne dit rien aussi de quantité d'autres bastimens, comme Maisons de plaisance, Bibliothèques, Magasins, offices, écuries, logemens des Officiers, &c. qui feront souhaitter aux personnes curieuses des descriptions & des Plans plus achevez.





CHAPITRE XXI.

Des sept Temples de l'Empereur situez dans Pe kim , & de la maniere dont ce Prince sort dans les fonctions publiques.



UTRE les Temples qui sont dans le Palais, l'Empereur en a sept autres où il va sacrifier une fois tous les ans ; cinq dans la nouvelle Ville , & deux dans l'ancienne. Le premier de ceux-là s'appelle *Tien tam* ou Temple du Ciel , situé à deux stades Chinois de la porte principale de la Ville , un peu à l'Orient , & entouré d'une muraille ronde de trois stades de circuit. Une partie de cet espace est occupée par de tres-beaux édifices , & le reste par des bois frais & épais , dont les arbres sont d'une hauteur extraordinaire , & rendent ce lieu aussi sombre & triste pour nous , qu'il paroît devot & venerable à ces infidelles. Il a cinq portes du côté du Midy , trois au milieu comme au Palais qu'on n'ouvre que quand le Roy vient sacrifier , & deux à côté toujours ouvertes , par où entrent tous

160 NOUVELLE RELATION

ceux qui vont à ce Temple. Il a du Sud au Nord sept Appartemens separez, dont six sont des salles & des portails aussi grands & magnifiques que ceux du Palais du Roy. Le septième est une vaste & haute salle ronde qui represente le Ciel, soutenue sur quatre-vingts-deux colonnes, toute peinte par dedans d'azur & d'or, & couverte de tuiles vernissées d'azur. Le Roy sacrifie au Ciel dans ce Temple, au jour & au moment qu'arrive le Solstice d'hiver, accompagné de tous les grands Seigneurs & Mandarins de la Cour, & il offre en sacrifice des Bœufs, des Porcs, des Chèvres & des Moutons. Il fait cette ceremonie avec un grand appareil & beaucoup de solemnité, mais sur tout avec beaucoup de respect & d'humilité ; car il ne porte point d'or, ni de pierreries, ni même la couleur jaune, comme dans les autres occasions : mais il est habillé modestement d'une robe simple de damas noir ou bleu celeste.

Le second s'appelle *Ti tam* ou Temple de la Terre. Il est situé vers l'Oüest dans une distance qui répond à celle du precedent, duquel il ne differe qu'en ce qu'il est couvert de tuilles vernissées de vert. Quand on couronne le Roy & qu'il prend possession de l'Empire, il va dans ce Temple, où il sacrifie au Dieu de la Terre. Il prend ensuite des habits de Laboureur, & avec deux Bœufs preparez pour cela avec les cornes dorées, & une char-

ruë vernissée de vermeil à filets d'or, il laboure quelque peu un champ enfermé dans l'enclos du Temple. Pendant qu'il est occupé à ce travail, la Reine avec ses Dames, luy prepare en un autre endroit un pauvre & simple dîner, qu'elle luy apporte & qu'ils mangent ensemble. Les anciens Chinois instituerent cette ceremonie afin que les Roys se souvinssent que leurs revenus venoient des travaux & des sueurs du peuple, & qu'ainsi ils devoient les employer seulement en des ouvrages necessaires, & pour le bien de l'Etat, & non pas en des édifices inutiles, en des divertissemens excessifs, & en des dépenses superflües.

Au Nord de ces deux Temples, il y en a trois autres éloignez de deux stades Chinois des portes, & du milieu des murailles du Nord de l'Est & de l'Oüest, & qui sont entierement semblables aux deux precedens. Celuy qui est du côté du Nord s'appelle *Pe tien tan*; ou Temple Septentrional du Ciel. Le Roy y sacrifie au Solstice d'Esté; à l'Equinoxe du Printemps dans celuy qui est du côté de l'Est, appelé *Ge tam*, ou Temple du Soleil; & à l'Equinoxe d'Automne, il sacrifie dans le Temple Occidental, qu'on appelle *Yue tam* ou Temple de la Lune. Avant que de faire ces sacrifices, on observe par ordre du Roy, dans *Pe kim*, un jeûne de trois jours, durant lesquels il est deffendu de manger ni chair ni poisson, & l'on ne traite aucune af-

350 NOUVELLE RELATION

faire, principalement criminelle, dans les Tribunaux; ce qui ressemble fort à nos jeûnes des Quatre-Temps. Je demanday un jour à un homme de Lettres, ce qu'ils pretendoient obtenir par ces jeûnes & ces sacrifices, & comment ils pouvoient dire que jamais le Roy ny la Reyne ne sacrifioient publiquement aux Idoles, puisque le Ciel, la Terre, le Soleil & la Lune estoient des corps inanimez, & qui ne meritoient pas les honneurs & les sacrifices, qui n'estoient dûs qu'à Dieu seul qui les avoit créez. Il me repondit que le mot Ciel avoit deux significations; car on entendoit premierement le Ciel materiel, appellé *Yeù hîm chi tien*, qui est celuy que nous voyons, & dont nous ressentons les effets, ainsi que du Soleil, de la Lune & des Etoiles: Secondement le Ciel immateriel, appellé *Yeù vü him chi tien*, qui n'a point de figure, & qui n'est autre chose que le Createur & le principe de toutes choses. C'est à celuy-cy, ajoûta-t-il, que les anciens Chinois adressoient leurs sacrifices & leurs jeûnes, pour l'appaiser & le remercier des bienfaits que nous en recevons continuellement, principalement dans les quatre saisons de l'année. Mais que comme les hommes sont grossiers & charnels, ils avoient oublié le veritable Seigneur & Maître de toutes choses, & ne songeoient plus qu'au Ciel materiel que nous voyons: Que toutefois dans les Temples du Ciel, de la Terre, du Soleil & de la Lune, qui n'estoient

n'estoient nommez ainsi que pour la distinction des saisons & des sacrifices , le Roy ne sacrifioit pas à ces creatures, comme le Peuple se l'imaginoit , mais au Ciel spirituel.

Le sixième Temple, situé dans l'ancienne Ville, s'appelle *Ti uâm miaó*, ou Temple de tous les Rois passez. C'est un grand & magnifique Palais , avec beaucoup d'Appartemens, de portails, de courts & de salles, dont la dernière est aussi belle, aussi grande & aussi bien ornée que celles du Palais du Roy. On y voit dans de riches trônes les statues de tous les Empereurs de la Chine, bons & mauvais, durant quatre mille cinq cens vingt-cinq ans , depuis le premier appelé *Fó hí* , jusqu'au dernier nommé *Xün chi*, pere de celuy qui regne à present. Ce Temple est situé au milieu d'une des plus belles ruës de la Ville. Cette ruë, des deux côtez des portes du Temple, est traversée par deux Arcs de Triomphe à trois portes, élevez, majestueux, & dignes d'estre admirez. Tous ceux qui passent dans cette ruë, de quelque qualité qu'ils soient, mettent par respect pied à terre quand ils arrivent à ces Arcs, & marchent à pied jusqu'à ce qu'ils ayent passé le frontispice du Temple. Le Roy y fait des Ceremonies une fois l'année, à tous ses Predecesseurs. Les Ceremonies qu'on observe dans cette solemnité & dans toutes les autres, sont en si grand nombre, & de tant de sortes, que nous ne finitions jamais, si nous

voulions les décrire toutes : mais on en pourra juger par ce que nous en avons rapporté.

Le septième s'appelle *Chim hoâm miáo*, ou Temple de l'Esprit qui garde les murailles. Il est près des murailles en dedans du côté de l'Oüest. Le Roy n'y sacrifie pas, mais les Mandarins ; & toutefois cette fonction est comptée parmi les sacrifices Royaux, tant parce que le Roy en fait la dépense, qu'à cause que c'est luy qui nomme ceux qui doivent sacrifier en sa place. Toutes les Villes de l'Empire ont en même situation, un Temple pareil, dédié à l'Esprit qui les garde, comme si nous disions dédié à l'Ange tutelaire de chaque Ville. Voilà ce qui regarde les Temples de l'Empereur. Il nous reste à décrire l'appareil avec lequel il a acôûtumé de sortir de son Palais.

L'Empereur sort de son Palais en deux manieres. La premiere, quand il va à la chasse ou à la promenade ; ce qui est considéré comme une action privée, & alors il n'est accompagné que de sa garde, & des Princes du Sang & autres grands Seigneurs, qui marchent devant, derriere, ou à côté, selon leur rang & leurs préeminences. Cette suite est d'environ deux mille hommes, tous à cheval & magnifiques en leurs habits, en leurs armes, & dans les harnois de leurs chevaux, où l'on ne voit qu'étoffes de soye, broderies d'or & d'argent & pierres precieuses. Certainement, après l'avoir bien confi-

deré, je doute qu'aucun Prince de la Terre paroisse jamais dans une calvacade avec une pompe pareille à celle que nous voyons en cette Cour, quand l'Empereur sort de son Palais & de la Ville, pour se divertir dans ses jardins & dans ses parcs, ou pour chasser à la campagne, dans les bois, ou dans les montagnes.

La seconde maniere est, quand l'Empereur sort pour faire quelque sacrifice, ou pour quelque autre fonction publique, & alors il marche de cette sorte.

Premierement, on voit paroître vingt-quatre hommes avec de grands tambours, en deux files de douze chacune, comme tous ceux qui suivent.

Deuxièmement, vingt-quatre trompettes, douze par bande. Ces instrumens sont faits d'un bois appelé *V tum xú*, fort estimé des Chinois, qui disent que quand l'oiseau du Soleil veut se reposer, il le fait sur les branches de cet arbre. Ces trompettes ont plus de trois pieds de longueur, & presque un palme de diametre à l'emboucheure. Elles ont la forme d'une cloche, sont ornées de cercles d'or, & s'accordent au bruit & à la mesure des tambours.

Troisièmement, vingt-quatre bâtons, douze par bande, longs de sept à huit pieds, vernis de rouge, & ornez de feuillages dorez, avec leurs extrémités de même.

Quatrièmement, cent halebardes, cinquante par

Zz ij

364 NOUVELLE RELATION

bande, avec leurs fers en forme de croissant.

Cinquièmement, cent masses de bois dorées, cinquante par bande, avec des bâtons de la longueur d'une lance.

Sixièmement, deux perches royales appellées *Cassi*, vernissées de rouge avec des fleurs, & les extremités dorées.

Septièmement, quatre cens grandes lanternes, richement ornées, & curieusement travaillées.

Huitièmement, quatre cens flambeaux fort enjolivez, & faits d'un bois qui conserve longtemps le feu & rend une grande clarté.

Neuvièmement, deux cens lances, ornées au bas du fer, les unes de flocons de soye de diverses couleurs, & les autres de queue de pantheres, de loups, de renards & d'autres animaux.

Dixièmement, vingt-quatre bannieres, sur lesquelles sont peints les signes du Zodiaque, que les Chinois divisent en vingt-quatre parties, au lieu que nous ne le divisons qu'en douze.

Onzièmement, cinquante-six bannieres, où sont les cinquante-six constellations, auxquelles les Chinois reduisent toutes les étoiles.

Douzièmement, deux cens grands éventails soutenus par de longs bâtons, dorez & peints de diverses figures de Dragons, d'oiseaux, du Soleil, & d'autres animaux.

Treizièmement, vingt-quatre parasols richement

ornez , & toujourn en deux bandes , comme il a esté dir.

Quatorziémeent , huit sortes d'ustanciles , dont le Roy se sert ordinairement , comme une nappe , un bassin d'or , une égüiere de même matiere , & autres choses semblables.

Quinziémeent , dix chevaux blancs comme neige , avec des selles & des brides , ornées d'or , de perles & de pierres precieuses.

Seiziémeent , on voit sortir cent Lanciers , & des deux côtez en dedans les Pages de la Chambre de l'Empereur , & au milieu l'Empereur luy-même , avec un air grave & majestueux , sur un tres-beau cheval , & couvert d'un parasol d'une beauté & d'une richesse incroyable , & si grand qu'il fait ombre au Roy & au cheval.

Dix-septiémeent , les Princes du Sang , les petits Rois , & un grand nombre de grands Seigneurs , superbement vêtus & rangez des deux côtez , par rangs & par files selon leurs préeminences.

Dix-huitiémeent , cinq cens jeunes Gentilshommes de l'Empereur , richement habillez.

Dix-neuviémeent , mille hommes , cinq cens par bande , appelez *Hiaó güei* ; c'est à dire Valets de pied , vêtus de robes rouges , brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent , avec des bonnets ornez de longues plumes droites.

Vingtiémeent , une chaise découverte portée

366 *NOUVELLE RELATION*

par trente-six hommes, suivie d'une seconde couverte, grande comme une chambre, & portée par cent vingt hommes,

Vingt-unièmement, deux vastes chariots, tirez chacun par deux Elephans.

Vingt-deuxièmement, un grand Chariot tiré par huit chevaux, & un autre plus petit par quatre. Tous ces chariots ou carrosses, les éléphans & leurs gouverneurs, les chevaux & leurs cochers, sont richement couverts, & chaque chaise & chaque chariot est suivy d'un Capitaine avec cinquante soldats.

Vingt-troisièmement, deux mille Mandarins de Lettres, mille par bande.

Vingt-quatrièmement, deux mille Mandarins d'armes, les uns & les autres magnifiquement habillez de leurs robes de ceremonie. Ces derniers terminent le superbe cortege de l'Empereur, quand il sort en public.

Nottes sur le vingt-unième Chapitre.

Sur les sept Temples de l'Empereur situez dans les deux Villes.

Z **C***INQ* Temples situez dans la nouvelle Ville. Le premier, s'appelle Tien tam, ou Temple du Ciel,

situé, selon nôtre Auteur, à deux stades Chinois de la Porte principale de la Ville, c'est-à-dire, de la porte du Midy, un peu à l'Orient. Il est entouré d'une muraille ronde, de trois stades de circonference. On peut voir le reste dans le Plan. Le Roy y va sacrifier au Solstice d'Hyver. Les quatre autres Temples sont d'une structure entièrement semblable au premier. Le second, appelé Ti tam, ou Temple de la Terre, est situé vers le Couchant dans une distance de la Porte principale proportionnée à celle du précédent. L'Empereur y sacrifie au Dieu de la Terre le jour de son Couronnement, avec les ceremonies rapportées par nôtre Auteur. Le troisiéme est éleigné de deux stades de la Porte du Nord, & s'appelle Pe tien tam, ou Temple Septentrional du Ciel. Le Roy y sacrifie au Solstice d'Esté. Le quatriéme est éloigné de deux stades de la Porte Orientale. Il s'appelle Ge tam, ou Temple du Soleil, & le Roy y sacrifie à l'Equinoxe du Printemps. Le cinquiéme est éloigné de deux stades de la Porte Occidentale. Il s'appelle Yue tam, ou Temple de la Lune, & le Roy y sacrifie à l'Equinoxe d'Automne. Si l'on donne seize stades de longueur à la nouvelle Ville, selon le sentiment du Pere Adam, il faudra mettre ces deux derniers Temples plus loin & à la même distance de deux stades des Portes de l'Est & de l'Oüest.

Deux Temples situés dans l'ancienne Ville. Le premier s'appelle Ti vam miao, ou Temple de tous les Rois passés. C'est un grand & magnifique Palais, où l'on

368 NOUVELLE RELATION

voit sur des Trônes, dans la salle principale, les statues de tous les Rois de la Chine, bons & mauvais depuis Fo hi. Nôtre Auteur, pour marquer sa situation, dit seulement qu'il est au milieu d'une des plus belles rues de la Ville, accompagné de part & d'autre de deux Arcs de Triomphe, qu'on a marquez dans le Plan. Ainsi ce Temple ne peut pas estre placé au Midy du Palais, parce que ce côté est occupé par les avantcourts & par les premiers Appartemens du Palais. Je n'ay pas crû le devoir mettre vers le Couchant, parce que le Temple suivant y est placé, ni vers le Nord, qui chez les Chinois est le côté le moins honorable de la Ville; & ainsi je l'ay placé vers l'Orient, dans la rue qui aboutit à la Porte Orientale du Palais.

2. Le second s'appelle Chim hoam miao, ou Temple de l'Esprit qui garde les murailles. Je l'ay placé, comme nôtre Auteur, au dedans & près des murailles du côté de l'Oüest. Le Roy n'y sacrifie pas luy-mesme, mais y fait sacrifier par des Mandarins.

AA Les six Tribunaux suprêmes des Mandarins de Lettres, décrits par nostre Auteur au Chapitre treizième. Il dit qu'ils sont placez selon leur rang près du Palais du Roy, du costé du Levant, dans de grands édifices quarrez, qui ont chacun trois divisions d'Appartemens, &c. Je les ay representez à peu près de mesme, plaçant le premier plus près des Appartemens interieurs du Palais où l'Empereur fait sa demeure.

AA Le premier, appelé Li pü, a la Surintendance de tous
les

les Mandarins de l'Empire. Il a quatre Tribunaux subalternes , qui s'assemblent en ce mesme Palais , dans les deux enfilades d'Appartemens qu'on y voit à droit & à gauche , celle du milieu estant destinée pour le Tribunal suprême ; & c'est la mesme chose des cinq autres qui occupent toujours les Appartemens du milieu & les Tribunaux qui en dépendent , ceux qui sont des deux costez.

Le second appelé Hú pú , a la Surintendance des Finances , & quatorze Tribunaux subalternes , un pour chacune des autres quatorze Provinces de la Chine , celle de Pe kim n'ayant aucun Tribunal particulier déterminé , à cause de la dignité de cette Province où la Cour reside. AA 2

Le troisième Tribunal appelé Li pú , qui a la direction des Ceremonies , des Sciences , des Arts , &c. Il a quatre Tribunaux subalternes. AA 3

Le quatrième Tribunal appelé Pim pú , qui a la Surintendance de la guerre & des armes , & quatre Tribunaux sous luy. AA 4

Cinquième Tribunal appelé Him pú , qui juge en dernier ressort de tous les crimes de l'Empire. Il a quatorze Tribunaux subalternes pour les quatorze Provinces de la Chine , ainsi qu'il a esté dit cy-dessus. AA 5

Sixième Tribunal appelé Cúm pú , qui a la Surintendance des Ouvrages publics. Il a sous luy quatre Tribunaux subalternes. AA 6

Les cinq Tribunaux des Mandarins d'armes , situés au Couchant du Palais Royal. Nostre Auteur ne dit BB

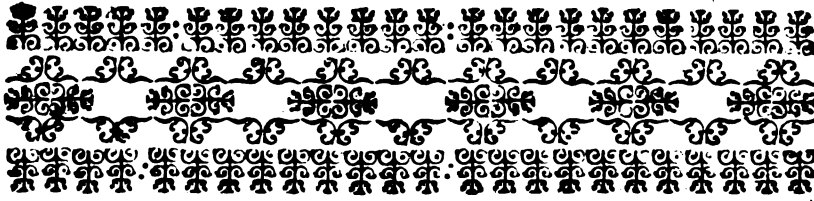
370 NOUVELLE RELATION

rien de plus particulier touchant leur situation & leur fabrique : Il y a toutefois apparence qu'ils sont faits comme les précédens. Le premier, qu'on peut supposer le plus Septentrional, s'appelle Heu fù, c'est-à-dire, Arrière-garde. Le second, Tso fù, ou Aîle gauche. Le troisième, Yeu fù, ou aîle droite. Le quatrième, Chùm fù, ou Corps de bataille. Le cinquième, Cien fù, ou Avant-garde.

Le Pere Magaillans ne dit rien de la situation des Palais de tant d'autres Tribunaux de Pe Kim, dont il fait la description. Ils sont apparemment dans les lieux où il dit en general qu'il y a des Palais & des Tribunaux, comme dans la ruë du Perpetuel repos, & dans les autres endroits marquez dans le Plan.

Il n'y a rien à observer sur ce qu'il dit de la marche ou sortie de l'Empereur, sinon que le Pere Adam la décrit à peu près de mesme.

F I N.



*ABRÉGÉ DE LA VIE ET DE
la mort du R. Pere Gabriel de Magaillans,
de la Compagnie de JESUS, Missionnaire
de la Chine : Fait par le R. Pere Louis
Buglio, son Compagnon inséparable durant
trente-six ans ; & envoyé de Pe Kim l'an
1677.*



LE Pere Gabriel de Magaillans Portu-
gais, nâquit l'an 1609. de parens no-
bles & pieux. Il passa ses premieres
années dans la maison d'un de ses
oncles, qui estoit Chanoine, & qui
prit soin de l'élever dans la pieté & la crainte de
Dieu. Il étudia ensuite dans les Ecoles de la Com-
pagnie de JESUS, de la celebre Université de Co-
nimbre, où émeu par le bon exemple de ces Peres,
il resolut de quitter le monde, & fut reçu dans la
Compagnie à l'âge de seize ans. Estant encore No-
vice, il demanda d'estre envoyé aux Missions des
Indes Orientales; ce qui ne luy fut accordé qu'a-
prés qu'il eut achevé ses études de Rhetorique &

A a a ij

de Philosophie. Il arriva en 1634. à Goa , où il fut, aussi-tost employé à enseigner la Rhetorique aux jeunes Religieux de la Maison. Deux ans après il demanda instamment d'estre envoyé à la Mission du Japon ; ce que ses Superieurs luy accorderent avec beaucoup de peine , à cause du progres extraordinaire que ses écoliers faisoient sous un tel Maître. Quand il fut arrivé à Macao , le Pere Visiteur luy ordonna d'enseigner la Philosophie ; à quoy il commença à se disposer : mais il vint en même temps un Mandarin Chrétien qui le dégagea de cette occupation. Le Pere Visiteur vouloit profiter de l'occasion de cet Officier , pour faire entrer dans la Chine quelque homme de merite pour aider les autres Missionnaires. Il ne s'en trouva point dans le College qui fut propre pour ce País-là : ainsi le Pere Magaillans profitant de cette conjoncture , demande avec empressement cet employ , qui luy fut accordé. Il partit avec le Mandarin , & arriva à la ville de *Hâm cheu* , Capitale de la Province de *Che Kiam* , où se trouvoit alors le Pere Vice Provincial. En ce temps-là , on receut nouvelles de la Province de *Sú chûen* , que le Pere Louïs Bugliø qui estoit allé y fonder une Mission estoit malade , & n'avoit aucun Compagnon : le Pere Magaillans s'offrit & obtint de l'aller assister. Il y avoit quatre mois de chemin depuis *Hâm cheu* jusqu'à la Capitale de la Province de *Su chuen* , toutefois il y arriva heureuse-

ment, & fut d'un grand secours au Pere Buglio. Il s'appliqua avec grand soin à l'étude de la Langue & des lettres Chinoises, qu'il apprit avec beaucoup de facilité.

Deux ans après, il s'éleva une grande persécution contre les Predicateurs de l'Evangile, excitée par les Bonzes de cette Province, qui s'estant assemblez en grand nombre des Villes voisines, accusèrent les Peres de rebellion dans tous les Tribunaux de cette Capitale. Le premier Mandarin du Tribunal du crime, craignant que les Bonzes ne causassent quelque revolte dans un temps où le Royaume estoit troublé par divers soulèvemens, ordonna que les Peres seroient fustigez, & ensuite chassez des limites de la Province. Mais eux se confians en l'assistance de Dieu, & en la protection des Mandarins, dont la plûpart estoient de leurs amis, n'abandonnerent point leur demeure. Les Bonzes affichoient chaque jour dans les principaux quartiers de la Ville, des libelles contre les Peres, & même contre les Mandarins: mais un Mandarin d'armes Chrétien prenoit soin de les faire tous arracher par ses soldats. Les Peres de leur côté firent quelques Livres, où ils expliquoient les veritez de la Foy, & détruisoient les impostures de leurs adversaires. Cette persécution dura trois mois, après lesquels les Bonzes, soit qu'ils craignissent les Mandarins qui protegeoient les Peres, ou qu'ils manqua-

sent d'argent pour subsister plus long-temps dans la Capitale, se retirèrent les uns après les autres ; & alors le Gouverneur de la Ville, qui favorisoit ces Peres, priva de sa charge le Superieur des Bonzes ; ce qui imposa silence à tous les autres, & acheva d'étouffer cette affaire.

Peu de temps après ils furent exposez à une persecution beaucoup plus à craindre que la premiere. Le rebelle *Cham hien chum* suivy d'une grande Armée, & mettant à feu & à sang tous les lieux par où il passoit, s'avança vers la Capitale pour s'en emparer & prendre ensuite le titre d'Empereur de la Chine, comme il fit. Quantité de gens, pour éviter sa fureur, allerent se cacher dans les montagnes, & les Peres les imiterent pour attendre que ces desordres fussent calmez. Ce rebelle prit en trois jours la Capitale, où il fit un grand carnage ; & trois mois après ayant appris que beaucoup de gens s'estoient cachez dans les montagnes, & que les Peres y estoient aussi ; il y envoya plusieurs troupes de soldats qui en ramenerent un grand nombre & les Peres avec eux. Quand ils furent arrivez en sa presence, il les reçut avec des honneurs extraordinaires, & leur promit qu'aussi-tôt qu'il seroit paisible possesseur de l'Empire, il y feroit élever de magnifiques Eglises en l'honneur du Seigneur du Ciel. Il leur fit cependant donner une grande maison, où ils exposèrent l'image de nôtre Sauveur & baptiserent plu-

ieurs personnes, entr'autres le beau-pere de ce Tyran. Des trois ans qu'il se maintint dans son usurpation, il se gouverna pendant la premiere avec beaucoup de justice & de liberalité : mais ayant esté irrité par plusieurs soulevemens qui se firent en divers endroits, il resolut d'aller conquerir la Province de *Xenfi*, dont les peuples sont tres-belliqueux, & de mettre avant que de partir celle de *Sú chuen* hors d'état de se revolter. Suivant ce cruel dessein il fit perir une infinité de gens par diverses sortes de tourmens. Les uns estoient mis en quartiers, les autres écorchez tous vifs, d'autres coupez en pieces peu à peu, & il y en avoit d'autres qu'il ne vouloit pas qu'on achevât de faire mourir. Il fit massacrer cent quarante mille soldats de la Province de *Sú chuen*, qu'il laissa presque dépeuplée. Les Peres voyant cette effroyable cruauté, & perdant l'esperance de pouvoir faire aucun progres sous le Gouvernement d'un Tyran si barbare, luy presenterent une Requete pour luy demander la permission de se retirer jusqu'à ce que les troubles dont ce Royaume estoit agité, fussent appaisez. Ce Tyran fut tellement irrité de cette demande, que deux heures après il envoya chercher les domestiques des Peres & les condamna à estre écorchez, les accusant d'avois inspiré cette pensée à leurs Maîtres. Les Peres y accoururent pour leur sauver la vie, & luy dirent, comme il estoit veri-

table, que ces pauvres gens n'avoient aucune connoissance de leur dessein : mais après quelques discours, ce barbare fit prendre les Peres & ordonna qu'on les conduisist au lieu du supplice, & qu'on les mist en pieces ; ce qui auroit esté executé, si pendant qu'on les menoit à la boucherie son premier Capitaine, qu'il avoit adopté pour son fils, n'eût par ses raisons & par ses prieres obtenu leur grace. Le Tyran envoya donc en diligence pour les faire ramener en sa presence, où après les avoir chargez d'injures, il les mit entre les mains de quelques soldars, avec ordre de les garder jour & nuit. Ils demurerent un mois en cét estat, au bout duquel il les fit amener un matin devant luy. Ils le trouverent occupé à faire executer à mort un grand nombre de gens, & ils crurent que leur dernière heure estoit venue : mais Dieu permit que dans ce moment les sentinelles vinrent l'avertir qu'on voyoit paroistre quelques Cavaliers de l'avantgarde des Tartares. Il ne voulut pas y ajoûter, foy & il sortit sans armes, avec quelques personnes affidées, pour s'en éclaircir : mais dès le commencement de l'escarmouche il fut tué d'un coup de fléche dans le cœur. Les Peres se voyans libres par la mort du Tyran, voulurent se retirer à leur maison. En chemin ils rencontrerent une troupe de Tartares qui leur tirerent plusieurs fléches. Le Pere Magailans eut le bras droit traversé de part en part, & le

le Pere Buglio eut la cuisse droite percée d'une flèche, dont le fer demeura fort avant dans la chair. Le Pere Magaillans voulut le luy arracher, mais il ne pût en venir about, même en y employant les dents. Regardant de tous côtez dans cette extrémité, il vit auprès de luy dans le lieu écarté où ils estoient, des tenailles, avec le secours desquelles il arracha le fer de la playe, d'où il sortit une grande abondance de sang. Le soir du même jour ils furent presentez au Prince qui commandoit l'armée, & qui ayant esté informé de ce qu'ils étoient, les traita avec beaucoup de bonté, & ordonna à deux Seigneurs d'avoir soin de leur fournir tout ce qui leur seroit necessaire.

Les Peres supporterent de grandes fatigues durant plus d'une année qu'ils suivirent l'armée, jusqu'à leur arrivée à *Pe Kim*, particulièrement faute de vivres qui manquerent aux troupes pendant quelque temps. Le Pere Magaillans fut réduit durant trois mois à vivre de riz en petite quantité, cuit avec beaucoup d'eau. A leur arrivée à la Cour le Tribunal des Rites qui prend soin des étrangers, les fit loger dans l'Hôtellerie Royale, avec des provisions fort amples pour leur entretien. Ils y demurerent deux ans, après lesquels on chargea une personne de consideration du soin de les entretenir, & pendant tout ce temps ils s'occupèrent à prêcher la Foy, & baptiserent beaucoup de

Bbb

personnes. Ils furent sept ans à la Cour avant que d'estre connus du Roy : mais ce Prince ayant appris qui ils estoient , en témoigna beaucoup de joye , & leur donna une maison , une Eglise , des revenus & de l'argent pour leurs vestemens. Le Pere Magaillans , pour témoigner au Roy sa reconnoissance de tant de bien-faits , s'occupoit jour & nuit à luy faire plusieurs ouvrages curieux & ingenieux , ne laissant pas toutefois de s'employer à la conversion des ames , & de vive voix , & par écrit. Il composa diverses Relations , & traduisit le Livre de S. Thomas d'Aquin de la Resurrection des Corps , qui fut receu avec beaucoup d'applaudissement.

Le Roy mourut huit ans après , & parce que son fils qui regne presentement , estoit encore fort jeune , il établit quatre Regens pour gouverner l'Empire jusqu'à ce que son fils eût l'âge necessaire. Au commencement de leur regence , quelques valets d'un Mandarin Chrétien , pour se venger de leur Maître contre lequel ils estoient animez , accusèrent faussement le Pere Magaillans d'avoir donné des presens en faveur de ce Mandarin qui avoit esté privé de sa Charge ; ce qui est un grand crime dans la Chine. Le Pere fut amené au Tribunal du crime , où on luy donna deux fois la question en luy serrant les pieds avec des douleurs extrêmes , sans qu'il se plaignît jamais , ni qu'il confessât aucune chose , parce qu'il n'estoit coupable de rien.

Toutefois les Juges contre toute justice , le condamnerent à estre étranglé , & envoyèrent selon la coûtume leur sentence aux quatre Regens : mais ceux-cy , tant parce qu'il estoit étranger , qu'à cause qu'ils connoissoient son innocence , le declarerent absous & luy rendirent la liberté.

Trois ans après, dans la persecution, que souffrirent tous les Peres pour la Religion , il fut pris avec les autres, & attaché quatre mois entiers avec neuf chaînes, trois au col, trois aux mains, & trois aux pieds. Il fut ensuite condamné à quarante coups de foïet, & à estre exilé pour toute sa vie dans la Tartarie : mais un grand tremblement de terre qui survint à *Pe Kim*, le fit delivrer avec tous ses compagnons. Il s'occupa depuis durant plusieurs années, tant aux fonctions ordinaires de la Mission qu'à divertir par ses inventions ingenieuses le Roy regnant, qui avoit pris possession du gouvernement : travaillant comme un simple ouvrier, afin que la faveur du Prince servît à maintenir & augmenter la Foy ; ce qui estoit son unique but.

Trois ans avant sa mort , les playes qu'il avoit eues aux pieds à cause de la question qu'il avoit endurée , se renouvelerent avec de grandes douleurs, qu'il supportoit avec beaucoup de patience. A ces douleurs se joignirent deux mois avant qu'il mourut, des fluxions qui luy empêchoient la respiration , & l'obligeoient à dormir assis pour ne pas

estre suffoqué ; ce qui luy fit passer plusieurs nuits sans fermer les yeux. Rien ne luy manqua durant sa maladie, mais les remedes ne pûrent surmonter la force du mal qui s'augmentoit de jour en jour. Enfin le sixième de May de l'année 1677. entre six & sept heures du soir, estant assis dans sa chaise, & le mal le pressant plus qu'à l'ordinaire ; il fit appeller les Peres, qui luy donnerent le Viatique & l'Extrême-Onction, ayant fait quelques jours auparavant une Confession generale. Sur les huit heures il rendit paisiblement l'ame à son Createur, en presence de tous les Peres, des domestiques, des voisins, & de plusieurs Mandarins Chrétiens qui fondoient tous en larmes. Le jour suivant, le Pere Ferdinand Verbiest, à present Vice-Provincial de cette Mission, alla de bon matin donner avis au Roy de la mort du Pere. Ce Prince luy dit qu'il s'en retourna à sa maison, où il envoyeroit bientôt ses ordres. Une demy-heure après, il envoya trois personnes des plus considerables du Palais porter un Eloge en l'honneur du Pere, deux cens Tael ou environ 800 francs, & dix grandes pieces de Damas pour l'enterrer, avec ordre de faire les ceremonies accoutumées devant le corps du défunt, & de le pleurer : ce qu'ils firent en repandant beaucoup de larmes en presence de l'assemblée.

L'Eloge que le Roy donna au Pere estoit en ces termes :

Je viens d'apprendre que *Nghan uen su* (c'est le nom qu'on donnoit au Pere dans la Chine) estoit mort de maladie : Je luy fais cette écriture en consideration de ce que au temps de mon pere premier Empereur de nôtre Famille, ce Pere par ses ouvrages ingenieux donna dans le genie & dans le goût de mon pere, & de ce que après les avoir inventez, il prit soin de les conserver avec une diligence extrême & au delà de ses forces ; mais encore plus en consideration de ce qu'il estoit venu de si loin & d'au delà de la mer, pour demeurer comme il a fait plusieurs années dans la Chine. C'estoit un homme véritablement sincere & d'un esprit solide, ainsi qu'il l'a fait voir durant tout le cours de sa vie. J'esperois que sa maladie pourroit estre surmontée par les remedes ; mais contre mon attente il s'est éloigné de nous pour jamais, à mon grand regret & au sensible déplaisir de mon cœur. Par ces raisons je luy fais don de deux cens écus, & de dix grandes pieces de Damas, pour faire connoître que mon dessein est de ne jamais oublier des vassaux venus de si loin.

Il y avoit au bas, *Paroles de l'Empereur.*

L'année feizième de l'Empereur *Cam hi*, le sixième jour de la quatrième Lune ; ce qui répond au septième de May de l'année de JESUS-CHRIST 1677. un jour après la mort du Pere.

On fit imprimer cét Eloge, ainsi qu'un abrégé

de la vie du Pere, & on le distribua aux Princes, aux grands Seigneurs, aux Mandarins, à nos amis & aux Chrétiens : ce qui fut d'un grand poids pour autoriser nôtre sainte Loy, en faisant connoître à tout le monde l'estime que le Roy faisoit des Prédicateurs de l'Evangile.

Deux jours après le Roy envoya de nouveau les mesmes trois personnes pour pleurer devant le corps du deffunt, & s'informer du jour qu'il seroit enterré, parce qu'il leur avoit ordonné de l'accompagner à la sepulture; ce qui est un honneur extraordinaire. Les Peres n'avoient pas averti leurs amis de cette mort, de peur de les incommoder : toutefois il y eut un grand concours d'amis & de Mandarins qui vinrent avec des presens faire les ceremonies accoutumées; d'autres envoyerent des Eloges du Pere, écrits sur du satin blanc.

Quelques jours avant qu'il fust mis en terre, les mesmes hommes vinrent dire, que le Roy vouloit que l'enterrement fust fait avec magnificence. Les Peres, tant pour se conformer à la volonté du Prince, que pour faire honneur à l'Eloge qu'il avoit envoyé par une grace particuliere, firent des préparatifs extraordinaires.

Le jour de l'Enterrement les trois hommes du Roy vinrent de fort bonne heure pour accompagner le corps, suivant l'ordre qu'ils en avoient. Il y vint aussi beaucoup de Mandarins, d'amis, &

d'autres personnes pour le mesme effet. La ceremonie fut faite en la maniere suivante.

Dix soldats marchoit devant avec leurs armes pour écarter la foule. Ils estoient suivis de dix Huiffiers de divers Tribunaux, qui portoient des Tableaux où estoit écrite une Ordonnance des Mandarins pour faire faire place, sous peine de châtiement. Vingt-quatre Trompettes & Haut-bois, avec diverses sortes d'instrumens paroissoient après & precedoient l'Eloge du Roy, écrit sur du satin jaune, porté dans une litiere ou brancard & entouré de quatre-vingts pieces de satin de diverses couleurs. Cét Eloge estoit accompagné de plusieurs Eunuques Chrétiens, dont quelques-uns servoient la propre personne du Roy. On voyoit ensuite trois autres brancards ornez de plusieurs pieces de soye : Dans le premier on portoit la Croix ; dans le second l'image de la Sainte Vierge ; & dans le troisième, celle de Saint Michel l'Archange. Entre ces brancards qui estoient à une assez grande distance les uns des autres, marchoit un grand nombre de Chrétiens, dont les uns portoient les bannieres, les autres les lanternes, les autres les encensoirs, d'autres les cierges, les odeurs, & beaucoup d'autres choses. On portoit après, dans un autre Brancard, le portrait du Pere entouré de pieces de soye, que le Roy avoit fait faire fort au naturel il y avoit trois ans, avec ceux de tous les autres Peres, par

un fameux Peintre du Palais. Ce portrait estoit suivy par une grande multitude de Chrêtiens, d'amis & de Mandarins, entre lesquels il y en avoit plus de soixante habillez de deüil. Les Peres marchoient les derniers, immédiatement devant un superbe cercüeil, posé dans une maniere de poêle de bois vernissé or & vermeil, dont le ciel estoit d'une riche piece de velours rouge, & qui estoit environné de quelques pieces de damas blanc & bleu données par le Roy. Ce cercüeil estoit porté par soixante-dix hommes, qui avoient chacun à la teste un bonnet de deüil. Le nombre de ceux qui assistoient à l'Enterrement estoit si grand, que les derniers estoient éloignez des premiers de plus d'un mille. Quand on fut arrivé au lieu de la sepulture on chanta les Répons, avec les autres prieres & ceremonies ordinaires des Chrêtiens. Huit Mandarins Chrêtiens vêtus de surplis, assistoient le Pere qui faisoit l'Office : Les Chrêtiens chantaient devotement les Litanies de la Sainte Vierge, & ensuite on mit le corps dans le sepulchre fait de brique. Aussi-tôt que la ceremonie fut achevée, on entendit les plaintes & les cris de toute l'Assemblée, accompagnez de larmes qui faisoient connoître qu'ils procedoient d'une veritable affliction. Les trois hommes de l'Empereur rendirent les mêmes devoirs à la memoire du deffunt. Trois jours après ils revinrent par ordre du Roy, & firent les mêmes

mêmes ceremonies que le jour de l'Enterrement.

On n'a point veu dans cette Cour de funerailles plus celebres par la multitud e de ceux qui s'y trouverent , par leur modestie , par leurs larmes & par leur affliction sincere , par les honneurs que le Roy fit au deffunt , & par l'Eloge qu'il luy donna contre l'usage ordinaire. Aussi ce bon Pere meritoit bien toutes ces marques d'estime par l'humilité qu'il faisoit paroître dans toutes ses actions , par son extrême charité pour tout le monde , & particulièrement envers les pauvres , par l'affabilité qu'il témoignoit à toutes sortes de personnes , par les travaux qu'il a soufferts pour l'amour de Dieu , & par le zele qu'il avoit pour l'augmentation de la Religion Chrétienne , mesme aux dépens de sa reputation.

Le Roy ayant appris des personnes qu'il avoit deputées pour cette ceremonie , la solennité avec laquelle elle s'estoit faite , en fit paroître beaucoup de joye ; & quand les Peres allerent le remercier , il les fit approcher fort près de luy , les traita avec une douceur & une bienveillance toute particuliere , & les consola avec des paroles pleines de bonté.





Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Versailles le cinquième jour de Mars 1688. Signées GAMART, & scellées: Il est permis à Claude Barbin de faire imprimer un Livre intitulé *Nouvelle Relation de la Chine, contenant la Description des particularitez les plus considerables de ce grand Empire*, & ce pendant le temps de huit années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer: avec défenses à tous autres de quelque qualité & conditions qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre sans le consentement dudit Exposant, sur les peines portées par lesdites Lettres.

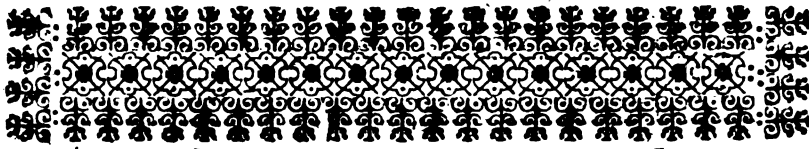
Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris le 12. Mars 1688. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. celui du Conseil Privé du Roy, du 27. Février 1665. & l'Edit de Sa Majesté donné à Versailles au mois d'Aoust 1686. Signé J. B. COIGNARD, Syndic.

Achévé d'imprimer pour la premiere fois le 31. Mars 1688.

Les Exemplaires ont esté fournis.

De l'Imprimerie de C. CHENAULT fils.





TABLE

DES

MATIERES.



A.

A Nimaux rares & curieux de plusieurs especes, dans un Palais de l'Empereur fait exprés. page 345

Antiques des Chinois, comme statuës, &c. Et leur nombre. p. 56

Antiquité du Royaume de la Chine, trois opinions sur ce sujet. p. 73, 74

Architecture des Chinois, dans les Ponts. p. 13 & suivantes, & 339. Tours & Arcs de Triomphe. p. 56. Canaux & écluses. p. 140 & suivantes. Maisons. p. 277, 278, 285, 286. Palais. p. 178 & suivantes, presque jusqu'à la fin du Livre.

Arcs de Triomphe. p. 56

B.

Bestes farouches & leur parc. p. 313

Bibliothèques de la Chine & leur nombre. p. 56

Bonzes ou Prêtres des Idoles, leur nombre & leur distinction en mariez & non mariez. p. 57. De quel Tribunal ils dependent .p. 231

C.

Caingui, ce que c'est,

Cccij p. 8, 9.

T A B L E ,

- Cambalu , que c'est la Ville de *Pe kim*. p. 6
- Canal , grand Canal de la Chine , par qui il a esté fait , & sa description. p. 140 & suivantes.
- Catai & Mangi , ce que c'est. p. 7, 8, 36
- Chahamalaha , ce que c'est. p. 30, 31
- Cham hien Chum tiran. p. 44 & suivantes, veut faire mourir les Peres Buglio & Magaillans. p. 375 & suivantes.
- Charbon de pierre , Prez de *Pe-kim*. p. 32, 33, 34. La grande consommation qui s'en fait à *Pe kim*, ibidem.
- Chronologie des Chinois , son antiquité & sa certitude. p. 79 & suivantes, 109 257 & suivantes.
- Cire de la Chine transparente & d'une espece particuliere. p. 173; 174. Autre espece de cire ou de suif , tirée d'un fruit. p. 181
- Civilité & politesse des Chinois. p. 124, 125
- Cloches , grandes cloches de la Chine. p. 150 & suiv. de Moscou , de Paris, &c. p. 155 & suivantes.
- Clavier , ses fautes sur la Chine. p. 5, 6, 41
- Concubines de l'Empereur & leurs distinctions. p. 308, 309
- Conseillers d'Etat de la Chine , & leurs trois Classes. p. 190 & suivantes.
- Coton de la Chine & son abondance. p. 175
- Criminels de la Chine , leur punition , & pourquoy les Chinois croient qu'il est plus honteux d'avoir la tête trenchée que d'estre étranglez. p. 207, 208. Loy qui favorise les Criminels distinguez par leur merite. p. 209
- Cublay Can a fait faire le grand Canal. p. 140, 145, 146
- Cuivre de la Chine & son abondance. p. 167, 168
- Cum fu sius , ses regles pour le gouvernement de l'Etat. p. 185 & suivantes. Privileges & noblesse de sa famille. p. 183
- Sa reputation. p. 184
- D.
- Deluge arrivé à *Pe kim* en 1668. & sa description. p. 17, 18
- E.
- Empereur de la Chine , titres qu'on luy donne. p. 262, 263

DES MATIERES.

S'attribuë le pouvoir de deifier des hommes. p. 263, 264.
Trois exemples sur ce sujet. p. 264, 265, 266. Respect avec lequel les Chinois parlent de luy. p. 310. Ses revenus. p. 268, 269, 270. Abondance incroyable des provisions qu'on luy apporte. p. 271. Description de ses festins. p. 272, 273. Comment il sort du Palais ordinairement, & les jours de ceremonie. p. 362. & suivantes.
Eunuques, leur autorité, chassés par les Tartares. p. 309, Leurs ridicules exercices militaires. p. 345

F.

Familles de la Chine, & leur dénombrement. p. 49
Femmes illustres de la Chine & leur nombre. p. 59
Femmes de l'Empereur & leurs distinctions. p. 308, 309.
Comment on les choisit. p. 330
Fêtes des Chinois. p. 127, 128. Origine de la Fête des Lanternes. p. 131 & suivantes. Fête du neuvième jour de la Lune. p. 340, 341. Fête du cinquième jour de la huitième Lune. p. 342, 343
Festins de l'Empereur. p. 227, 273
Filles du Roy de la Chine, comment on les marie. p. 220, 221, 243, 331, 332
Fo hi premier Empereur de la Chine, son ancienneté d'où il est venu, & comme il vivoit. p. 74, 257 & suivantes.
Fontaines celebres de la Chine & leur nombre. p. 55, 56
Fortereffes de la Chine & leur grand nombre. p. 49, 50, 51
Fortifications de *Pe kim*. p. 293, 294
Fourrures, leur abondance & leur grand prix. p. 176

G.

Graduez & sçavans, leur grand nombre. p. 108 & suivantes.
Graduez par grace, & leurs differences. p. 219, 220
Grandeur de la Chine. p. 39, 40

H.

Habits de l'Empereur & des Mandarins, & leurs differences, p. 306, 317 & suivantes.

T A B L E

Hommage que rendent tous les mois à l'Empereur, les Princes, Seigneurs, & Mandarins, & sa description. p. 301 & suivantes.	
Hommes Illustres de la Chine, leur nombre.	p. 59
Hôtelleries publiques de la Chine.	p. 47, 48
I.	
Jeûnes des Chinois.	p. 325
Ignorance & orgueil des Chinois.	p. 75 & suivantes.
Industrie des Chinois, pour marquer les parties de la nuit. p. 148, 149, 150, 153 & suivantes, pour conserver des poissons, des fruits, & des herbes au milieu de l'hyver. p. 271	
Injustice & avarice des Chinois. p. 165 & suivantes. 222, 223	
K.	
Kinsai ou Quinsai, que c'est la Ville de Hamcheu. p. 21 & suivantes.	
L.	
Lac fait à la main dans le Palais de l'Empereur. p. 182, 183	
Laines, étofes de laine de la Chine & leur couleur. p. 175	
Lamá Prêtres des Idoles, leurs Pais, leurs habits, combien ils sont honorez par les Tartares Occidentaux. p. 349	
Langue Chinoise, sa beauté, & le grand nombre de ses lettres. p. 84. Ces lettres sont simples ou composées. p. 85, 89. Si elles sont hyeroglyphiques. p. 86, 87, 88. Le petit nombre des mots qui sont tous monosyllabes, & les accens qui les diversifient. p. 89 & suivantes. Que cette Langue est facile à apprendre. p. 96 & suivantes. Sa prononciation. 20, 21, 35.	
Lettres Chinoises.	p. 84 & suivantes.
Lions, qu'il n'y en a point dans la Chine.	p. 10
Livres des Chinois, tant anciens que modernes. & suivantes.	p. 110
Livre des chemins de la Chine.	p. 47
Livres qui décrivent la grande muraille.	p. 52, 53
Livres des Peres Jesuites en langue Chinoise, leur grand nombre.	p. 98 & suivantes.

DES MATIERES.

Livre qui contient le nom & la situation de chaque rue de
Pe kim. p. 276

M.

Maisons de Pe kim, & des autres Villes de la Chine, & leur
structure. p. 277, 278, 285, 286

Mandarins ou Magistrats de la Chine, leurs neuf ordres, di-
visez chacun en deux degrez. p. 189, 190. Comment
ils s'élevent à de plus hautes dignitez. p. 249. Ils n'y réus-
sissent presque jamais qu'à force d'argent, avec un exem-
ple sur ce sujet. p. 250, 251. Autre exemple sur le même
sujet. p. 251, 252. Le nombre tant des Mandarins d'armes,
que des Mandarins de lettres. p. 254, 255. Leur injustice.
p. 255, 256, 200, 206, 222, 223.

Manege où l'Empereur exerce ses chevaux. p. 313

Marc Polo, expliqué & corrigé. p. 6, 7, & suivantes, &
p. 21, 168

Martini, le Pere Martini corrigé. p. 20, 21, 22, 42, 168, 275,
279

Mausolées ou Sepulchres fameux, leur nombre & leur des-
cription. p. 58, 59

Mesures itineraires de la Chine, & leur reduction à celles
d'Europe, & la valeur d'un degré d'un grand cercle de la
terre, donné par l'Academie Royale des Sciences de Paris,
p. 60 & suivantes.

Monnoyes de papier s'il y en a eu dans la Chine. p. 168,
169. Leur usage dans les Enterremens. p. 170, 171.

Montagnes fameuses de la Chine, leur nombre. p. 55

Montagnes ou colines faites à la main. p. 313

Murailles de Pe kim, par qui bâties. p. 286. Leur circuit ibi-
dem, leur forme. p. 293

N.

Navigation des Chinois, la beauté de leurs barques, & leurs
diverses especes. p. 158 & suivantes.

Noblesse & Nobles de la Chine. p. 181 & suivantes.

Noms de la Chine. p. 1 & suivantes.

TABLE

O.

- Oiseaux & animaux curieux. P. 345
 Oiseau du bec de cire & son adresse incroyable. P. 345
 Ours, leurs différentes especes. p. 178. Leurs pattes estimées
 un mets délicieux. *ibidem*.
 Ouvrages publics de la Chine. P. 139
- ## P.
- Palais Royaux en divers lieux de la Chine, leur nombre.
 p. 60
 Palais de l'Empereur à Pe kim, sa situation. p. 278. Ses deux
 enceintes de muraille. p. 279. Sa longueur, sa largeur, &
 ses portes, *ibidem*. Quelle est la garde des portes. p. 279,
 280. L'entrée en est défenduë aux Bonzes, aux estropiez,
 &c. *ibidem*. Longueur & largeur de l'enceinte interieure.
 p. 281. Riviere qui y passé, & lac fait à la main. p. 282. Ap-
 partemens ou corps de logis de ce Palais au nombre de
 vingt. p. 297
 Palais particuliers contenus dans l'enceinte interieure du
 grand Palais de l'Empereur, leurs noms, leur usage & leur
 description. p. 324 jusqu'à 333
 Palais du second & du troisieme fils de l'Empereur quand ils
 sont mariez. p. 328, 329
 Palais de la fleur doublée, par qui bâti, & pourquoy. p. 338
 & suivantes.
 Palais du Soleil levant, à quoy destiné. P. 340
 Palais de dix mille vies, par qui bâti, & pourquoy. p. 341 &
 suivantes.
 Palais d'une parfaite pureté, à quoy destiné. p. 242, 243
 Palais de dix mille jeux & plaisirs. P. 344
 Palais des murailles du tigre, à quoy destiné. p. 344, 345
 Palais au nombre de 24 pour les Officiers de la Maison de
 l'Empereur. P. 351
 Pe kim, Ville Capitale de la Chine, sa situation, sa forme,
 son circuit, ses portes, ses fauxbourgs, habitée par les
 Tartares. p. 275. Nouvelle Ville près de l'ancienne, sa
 forme,

DES MATIERES.

- forme, son circuit, ses faux-bourgs. p. 276 & 287 & suivantes. Disposition des ruës de Pe kim. p. 276. Forme des maisons. p. 277, 278. Difficultez sur la grandeur de la nouvelle Ville, sur le nombre de ses portes, & sur celui des fauxbourgs des deux Villes. p. 287. & suivantes.
- Poëles de la Chine pour l'hyver, leur structure, & leur commodité. p. 12, 13
- Pont magnifique tout de marbre, près de Pe kim. p. 13, 14, 15, 34, 35
- Pont merveilleux en forme de dragon. p. 339, 340
- Ponts remarquables de la Chine, leur nombre. p. 55
- Postes de la Chine. p. 48, 49
- Princes ou petits Roys dans la Chine, independans de l'Empereur, & ce qui arriva à l'un d'eux. p. 43, 44, 45, 46, 67
- Princes & descendans de la Famille Royale precedente, leur multitude & leur pauvreté. p. 240, 241
- Prononciation de la Langue Chinoise, dans la Preface & p. 20, 21, 35. Les Etrangers, & sur tout les Portugais la corrompent, aussi bien que les noms Chinois. p. 254
- Provinces de la Chine, leur nombre, & le rang qu'elles ont. p. 41
- Q.
- Quinsai ou Kinsai, que c'est la Ville de Ham cheu. p. 21 & suivantes.

R.

- Radeaux de la Chine, leur longueur extraordinaire & leur fabrique. p. 161, 162
- Revenus du Roy de la Chine. p. 268 & suivantes, abondance incroyable des provisions de toutes sortes qu'on luy apporte; & ses festins. p. 271 & suivantes.
- Revoltes frequentes dans la Chine & leur cause. p. 260, 261
- Richesesses de la Chine, & l'abondance de l'or, de l'argent, & autres metaux qui s'y trouvent, p. 165 & suivantes.
- Rivieres celebres de la Chine. p. 55, 56
- S.
- Semedo, le Pere Semedo corrigé. p. 279

T A B L E

- Sepulchres & Mausolées fameux , & leur description. p. 58,
59
- Soldats de la Chine, leur nombre extraordinaire , & leur peu
de courage & de discipline. p. 53 & 70 & suivantes.
- Soye de la Chine & son extrême abondance. p. 171, 172
- Sun co-vam, fils adoptifs du Tiran Cham hien Chum, & ses
vertus. p. 45. Son Histoire. p. 68 & suivantes.
- T.
- Tartares Orientaux, leurs premieres conquêtes dans la Chi-
ne en l'année 1200. p. 23, 24, 36, 37. Origine des Rois
Tartares à present Maîtres de la Chine. p. 26, 27 & sui-
vantes. Leur politique dans le gouvernement. p. 204, 210
- Tartares Occidentaux., leur premiere conquête de la Chine.
p. 24, 25. Le grand nombre de chevaux qu'ils amènent
tous les ans à la Chine. p. 233
- Temples celebres de la Chine , leur nombre. p. 57
- Temple du Dieu Pe teu, ou des Etoiles appellées Gardes du
Nord. p. 346.
- Temple d'un Capitaine déifié. p. 346
- Temple de la tête de bœuf. p. 349, 350
- Temple des Lamá. p. 350.
- Temples de la Nouvelle Ville au nombre de cinq, leur des-
cription , & leurs usages. p. 357 & suivantes.
- Temple de tous les Roys decedez. p. 361
- Temple de l'esprit qui garde les murailles. p. 362
- Thomas, Saint Thomas Apôtre venu à ce qu'on croit à la
Chine. p. 348. Tiber Royaume, sa situation, & le voyage
que le Pere d'Andrada y fit. p. 32
- Titres que les Chinois donnent à leur Empereur. p. 262, 263,
310
- Toits des Palais de l'Empereur, & leurs ornemens. p. 352
- Tours magnifiques de la Chine, leur nombre. p. 56
- Tresors immenses de l'Empereur de la Chine. p. 333, 336
- Tribunaux des Mandarins de Lettres au nombre de six, &
leur distinction. p. 194, 195, 196. Forme & situation des

DES MATIERES.

- Palais de ces Tribunaux. p. 196, 197. Maniere d'y plaider. p. 198, 199. Le peu de justice qu'on y observe. p. 200, 206. Description de ces six Tribunaux Suprêmes en particulier, avec plusieurs particularitez curieuses. p. 200 & suivantes jusqu'à 210
- Tribunaux subalternes aux six Tribunaux suprêmes, au nombre de 44. p. 111, 112
- Tribunaux des Mandarins d'armes, situation de leurs Palais, leur distinction, &c. p. 212 & suivantes.
- Tribunaux de Pe kim. p. 217
- Tribunal appelé Han lin iïen, composé des plus beaux esprits de la Chine, & leurs fonctions remarquables. p. 217
218
- Tribunal des Visiteurs ou Sindics de la Cour & de tout l'Empire, leurs emplois, leur autorité, leur injuste avarice. p. 221 & suivantes. Vingt-cinq Tribunaux subalternes, & leur emplois. p. 224 & suivantes.
- Tribunal des Inspecteurs ou Surveillans, leurs fonctions de corriger tous les Mandarins de l'Etat, même de reprendre l'Empereur. p. 227, 228
- Tribunal des graduez destinez à estre Ambassadeurs ou Envoyez. p. 229
- Tribunal de la Suprême raison & Justice. p. 229, 230
- Tribunal appelé Tum chim su, & ses fonctions remarquables. p. 230
- Tribunal Coadjuteur du Suprême Tribunal des rites, & son autorité sur les Bonzes, sur les Chimistes, & sur les femmes publiques. p. 231
- Tribunal des Hôtelleries Royales. p. 232
- Tribunal qui a la Surintendance des chevaux, tant du Roy que des troupes. p. 232
- Tribunal des Matematiques & ses fonctions. p. 233
- Tribunal de Medecine. p. 233
- Tribunal du Maître des Ceremonies. p. 234
- Tribunal des provisions de vivres. p. 234

TABLE DES MATIERES.

Tribunal qui a soin du Sceau de l'Empereur.	p. 234
Tribunal des Mandarins de la Garde Royale.	p. 235, 236
Tribunal des droits d'entrée de Pe kim.	p. 237
Tribunal du Grand Prevost.	p. 237
Tribunal des Gouverneurs de Pe kim.	p. 238, 239
Tribunal des Grands de la Famille Royale.	p. 240
Tribunal des parens du Roy du côté des femmes.	p. 241
Tribunaux des Provinces.	p. 244
Tribunal Suprême de chaque Province.	p. 244, 245
Tribunal Civil de chaque Capitale.	p. 246
Tribunal Criminel de chaque Capitale.	p. 247
Tribunal ou Mandarin Inspecteur de chaque district d'une province.	p. 247
Tribunal de chaque Cité du premier Ordre.	p. 247, 248
Tribunal de chaque Cité du second Ordre.	p. 248
Tribunal de chacune des autres Villes.	p. 249
Tribunal dans chaque Ville pour juger les gens de lettres.	p. 252
Tribunal du Sel ou de la Gabelle & autres Tribunaux.	p. 253, 254

V.

Vie du Peré Gabriel de Magaillans. p. 371. Son arrivée à Goa & à Macao, son entrée dans la Chine, & son voyage à la province de Su chuen. p. 372. persécution excitée par les Bonzes contre luy & contre le pere Buglio. p. 373. peril que leur fit courir le Tiran *Cham bien chum*, p. 374, 375, 376. Ils sont blesez par les Tartates & menez à *Pe kim*. p. 377. Son séjour à la Cour & ses occupations. p. 375, 378. Nouvelle persécution & sa delivrance. p. 379. Sa mort. p. 380. Eloge de ce pere fait par l'Empereur. p. 381. Son Enterrement magnifique fait par l'ordre de ce Prince. p. 382 & suivantes.

Usangué, Royaume, ce que c'est. p. 31.

Fin de la Table des Matières.







